



HAL
open science

Délégué des parents d'élèves, une carrière ?

Youcef Sidhoum

► **To cite this version:**

| Youcef Sidhoum. Délégué des parents d'élèves, une carrière ?. Education. 2021. <dumas-03654367>

HAL Id: dumas-03654367

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-03654367v1>

Submitted on 28 Apr 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire HAL, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons CC BY-NC-ND 4.0 - Attribution - Non-commercial use - No Derivative Works - International License

CY Cergy Paris UNIVERSITÉ – INSPÉ de l'académie de Versailles
Site EAD

Année universitaire 2020-2021

MÉMOIRE

Présenté en vue d'obtenir le **Master**

Mention : « Métiers de l'Enseignement, de l'Éducation et de la Formation »

Spécialité : « Pratiques et ingénierie de formation »

Parcours : « Recherche en éducation, didactique et formation »

Délégué des parents d'élèves, une carrière ?

« Être délégué de parents d'élèves c'est plus qu'une carrière c'est une profession de foi. »

Youcef SIDHOUM

Directeur de mémoire : **Monsieur Gilles MONCEAU**

Jury :

M. Gilles MONCEAU Professeur des Universités, CY Cergy Paris Université

M. Bruno ROBBES Professeur des Universités, CY Cergy Paris Université

Date de soutenance : 09/2021

Remerciements

En premier lieu, je tiens à remercier mon directeur de mémoire, Gilles MONCEAU, professeur des universités à l'université CY Cergy Paris Université pour sa disponibilité, son suivi et les conseils avisés qui m'ont guidé dans mon travail et m'ont aidé à trouver des solutions pour avancer dans les meilleures conditions durant cette recherche.

Je tiens à remercier également tous les délégués de parents d'élèves qui ont participé aux entretiens et m'ont permis d'effectuer mon enquête.

Je voudrais remercier mon entourage d'avoir été là au quotidien et de m'avoir soutenu dans la réussite de mon projet personnel. Je tiens particulièrement à remercier Meriem TABTI pour son aide lors des retranscriptions, ses nombreuses relectures de mon travail de recherche et son soutien de tous les instants.

Résumé

Ce travail traite de l'expérience des délégués de parents d'élèves en utilisant le concept de carrière et en analysant leur parcours dans un souci de compréhension et d'objectivation. La démarche d'enquête est inductive et repose sur dix entretiens narratifs (récit de vie) menés avec dix délégués de parents d'élèves actifs. Nous étudions comment les différents délégués de parents d'élèves construisent cette carrière en mettant l'accent sur l'analyse des différentes étapes qui la constituent. Nous montrons ainsi comment les délégués de parents entrent et s'engagent dans les instances de représentation en prenant en compte leurs évolutions personnelles. L'analyse par entretien, en présentant des tableaux de délégués de parents d'élèves, permet de mettre en valeur la singularité de chaque parcours au sein de la carrière. L'analyse par théorisation ancrée permet une codification et une catégorisation du contenu qui rend possible une compréhension des différentes implications en jeu dans la carrière. Cette analyse démontre que le groupe de délégués de parents d'élèves est hétérogène. Les singularités individuelles sont fortes et les parents d'élèves diffèrent vis-à-vis de leur investissement et de leurs connaissances du système.

Mots-clés : Délégués de parents, carrière, étapes, engagement, singularité, compréhension

Abstract

This work deals with the experience of parents delegates using the concept of career and analyzing their journey for the purpose of understanding and concretizing. The survey approach is inductive and is based on ten narrative interviews (life narrative) conducted with ten representatives of active parents. We study how the various parents' representatives build this career by emphasizing the analysis of the different steps that constitute it career. Thus, we show how parents representatives engage in these associations and allow them to take into account their personal evolution. The Analysis by interview, by presenting tables of representatives of parents of pupils, allow to highlight the singularity of each career path. Anchored theorizing analysis allows a codification and a categorization of the content that allows an understanding of the different implications in the career. This analysis has shown that the group of parents' representatives is different. Individual singularities are strong and parents of students are different regarding their investment and their knowledge of the system.

Keywords: Parents representatives, career, steps, commitment, singularity, understanding

Table des matières

Remerciements	2
Résumé	3
Abstract	4
Table des matières	5
Introduction	6
1. Revue de littérature	7
1.1. L'Histoire de la relation parents- école : de l'ignorance à la reconnaissance (1800 -1989)	7
1.2. La reconnaissance des parents d'élèves : Quels effets sur la relation parents – école (1989 – 2020)	17
2. Problématisation / Formulation du questionnement	36
2.1. Les parents ne constituent pas une catégorie homogène	36
2.2. Un entretien exploratoire déstabilisant	36
2.3. Catégorisation des parents	37
2.4. L'évolution de la relation avec les enseignants	39
2.5. Reformulation de la problématique	40
3. Enquête	42
3.1. Méthodologie de recueil de données	45
3.1.1. <i>La démarche inductive</i>	45
3.1.2. <i>L'entretien narratif (Récit de vie)</i>	46
3.1.3. <i>Le guide d'entretien</i>	46
3.2. Terrain et population d'enquête	48
3.3. Réflexion sur mon implication dans la recherche	53
3.4. Retour sur les entretiens	53
4. Analyse des entretiens	56
4.1. Tableaux de délégués de parents d'élève	63
4.2. Analyse par théorisation ancrée	79
4.2.1. <i>Codification et descriptif des données</i>	80
4.2.2. <i>La catégorisation des données et la mise en relation</i>	80
Conclusion	114
Bibliographie	119
Annexes	124
4.3. Transcriptions (voir volume complémentaire)	124

Introduction

Mon cursus universitaire m'a permis grâce à différents cours de me questionner sur des problématiques qui entourent le métier de professeur des écoles. Un sujet a retenu mon attention : « La relation parents – école » que j'ai pu étudier à travers différents travaux dont mon mémoire de fin de cycle afin de valider mon master professeur des écoles. J'ai pu observer à travers cette première recherche et les différents entretiens que j'ai réalisés pour elle, qu'il y avait différents types d'implication des parents dans le suivi de la scolarité de leurs enfants. Cette première expérience m'a permis de me spécialiser sur ce sujet qui est vaste.

Cependant, j'ai pu remarquer que mon mémoire avait une vision trop générale du thème et que mon discours était un peu trop normatif dans le sens où il était très influencé par le discours « ministériel », un avis partagé par mon directeur de mémoire actuel. Toute personne ayant accès à cette documentation peut avoir ce type de discours en lisant les différentes lois englobant la relation parents école. J'ai donc entrepris un nouveau travail sur le sujet avec mon directeur de mémoire Gilles Monceau. Les différents échanges que l'on a pu avoir m'ont permis d'avoir une réflexion plus complète sur le sujet et sortir de la simple énumération pour aller vers une compréhension plus fine du sujet. J'ai donc décidé de faire évoluer mon questionnement sur le sujet en sortant du simple discours ministériel et en essayant d'adopter une posture de chercheur ou de praticien – chercheur.

J'en ai ainsi extrait différentes questions qui ont guidé mes recherches bibliographiques :

- Comment la relation parents – école a-t-elle évolué à travers le temps ?
- Quelles relations entretiennent les parents et l'école ?
- Quelles sont les implications des parents vis-à-vis de l'institution scolaire ?
- Comment l'état prend en compte cette relation entre les parents et l'école ?

Ma revue de littérature rend compte des différentes recherches que j'ai effectuées sur la relation parents – école en développant l'historique de cette relation entre les parents et l'école jusqu'à leur reconnaissance au sein de l'institution scolaire et les effets de cette reconnaissance sur la relation parents-école. A partir de cette réflexion, j'ai pu développer ma problématique qui vous verrez ne résulte pas entièrement de ma revue de littérature. Je présenterai et expliciterai le choix mon cadre empirique lié au choix de ma problématique qui est basé sur une approche inductive qui repose sur des entretiens narratifs et mon choix d'outil d'analyse de contenu qui combine une analyse par entretien et une analyse par théorisation ancrée. Enfin, une analyse des différentes données sera faite et déboucheront sur différents résultats.

1. Revue de littérature

1.1. L'Histoire de la relation parents- école : de l'ignorance à la reconnaissance (1800 -1989)

Il me semble nécessaire de contextualiser la situation du pays au niveau de la question scolaire avant de parler de la relation entre les parents et l'école. Nous allons observer de nombreuses transformations durant cette période surtout sur la liberté d'enseignement. Il faut savoir que pendant tout l'ancien régime l'état se désintéresse de l'école et laisse les églises agir sur ce sujet comme bon lui semble par l'intermédiaire des congrégations religieuses. L'église catholique est très majoritaire dans le paysage scolaire, même si plus tard l'église protestante réussira à se faire une place, au grand dam de l'église catholique. (Poucet, 2012, p.5)

L'état s'intéressera progressivement à la question scolaire à partir de la révolution française par le biais de Napoléon. On observe que l'école n'est plus le monopole de l'église. Nous entrons à partir de ce moment-là dans ce que l'on appelle le temps du libre enseignement dans « *un cadre déchristianisé avec un catéchisme républicain : l'enseignant reçoit une mission éducative au sein des écoles de lutte contre l'obscurantisme et de défense de la république* » (Poucet, 2012, p.5). Ce positionnement entrera en tension avec la conception de l'école de l'église.

La majorité des parents a du mal à adhérer à ces nouvelles orientations. Dans un pays qui est encore très christianisé, l'État mettra difficilement en place son monopole sur l'école. Au niveau de l'organisation des écoles, du contenu des enseignements et de la gestion des locaux des écoles, beaucoup de choses restent à faire pour imposer le contrôle de l'état. Pour cela, de nombreuses lois vont être promulgués durant le XIX -ème siècle pour organiser les établissements scolaires (Poucet, 2012, p.6).

1.1.1 Les Lois Ferry : Premier projet de loi cadrant la relation parents - école

J'ai donc décidé de développer la loi Ferry du 28 mars 1882 car elle est pour moi l'aboutissement du travail mené durant le XIXème siècle, permettant une école pour tous, gratuite, obligatoire et laïque. Elle pose également les premières bases de la relation entre les parents et l'école, dans le domaine de l'enseignement

Cette loi résulte de beaucoup de lois appliquées pendant le XIXème siècle et de beaucoup de négociations.

Les lois qui seront considérées comme les prémisses des lois Ferry sont les lois Guizot et Falloux. La loi Guizot du 28 juin 1833 est la première charte complète et détaillée de l'enseignement primaire en France qui fait de l'école « *une affaire d'état* » (Merle, 2017, p 16). Elle repose sur trois dispositions (Merle, 2017) :

- *La création de l'école communale : Chaque commune à l'obligation d'entretenir au moins une école primaire élémentaire. Dans le même temps on observe la création des écoles primaires supérieures seulement pour les communes de plus de six-milles habitants.*
- *La création de l'EPS (Enseignement primaire supérieur) qui permet d'obtenir au bout de trois ans le certificat d'études primaires.*
- *Chaque département a pour obligation d'entretenir une école normale primaire qui a pour objectif de former les différents instituteurs.*

Ces différentes mesures ont permis de créer une plus grande cohérence et une stabilité dans le système d'enseignement public français.

L'instruction primaire devient publique ou privée, ce qui signifie qu'un instituteur congrégationniste pourra enseigner dans le public ou fonder sa propre école. La matière principale devient l'instruction morale et religieuse. De nombreuses créations d'écoles privées ont lieu dans l'enseignement primaire, surtout pour scolariser les filles. (Poucet, 2012, pp. 13-14)

La loi Falloux renforce la loi Guizot, de ce fait, la liberté d'enseignement dans les écoles primaires et dans le secondaire est maintenant sous le régime de la liberté sans aucune restriction sous réserve de quelques règles d'hygiène et de condition de capacité. L'église, également obtient cette liberté d'enseignement dans le supérieur avec la création des universités libres. Une liberté cependant surveillée car l'université a un droit de contrôle et de regard. A cette époque, l'église considère qu'un bon chrétien doit faire sa scolarité dans un établissement chrétien. (Poucet, 2012, p.14). Par ailleurs, l'église réussit à être présente dans tous les niveaux d'enseignement, mais la loi Ferry change complètement la donne.

Les lois Ferry ont pour objectif de continuer le développement de la liberté d'enseignement par la laïcisation afin : « *d'apporter une réponse, de développer l'enseignement public, de séparer l'école des églises et d'opérer une véritable séparation par la laïcisation des établissements publics, des contenus et des programmes.* » (Poucet, 2012, p 18). La morale enseignée dans les écoles n'a plus de références religieuses et l'éducation religieuse sera renvoyée à la sphère familiale.

Les débats vont être animés entre les conservateurs et les républicains. Durant les débats parlementaires, le conservateur Mgr Freppel souligne l'importance et la gravité du débat lors de son intervention : « *Vous*

êtes en présence d'un projet de loi très grave ; c'est l'un des plus graves que vous ayez eu à discuter ; il touche aux droits et aux intérêts les plus respectables et les plus élevés. » (Ognier, 2008, p 44).

L'amendement de Jules Simon fait débat, il introduit les « devoirs envers Dieu et envers la patrie ». Jules Simon et Jules Ferry s'opposeront dans les discussions concernant l'adoption de cet amendement.

L'amendement de J. Simon sera finalement adopté en 1881 lors de la seconde délibération du projet de loi, car le Sénat récusait l'argumentation de Ribière et de la commission sénatoriale. (Ognier, 2008, p67). Finalement cet amendement sera rejeté lors de son retour devant la chambre des députés en Mars 1882 grâce au discours de Jules Ferry devant la chambre des députés. Malgré les protestations de Jules Simon qui dit : « ce à quoi je tenais surtout, ce à quoi je tiens encore, c'est à ce que le nom de Dieu soit prononcé dans une loi d'enseignement... » (Ognier ,2008 p 71)

De nombreux amendements ont été votés pour autoriser par exemple l'accès des ministres du culte dans les locaux scolaires afin de donner l'instruction religieuse. Dans le même temps l'article 2 concernant la laïcité des locaux scolaires était adopté par la chambre des députés mené par Paul Bert. Le compromis accepté par Ferry concernant l'accès à ces locaux par les ministres du culte a donc été rejeté. La loi sur l'obligation de l'enseignement primaire fut adoptée par le Sénat le 23 mars 1882 par 171 voix contre 105 et promulguée par le Président de la République Jules Grévy le 28 mars suivant. (Ognier, 2008, p.72-73)

Les lois Ferry vont permettre de rendre l'instruction primaire obligatoire de 6 à 13 ans : « *L'instruction primaire est obligatoire pour les enfants des deux sexes âgés de six ans révolus à treize ans révolus ; elle peut être donnée soit dans les établissements d'instruction primaire ou secondaire, soit dans les écoles publiques ou libres, soit dans les familles, par le père de famille lui-même ou par toute personne qu'il aura choisie. » (Journal officiel, 1882).*

Les lois Ferry instaurent la gratuité de l'enseignement pour tous, c'est à dire la gratuité absolue de l'enseignement primaire dans les écoles publiques. Ceci n'est pas une nouveauté, la loi Guizot le prévoyait déjà pour les élèves issus de famille ne pouvant pas payer la rétribution. Cependant, il était nécessaire avant d'imposer l'obligation scolaire d'inscrire dans la loi le principe de gratuité absolue. « *Il ne sera plus perçu de rétribution scolaire dans les écoles primaires publiques, ni dans les salles d'asile publiques. Le prix de pension dans les écoles normales est supprimé. » (Journal officiel, 1881).*

Les lois Ferry rendent l'école laïque et sépare l'église de l'état. Cette laïcité s'exprime dans l'enseignement, par la suppression de la morale religieuse au profit d'une instruction morale et civique. L'Etat sera neutre dans le domaine religieux et séparera la sphère publique de la sphère privée au niveau de l'enseignement. De plus, un jour sera banalisé dans la semaine afin de permettre à certains parents de donner une instruction religieuse en dehors de l'école. « *Les écoles primaires publiques vaqueront un jour par semaine, en outre du dimanche, afin de permettre aux parents de faire donner, s'ils le désirent, à leurs enfants, l'instruction religieuse, en dehors des édifices scolaires. L'enseignement religieux est facultatif dans les écoles privées.* » (Journal officiel, 1882)

Jules Ferry conforte sa décision de placer le religieux dans la sphère privée dans sa lettre aux instituteurs de 1883 en précisant que les croyances religieuses sont tout à fait personnelles, contrairement aux connaissances qui sont, de fait, communes à tous, d'où l'importance de cette séparation. Il illustre son propos en donnant un exemple au sein de la classe.

« *Demandez-vous s'il se trouve à votre connaissance un seul honnête homme qui puisse être froissé de ce que vous allez dire. Demandez-vous si un père de famille[...]présent à votre classe et vous écoutant, pourrait refuser de bonne foi son assentiment à ce qu'il vous entendrait dire.* » (Ferry, 1883, p111)

C'est à cette dimension morale que l'enseignant doit, selon Jules Ferry, se consacrer car les leçons de morales sont, selon lui, un moyen de gagner la cause de l'école laïque auprès des familles à travers la confiance, l'estime et la gratitude qu'ils auront envers les instituteurs. : « *Le bon sens du père et le cœur de la mère ne s'y tromperont pas, et ils n'auront pas besoin qu'on leur apprenne ce qu'ils vous doivent d'estime, de confiance et de gratitude.* » (Ferry, 1883, p115)

On souligne à la lecture des lois Ferry que la relation entre l'école et les parents est principalement coercitive c'est-à-dire que les parents sont fortement incités à envoyer leurs enfants à l'école : « *L'instruction primaire est obligatoire pour les enfants des deux sexes âgés de six ans révolus à treize ans révolus ; elle peut être donnée soit dans les établissements d'instruction primaire ou secondaire, soit dans les écoles publiques ou libres, soit dans les familles, par le père de famille lui-même ou par toute personne qu'il aura choisie. Un règlement déterminera les moyens d'assurer l'instruction primaire aux enfants sourds-muets et aux aveugles.* » (Journal officiel, 1882)

Jules Ferry souhaite que les instituteurs adoptent une posture de figure paternelle, autrement dit, un partenaire de la famille : « *Vous êtes l'auxiliaire et, à certains égards, le suppléant du père de famille* » (Ferry, 1883, p 111). À travers cette citation, on comprend que les instituteurs, en plus de leur mission pédagogique de transmission des savoirs, des valeurs de la république et de formation de l'élève, doivent enseigner les règles élémentaires de la vie morale et considérer leurs élèves comme leurs enfants. Jules Ferry insiste sur

l'idée qu'il faut agir ainsi pour éviter toute sorte de malaise ou d'offense car l'enseignement moral n'est pas facile à dispenser.

De plus, pour éviter les tensions et savoir jusqu'où l'instituteur peut aller ; Jules Ferry propose la règle suivante : adopter la place d'un père de famille et savoir si ces propres enfants réagiront dans le bon ou mauvais sens : « *parlez donc à son enfant comme vous voudriez que l'on parlât au vôtre ; avec force et autorité, toutes les fois qu'il s'agit d'une vérité incontestée, d'un précepte de la morale commune ; avec la plus grande réserve, dès que vous risquez d'effleurer un sentiment religieux dont vous n'êtes pas juge* ». (Ferry, 1883 p 111)

Enfin, Jules Ferry demande aux instituteurs de participer à ce qui serait peut-être qualifié aujourd'hui de « co-éducation », à savoir transmettre les valeurs et les normes aux enfants en partenariat avec l'école et la société, à bien les élever et à rendre les élèves honnêtes.

Bruno Poucet dans son article *Les parents, l'école publique et la République de 2017* observe que dans *Le Dictionnaire de pédagogie et d'instruction primaire* dirigé par Ferdinand Buisson l'entité « parents » n'apparaît pas, à la place on retrouve ces trois termes : « famille », « mère » et « père ».

L'article de Felix Pécaut issu de ce même dictionnaire précise le rôle des maîtres : « *Les maîtres sont des instituteurs, à savoir « qu'ils ont à faire œuvre d'éducation morale autant que d'éducation intellectuelle... On leur demande de préparer en même temps que des esprits bien réglés, des hommes de bien et de bons citoyens. »* (Poucet, 2017, p24). Le rôle du maître est d'aider les parents à avoir une bonne influence sur leurs enfants en créant un lien avec eux le maître. Pour permettre de créer ce lien solide entre l'école et les parents l'organisation de rencontre entre les parents et les instituteurs paraît nécessaire. Ces rencontres permettront aux instituteurs de les conseiller sur les bonnes pratiques à avoir et de forger ce que l'on appelle une « *communauté de vues et de sentiments* » (Poucet, 2017, p24). Le carnet de notes permettra de compléter ce rapport entre l'école et la famille.

Le rôle de chaque parent est défini au préalable. La mère est considérée tout d'abord comme « *l'institutrice unique* » (Poucet, 2017, p24) de l'enfant puis lorsque l'enfant est scolarisé elle a un rôle de soutien. Elle est considérée comme la partenaire privilégiée des maîtres et des maîtresses à l'école. Le rôle du père est différent de celui de la mère, il intervient principalement sur son fils. Une fois l'instruction donnée par la mère les parents sont considérés comme les partenaires des instituteurs. (Poucet, 2017)

1.1.2 La relation parents-école sous les lois Jules Ferry : Entre incompréhension et coopération, L'apparition des mouvements de parents d'élèves.

À l'école, une certaine tension se ressent, venant par les parents en opposition avec la loi Ferry. Comme nous l'avons vu précédemment la relation entre l'école et les parents est présentée dans les lois Ferry comme coercitive que je vais définir : P. ext. Qui exerce une contrainte. (CNTRL, s.d) , les parents ont pour obligation de scolariser leurs enfants. Pour autant on observe à travers les différents articles que l'école essaye par différents moyens de collaborer avec les parents. Différents auteurs au début du XXème siècle s'intéressent à la coopération entre les parents et l'école. Au lycée, l'apparition de nombreuses enquêtes et de congrès s'intéressent à cette coopération.

En avril 1899, est fondée l'Union des parents et des éducateurs. Cette association a pour objectif d'apprendre aux parents à bien élever leurs enfants afin de renforcer et de rendre plus efficace « *l'œuvre moralisatrice de l'école* ». Une initiative présentée par la *Ligue de l'enseignement* au congrès de Toulouse en 1899. L'objectif de cette initiative est de créer des regroupements au niveau local (conférences...) afin de montrer l'importance d'une collaboration entre les parents et l'école en associant les parents à l'école et à son quotidien (Poucet ,2017). Les parents concernés par ces actions sont ceux qui fréquentent l'école primaire c'est-à-dire principalement les familles populaires comme le montre l'article de Crouzet. Cette citation du manifeste dit des instituteurs syndicalistes qui fait référence à la fréquentation des écoles primaires et secondaires : « *Instituteurs des enfants du peuple, nous voulons le plus possible parler la langue du peuple, vivre de sa vie, partager ses sentiments et lui faire partager les nôtres. Notre place est au milieu des ouvriers et des paysans.* » (Crouzet, 1906, p502)

Charles Chabot, professeur en science de l'éducation et maître de conférences à la faculté de lettres de Lyon, dans son article *La coopération de l'école et la famille* datant de 1906 il nous parle de l'inquiétude nouvelle des parents concernant l'école. Selon cet auteur, les parents considéreraient l'école comme trop envahissante dans la vie des familles et c'est pourquoi des tensions se créent entre l'école et les familles. Il est compliqué pour chacun des acteurs de cerner leur champ d'action entre, les fonctions du maître pour les parents et le rôle des parents pour les instituteurs.

Dans beaucoup de pays les parents tentent donc de se rapprocher des écoles à travers des associations qu'on va appeler les « *Mothers club* » aux Etats Unis et dans d'autres pays comme la France. Chabot caractérise ces groupes comme des « *œuvres de propagande ou de rapprochement* » (Chabot, 1906, p 327). Ce rapprochement des parents s'est fait en opposition à la loi Ferry écartant les parents de l'éducation des enfants.

Des œuvres de propagandes sont encouragées à travers différents congrès comme on peut le voir au deuxième congrès d'hygiène scolaire, de Paris des propos rapporté par Chabot: « *Le Congrès a réclamé avec eux : 1° une libre et active propagande (conférences, associations ou réunions de parents et de maîtres) où le médecin scolaire aurait un rôle prépondérant; 2° une organisation officielle de la coopération de la famille et de l'école (carnet de santé, heures régulières d'audiences ou de conversations, représentation effective des parents dans les conseils de l'école).* » (Chabot, 1905)

C'est le développement de ce mouvement qui permettra pour la première fois aux parents, de s'organiser de façon autonome avec la création de la première association de parents d'élèves, constituée au Lycée Carnot en 1905 (Poucet, 2017).

Dans leurs articles Chabot (1906) et Crouzet (pédagogue français et professeur de lycée à Toulouse) (1906) vont énormément travailler sur cette relation parents / école au début du XXème siècle. Paul Crouzet dans son livre *Maîtres et Parents, Étude et Enquête sur la coopération de l'École et du lycée avec la famille* en 1906, réalise la première enquête qui s'adresse à la fois aux parents d'élèves et aux instituteurs. Ce livre s'appuie sur la circulaire de l'enquête sur la coopération du lycée et de la famille de 1903, une petite précision car ce livre parle d'école et de lycée. Il faut savoir qu'il existe deux types d'enseignement : l'enseignement primaire et l'enseignement secondaire. L'enseignement primaire est fréquenté principalement par les familles populaires, cet enseignement se déroule dans des écoles, les lois Ferry assurent la gratuité de cet enseignement. En revanche l'enseignement secondaire est payant et est fréquenté principalement par des familles bourgeoises, les enfants sont scolarisés dans des classes primaires à l'intérieur des lycées (Merle, 2017). Il montre la nécessité d'une « coopération » entre les parents et les maîtres que ce soit dans le primaire ou dans le secondaire. Cette compréhension mutuelle est encore difficile comme le montre Chabot (1905) en citant Crouzet : « *Au fond de leur conflit, dit M. C, il y a la lutte de la tradition contre le progrès, la lutte du sentiment social contre les instincts égoïstes, la lutte de la vérité scientifique contre le mensonge mondain, la lutte de la culture esthétique contre le mauvais goût bourgeois, la lutte de l'esprit de liberté contre l'esprit de servitude, bref de toutes les forces de l'avenir contre toutes les forces du passé* » (Chabot, 1905). Le terme « coopération » est donc un terme central dans le livre de Crouzet (1906). L'objectif de ce livre est de pousser les parents et les maîtres à se comprendre et à comprendre leur rôle complémentaire afin de développer cette entente, pour permettre une meilleure réussite de l'élève et un meilleur développement moral et physique (Crouzet, 1906).

Quelques années plus tard, la première fédération de parents d'élèves fait son apparition en 1910 (FAPELC). Cette fédération a été créée par des familles bourgeoises parisiennes attentives à la scolarité de leurs enfants. L'objectif principal de cette fédération est de défendre la place des parents dans l'acte éducatif. Elle se revendique apolitique même si on l'associe politiquement à la droite. (Gombert, 2008)

On observe durant cette période, que de nombreux chercheurs et congrès encouragent une implication plus grande des parents et une réelle coopération entre les parents et l'école. On peut penser qu'une restructuration de cette relation est nécessaire et des congrès sont organisés en ce sens (Crouzet, 1906). On note une reconnaissance progressive des bienfaits de cette coopération entre parents et l'école.

1.1.3 La relation parents – école : Une reconnaissance progressive de cette coopération par l'état ?

Le livre des instituteurs écrit par Joseph Soleil, chef de bureau au ministère de l'Instruction publique, propose une réponse à cette restructuration. Il est chargé des questions de législation scolaire aux Écoles normales supérieures de Fontenay et de Saint Cloud. La première version de ce livre date de 1923 et plusieurs éditions ont suivi jusqu'à 1979 sans interruption. Ces livres permettent de donner une morale professionnelle aux instituteurs. André Pachod dans son article *les cinq paradigmes actionnels de l'instituteur du code soleil* datant de (2007) montre que l'analyse des différents codes font ressortir cinq actions chez l'instituteur :

- *Former des hommes*
- *Être des hommes*
- *Aimer et faire aimer l'école*
- *Aimer les enfants et savoir s'en faire aimer,*
- *Coopérer*

Celui qui nous intéresse ici est la dernière action *coopérer* de l'instituteur : « *il institue le lien social dans et hors de l'école par diverses coopérations avec les familles, les collègues, les autorités.* » (Pachod, 2007, p30). L'instituteur est en lien avec le père de famille, les deux vont instruire et éduquer l'enfant. Le code Soleil définit la coopération instituteurs – parents comme un moyen de créer un lien de confiance pour permettre une meilleure prise en compte de l'enfant. Un constat est également fait à la lecture des différents codes et les contenus sont inchangés depuis plus de 50 ans (Pachod, 2007, p 21).

Du côté des parents, ayant la volonté d'ouvrir le dialogue avec les pouvoirs publics la Fédération des Associations de Parents d'Elèves des Lycées et Collèges (FAPELC), sera reconnue au niveau national, en 1926. Elle sera reconnue par l'État comme association dans le cadre de la loi de 1901. L'objectif de cette association est de « *tendre à un perfectionnement toujours plus grand de l'enseignement secondaire et concilier, dans la mesure du possible, les intérêts des parents avec les nécessités de cet enseignement* ». En 1930, la Fédération Nationale

des Associations de Parents d'Élèves « FNAPE » voit le jour et milite pour la démocratisation de l'école (Poucet, 2017, p 28).

En réponse au développement de ces associations de parents d'élèves, l'État incite à la collaboration entre l'école et les parents. Georges Fotinos (2013) cite la circulaire du ministre de l'instruction publique Anatole de Monzie qui incite à cette collaboration : « à la lumière de la collaboration fructueuse des délégués des parents d'élèves avec les chefs d'établissement lors des travaux des commissions d'entrée en 6^e, il est estimable que les associations soient en mesure de grouper le plus grand nombre possible de parents d'élèves afin que leurs délégués aient qualité pour porter au sein des commissions où ils pourront être appelés à siéger les véritables aspirations des "usagers" » (Fotinos, 2013, p 14). Il est demandé aux inspecteurs et aux chefs d'établissement de montrer aux pères les bienfaits et l'intérêt de faire partie d'une association de parents d'élèves « en vue d'une collaboration qui sera de plus en plus nécessaire à la vie et à la gestion de nos établissements scolaires » (Fotinos, 2013, p14). Cependant nous sommes encore bien loin des préconisations que l'on peut retrouver dans le livre de Crouzet (1906) et dans le livre des instituteurs de Joseph Soleil (1923). Ici la coopération entre l'école et les parents reste de l'ordre du ponctuel initié par l'école.

En 1933 on assiste à la création de L'UNAPEL, dont les prémices se trouve à Marseille (l'Union nationale des associations de parents d'élèves des écoles libres). Une association qui finit par être englobée par l'épiscopat catholique dans le projet de rechristianisation de la France incluant l'enseignement libre (Poucet, 2012, p 32).

Cette association se mobilisera qu'à partir des années 1945 afin de mener une vaste campagne en faveur de l'enseignement privé. (Gombert, 2008, p 61)

La participation des parents dans l'organisation de l'établissement est mise en avant dans un extrait d'un texte ministériel de 1942 cité par Fotinos : « les chefs d'établissement devront tenir compte dans toute la mesure du possible du désir des parents dans la fixation des horaires de classe des Lycées et Collèges ; ils devront les associer plus étroitement aux réunions et solennités organisées par l'établissement à l'intérieur ou à l'extérieur de celui-ci » (Fotinos, 2013, p 15).

Les différents textes montrent une évolution des rapports de l'école avec les parents depuis les lois Ferry. Une évolution qui est différente selon le niveau de scolarité concerné (primaire ou secondaire). Il faut souligner le fait qu'on passe progressivement d'une école fermée aux parents à une école qui favorise le travail avec les parents.

Par ailleurs, on note également une différence entre l'enseignement primaire et secondaire dans la reconnaissance des parents « les parents d'élèves commencent à être timidement reconnus, mais uniquement dans

l'enseignement secondaire » (Poucet ,2017, p 28). En revanche, pour le primaire, rien n'existe pour le moment. La prochaine partie montrera l'évolution du champ d'action et des responsabilités des associations de parents d'élèves au sein de l'école.

1.1.4 Les associations de parents d'élèves : Une évolution du champ d'action au niveau national

En 1947 on assiste à la création de la Fédération des Conseils de Parents d'Élèves, la « FCPE » qui est appuyé par le Syndicat National des Instituteurs et la Ligue de l'enseignement représentée dans les écoles élémentaires. Cette association présente la particularité de définir d'emblée « *une collaboration « organique » entre enseignants et parents car des représentants de syndicats siègent au conseil et d'autre part son champ d'action de prédilection est l'enseignement primaire.* » (Poucet, 2017, p28). Les débuts de cette association sont difficiles du fait de la méfiance des enseignants par rapport à l'association et ses intentions (Poucet 2017) et Georges Fotinos (2013).

Une méfiance qui disparaît progressivement, grâce à l'aide de la contestation de la loi Barangé en 1951 qui est une loi qui octroie une bourse et une aide aux familles d'établissements publics et privés (Poucet, 2012, p 37). La FCPE en profite pour s'emparer de nombreux débats actuels (le recrutement et la formation des maîtres...) son développement sera fulgurant avec en chef de file Jean Cornec qui restera président 25 ans. Elle se hissera au même niveau que ses grandes sœurs. La FCPE s'implantera dans le secondaire à partir de 1960. En 1966 la FAPELC devient la Fédération des Parents d'Elèves de l'Enseignement Public, pour élargir son champ à tout le système scolaire et universitaire (PEEP). (Poucet, 2017, p 29)

Les différentes fédérations de parents d'élèves se distinguent par leurs idéologies et les valeurs qu'elles véhiculent. (Gombert, 2008, p 61). Les associations se sont développées autour d'idéologies partagées entre leurs membres et l'influence de certains partis politiques. On le voit dans la figure-type de l'adhérent (« *figure du militant* ») FCPE, UNAPEL ou PEEP qui montre que l'adhésion à une association définit les aspirations de ce dernier (Gombert, 2008, p 61). On peut prendre comme exemple la FCPE qui se caractérise par un engagement militant au projet laïque. L'UNAPEL mène pendant cette même période une vaste campagne pour l'enseignement privé, et l'obtention de subventions pour l'école privée.

Le contexte d'après-guerre et les différentes problématiques sociales sont à l'origine du développement du mouvement des parents d'élèves. Gombert (2008) observe dans les années 50 et 60 une évolution des fédérations de parents d'élèves dû au développement de groupes sociaux ayant des comportements et des valeurs qui encouragent le libéralisme culturel, vont prendre place sur la scène associative ce qui redéfinira le rôle des parents dans ces associations et « *leur reconnaissance dans les affaires scolaires* » (Gombert,

2008, p 62). Cette opposition sera très marquée entre l'UNAPEL et la FCPE à la fin des années 50, au moment du vote de la loi Debré, une loi déterminante dans les relations entre l'état et l'enseignement privé (Gombert, 2008).

1.1.5 La loi Debré : L'entrée des associations de parents d'élèves dans les affaires scolaires

Pour comprendre les origines de la loi Debré, il faut remonter à la fin de la seconde guerre mondiale. Le régime de Vichy dirigé par le Maréchal Pétain, a permis aux établissements d'enseignement privé de se développer durant la période de l'occupation. A la fin de la seconde guerre mondiale, cette aide exceptionnelle est retirée et laisse les établissements de l'enseignement privé dans une situation assez précaire. (Poucet, 2011)

Des tentatives publiques ont été faites à la sortie de la seconde guerre mondiale pour trouver des solutions pour sauver l'enseignement privé par André Philip en 1945 et par Joseph-Paul Boncour, l'ancien ministre socialiste et président de la commission de 1950. Cela s'avéra un échec et aucune solution ne sera trouvée. (Poucet, 2012a). De nombreuses associations et comités se créent afin d'aider l'enseignement privé. Ces groupes de pressions permettent de faire voter des lois comme les lois Marie et Barangé en 1951 qui attribuent une subvention aux enfants, aux établissements et aux parents de l'enseignement privé, mais cela reste insuffisant pour financer les établissements. (Poucet, 2012 pp 37-38)

En 1958, le ministre Pinay accorde une subvention aux établissements privés en échange d'une soumission à l'inspection de l'enseignement public. Cette loi est suspendue par De Gaulle car il y a trop de similitudes avec les lois adoptées pendant le gouvernement de Vichy. Il décide donc de s'occuper personnellement de cette problématique. C'est à ce moment-là que la loi Debré fait son apparition. (Poucet, 2012)

La loi Debré, constitue un moment décisif dans les relations entre l'état et l'enseignement privé. Comprendre les origines de cette loi est nécessaire pour saisir son application à travers le temps.

Les négociations autour de cette loi ont été très compliquées. Les négociations se déroulent entre les représentants de l'église catholique, le gouvernement, la fédération protestante et la fédération patronale. Le nouveau gouvernement du président De Gaulle décide de traiter la question scolaire comme une question politique. Michel Debré souhaite que cette loi soit votée assez rapidement car il y a une urgence au niveau financier, idéologique et politique. Le dossier sera confié au ministre de l'éducation nationale Andre Boulloche. (Poucet, 2012, p 40-41)

Le premier avant-projet de loi ne satisfait pas les différents acteurs, le président De Gaulle propose donc d'organiser une consultation « *des hommes de dignité* » afin de former une commission de préparation du projet de loi.

Le 10 juin 1959 a lieu la commission pour la création du projet de loi présidée par Pierre – Olivier Lapie et douze autres membres qui sont considérés comme des « *sages* ». La création de cette commission a pour effet de calmer les groupes de pression comme l'UNAPEL et le CNAL. (Poucet, 2011)

Cette commission auditionne entre juin et octobre des personnalités de l'enseignement public, de l'enseignement privé et des représentants de différentes confessions, pour dresser un rapport sur l'état des lieux de l'enseignement dans sa globalité en France qui montre que : « *15 % des élèves sont dans le privé à l'école primaire et 40 % en second degré général et technique, ces deux chiffres étant en régression depuis 1945. Cet enseignement est professé par 75 000 maîtres dont 57 % sont des laïcs dont le traitement est, en général, inférieur de moitié à leurs homologues de l'enseignement public.* » (Poucet, 2012)

Deux hypothèses de travail sont proposées à l'issue de cette commission : le maintien de la liberté d'enseignement sans aucune modification ou une modification des lois en place avec l'octroi d'une aide :

Cette modification de la loi propose une aide aux établissements privés afin de rémunérer leurs instituteurs mais chaque école devra se soumettre à un contrôle approfondi de l'État. Différents statuts seront proposés aux différents établissements privés, le but étant que les établissements choisissent au moins l'agrément et au mieux le conventionnement (Poucet, 2012) :

L'intégration dans l'enseignement public

Le conventionnement (le personnel serait fonctionnaire ou auxiliaire dans un établissement restant propriété privée)

L'agrément (le personnel ne serait pas fonctionnaire, mais ce régime serait temporaire et permettrait d'aider les esprits à accepter le régime de la convention)

Le statu quo et partant, l'absence de toute aide

Poucet (2011) montre à travers ce passage qu'un compromis est très compliqué à trouver : « *Bref, Il fallait trouver un compromis qui, sur le coup, ne pouvait que mécontenter tout le monde puisqu'il n'était possible de donner raison à personne, mais de rapprocher des points de vue. La commission dépose ses conclusions en octobre. De Gaulle les approuve pleinement* ».

Après plusieurs mois, aucune solution n'est trouvée. Le président et le premier ministre voudraient que ce projet de loi aboutisse le plus rapidement possible. Ils pourraient accepter un compromis au risque d'aller à l'encontre de l'avis d'Andre Boulloche. (Poucet, 2012)

En décembre 1959, Andre Boulloche et Michel Debré décident de fusionner leurs deux projets de loi respectif en un seul. Deux contrats sont maintenant proposés aux établissements de l'enseignement privé : le contrat d'association qui est un contrat permanent et le contrat simple qui est un contrat à durée déterminée (12 ans maximum) qui doit découler sur un contrat d'association pour ces écoles. L'enseignement doit être donné dans le respect total de la liberté de conscience des élèves. (Poucet, 2012)

Le débat s'oriente sur l'orientation philosophique de la loi surtout l'article 1 et 2 de la loi Debré. Ils vont être modifiés et un article unique va être rédigé par Boulloche avec Debré : « *Dans les établissements privés qui, tout en conservant leur caractère propre, passent un des contrats prévus ci-dessous, l'enseignement placé sous le régime du contrat est soumis au contrôle de l'État. Cet enseignement doit être donné dans le respect total de la liberté de conscience.* » (Poucet, 2012, p 47)

Le projet de loi est soumis à l'Assemblée nationale, à partir du 18 décembre. La situation est compliquée, car le projet ne convient toujours pas aux partisans de l'enseignement privé. La formulation de la loi « caractère propre » laisse planer une certaine ambiguïté sur la définition de ces termes et de la reconnaissance de ces établissements. La réintroduction de la référence au caractère spécifique de l'enseignement, est demandée par les membres de l'enseignement libre. (Poucet, 2012)

Une nouvelle rédaction de l'article 1^{er} est fait par De Gaulle et son ministre, soumise à discussion de l'Assemblée nationale. Le nouveau texte est rejeté par l'enseignement catholique et une partie de la majorité parlementaire. Le président décide, de faire passer ce texte en force et engage la responsabilité du gouvernement. Désormais, il est figé dans les termes suivants :

« *Dans les établissements privés qui ont passé un des contrats prévus ci-dessous, l'enseignement placé sous le régime du contrat est soumis au contrôle de l'État. L'établissement, tout en conservant son caractère propre, doit donner cet enseignement dans le respect total de la liberté de conscience. Tous les enfants sans distinction d'origine, d'opinions ou de croyances y ont accès.* » (Poucet, 2012, p 48)

De Gaulle va compléter cet amendement par un avant-propos qui ne figurera qu'au procès-verbal de la séance de l'Assemblée et n'aura donc pas de valeur législative : la loi reconnaît « le caractère spécifique tant des établissements privés que de l'enseignement qui y est donné ». André Boulloche démissionne de ses fonctions et estime avoir été réduit au silence par le premier ministre et le président de la république. La loi Debré sera votée et approuvée par l'Assemblée nationale le 24 décembre. Le Sénat l'approuvera à

son tour le 29 décembre. La loi Debré est promulguée définitivement dès le 31 décembre 1959. (Poucet, 2012)

La loi Debré n'a pas répondu aux attentes de l'enseignement catholique ni aux attentes de l'enseignement public. La loi Debré est une loi de la république qui impose à l'enseignement catholique et laïque un rapprochement pour la consolidation de la nation, au grand désespoir de l'enseignement public et catholique. Le CNAL protestera contre l'adoption de cette loi et lance une pétition qui va recueillir plus de 10 millions de signatures. Les laïcs prêteront serment le 19 juin 1960 à Vincennes contre cette loi. Les organisations laïques manifestent contre la façon dont le gouvernement a contraint l'enseignement public de se rapprocher du privé. L'enseignement catholique refusera le contrat d'association n'ayant pas eu satisfaction non plus lors de leur réunion à Amiens en janvier 1960. Cependant, Michel Debré forcera la main en demandant au moins un « *essai loyal* » aux directeurs diocésains. En cas de refus, il ne poursuivra pas l'application de la loi. (Poucet, 2011)

Cette loi aura pour conséquence de marquer des tensions déjà présentes entre les associations de parents d'élèves laïcs et l'enseignement catholique sur les questions scolaires. Ces associations deviennent de plus en plus active au fil des années et prennent de l'importance au niveau national.

1.1.6 L'entrée des parents d'élèves dans les instances de décision : le changement d'attitude des parents d'élèves ? Du militantisme au consumérisme.

A la fin des années soixante on retrouve toujours des tensions entre les enseignants et les parents. Les parents ne veulent pas d'un rôle de simple collaborateur au sein de l'école mais être des acteurs à part entière. Quant aux enseignants, ils ne veulent pas que les parents interfèrent dans leur action pédagogique et ne veulent pas se sentir jugés dans leur travail comme le montrent Poucet (2017) et Fotinos (2013).

Le décret du 8 novembre 1968 permettra l'organisation des premières élections de parents d'élèves afin d'assister à des conseils de classe et à des conseils d'administration dans le second degré. Cela arrivera huit ans plus tard pour l'enseignement primaire et l'adoption de la loi Haby en 1975 (Poucet, 2017, p 29).

Selon Antoine Prost (1981) cité par Georges Fotinos, à l'origine la création des conseils d'école a pour objet de : « *d'institutionnaliser et de régler les relations entre maîtres et parents d'élèves appelés à collaborer dans l'intérêt de l'enfant sans que soient amoindries l'autorité et la responsabilité pédagogique des enseignants* » (Fotinos, 2013, p 16) mais selon les professeurs cela est « *perçue comme le début d'une surveillance, un partage de pouvoir, une dépossession et les institutionnels n'ont pas tort d'y voir la fin de leur autonomie* » (Photinos, 2013, p 16). Ce qui va créer une relation particulière entre les professeurs et les parents.

Les parents d'élèves élus dans une de ces instances participatives que ce soit, au conseil d'école ou au conseil d'administration d'un établissement du second degré, sont considérés comme membres à part entière : ils y ont voix délibérative. (Eduscol, 2020)

À l'école élémentaire les droits des différents représentants de parents d'élèves sont les suivants.

Le conseil d'école :

Vote le règlement intérieur de l'école

Adopte le projet d'école

Donne son avis et fait des suggestions sur le fonctionnement de l'école et sur toutes questions intéressant la vie de l'école : intégration des enfants handicapés, restauration scolaire, hygiène scolaire, sécurité des enfants, etc.

Donne son accord pour l'organisation d'activités complémentaires, éducatives, sportives ou culturelles

Peut proposer un projet d'organisation du temps scolaire dérogatoire

Gombert (2008) remarque une évolution dans l'attitude des représentants de parents d'élèves de la FCPE à partir de 1970. Les représentants de parents d'élèves ne veulent plus être dépendants des enseignants, plus particulièrement ceux du Syndicat national des instituteurs. Malgré des efforts pour satisfaire les parents d'élèves, comme l'éloignement de la FCPE et du SNI, on assiste à une baisse spectaculaire du nombre des adhérents à la FCPE.

Cela peut s'expliquer par l'évolution du profil des représentants de parents d'élèves présents au sein de l'association, qui sont composées des « nouvelles couches moyennes salariées » qui sont beaucoup moins attachés aux codes préétablis et à l'idéologie de l'association. On assiste progressivement « au déclin » du modèle de parents « militant » au sein des associations, et à l'apparition de parents « consommateurs d'école » (Gombert, 2008, p 62).

Il me semble important de définir la notion de parents « consommateurs d'école » utilisé par Gombert (2008) et que l'on peut retrouver aussi dans l'ouvrage de Martine Kherroubi (2008). Cette notion apparaît pour la première fois dans le livre de Robert Ballion « *Les consommateurs d'école* » paru en 1982 et montre que certains parents font jouer ce que l'on appelle la concurrence entre l'enseignement privé et le public afin de trouver le meilleur recours possible pour leur enfant. Ils deviennent exigeants et utilisent ce moyen pour formuler une demande. L'enseignement s'introduit dans une logique de marché où les parents deviennent les consommateurs cherchant principalement leur satisfaction personnelle.

Nous sommes dans une période où les associations prônant le modèle laïc n'attirent plus les parents d'élèves. Le discours des associations et organisations laïques s'éloigne énormément des attentes des parents. L'événement qui illustre cet éloignement est le projet de loi sur « la mise en place d'un grand service public, unifié et laïque de l'Éducation nationale ». (Gombert, 2008)

Ce projet traite de thèmes importants qui intéressent les délégués de parents : la carte scolaire, la budgétisation, le statut des établissements. Après plusieurs années de négociations le Projet de loi relatif aux rapports entre l'État, et les établissements d'enseignement privés est adopté par le Conseil des ministres le 18 avril 1984. Ce projet de loi qui est modifié par l'Assemblée nationale adopte une série d'amendements sous la pression des organisations laïques. Ces amendements sont contestés par les partisans de l'enseignement privé. (Poucet, 2012)

Une manifestation est alors organisée, le 24 juin 1984 par les défenseurs de l'enseignement privé à Paris. Suite à la décision du gouvernement de rompre un compromis accepté par les représentants de l'Église catholique, un million de personnes manifestent en scandant « *l'école libre vivra* ». François Mitterrand devant cette mobilisation décide d'abandonner le projet de loi le 12 juillet 1984. (Poucet, 2012, p 65)

Selon Gombert, l'échec de ce projet de loi représente aussi une des plus grandes défaites des laïcs. Il traduit quelque chose que les organisations laïques n'avaient pas su voir ou sous-estimé « les attentes des parents d'élèves ». Ces attentes ont évolué en termes d'éducation et l'opinion publique évolue au fil des années. (Gombert, 2008)

Un sondage réalisé par le magazine La Croix en juin 1984 cité par Gombert (2008) montre cette évolution des jugements portés sur ces questions scolaires selon le sondage :

55 % des français pensaient que la loi Savary constituait une atteinte aux libertés individuelles.

47 % des parents d'élèves de l'enseignement public désapprouvaient la loi,

85 % d'entre eux étaient favorables à la possibilité de choisir l'établissement fréquenté par leurs enfants

58 % pensaient que l'enseignement privé pouvait se présenter comme une alternative crédible à l'enseignement public.

Selon Gombert, cela est dû au travail de l'Église catholique qui a su réunir ses fidèles autour des institutions républicaines du pays, et a su mettre de côté son idéologie afin de faire preuve d'ouverture vis-à-vis de l'institution. Contrairement aux organisations laïques qui sont restées campées sur leur idéologie et ses codes sans tenir compte des attentes de ses adhérents et des nouvelles problématiques scolaires. (Gombert, 2008)

La FCPE décide de faire évoluer le projet de la fédération suite à cet échec. Jean Andrieu, prend la relève de Jean Cornec et prend en compte l'échec des socialistes et des organisations laïques. Il demande à ses adhérents d'être plus ouverts au dialogue sur les questions scolaires. La société est en constante évolution et les problématiques concernant les enjeux éducatifs également. Les problématiques autour du thème de l'égalité des chances et de la laïcité, ne sont plus vraiment d'actualité. (Gombert, 2008)

Les effectifs de la FCPE sont en forte baisse entre 1971 et 1992 dû à l'apparition des organisations locales, autonomes et « apolitiques ». La croissance de ces organisations autonomes est élevée et régulière au sein de l'enseignement primaire. Gombert (2008) cite Barthélémy (2000) et montre que la différence entre les associations les plus récentes et certains groupements plus anciens, est que les associations plus récentes traitent la thématique de l'immédiat, du concret et de la solidarité au quotidien, et que l'objectif de ces associations est d'agir d'abord sur du lien social plutôt que sur le politique. Une évolution des attitudes des parents d'élèves qui tendent clairement sur un consumérisme scolaire.

La loi du 22 juillet 1983 permet d'aider à la création de ce lien, et transforme ainsi les établissements secondaires en établissements publics locaux d'enseignement (EPLÉ) avec l'objectif de renforcer la place des parents à l'école. De plus, la circulaire du 11 juillet 1985 marque la volonté de l'état de rapprocher les parents et l'école pour qu'ils puissent travailler ensemble. Elle sera complétée plus tard par la loi d'orientation de juillet 1989. (Eduscol, 2006)

Les représentants de parents d'élèves ont obtenu certains droits au sein de l'institution scolaire comme le droit de présence dans certaines instances. Un élargissement du champ d'action de ces associations est aussi constaté au fil des années. La loi Debré illustre ce positionnement des associations laïques et privées sur les questions éducatives.

On observe également une évolution des implications des représentants de parents d'élèves qui deviennent des « consommateurs d'école » (Ballion, 1982) et rejettent le côté militant des associations, un certain pragmatisme apparaît chez eux. La loi sur les EPLE de 1983 et la circulaire de 1985 tendent à rapprocher les différents acteurs scolaires mais c'est la loi d'orientation de 1989 qui considérera officiellement l'ensemble des parents comme acteur de la communauté éducative.

1.2. La reconnaissance des parents d'élèves : Quels effets sur la relation parents – école (1989 - 2020)

La loi d'orientation sur l'éducation de juillet 1989 apporte deux évolutions importantes :

La première évolution concerne l'introduction du concept de « communauté éducative » :

« Dans chaque école, la communauté éducative rassemble les élèves et tous ceux qui, dans l'école ou en relation avec elle, participent à l'accomplissement de ses missions. Elle réunit les personnels de l'école, les parents d'élèves, les collectivités territoriales compétentes pour l'école ainsi que les acteurs institutionnels, économiques et sociaux associés au service public d'éducation. » (Loi d'orientation sur l'éducation (n°89-486 du 10 juillet 1989))

La seconde souligne l'idée que les parents sont les partenaires à part entière de l'école ou de l'établissement. Ils font partie de la communauté éducative et donc ont un rôle important :

Art. 11. – *« Les parents d'élèves sont membres de la communauté éducative. Leur participation à la vie scolaire et le dialogue avec les enseignants et les autres personnels sont assurés dans chaque école et dans chaque établissement. Les parents d'élèves participent par leurs représentants aux conseils d'école, aux conseils d'administration des établissements scolaires et aux conseils de classe. »* (Loi d'orientation sur l'éducation (n°89-486 du 10 juillet 1989))

La spécificité de cette loi par rapport aux précédentes est qu'elle inclut tous les parents qu'ils soient adhérents ou non d'une association de parents d'élèves. Tous les parents deviennent partenaires de l'école.

Ces lois vont créer un déséquilibre au sein du système scolaire qui est basé historiquement sur le principe de l'égalité des chances. Aujourd'hui, il est basé sur une recherche d'efficacité. Les parents sont devenus attentifs et exigent beaucoup des écoles (Gombert, 2008). Les parents d'élèves passent d'une logique militante à une logique consumériste par rapport à l'école.

Le changement de comportement des parents n'est visible que si on prend en compte les évolutions culturelles et sociales : La massification scolaire a déséquilibré le système scolaire et on dénonce beaucoup les inégalités scolaires. Les familles misent sur le capital scolaire afin de se protéger du chômage. Ce qui explique le changement d'attitude des parents d'élèves représentant les classes moyennes par rapport au domaine scolaire, un changement qui n'avait pas été remarqué par les associations laïques (Gombert, 2008).

Ces parents d'élèves adhèrent aux associations de parents d'élèves pour avoir un accès simple à l'information concernant leurs enfants et l'établissement. Selon Gombert, les parents au sein des associations de parents d'élèves tendent à devenir individualistes et exigeants sur les questions scolaires. Ces changements affectent les associations au niveau local et national. Les associations de parents d'élèves qui doivent prendre en compte des adhérents qui deviennent de plus en plus exigeants (Gombert, 2008).

Les parents utilisent les associations comme un service leur permettant un accès à certains avantages. D'où l'utilisation du terme de « parents consumériste ». Gombert suggère implicitement que certains

parents ne sont pas aussi bien informés que d'autres, cela crée des inégalités malgré des objectifs similaires pour leurs enfants.

1.2.1 La relation parents – école : le début du malentendu

Différents auteurs ont étudié sociologiquement les associations de parents d'élèves, ainsi que les parents ne faisant pas partie d'association de parents d'élèves car la loi d'orientation de 1989 les impliquait dans la communauté éducative.

Les instances sont censées représenter les parents d'élèves. Martine Barthélémy (1995) dans son article « Des militants de l'école : les associations de parents d'élèves en France » montre qu'une grande partie des associations est composée de parents de classes moyennes et supérieures.

Cette étude ne prend pas en compte certaines réalités du terrain afin de se concentrer pleinement sur l'étude des associations de parents d'élèves. On remarque que ce militantisme des parents cache un « *consuérisme* » et de « *l'individualisme* » par rapport à la scolarité de leur propre enfant et sa réussite comme on peut le voir dans l'interview de ce parent : « *Directement être parent d'élève c'est assez... c'est s'intéresser d'abord à la scolarité de ses propres enfants, à partir de là, et puis il y a la scolarité des autres, des autres enfants (...). Moi ce que j'y mets, moi... c'est la lutte... donc pour une école... pour une autre école ! Ce que j'y mets c'est que tous les enfants puissent réussir* » (Femme, 39 ans, FCPE). (Barthélémy, 1995, p 445)

Pourtant on voit que les parents de milieux populaires sont tout autant intéressés par la réussite de leur enfant. Bernard Lahire dans son ouvrage *Tableaux de familles heurs et malheurs scolaires en milieu populaire* (1995) part des constats établis sur le rapport entre le capital scolaire et le destin scolaire afin de mener une étude des enfants de milieux populaires. Il reconstitue à partir de cette étude des « tableaux de famille » qui vont prendre en compte le rapport au savoir de l'enfant et de son milieu familial.

Il constate que les discours que peuvent avoir certains professeurs sur la démission parentale de ces parents sont erronés. Les parents sont investis dans la scolarité de leurs enfants mais les contacts avec les professeurs sont plutôt rares et ils sont moins présents « aux abords de l'école » (Lahire, 1995). La relation qu'ils entretiennent avec le professeur est plutôt d'ordre affectif.

François Dubet, dans un livre collectif (1997) *Ecole, famille le malentendu* suit l'idée que les associations de parents d'élèves sont bien présentes dans les écoles mais, certains parents doutent de leur capacité à assurer leur rôle d'intermédiaire dans cette relation avec l'école. On remarque également que ces associations ne sont pas prises en compte par l'école en général.

De plus, les parents se plaignent d'avoir peu de visibilité sur le système éducatif, sur la vie quotidienne, les différentes pratiques dans l'établissement, ainsi que sur les besoins et demandes des enseignants dans les classes. Ceci créera un malentendu sur le rôle et les attentes de chaque acteur. Dans le même livre, pour Philippe Meirieu un contrat entre les parents et l'école doit être mis en place (Dubet et al , 1997).

Ce malentendu qui deviendrait de plus en plus fort comme le montre Daniel Gayet (1999) dans son livre *L'école contre les parents* qui fait l'état du malentendu qui s'est créé entre les parents et l'école avec des acteurs qui ne savent pas se placer dans cette relation ce qui provoque des tensions au sein de cette relation.

Meirieu (2000) cité par Pelletier (2020) propose l'ouverture d'un débat national sur le sujet de l'école. Il propose la création d'un pacte éducatif en se basant sur trois principes :

L'École doit être publique ; la filiation revient à la famille, la transmission des savoirs à l'école par une pédagogie de la vérité et du sens.

L'École doit être un service public, réclamant une obligation de moyens et de résultats, en développant des contrats d'établissement et non seulement des projets d'établissement, en mettant en œuvre une pédagogie du recours.

L'École est une institution dont la définition des missions et des moyens doit être du ressort de la représentation nationale.

Les parents et l'institution scolaire n'arrivent pas à communiquer et l'entente qu'ils avaient s'érode avec le temps. Il est temps selon Meirieu de réfléchir à des solutions d'actions : « *Nous voilà donc au pied du mur. Nous ne pouvons plus nous contenter de renvoyer dos-à-dos des positions que nous récusons l'une et l'autre. « Nous sommes embarqués », comme disait Pascal, et il faut avancer, s'engager, quitte à affronter l'incertitude et la contradiction. Pour cela, nous proposons de partir de trois principes fondamentaux afin d'en dégager des hypothèses d'action collective* » (Meirieu, 2000, p 35). Certains parents sont par exemple considérés comme omniprésents dans cette relation avec l'école (Meirieu, 2000).

D'un autre côté Francis (2000) examine dans son article les attentes des mères de milieux populaires dans le suivi de leurs enfants à l'école maternelle et l'importance des échanges école-familles. Les mères de milieux populaires souhaitent s'impliquer dans le suivi scolaire de leurs enfants mais rencontrent des difficultés dans les échanges famille-école (barrière notamment en école maternelle, l'enseignant n'a pas suffisamment de temps à consacrer aux parents d'élèves).

Cela reprend l'idée des auteurs précédents de repenser le partenariat entre les différents acteurs. Il est donc nécessaire selon Meirieu de mettre un nouveau pacte éducatif en place afin de réfléchir à un nouveau

modèle de partenariat entre les différents acteurs pour le bien de l'école de la république. Une idée qu'il avait déjà eu dans le livre collaboratif avec François Dubet (1997).

Agnès Van Zanten dans son ouvrage *L'école de la périphérie* datant de 2001 écrit, dans le chapitre portant sur les stratégies parentales, que certaines écoles de quartier sont comme « colonisées » par des parents moins démunis que les autres. Ces parents, bien que minoritaires, ont beaucoup d'influence dans les écoles. Cette « colonisation » se caractérise par : « une présence intensive, une vigilance de tous les instants et des tentatives de manipulation des situations d'interaction avec le monde enseignant... » (Van Zanten, 2001, p 101).

La loi d'orientation de 1989 avait pour objectif de permettre à tous les parents de se rapprocher de l'école et de s'investir dans la scolarité de leurs enfants en bénéficiant de nouveaux droits. Cette loi a eu un effet imprévisible, d'une part elle a créé des tensions entre les enseignants et certains parents qui sont considérés comme omniprésents connaissant les rouages de l'école au sein des instances de décision. Cette omniprésence a pour effet d'écarter une autre partie des parents plutôt de milieux populaires sachant pas comment s'impliquer dans la scolarité de leurs enfants.

1.2.2 Les parents d'élèves : Un groupe social aux nombreuses singularités

Considérés comme une entité unique dans les textes institutionnels, les parents représentent un groupe social qui est composé de nombreuses singularités. On l'observe dans la partie précédente les parents n'agissent pas tous de la même façon.

Les attitudes et les implications diffèrent selon les parents et la classe sociale. On retrouve les parents de classe moyenne ou supérieurs. Des parents qui sont considérés comme omniprésents au sein de l'institution scolaire et sont présents dans les instances de décision sont rapidement identifiables. On sait très peu de choses des parents de milieux populaires à part qu'ils sont en retrait par rapport aux parents de milieu plus aisés. Différents sociologues s'intéressent aux attitudes et aux implications de ces parents.

Pierre Périer dans son ouvrage *École et familles populaires : sociologie d'un différend* datant de 2005 montre que les parents qu'ils soient de classe moyenne ou de classe supérieurs aspirent aux mêmes objectifs pour leur enfant. Cependant la compréhension des textes de lois suppose implicitement une acculturation des parents ayant un capital culturel moins important.

Au niveau des relations avec les autres parents et l'institution, Périer (2005) souligne l'idée que les familles populaires passeront de la confiance à la défiance car ils vont se sentir jugées par les professionnels comme des parents ne répondant pas aux attentes de l'école. Ils vont donc fuir l'école de façon non

voulue pour pouvoir se protéger. *« J'ai remarqué que certaines personnes là-dedans, ils se prennent pas pour... Les gens comme ça, j'aime pas... Ils s'y croient un peu trop. Ces parents-là, ils sont toujours entre eux, ces parents sont toujours ensemble, et ils ont des copains parmi les professeurs. Les instits font des différences, ils [les parents] pouvaient changer les enfants de classe. »* (Périer, 2005, p. 79)

Un décret de juillet 2006 relatif aux parents d'élèves, aux associations de parents d'élèves et aux représentants des parents d'élèves est mis en place modifiant le code de l'éducation, qui inscrit les parents et les parents d'élèves dans la communauté éducative. Cela leur donne un rôle clé et des droits comme le droit d'information ou de participation. (Poucet, 2017, p 30). Ce décret répond à une demande fait par les associations de Parents d'élèves qui est jugée fondamentale pour ces derniers.

L'idée de nouveau pacte éducatif de Meirieu sera repris dans l'article de Pierre Périer « Des élèves en difficulté aux parents en difficulté : le partenariat école / familles en question » datant de 2007 extrait de l'ouvrage « tisser des liens pour apprendre » recueil collectif sous la direction de Gérard Toupiol. Pierre Périer reprend l'idée d'un système qui ne profite qu'aux parents les mieux informés et ayant un capital culturel élevé. Périer (2007) suit le raisonnement de Meirieu qu'il faudrait reconsidérer le modèle de partenariat entre les différents acteurs pour pouvoir inclure le plus de parents possibles dans cette relation et surtout les parents éloignés de l'école.

Jean-Louis Auduc propose à travers son ouvrage « Les relations parents-enseignants à l'école primaire » datant de 2007 des pistes de réflexion afin de reconsidérer ce partenariat en s'appuyant sur différents mémoires professionnels de jeunes enseignants stagiaires. Un ouvrage qui a pour objectif de faire réfléchir les professeurs des écoles sur cette relation école-famille. Ce livre présente différents dispositifs mis en place dans certaines écoles complétées par différents témoignages de professionnels de l'éducation et de parents réagissant à ces différents dispositifs.

La conclusion de l'ouvrage de Jean Louis Auduc fait totalement écho avec les observations de Pierre Perier (2007) et la nécessité de reconsidéré ce partenariat : « Le développement d'une véritable communauté éducative regroupant tous les acteurs d'un établissement, quelles que soient leurs origines, leurs philosophies, leurs croyances, constitue le meilleur antidote aux replis communautaires. Il est important de redonner du sens au collectif car l'appartenance à un collectif représente un élément important du vivre ensemble... L'établissement scolaire doit se concevoir comme porteur d'un projet collectif approprié par tous. » (Auduc, 2007, p.98)

Cependant, un sentiment d'inégalité entre les classes sociales qui semble s'être creusé (les rouages de l'institution sont connus seulement par les mieux informés). Gombert dans les articles « Les associations de parents d'élèves en France : approche socio-historique et mutations idéologiques » (2006) et « L'école

et ses stratégies » (2008) montre que les parents qui maîtrisent le système scolaire sont très présents physiquement devant l'école.

Cela témoigne de leurs différents rapports à l'école, qu'ils qualifient à la fois de « *pragmatiques et politiques* ». Ces parents sont considérés comme « stratégies » (Gombert, 2006). Cela rejoint aussi les observations de Martine Barthélémy (1995) sur les ambitions des parents pour leurs enfants ou les observations d'Agnès Van Zanten (2001).

Gilles Monceau observe dans son article « *Efficacité des mécanismes de représentation des parents d'élèves : équité ou égalité ?* » que donner de nouveaux droits collectifs aux parents d'élèves ne signifie pas qu'il y aura plus d'équité entre les parents (Monceau, 2009b). L'effet est inverse dans un grand nombre de cas puisque cela avantage ceux qui connaissent déjà le système. Les parents avec un capital social plus élevé sont plus présents dans les dispositifs de représentation de parents malgré leur minorité au sein de l'école. Devant l'absence de candidats, ce sont les directeurs d'école qui vont solliciter de futurs élus ayant une proximité socio-culturelle et vont ainsi créer eux-mêmes une inégalité. (Monceau, 2009b, p 52)

Gilles Monceau dans son article « L'usage du concept de résistance pour analyser la coopération des parents d'élèves avec les enseignants dans l'institution scolaire » datant de 2009 montre que « *le parent réputé autonome et responsable, le parent d'élève doit de plus en plus explicitement assurer le pilotage de la scolarité de son (ses) enfant(s) et cela quel que soit son niveau d'information sur les rouages institutionnels de l'école* » (Monceau, 2009a, p 152). Ce qui explique les inégalités entre les parents face à l'école et la difficulté d'avoir une représentativité sociologique au sein des associations de parents d'élèves.

Gilles Monceau (2009a) propose un outil d'analyse permettant d'interroger les résistances des parents aux formes de coopération proposées et plus largement aux règles instaurées par l'institution scolaire. Que l'on appelle la démarche socio-clinique institutionnelle.

Le concept de résistance est dialectisé selon trois moments :

« *Défensif : le moment défensif renvoie aux craintes éprouvées par les parents vis-à-vis de l'institution scolaire, à leurs stratégies d'évitement ou de conflit frontal avec les enseignants* » (Monceau, 2009a, p 156)

« *Offensif : le moment offensif recouvre leur contestation de l'existant et leurs propositions alternatives* » (Monceau, 2009a, p 158)

« *Intégratif : le moment intégratif est celui de l'élaboration de stratégies qui tirent bénéfice de leur compréhension des situations et des opportunités qu'elles leur offrent.* » (Monceau, 2009a, p 160)

Ce concept permet de guider l'analyse en insistant sur « *la nécessaire prise en compte du négatif* » (Monceau, 2009a). Il permet un travail sur les résistances des parents sur cette relation.

En observant les trois types de moments, on constate que les moments défensif et offensif peuvent rappeler les implications des parents de milieux populaires et de classes moyennes et supérieures. Cependant la dynamique des implications et la relation singulière de chaque parent avec l'école montrent que certains parents de milieux populaires peuvent être dans des moments offensifs et des parents de classe moyenne dans des moments défensifs. La démarche socio-clinique institutionnelle permet de saisir la dynamique des implications des différents parents, il est en soit un outil d'analyse qualitatif permettant d'en apprendre plus sur les parents. On remarque dans les différents articles et ouvrages lus, que les moments offensifs et intégratifs correspondent principalement aux parents informés qui vont tirer le meilleur parti du système comme le montre Gombert (2008).

Les moments défensifs correspondent surtout aux parents craintifs voulant rester discrets sur leur vie privée (Perier, 2005). L'article de Monceau (2009b) montre que les parents de milieux populaires s'écartent d'autant plus de l'école (moment défensif) que des parents de classe moyenne l'investissent.

Dans son article de 2013 « Parents, professionnels et institutions sur un même territoire » Silvia Valentim et Gilles Monceau travaillent sur les différentes tensions entre les parents, les professionnels et les institutions. Il faut souligner qu'à travers les recherches, les parents considérés comme ayant des difficultés ne sont pas des personnes disposées à exposer leurs difficultés pour obtenir l'aide des professionnels, ou même des parents les plus organisés. Ils ressentent une certaine honte à ce sujet et préfèrent garder cela privé pour éviter les questions des professionnels et des autres parents.

Cette partie a permis de montrer que tous les parents ont les mêmes aspirations vis-à-vis de leurs enfants. On observe d'une part que certains parents ne sont pas égaux face à l'institution scolaire car ils ne maîtrisent pas ou peu les rouages de l'institution scolaire. Et d'autre part la présence des uns fait fuir les autres : les parents de classes moyennes et supérieures sont très présents et cela fait fuir les parents des milieux populaires. Cet éloignement peut s'expliquer par le souhait de garder sa vie privée et par la peur du jugement par les professionnels et certains parents.

La démarche socio-clinique institutionnelle permet d'entrevoir les dynamiques d'implications des différents parents, et laissent apparaître la singularité de ces derniers, ce qui est très intéressant pour notre objet d'étude car cela montre que les parents n'agissent pas comme un groupe uniforme. Ces observations montrent les inégalités entre les parents face à l'institution scolaire. Les chercheurs pensent qu'une nouvelle forme de partenariat doit être mis en place. La loi d'orientation de juillet 2013 a-t'elle eu les effets attendus ?

1.2.3 La loi d'orientation de 2013 : Bis repetita ou prise en compte de la singularité des parents

La loi d'orientation et de refondation de l'école de juillet 2013 axe son action sur le renforcement de la coopération entre les parents et l'école suivant la logique des précédentes lois, décrets... (Loi n° 2013-595 du 8 juillet 2013 d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la République)

Elle reconnaît notamment :

- *Que la participation des parents à l'action éducative est déterminante dans la réussite des élèves et le climat scolaire.*
- *Que les parents ont des droits d'information et d'expression.*
- *Qu'il faut mettre en place des nouvelles méthodes de coopération avec les parents pour travailler la « coéducation ».*
- *Qu'il faut développer des actions d'accompagnement à la parentalité à partir de différents projets et dispositifs*

Une quatrième mesure du programme sera axée sur la simplification administrative pour l'Éducation nationale. On y retrouvera la mise en place progressive d'un ensemble de téléservices à destination des parents d'élèves (relevé de notes, absences, compétences...).

On observe que la circulaire de 2013 ne vise pas tous les parents, mais ceux des territoires populaires même si cela est dit de façon peu explicite. La loi affirme « Pour garantir la réussite de tous, l'école se construit avec la participation des parents, quelle que soit leur origine sociale » (Circulaire n° 2013-142 du 15 octobre 2013). Le fait d'évoquer l'origine sociale des parents est une manière de reconnaître l'existence de singularité.

La loi d'orientation de 2013 est censée apporter une réponse à cette refondation du partenariat entre l'école et les parents, grâce à l'apparition de la notion de coéducation avec la création de nouveaux dispositifs et implicitement rapprocher de l'école les parents considérés comme éloignés.

Cependant on remarque que les différents dispositifs ne prennent pas en compte la singularité des parents comme le montre Pierre Périer « *L'ambition de la coéducation suggère une réciprocité d'action permettant l'égalité et la confiance dans l'échange. Elle implique de changer de regard afin de reconnaître les parents « réels », tels qu'ils sont, dans leur singularité et selon leurs différentes formes d'expression et d'implication.* » (Périer, 2017, p 48).

Une des mesures mise en place dans la loi d'orientation de 2013 est le dispositif d'« espace parents ». Ce dispositif est présenté comme « *un espace un lieu principalement dédié aux rencontres individuelles et collectives, et doit faciliter la participation des familles, les échanges et la convivialité. Les rencontres doivent y être organisées dans le respect*

des valeurs de la République et notamment des principes de neutralité et de laïcité (Eduscol, 2019). » On remarque à travers ce dispositif, que les parents obtiennent une place physique claire pour pouvoir échanger et discuter entre eux dans l'école. C'est donc la création d'un dispositif permettant un rapprochement physique entre les parents et l'école.

Cependant Pierre Périer dans son article « Espaces et seuils dans les relations entre les familles et l'école : Quels lieux de reconnaissance des parents ? » datant de 2017 montre que la création d'un lieu d'échange entre parents ne rencontre pas un grand succès pour plusieurs raisons. Les parents visés ne sont pas adeptes de ce type de dispositif, ils ne veulent pas être jugés et dévoiler leur vie privée à d'autres parents. Ils préfèrent avoir des rencontres avec l'enseignant de leur enfant.

L'objectif ne doit pas être de faire rentrer les parents dans la norme, mais de les comprendre au-delà de la sphère scolaire. L'échec de la mise en place de ce dispositif repose sur le fait qu'il ne prend pas en compte la singularité des parents.

Cela impose implicitement une certaine connaissance du système de la part des parents. On observe que ce dispositif ne prend en compte qu'une partie des parents et ne prend pas en compte la diversité des parents. « L'ambition de la coéducation suggère une réciprocité d'action permettant l'égalité et la confiance dans l'échange. *« Elle implique de changer de regard afin de reconnaître les parents « réels », tels qu'ils sont, dans leur singularité et selon leurs différentes formes d'expression et d'implication. »* (Périer, 2017, p 48)

On peut prendre en exemple un autre dispositif qui avait été plébiscité par l'actuel ministre de l'éducation nationale : La mallette des parents. Comment parler de coéducation sans parler de cet outil incontournable utilisé depuis 2010, un support permettant d'accompagner les élèves tous autant qu'ils sont vers la réussite scolaire.

Le constat de départ est que suivant les familles, l'implication est inégale dans la scolarité de leurs enfants. Un des points expliquant cela est que les parents ne connaissent pas le milieu scolaire alors que c'est un facteur important pour permettre la réussite de tous les élèves.

Ce site permet à travers les ressources proposés et renouvelés sur la durée de donner des conseils et des outils, pour renforcer l'entente et la collaboration entre l'école et les parents. Là où cette mallette des parents est utilisée, elle doit permettre à chacun de réfléchir ensemble et de réfléchir aux actions à faire pour pleinement participer à la vie de l'école et de participer au suivi de leur enfant.

Elle permet d'explicitier aux parents les enjeux de la scolarité de leur enfant en leur donnant les bases permettant de s'investir dans la scolarité des enfants, connaître l'organisation d'une école et le rôle de

chaque acteur et comment les différents apprentissages sont mis en place pour acquérir les différents savoirs que les enfants ont besoin tout au long de leur scolarité ...

Différents chercheurs se sont penchés sur l'efficacité de ce dispositif. Leurs observations montrent d'une part l'efficacité du dispositif qui n'est cependant pas à la hauteur des attentes (Francis, 2011). On retrouve dans un article de Marine Boisson datant de 2010 prônant cette nécessaire prise en compte de la diversité des parents afin d'adapter au mieux les dispositifs proposés.

En faisant une rétrospective des lois votés depuis 1989, on note que la loi de refondation de 2013 essaye de prendre en compte la singularité des parents mais les différents dispositifs proposés ne permettent pas d'aboutir à cet objectif. En conséquence, les lois adoptées ont une efficacité moindre car elles ne sont pas maîtrisées et comprises par tous les parents. Il y a une ambiguïté entre l'équité et l'égalité.

Gilles Monceau dans son article « Les effets imprévus des dispositifs visant à rapprocher les parents éloignés de l'École » (2014) revisite trois recherches effectuées avec une démarche socio institutionnelle. Le but est de les revisiter « *sous l'angle des effets imprévus des actions et dispositifs de rapprochement des parents de l'institution scolaire* ». Il faut souligner le fait que certains parents s'éloignent physiquement de l'institution scolaire et des institutions en général car elles sont omniprésentes dans leur vie. L'omniprésence des représentants de parents d'élèves fait fuir une partie des parents pour se protéger. Pourtant, ces parents s'intéressent toujours à ce qui se passe dans l'école de leurs enfants.

Un autre exemple montre les effets imprévus de la participation de certains parents dans certains dispositifs visant à rapprocher les parents éloignés de l'école. On remarque lors des différentes discussions entre parents, la création de stratégies d'évitement des institutions. Ces dispositifs ont permis également à des parents de sauter le pas et d'adhérer à des instances de représentants de parents (Monceau, 2014, p 80).

Cet article montre aussi l'importance de la prise en compte des parents par le professeur des écoles et les directeurs car il peut être responsable de l'éloignement ou du rapprochement de certains parents (Monceau, 2014). Ce manque de prise en compte de la part des professeurs des écoles peut s'expliquer par le manque de formation dans le domaine de la relation parents-école au sein des INSPE (Bisson-Vaivre ; Kherroubi, 2017).

D'une manière générale tous les parents sont préoccupés et attendent beaucoup de l'école, cependant, ils ne sont pas tous en situation de s'y investir même si cela est compliqué à entendre pour les professeurs (Monceau, 2014, p 83). Il observe que certains parents veulent garder une certaine autonomie et s'éloignent de l'institution scolaire car ils n'adhèrent pas à certaines modalités de relation qui leur sont

proposés. L'objectif global des parents est d'avoir des rapports avec le maître ou la maîtresse de leur enfant (Monceau, 2014).

L'état favorise une approche quantitative à une approche qualitative en donnant des nouveaux droits aux parents sans savoir si cela aura un effet sur l'équité. Gilles Monceau dans son article « Les parents d'élèves dans le management des établissements. Quelques apports de la recherche. » datant de 2017 reprend cette idée en montrant que l'obtention de nouveaux droits et devoirs des parents ne tend pas à l'équité : « *Il y a bien ici une ambiguïté des politiques publiques qui, sous le principe de l'égalité de traitement, produisent des effets très différents selon les informations et les ressources dont disposent les différents publics concernés. Les parents ne constituant pas une catégorie homogène, donner les mêmes informations et les mêmes droits à tous (le dernier mot dans l'orientation de fin de 3^e par exemple) ne garantit pas que tous en tirent le même bénéfice pour leurs enfants. Ce constat renforce la nécessité de l'explicitation des logiques scolaires en même temps qu'il en relativise l'efficacité.* » (Monceau, 2017, p 71)

Cette partie pose la question de l'efficacité de la coéducation dans la conclusion de l'ouvrage collectif *Regards critiques sur la relation école-familles* d'Annick Lenoir et Liliane Pelletier datant de 2020 écrite par Gilles Monceau montre l'importance de la prise en compte de la singularité des parents au sein des politiques publiques et la prise en compte des collectifs afin de pouvoir soutenir les parents qui en sont les plus éloignés. « *Ces deux dimensions semblent très difficiles à accepter dans les fonctionnements scolaires, comme si les prendre en compte conduisait l'école à abdiquer ses missions. ... Il y aurait certainement à mener des recherches sur les tensions idéologiques auxquelles la coéducation donne lieu.* » (Monceau, 2020, p 219). L'objectif de la coéducation est de réunir tout en prenant compte de la singularité des parents au sein des politiques publiques afin de pouvoir soutenir les parents qui en sont les plus éloignés et leur permettre de s'investir au sein de l'institution scolaire.

Conclusion de la première partie

À travers cette partie historique nous avons pu voir que la relation entre l'école et les parents a subi de multiples transformations. Ces transformations ont été sources de nombreuses négociations et tensions. D'une relation coercitive sous les lois Jules Ferry qui s'exerçait d'abord sur les populations paysannes des campagnes et sur le milieu ouvrier. On observe que les parents sont maintenant considérés comme des acteurs à part entière de la communauté éducative, avec des parents appartenant principalement aux classes moyennes.

Cette reconnaissance s'est faite en plusieurs étapes, il faut savoir qu'il a fallu plus d'un siècle pour que tous les parents soient reconnus comme des acteurs à part entière de la communauté éducative grâce à la loi d'orientation de 1989. Les lois précédentes étaient focalisées principalement sur les parents faisant partie des associations de délégués de parents d'élèves.

Des associations qui se sont imposés comme les instances incontournables de représentations de parents d'élèves ayant pris de l'importance au fil des années à travers leurs engagements surtout pendant la Loi Debré et la Loi Savary. Différents droits ont été donnés aux adhérents de ces associations afin de représenter au mieux les autres parents.

La transformation de la société et l'apparition de nouvelles problématiques sociales et scolaires vont profondément changer la composition et les aspirations de ces associations. Principalement composées de parents d'élèves très militants portant les valeurs profondes de l'association, on assiste au déclin de ce modèle. Ces nouveaux parents d'élèves sont en grande partie de classe moyenne, ils vont être qualifiés de consommateurs au sens de Ballion (1982) pensant principalement aux problématiques éducatives et aux meilleurs choix pour la scolarité de leurs enfants. (Gombert, 2008).

Un consumérisme qui finira par s'intensifier à la veille de la loi d'orientation de 1989. Cette loi donnera les mêmes droits à tous les parents en les incluant dans la communauté éducative. Cependant, des lois qui sont censés tendre à de l'équité et de l'égalité peuvent s'avérer créatrice d'inégalités entre les parents eux-mêmes.

Ces lois profitent aux parents issus de classe moyenne à supérieur, les mieux renseignés sur les rouages du système scolaire (Gombert, 2008). Elles ont pour effet d'écarter les parents de milieux populaires pour plusieurs raisons :

- L'omniprésence de certains parents a pour effet de faire fuir les parents de milieu populaire ;
- Les rouages du système scolaire ne sont pas maîtrisés par la plupart de ces parents ;
- Les parents s'écartent de l'école par peur du jugement.

Pourtant ces parents aspirent aux mêmes objectifs que les parents de classe moyenne à supérieur (Perier, 2005).

Beaucoup de chercheurs appellent à la nécessité de repenser ce partenariat entre les parents et l'école (Meirieu, 2001 ; Perier, 2007). La loi de refondation de 2013 est censée apporter une réponse à ces inégalités et rapprocher les parents considérés comme les plus éloignés de l'école grâce à la coéducation. Différents outils et dispositifs sont proposés afin de créer ce lien avec les parents.

Malgré la volonté d'une prise en compte de la singularité des parents à travers différentes lois (Loi d'orientation 2013), les dispositifs proposés ne permettent pas d'atteindre cet objectif. Le dispositif des espaces parents illustre ce constat (Périer, 2017). En donnant de nouveaux droits et en proposant de

nouveaux outils et dispositifs de rapprochement, l'institution scolaire pense tendre vers de l'équité mais ces lois ont des effets imprévus qui sont connus des chercheurs travaillant sur le sujet (Monceau, 2014).

Les chercheurs encouragent les pouvoirs publics à prendre en compte la singularité des parents pour répondre à leurs besoins. Tant que les lois sur la relation parents-école garderont cette logique quantitative et non qualitative qui permettra à tous les parents de tirer des bénéfices de ces lois (Monceau, 2017) on arrivera toujours à ce constat d'inégalités entre les parents vis-à-vis de l'école.

Cet historique m'a permis de me questionner après coup sur un dispositif en particulier, celui des associations de délégués de parents d'élèves. Il est le tout premier dispositif mis en place par l'État afin d'encadrer les relations entre l'école et les parents. En travaillant sur l'évolution de cette relation parents-école et plus particulièrement sur ce dispositif, j'ai pu observer l'apparition de la singularité au sein de ces associations de délégués de parents. Gombert (2008) parle de parents « consommateurs » et de parents « militants ». Cette distinction montre que les parents peuvent avoir différentes raisons de s'engager dans ces associations. L'article de Gilles Monceau (2009b) montre qu'au sein d'un groupe de parents d'élèves les attentes ne sont pas les mêmes : « *Ces dynamiques sont inverses à ce que d'autres travaux ont montré dans le cas de parents de classes moyennes pour qui l'investissement dans l'école prolonge un engagement associatif, politique ou syndical antérieur. Il faut aussi remarquer que certains parents ainsi sollicités pour être candidats disent leur déception d'avoir découvert que les enseignants ne parlaient pas de pédagogie au conseil d'école.* » (Monceau, 2009b, p55). Il serait donc intéressant selon moi d'étudier la singularité des délégués de parents d'élèves au sein des associations de parents. Je vais dans ma prochaine partie présenter ma problématique et formuler mon questionnement.

2. Problématisation / Formulation du questionnement

La revue de littérature m'a permis de faire un état des lieux de la relation parents-école d'un point de vue institutionnel et relationnel. La relation parents-école tel que nous la connaissons aujourd'hui est le résultat de nombreuses discussions et négociations entre les différents acteurs. Le mot clé selon moi est le mot « **singularité** » qui est utilisé dans les articles de Monceau (2017) et Périer (2017) pour parler de la diversité des parents qui composent le paysage scolaire.

2.1. Les parents ne constituent pas une catégorie homogène

Nous allons proposer une définition de la singularité : *Trait distinctif de la catégorie du nombre, indiquant la représentation d'une seule entité isolable, généralement exprimé par le singulier mais qui peut aussi être traduit par le pluriel*

(les ténèbres, les obsèques, les ciseaux) (d'apr. Ling, 1972). *Anton. pluralité.* (CNTRL, s.d). La singularité peut exprimer un trait distinctif qui peut être retrouvé uniquement chez une seule personne ou un trait distinctif que l'on trouve chez un groupe de personnes. La prise en compte de cette singularité est donc nécessaire par les acteurs afin d'adapter les lois et proposer des dispositifs pour le plus grand nombre.

A l'origine, lors de ma première année de Master REDEF, j'avais dirigé mon questionnement sur : « La diversité des implications des parents dans l'institution scolaire. » Mes recherches m'ont permis d'entrevoir les singularités des parents d'élèves et de proposer une étude sur l'implication des parents éloignés de l'institution scolaire en l'abordant avec une approche compréhensive. J'ai utilisé une démarche méthodologique qualitative en menant des entretiens semi-directifs. J'ai donc démarché différentes structures pour réaliser des entretiens. J'ai pu même avoir des entretiens avec des parents qui sont considérés comme éloignés du système scolaire. Malheureusement avec la crise sanitaire et le tout premier confinement j'ai dû arrêter mon étude sur ces parents. J'avais quand même eu le temps d'administrer cinq entretiens. J'ai tout de même décidé d'analyser les différents entretiens afin de prendre connaissance de leur contenu et d'insérer certaines parties dans mon mémoire. Ce qui m'a permis de construire ma problématique de recherche.

2.2. Un entretien exploratoire déstabilisant

Les entretiens exploratoires ont été d'une grande richesse cependant un des entretiens a particulièrement retenu mon attention et m'a assez déstabilisé. Il pose la question de la catégorisation des parents au sein de l'institution scolaire. Il montre dans le discours une différenciation entre des parents impliqués et non impliqués que je vais essayer d'explicitier d'une façon plus claire. Mon entretien avec ce parent est ce qu'on appelle un « heureux accident ». Quand je me suis mis d'accord avec la référente famille d'un centre social et culturel afin d'interroger des parents, j'avais demandé des parents volontaires qui sont peu impliqués dans la relation parents - école donc considérés comme éloignés de l'institution scolaire. Ici le parent que j'ai interrogé n'était pas éloigné de l'institution scolaire bien au contraire, il est actuellement représentant de parents d'élève.

Pendant cet entretien j'ai donc échangé pendant plusieurs minutes avec ce parent sur cette relation parents - école. Cet échange a soulevé beaucoup de questions et beaucoup d'interrogation que je vais énumérer à l'aide de différents points qui seront ensuite analysés grâce à différentes lectures que j'ai pu faire.

Le premier point que je voudrais aborder est ce que l'on va appeler « l'élément déclencheur ». Dans l'entretien, on apprend que cette mère de famille était il y a plusieurs années en arrière une mère que l'on pouvait considérer comme éloignée de l'institution scolaire.

D'une part elle était éloignée physiquement de l'école et d'autre part, elle avait peu de contact avec les maîtres et les maîtresses comme les autres mamans que j'ai pu interroger car elle avait des impératifs personnels mais un événement va changer la donne.

Un jour en rentrant de l'école avec sa fille cette dernière a failli se faire écraser par un véhicule. Elle a voulu alerter les autres parents de la dangerosité de la rue qui se trouve devant l'école (pas de passage piétons ni de ralentisseurs pour les voitures et les motos). Une autre maman lui conseille donc de se tourner vers l'association de parents d'élèves de son école ce qu'elle fait aussitôt. Cela a permis de faire avancer les choses car le lendemain un passage piéton a été créé et des ralentisseurs ont été installés sur la route. Convaincu de l'efficacité de cette association, elle décide de s'engager en tant que représentante de parents d'élèves.

Elle avoue que cette fonction a ses avantages car elle explique qu'elle se sent mieux informée depuis qu'elle a cette fonction elle quitte peu à peu son statut de mère éloignée de l'institution scolaire et devient une mère active dans la vie de l'école. Sa relation avec les professeurs a évolué et elle est présente à tous les événements organisés au sein de l'école.

On remarque donc une modification des différentes relations qu'elle peut avoir avec les différents acteurs composant l'institution scolaire. Ce deuxième point découle de ce constat car on remarque dans son discours un changement d'attitude dans sa représentation des parents.

Le deuxième point que je vais aborder est l'évolution de l'implication de cette mère et les changements dans son attitude envers les autres parents. Dans le premier point on a pu voir que le fait d'avoir changé de statut en adhérant à une association de parents d'élèves lui avait permis d'être mieux informée sur la vie de l'école et d'avoir des relations plus étroites avec les maîtres et les maîtresses de l'école. On remarque dans l'entretien plusieurs éléments qui montrent ce changement.

Dans un premier temps elle fait une différence entre les parents et parents d'élèves on le retrouve dans cette phrase : « ***Déjà moi je trouve que les parents ne sont pas beaucoup impliqués, déjà les autres parents en fait pas les parents d'élèves (elle désigne ainsi les délégués de parents d'élèves) mais les autres parents ne sont pas impliqués c'est ce que j'ai remarqué en fait c'est ce que j'ai constaté.*** » On voit bien qu'elle différencie les parents et parents d'élèves elle effectue ce que l'on appelle une catégorisation.

2.3. Catégorisation des parents

Les catégories se forment à travers les institutions, Mary DOUGLAS dans son livre « Comment pensent les institutions ? » datant de 2004 essaye de répondre à la question du fonctionnement des institutions en croisant la sociologie d'Emile Durkheim et la philosophie de Ludwik Fleck. Le chapitre sur lequel je voudrais m'attarder est le chapitre sur la manière dont les institutions font les classifications.

Douglas (2004) montre que les institutions en construisant des classifications réduisent l'indépendance des personnes, ce qui les empêche d'être indépendants dans leur propre pensée. Notre société construit en permanence des classifications pour situer les individus dans des « cases ». Chacun a tendance à s'y conformer.

Douglas (2004) cite les travaux de Ian Hacking (1985) pour montrer que le processus de classification se fait de façon circulaire : « *les gens font les institutions les institutions font des classifications les classifications modèlent les actions les actions appellent les noms et les gens ou d'autres créatures et répondent à ces noms positivement ou négativement.* » (Douglas, 2004, p 146).

Chaque classification bénéficie d'une certaine autonomie car chaque communauté à sa façon de classer en organisant la « *mémoire collective* » de façon à ce que les gens puissent se repérer dans la communauté et se classer mutuellement. (Douglas, 2004, p 146)

On a un exemple à travers la catégorisation du représentant de parents d'élève : Dans la communauté des parents elle va se sous catégoriser en deux groupes distincts d'un côté les « parents d'élèves » et de l'autre la catégorie « parents ». Pourtant les parents d'élèves sont par définition, tous les parents qui ont des enfants scolarisés qui sont représentés par des représentants de parents d'élèves (Éducol). Ils sont tous parents d'élèves, on peut mettre cela sur le compte d'une mauvaise maîtrise du vocabulaire institutionnel car on parle normalement de représentants de parents d'élèves et de parents d'élèves. On peut voir aussi cela comme une classification entre les bons et les mauvais ceux qui ont les bonnes attitudes et ceux qui ont les mauvaises attitudes dans cette catégorie prédéfinie que sont les parents.

Par la suite, dans le même entretien, la même mère effectue un parallèle entre la catégorie « parents » et la catégorie « parents d'élèves ». Elle différencie les différentes implications au sein de l'institution scolaire de ces deux sous catégories qui composent la catégorie des parents. Elle définit le parent d'élève comme un parent qui participe à la vie de l'école et aux différents événements organisés au sein de cette dernière. A contrario les parents sont considérés comme des personnes n'ayant pas le temps de participer à des événements et choisissant seulement d'être présents quand cela les arrange comme la maman le dit dans l'entretien. « ***Pendant les kermesses il n'y a que les maîtres et les maîtresses et les parents d'élèves***

qui travaillent moi je sais que j'ai aidé à la buvette on a demandé à des parents de nous aider dans les stands leur excuse c'est « on a des enfants » on a tous des enfants moi aussi j'avais mes deux filles à ce moment-là j'étais même enceinte de quelques mois ... j'ai l'impression qu'il y a que les parents d'élèves qui font ça. » On peut donc observer une évolution concernant les rapports qu'elle entretiendra avec les parents. Elle deviendra plus critique envers eux à mesure qu'elle s'investira dans la vie de l'école.

Ce changement d'attitude correspond à la thèse d'Hacking cité par Mary Douglas (2004) que les personnes qui changent de catégories sociales ou de rang adoptent un comportement différent. (Douglas, 2004, pp 144-145) comme on peut le voir dans l'entretien avec l'évolution du comportement de la maman, avant et après son engagement comme représentante des parents d'élèves.

Cela fait écho avec un livre d'Erving Goffman « stigmatisme les usages sociaux des handicaps » datant de 1975. Il va distinguer deux identités sociales qui, vont s'opposer (Goffman, 1975, p 12) :

L'identité sociale virtuelle attribué à l'individu de façon potentielle suivant ses caractéristiques supposées.

L'identité sociale réelle est composé des attributs dont on pourrait prouver que l'individu les possède.

Cette opposition va créer ce qu'on appelle un stigmatisme qui résulte du désaccord entre ces deux identités. L'individu porteur d'un stigmatisme peut être discréditable si sa différence est ignorée, ou discrédité si sa différence est visible ou connue (Goffman, 1975, p 14).

On le remarque dans le discours de cette maman pour qui l'identité sociale virtuelle qu'elle attribue aux parents de l'école est remise en cause par leurs actions. L'identité sociale réelle de ses parents est en décalage avec les préconçues qu'elle avait vis-à-vis de ces parents. Ce qui va créer ce qu'on appelle un stigmatisme qui a un effet de reclassement de cette personne qui a un effet discréditant. (Goffman, 1975, pp 12-13)

2.4. L'évolution de la relation avec les enseignants

D'une manière générale on observe que les relations entre les enseignants et les parents sont cordiales. Cette relation est basée sur le respect et la confiance. Certains parents créent de la distance volontairement pour laisser les professeurs travailler on le voit dans les différents entretiens.

L'entretien avec cette mère déléguée de parents, montre une évolution plutôt intéressante de cette relation. A l'origine une relation où la mère répond aux demandes de l'enseignante est une relation basée sur la confiance. On constate une évolution lorsque cette mère devient représentante de parents d'élèves.

Pour expliquer cela on pourrait parler de ce que l'on appelle le « Prestige du métier » je vais tout d'abord définir la notion de prestige : 1. [En parlant d'une pers.] Fait d'imposer le respect, d'inspirer l'admiration, de séduire, de faire forte impression. Synon. ascendant, auréole, importance. Tenir à son prestige ; prestige imposant ; perdre, reconquérir son prestige ; prestige qui diminue, qui grandit ; jouir d'un grand prestige aux yeux de qqn. (CNTRL, s.d)

Les professeurs des écoles qui étaient avant des instituteurs jouissaient du prestige du métier qui donnait un certain statut à ces derniers. On remarque que pour la plupart de entretiens que les mères considèrent le métier de professeur des écoles comme un métier prestigieux et donc vont avoir dans leurs attitudes une forme de respect, ils vont se mettre à distance et ont confiance (**Ex : « Une fois ou deux fois mais j'ai toujours demandé à la maitresse de ma fille est ce que elle travaille bien est ce que elle écoute la maitresse parce que je crois que la maitresse c'est la seconde maman elle doit toujours je dis à ma fille elle doit toujours écouter la maitresse, la maitresse c'est la deuxième maman de toi elle a donné beaucoup de choses à l'enfant. »**),

L'entretien avec cette mère délégué de parents montre que ce rapport évolue avec l'obtention du statut de représentants de parents d'élèves. On était dans une situation de départ où la maman est éloignée physiquement de l'institution scolaire à la situation où cette maman est très présente. En brisant cette barrière qu'il y avait entre elle et les maitres et maitresses, elle va devenir plus critique et se rendre compte que les maitres et maitresses ont besoin d'elle (Ex : « **Non pas de ce côté-là en fait justement ce sont les profs qui nous appellent à l'aide. Il y a une maitresse qui avait un problème qui n'avait pas une Atsem et on s'est battus pour qu'elle ait une Atsem justement. On n'arrête pas de se battre pour par exemple sur le matériel scolaire les fenêtres. Il y a une fenêtre qui a failli tomber sur une maitresse sur cette fameuse maitresse donc il y a beaucoup de choses à refaire et c'est un travail c'est de l'investissement »**)). En devenant représentant de parents d'élèves et en observant que les professeurs peuvent avoir besoin d'aide cela a un effet de reclassification dans l'esprit de ce délégué de parent. La proximité qu'elle a pu créer avec les professeurs va lui permettre de pouvoir faire des demandes qui n'auraient pas pu être possible avant.

Elle nous raconte qu'elle côtoie les maitres et les maitresses pour préparer les événements au sein de l'école. Elle participe à de nombreuses sorties scolaires. Elle ira même jusqu'à suggérer au maitre actuel de sa fille quelle maitresse devrait avoir sa fille l'année prochaine pour avoir de meilleurs résultats.

L'analyse de ces différents entretiens exploratoires pour ma recherche m'ont permis, d'une part de montrer que les différentes observations que j'ai pu faire dans les entretiens sont en adéquation avec ma partie revue de la littérature de mon sujet.

On remarque que tous les parents sont investis dans la scolarité de leurs enfants et qu'un parent éloigné n'est pas un parent démissionnaire comme on peut entendre chez certains professionnels de l'éducation.

Les parents s'adaptent d'une part pour la plupart aux différentes modalités de relation proposées par les professeurs des écoles au niveau des rendez-vous, et répondent de façon cordiale aux différentes demandes.

Cette relation est basée sur le respect et la confiance pour les parents, car ils considèrent le professeur des écoles comme « une seconde maman », « qui sait mieux que moi » « je lui fais confiance à 100% ».

Les différentes mères nous montrent une implication dans la scolarité de leurs enfants, pour des raisons sociales pour son bien-être. Sur l'échelle de l'école, la majorité des mères ne sont pas impliquées dans les différentes instances mais elles sont impliquées comme toutes les autres mamans pour la réussite de leurs enfants. (Perier, 2005).

Un entretien s'oppose aux autres qui est apparu comme je le dis dans l'analyse comme un « heureux accident » qui est en total opposition avec les autres dans un domaine en particulier sur les différents rapports que cette mère entretient avec l'institution scolaire et les professeurs.

Cette mère qui était éloignée de l'institution scolaire devient délégué de parents d'élèves, cela a permis d'observer une évolution des rapports qu'elle pouvait avoir avec les enseignants et les parents. On observe que cette maman est devenue critique envers l'institution scolaire et ses usagers.

Elle devient un délégué de parents d'élèves stratège (Van Zanten, 2001) et s'est rendu compte que les professeurs ont autant besoin d'elle qu'elle a besoin des professeurs. Ce qui crée une relation plutôt égalitaire et son influence peut être grande au sein de l'école comparé aux autres parents qui ont cette idée de prestige de l'enseignant qui crée une barrière entre eux.

2.5. Reformulation de la problématique

Ces différents entretiens ont fait évoluer mon questionnement et ma problématique. Gilles Monceau (2009) montre que certains délégués de parents d'élèves réalisent des carrières en prenant de plus en plus de responsabilité au fil des ans. Je trouverai cela intéressant de travailler sur les délégués de parents d'élèves en utilisant cette notion de carrière. Je pense qu'il est nécessaire dans un premier temps de définir la notion de carrière d'un point de vue général puis dans un second temps d'un point de vue sociologique.

J'ai sélectionné deux définitions de la notion de carrière : *Métier, profession qui présente des étapes, une progression.*

Le choix d'une carrière. — Faire carrière : réussir dans une profession (→ carriériste). — Militaire de carrière (opposé

à appelé, mobilisé) (Le Robert, s.d) ; *Profession où l'on s'engage et dont on peut parcourir les degrés. Carrière des ambassades, carrière diplomatique ; officier, sous-officier de carrière* (CNTRL, s.d). La carrière se rapporte à un métier, une profession donc au milieu professionnel. La notion de carrière est composée de différentes étapes ou différents niveaux. Cette notion est sensible aux évolutions au sein des professions ou des métiers. Mais le plus important est que l'entrée dans la carrière implique un engagement qui est personnel.

La notion de carrière a été étudiée par de nombreux sociologues interactionnistes qui ont étendu son sens à tous les métiers. Howard Becker dans son ouvrage *Outsiders* (2020) reprend les travaux de Hughes (1958) afin de définir la notion de carrière : « *il renvoie à la suite des passages d'une position à une autre accomplis par un travailleur dans un système professionnel. Il englobe également l'idée d'événements et de circonstances affectant la carrière ... désigne les facteurs dont dépend la mobilité d'une position à une autre, c'est-à-dire aussi bien les faits objectifs relevant de la structure sociale que les changements dans les perspectives, les motivations et les désirs de l'individu.* » (Becker, 2020, p. 47). Ce concept de carrière est sensible à la compréhension des différentes positions d'une personne au sein d'un métier. Becker utilise le modèle de la carrière pour l'étude des carrières « déviantes » qu'il définit comme un outil de compréhension global des différents comportements et positions des individus. Cet outil n'est pas un objet de stigmatisation tourné vers les personnes ayant des comportements déviants. Une carrière déviante se décline en trois étapes :

- *La première étape d'une carrière déviante consiste la plupart du temps à commettre une transgression, c'est-à-dire un acte non conforme à un système particulier de normes.*
- *La deuxième étape : être pris et publiquement désigné comme déviant constitue probablement l'une des phases les plus cruciales du processus de formation d'un mode de comportement déviant stable.*
- *La dernière étape d'une carrière déviante consiste à entrer dans un groupe déviant organisé.*

Une des carrières développées sur ce modèle par Becker (2020) et repris par de nombreux sociologues est la carrière du fumeur de marijuana. Une carrière que Becker développe en deux parties distinctes :

La première traite de l'expérience physique à la marijuana comment les individus vont créer les différents rapports qu'ils vont avoir à la marijuana cette expérience se crée avec d'autres personnes plus expérimentées.

La seconde partie traite des réactions des individus aux différents mesures de contrôles sociaux.

Rostaig (2018) cite Hughes (1958) et montre que la carrière est « *une perspective en évolution au cours de laquelle une personne voit sa vie comme un ensemble et interprète ses attributs, ses actions et les choses qui lui arrivent.* » La notion de carrière permet à une personne d'avoir une vue d'ensemble sur sa vie et d'analyser et d'interpréter les choses qui lui sont arrivées.

Rostaig (2018) cite également Goffman (1961) afin de « *développer la dimension morale de la carrière qui est importante car elle montre que cette carrière peut avoir un effet sur les systèmes de représentations des personnes, sur leur personnalité et sur la manière d'appréhender le monde* » (Goffman, 1961). Cette dimension morale de la carrière fait écho avec l'entretien de cette déléguée de parents d'élèves. Cette carrière de délégué de parents d'élève a eu un effet sur ses représentations des personnes et du monde (ex : La catégorisation entre les parents d'élèves et les autres parents).

L'utilisation de la notion de carrière comme outil méthodologique me semble pertinent pour plusieurs raisons :

- Elle est sensible à la compréhension des différentes positions qu'occupe un individu au sein d'un poste qui dépendent des événements et des circonstances.
- Elle est une perspective en évolution permettant à une personne d'analyser et d'interpréter les choses qui lui sont arrivées.
- Elle permet grâce à sa dimension morale d'être sensible à l'évolution de la personnalité et des représentations des individus au sein d'un poste.

Mes observations me permettent de rejoindre celle de Murielle Darmon (2008) qui définit la notion de carrière comme un outil qui s'inscrit dans une démarche d'explicitation et de compréhension d'un objet d'étude sensible aux discours des personnes.

Je vais donc étudier les délégués de parents d'élèves sous le prisme de la carrière afin de m'inscrire comme les différents auteurs dans une démarche d'explicitation et de compréhension de mon objet d'étude.

Différents chercheurs se sont intéressés aux associations de délégués de parents d'élèves et à leurs adhérents. Ce qui nous a permis d'avoir des informations sur les orientations politiques des associations, les catégories socio-professionnels des adhérents, leurs motivations et leurs attitudes face à l'institution scolaire. Cependant l'étude de ces associations et de leurs adhérents a été réalisé en considérant les associations comme un groupe uni ayant les mêmes pensées et les mêmes objectifs ce qui n'est pas le cas.

Cet objet d'étude se veut original aucune recherche actuelle n'a étudié les délégués de parents d'élèves sous le prisme de la carrière. La fonction de délégué de parents d'élèves n'étant pas considérée comme une profession ou un métier mais comme une fonction bénévole Dan Ferrand-Bechmann dans son ouvrage *Le métier de bénévole* datant de 2000 définit la notion de bénévolat : « *Le bénévolat fait partie du secteur sans but lucratif et de l'économie sociale. Le bénévolat est une action libre, sans rémunération et en direction de la communauté : "travail pour l'honneur".* » (Ferrand-Bechmann, 2000, p 13) le traitement de la question par la

carrière n'allait pas de soi. Mon travail de littérature et cette problématisation m'ont amené au questionnement suivant :

Comment les parents entrent dans la carrière de délégué de parents d'élèves ?

Pourquoi et comment les parents s'engagent-ils dans cette carrière de délégués de parents d'élèves ?

Comment les délégués de parents d'élèves évoluent-ils au sein de cette carrière ?

Comment les délégués de parents construisent leur identité au sein de ces associations ?

J'étudie ainsi les délégués de parents sous le prisme de la carrière permettant la prise en compte de la singularité de chaque parent. La carrière permettra une approche compréhensive des parcours et des motivations personnelles au sein de ces associations de chaque parent. Elle permettra également de penser et comprendre le poste de délégué de parents d'élèves comme une profession ou un métier.

3. Enquête

Je vais présenter dans cette partie la démarche de recherche et la méthodologie de recueil de données qui a pour but d'interroger les carrières d'anciens délégués de parents d'élèves ou d'actuels délégués de parents d'élèves. Les différents entretiens compréhensifs réalisés précédemment m'ont permis de me questionner et de proposer une étude sur la carrière du délégué de parents d'élèves. Dans un premier temps je vais présenter mon terrain et ma population d'enquête puis dans un second temps je vais présenter ma méthodologie de recueil de données. Une partie sur mon implication personnelle par rapport à mon objet d'étude sera également développée

3.1. Méthodologie de recueil de données

Ma recherche a pour objectif d'étudier les délégués de parents d'élèves sous le prisme de la carrière. La carrière permet une approche compréhensive des parcours et des motivations personnelles au sein de ces associations de chaque parent. Elle permet également de penser et comprendre la fonction de délégué de parents d'élèves comme une profession ou un métier. L'utilisation de la notion de « carrière » n'est pas anodine, elle a même un rôle primordial dans mon objet d'étude et dans le choix de mon dispositif. J'ai donc décidé de choisir un dispositif de recueil de données qualitatif et de soumettre des entretiens afin de pouvoir rendre compte de la meilleure façon de la carrière des délégués. Je proposerai une définition générale de l'entretien puis, je choisirai le type d'entretien que je vais administrer. Avant de définir mon

dispositif de recueil de données je proposerai un point sur la démarche que j'ai choisie et que j'ai adoptée lors de l'étude.

3.1.1. La démarche inductive

Cette partie va me permettre de justifier le choix de ma démarche de recherche. Lors de la réalisation d'une enquête nous devons prendre en compte de nombreux facteurs afin de répondre de la façon la plus efficace et efficiente à notre objet d'étude (Paugam, 2010, p12). Il faut donc avoir une certaine réflexion sur les outils que l'on souhaite utiliser pour traiter un objet d'étude.

Nous avons le choix entre deux démarches d'enquêtes raisonnées : la démarche inductive et la démarche déductive. La démarche inductive part du particulier, on peut prendre un cas singulier que l'on peut observer lors d'un entretien au contraire de la démarche déductive qui part du général vers le particulier (Paugam, 2010). L'objectif de la démarche inductive est favorisé par l'enquête afin « *d'essayer d'en tirer des leçons plus générales, des constats universaux : le sociologue cherche à établir quelques énoncés dont la validité dépasse le cadre de ses seules observations* » (Paugam, 2010, p14) alors que l'objectif de démarche déductive laisse « *la primauté au cadre théorique, au corps des prémisses* » (Paugam, 2010, p14). Je m'inscris dans une démarche inductive car ma réflexion prend son origine d'un cas singulier (un délégué de parents d'élèves qui catégorise les autres parents) qui me permet une réflexion sur la « carrière » du délégué de parents d'élèves que je vais combiner à des entretiens (plus précisément des récits de vie) qui vont permettre de rendre compte de la carrière de délégués de parents. Je vais dans cette prochaine partie développer mon dispositif de recherche.

3.1.2. L'entretien narratif (Récit de vie)

Dans cette partie je vais définir mon dispositif de recherche ainsi que sa pertinence dans mon objet de recherche « L'entretien se définit par une caractéristique principale c'est qu'il constitue ce que l'on va appeler un fait de parole » (Blanchet ; Gotman, 2015, p. 17). L'entretien est donc un échange entre deux personnes : un interviewer et un interviewé. L'entretien est une méthode de recueil qualitative qui s'intéresse au discours des personnes interrogées.

« L'enquête par entretien est ainsi particulièrement pertinente lorsque l'on veut analyser le sens que les acteurs donnent à leurs pratiques, aux événements dont ils ont pu être les témoins actifs ; lorsque l'on veut mettre en évidence les systèmes de valeurs et les repères normatifs à partir desquels ils s'orientent et se déterminent. ». (Blanchet ; Gotman, 2015, p. 24)

Ce dispositif est pertinent dans ma recherche car grâce aux questions de l'interviewer, la personne interrogée va réfléchir sur ses actions et son vécu. «Un entretien est une situation singulière permettant des effets de connaissance particuliers». (Blanchet ; Gotman, 2015, p. 19)

Il existe de nombreux types d'entretiens qui diffèrent selon le degré de directivité, de la mise en lien (ou non) avec d'autres données recueillies ou de la confrontation (ou avec d'autres données). Dans le cadre de ma recherche et du choix que j'ai fait par rapport à mon objet de recherche, j'ai décidé de faire des récits de vie. Un choix que je vais expliciter et justifier.

Le récit de vie résulte d'une forme particulière d'entretien qui est l'entretien narratif. Daniel Berteaux dans son livre « Le récit de vie » datant de 2016 définit le récit de vie « comme étant un échange entre un « chercheur » et une autre personne que l'on peut appeler « sujet » afin de lui raconter une partie de sa vie ou de son expérience suivant le sujet des entretiens... ces entretiens mettent l'accent sur les interactions, les pratiques, les projets de la personne interrogée » (Berteaux, 2016).

Jusqu'à là le terme qui désignait les récits de vie en sciences sociales était celui d'« histoires de vie » mais ce terme « présentait l'inconvénient de ne pas distinguer entre l'histoire vécue par une personne et le récit qu'elle pouvait en faire. » (Berteaux, 2016)

Berteaux définit trois fonctions du récit de vie :

- « La fonction exploratoire correspond au début de la recherche. Le chercheur est à la recherche d'informateurs qui lui permettront de répondre à son objet d'étude et d'effectuer des premiers récits de vie. Ces récits vont lui permettre de s'initier aux particularités du terrain et du phénomène social qu'il étudie. »
- « La fonction analytique correspond au moment où le chercheur commence à connaître son terrain et qu'il commence à repérer des processus intéressants. Il va continuer les lectures les observations terrain et les récits de vie afin d'analyser de façon plus fine son objet d'étude. »
- « La fonction expressive correspond au moment où le chercheur a assez de récit de vie et qu'on va décider de publier un récit de vie qui va permettre de cerner de donner des exemples de mécanismes, processus... »

Au niveau de ma recherche mes récits de vie ont une fonction exploratoire ou analytique qui vont me permettre de collecter des informations sur les personnes interrogées et leur expérience dans le domaine afin de faire une analyse des récits de vie. La fonction expressive n'est pas utilisée dans ma démarche méthodologique car l'objectif ici n'est pas de publier les récits de vie mais de développer une partie de leur expérience de délégué de parents d'élèves à l'aide de leurs récits de vie.

Ce dispositif de recueil de données me paraît particulièrement pertinent car il représente un outil permettant de rendre compte de la carrière du délégué de parents d'élèves. Les fonctions du récit de vie collent parfaitement à l'outil méthodologique de la carrière. En faisant le tour d'horizon des méthodes, je ne trouve pas de meilleurs dispositifs. Cette partie m'a permis de confirmer mon choix de dispositif, la prochaine étape est la réalisation de mon guide d'entretien afin d'administrer les entretiens.

3.1.3. Le guide d'entretien

Pour mener un entretien, il est souvent conseillé de constituer un guide d'entretien. Ce guide d'entretien doit être une liste de points abordés lors de l'entretien avec l'interviewé mais il doit servir juste de support (Berteaux, 2016).

Le guide d'entretien est considéré comme le premier travail de traduction des hypothèses de recherche, de reformulation des questions de recherche en question d'enquête. On peut recenser deux types de structures d'entretien : des entretiens à structure faible ou forte qui dépendent de la connaissance de la situation que l'on va analyser (Blanchet, Gotman, 2015, p58).

J'ai fait le choix de produire un guide d'entretien peu structuré car je voulais d'une part me familiariser avec le terrain étudié et d'autre part j'ai opté pour un guide d'entretien à structure faible pour pouvoir toujours laisser une ouverture à l'inattendu et laisser une liberté de parole à la personne interviewé.

Gorden (1969) cité par (Blanchet ; Gotman, 2015, p 67) appelle cela des stratégies d'interviews mises en place par l'interviewer afin de préparer de la meilleure des façons l'entretien. Il voyait la préparation d'un entretien comme la préparation d'une opération militaire anticipant tous les paramètres dans le but de permettre à l'interviewé d'être plus à l'aise et d'anticiper le type de discours et le type d'intervention.

Mon choix de construire un entretien à structure faible est en partie pour cette anticipation de l'entretien mais j'essaye au maximum de ne pas anticiper sur le type d'intervention et de discours car je cherche la singularité des interviewés dans mes entretiens. Je crains par une anticipation trop grande sur mes entretiens de perdre une certaine spontanéité lors de mes entretiens que je trouve importante.

Méthodologie entretien qualitatif (récit de vie)

Consigne de démarrage : Quand j'ai fait mes études pour devenir professeur des écoles, j'ai travaillé sur la relation parents école car c'est un sujet qui m'intéresse énormément. En tant qu'étudiant qui vient de finir ses études et qui commence tout juste à enseigner face à des élèves, je continue à me poser cette question concernant la relation entre les parents et l'école et plus particulièrement sur la « carrière » du délégué du parent d'élèves. Je fais donc des entretiens

pour que vous les délégués de parents d'élèves puissiez m'aider à comprendre. Naturellement ces entretiens seront anonymes.

Questions :

Pouvez-vous vous présenter (Age, CSP, nb d'enfants ...) ?

Comment êtes-vous devenu délégué de parents d'élèves ?

Quel a été l'origine ou l'élément déclencheur qui a fait que vous vous êtes engagé dans une association de parents d'élèves ?

Quels ont été vos motivations pour vous engager dans cette fonction de délégué de parent d'élève ?

Voyez-vous une évolution personnelle entre votre entrée en tant que délégué parent d'élève et votre situation actuelle ? (Point de départ – et maintenant)

Pouvez-vous nous donner des avantages et des inconvénients à être délégué de parents d'élèves ?

En vous engageant dans une association de délégués de parents d'élèves est-ce que votre point de vue de l'école a changé ? (Changement de point de vue)

Comment avez-vous évolué dans l'association de délégué de parents d'élèves au fil des années ?

Vous voyez-vous délégué de parents d'élèves dans le futur ?

Comme on peut le voir le guide d'entretien proposé est plutôt d'une structure faible malgré cela, il permet de donner un fil conducteur à l'entretien. Il permet de rendre compte de l'évolution des délégués de parents d'élèves au sein de la carrière. Le point stratégique de cet entretien réside dans la consigne lorsque je parle de but en blanc, de carrière de délégué de parents d'élèves afin de voir si les parents vont s'emparer de cette notion ou ils vont ignorer cela. La consigne permet également de poser le cadre contractuel de l'entretien c'est -à- dire l'objet de l'interview, le type de questions, la durée de l'entretien...

Il faut également préparer des types de relances suivant le sujet des entretiens et, suivant la personne que l'on a devant soi. Le choix du registre de langue et des relances est crucial et nécessite une phase de préparation (Blanchet, Gotman, 2015, p62). Lors des entretiens je n'avais pas prévu des relances particulières hormis mon guide d'entretien qui me sert de repère le but était que l'échange soit le plus naturel possible...

Lors des entretiens, j'adopterai une écoute active et je laisserai l'interviewé s'exprimer de façon libre tout en montrant mon écoute et mon intérêt pour ce qu'il dit (acquiescement, relance...) car avec le port du masque on ne voit plus les émotions paraître d'où l'importance d'un acquiescement verbal et de relances.

Par ailleurs, pendant l'entretien j'ai décidé de m'appuyer sur le livre d'Howard Becker « Les ficelles du métier » datant de 2002 en partant de son exemple sur les fumeurs de marijuana. Il explique que « supposer que le comportement que l'on étudie est parfaitement sensée mais que le sens nous échappe pour l'instant est une bonne alternative sociologique à l'hypothèse zéro de la folie. » (Becker, 2002, p58) Je vais donc durant mes entretiens chercher les raisons de certaines attitudes, avant de les catégoriser et de mettre des étiquettes.

Concernant la durée des entretiens, il n'y a pas de durée précise préconisée mais j'avais décidé au départ d'adopter une démarche méthodologique différente pensée avec mon directeur de mémoire que l'on peut entrevoir également dans le livre de Berteaux (2016). J'avais donc décidé de rencontrer les participants plusieurs fois, la durée des entretiens devient donc secondaire.

Cette méthodologie permet de rendre l'interviewé acteur de la construction de son entretien. Dans un premier temps, un premier entretien est convenu avec eux afin de pouvoir échanger sur le sujet en question. Un guide d'entretien est élaboré afin d'interroger les interviewés. Dans un second temps, j'avais l'intention de proposer une deuxième rencontre aux interviewés afin de faire un retour sur les entretiens et leur permettre d'ajouter des choses ou de développer un point abordé lors de l'entretien plus en détail. (Berteaux, 2016)

Cela aurait permis de resserrer les liens de confiance entre l'interviewer et l'interviewé. Le temps peut faire défaut, on ne connaît pas une personne en 1h, il est donc important d'avoir un second entretien. Il faut savoir que ce guide d'entretien se veut évolutif car au fil des entretiens, nous allons recueillir des informations qui vont permettre de faire évoluer le guide d'entretien. (Berteaux, 2016)

Malheureusement je n'ai pas pu proposer de second entretien aux délégués de parents d'élèves pour des raisons temporels d'une part et d'autre part les premiers entretiens étaient satisfaisants, j'ai donc décidé de me concentrer sur la recherche de pères délégués de parents d'élèves ayant le souci d'avoir une représentation hommes / femmes équilibrée. Mais j'ai quand même réussi à nouer des liens avec les délégués de parents d'élèves, certains étaient même déçus de ne pas voir un second entretien.

Ces entretiens sont enregistrés sur un dictaphone pour être retranscrits dans leur intégralité. On peut également prendre des notes lors de l'entretien, dans un cahier de terrain pour, soit permettre une relance plus tard dans l'entretien où, pour noter une idée intéressante qui pourra faire l'objet d'une réflexion plus

poussée. Je me suis inspiré de l'ouvrage de Kaufmann (2016) pour la menée de mes entretiens je ne me référais pas automatiquement à ma grille d'entretien mais, j'adaptais mes questions aux différentes réponses de l'enquêté. Cette méthode avait pour effet de rendre chaque entretien singulier. Dans mon cas je n'ai pas utilisé de cahier de terrain mais une feuille blanche pour chaque personne que j'interrogeai et je notais lors des entretiens les mots que je trouvais intéressant ou qui me faisait réagir. En rentrant chez moi, j'essayais de trouver des adjectifs pouvant qualifier chaque participant avec les mots ou les groupes de mots que j'avais noté devant les entretiens. Je prenais ces entretiens comme des entretiens indépendants, afin de prendre en compte la singularité de chaque participant. Cela est très important pour moi, d'un point de vue méthodologique car il m'a permis une concentration plus grande durant mes entretiens et, de prendre en considération la singularité des parents.

Les entretiens qui seront retranscrits figureront en annexe du mémoire et, chaque entretien sera anonyme. Il faut veiller à l'annoncer à l'enquêté avant la passation de l'entretien et renommer dans le mémoire, les noms des personnes, des institutions et des lieux. Je développerai dans la partie suivante, mon implication personnelle vis-à-vis de la recherche.

3.2. Terrain et population d'enquête

J'ai décidé d'adopter une démarche inductive que je vais combiner avec des récits de vie. Pour cela, il a fallu définir au préalable quels acteurs étaient essentiels à interroger. Il faut donc déterminer la population que l'on va interroger afin qu'elle soit en position de produire des réponses aux questions que l'on se pose. Ici nous étudions la carrière du délégué de parents d'élèves donc la population se définit de soi je vais interroger des délégués de parents d'élèves ou des anciens délégués de parents d'élèves.

Pour la sélection des personnes qui vont participer aux différents entretiens, j'ai décidé dans un premier temps d'interroger des délégués de parents d'élèves scolarisant leurs enfants dans les écoles de la ville où j'exerce actuellement comme professeur des écoles. Dans un second temps, je souhaitais diversifier mon échantillon, j'ai donc décidé de choisir une autre ville présentant des caractéristiques socio-démographiques différentes. Enfin j'ai effectué mes derniers entretiens avec des parents de la ville où j'exerce mais dans une zone beaucoup plus large avec l'objectif d'interroger aussi des pères délégués de parents d'élèves.

Les délégués de parents d'élèves de la ville où je travaille sont des parents que je ne connais pas. J'ai trouvé préférable d'interviewer des parents extérieurs à ma classe afin qu'il n'y ait pas de malaise, ou de gêne.

La difficulté principale que j'ai pu rencontrer était de trouver des représentants de parents d'élèves ayant le temps de participer aux entretiens. De plus, trouver un lieu où faire passer les entretiens s'est avéré compliqué, car étant en pleine période de pandémie les parents avaient une certaine appréhension.

Pour pouvoir contacter ces délégués de parents d'élèves, proches de l'institution scolaire, j'ai décidé de demander l'appui d'une personne déjà présente sur le terrain. Le directeur d'école étant en lien direct avec les délégués de parents d'élèves, j'ai décidé de le solliciter. J'ai aussi demandé l'appui d'anciens délégués de parents d'élèves afin de permettre un démarchage plus simple.

Grace à cela, j'ai pu avoir différents contacts avec des délégués de parents et j'ai pu ainsi leur présenter mon projet de recherche sur la carrière du délégué de parents d'élève et leur proposer une entrevue.

Pour chaque personne répondant à l'entretien l'anonymat est garanti et les réponses ne serviront qu'à répondre à notre questionnement sur le sujet du mémoire et cela a été précisé afin de travailler dans un climat de confiance avec les différents partenaires.

Concernant l'administration des entretiens, ils ont été mis en place chacun de façon indépendante selon les contraintes de chacun (professionnelles ou familiales). Par ailleurs, il faut prendre en compte également la crise sanitaire actuelle qui nous contraint à repenser l'administration des entretiens.

Dans un premier temps, j'ai contacté les différents parents qui ont répondu positivement afin de me présenter, de présenter ma recherche et proposer un rendez-vous. J'ai suivi les conseils de mon directeur de mémoire, je me suis donc présenté comme une personne qui essaye de comprendre une situation, et que seul mon interlocuteur peut me permettre de mieux la comprendre. L'interlocuteur va donc se sentir important et utile à notre recherche. (Berteaux, 2016).

Dans un premier temps, nous nous sommes mis d'accord sur le lieu de l'entretien. Dans la première zone géographique Pour deux des quatre entretiens, j'ai pu me mettre d'accord avec la directrice de l'école afin d'avoir une salle de classe. Ce qui a permis de faire les entretiens dans les meilleures conditions possibles tout en respectant les gestes barrières et la distanciation sociale. Pour un des entretiens, il a fallu le délocaliser car l'école ne pouvait pas nous mettre une salle à disposition. J'ai eu la chance qu'une association de quartier nous permette l'accès à un local.

Et pour les derniers entretiens avec les parents de la zone géographique B et C, ne trouvant aucun lieu physique, il a fallu utiliser les nouvelles technologies de l'information et de la communication (Teams) pour réaliser les entretiens.

Les entretiens ont été étalés sur le mois de décembre et de février et le mois de mai à des intervalles assez réguliers, me permettant de relire mes entretiens et de préparer les suivants.

J'ai donc décidé de bloquer des créneaux horaires fixe pour que les délégués de parents puissent répondre à l'entretien et s'organiser.

Chaque entretien a été enregistré grâce à un dictaphone incorporé à mon smartphone et un guide d'entretien a été mis en place avec de grands axes afin de pouvoir diriger les parents durant l'entretien.

3.3. Réflexion sur mon implication dans la recherche

Il me semble important d'analyser mon implication dans le choix de mon objet de recherche, ainsi que dans ma démarche de recherche sur le sujet. J'ai décidé d'utiliser comme cadre théorique de référence l'analyse institutionnelle. Gilles Monceau, dans son article « Analyser ses implications dans l'institution scientifique : une voie alternative », écrit que « Pour agir sur les institutions, il faut travailler à partir de ce qui nous relie à elles, nos implications » (Monceau, 2010, p 14). Selon cette approche, nous faisons partie intégrante de l'institution elle-même en tous lieux à travers notre subjectivité. Nous ne pouvons pas y échapper. L'institution nous fait tenir debout et nous relie aux autres (Monceau, 2010).

Lourau donne une définition générale de l'implication : « *J'appelle implication l'ensemble des rapports que l'intellectuel refuse, consciemment ou non, d'analyser dans sa pratique, qu'il s'agisse des rapports à ses objets d'étude, à l'institution culturelle, à son entourage familial ou autre, à l'argent, au pouvoir, à la libido et en général à la société dont il fait partie. Alors que l'intellectuel se croit très capable d'analyser et d'objectiver ce qui arrive aux autres, y compris, parfois, à des catégories d'intellectuels dont il s'exclut d'office.* » (Lapassade, Lourau, 1971, p. 200)

René Lourau développe cette définition de l'implication en faisant la distinction entre deux types d'implications, les implications primaires et les implications secondaires. (Lourau, 1988)

Implications primaires : Ces implications primaires vont correspondre aux rapports du chercheur vis-à-vis de son objet de recherche et à l'institution à laquelle il appartient. Les différentes relations qu'il peut avoir avec les chercheurs et les praticiens et par rapport à son champ d'intervention.

Implications du chercheur-praticien dans son objet de recherche/intervention ;

Implication dans l'institution de recherche ou autre institution d'appartenance, et d'abord dans l'équipe de recherche/intervention ;

Implication dans la commande sociale et dans les demandes sociales ;

Implications secondaires : Cela concerne tout ce qui a un rapport avec les références théoriques les idéologies et les rapports à l'institution scientifique. Son implication dans l'écriture est considérée comme une implication secondaire également.

- *Implications sociales, historiques, des modèles utilisés (implication épistémologique)*
- *Implications dans l'écriture ou tout autre médium servant à l'exposé de la recherche.*

Dans un de ces derniers ouvrages il reviendra sur l'analyse des implications et sa dimension collective il fera une proposition de l'analyse de l'implication à l'aide du concept de transduction. « *Il propose donc une courbe où l'on remarque que la désimplication et la surimplication sont du domaine de l'inalysable en situation socioanalytique alors que les "appartenances", la "participation" et l'"engagement" sont situés dans celui de l'analysable.* » (Monceau, 2010, p 27)

Après avoir lu cet article j'ai décidé de faire une rétrospective de mon implication par rapport à l'objet de ma recherche et ma démarche de recherche.

J'ai commencé à m'intéresser à ce sujet lors de mon année de Licence 3 sciences de l'éducation, lors de mon cours d'initiation à la recherche. Lors du premier cours de l'année, l'enseignante nous a demandé de réfléchir à un sujet sur lequel travailler et nous mettre en groupe de travail. Avec plusieurs collègues nous avons fait le choix de travailler sur les relations entre les parents et l'école. Ce travail était la première étape dans mon engagement dans cet objet de recherche, une compilation de données déjà existante on pourrait appeler cela un tour d'horizon, un état de l'art.

A cette période, je pensais que je ne faisais pas partie de cette institution scolaire en travaillant ce sujet. Cependant nous sommes tous concernés par l'institution même lorsque nous n'appartenons pas à sa forme instituée (Monceau ,2010).

Pour cette première enquête, j'ai pu avoir un premier accès au terrain en allant interviewer des professeurs et des directeurs d'écoles en utilisant un dispositif de recueils de données qualitatif qui est l'entretien. Un premier pas en tant que chercheur a été fait alors et une première réflexion a été entamée.

Mon entrée en master 1 MEEF 1^{er} degré permettra d'approfondir ma réflexion sur le sujet. Le Master MEEF 1^{er} degré permet une préparation au concours de professeur des écoles et, une entrée progressive dans le métier. Lors de cette première année de master on donne à l'étudiant une culture concernant l'institution scolaire par exemple sur la relation parents / école ou l'inclusion scolaire.

Ce contenu est très théorique et institutionnel, il est croisé avec des périodes de stage qui permettent une immersion dans le métier. Lors de cette période en stage mon questionnement a évolué. J'ai pu remarquer un écart concernant la relation parents – école entre le cadre réglementaire qui était présenté pendant les cours à l'ESPE et ce qu'on pouvait lire dans les différents articles de chercheurs. Le cadre réglementaire des relations parents – école ne prend pas en compte la réalité du terrain et la diversité des parents et cela m'avait interpellé.

Durant cette période, lors des stages, j'avais pour la première fois l'impression d'avoir un accès à l'institution scolaire en tant qu'acteur actif et j'étais reconnu par les autres professeurs. Cette situation nouvelle faisait évoluer mes implications et me rendait plus critique, ce qui fait écho avec l'article de Gilles Monceau et la citation de René Lourau : « Mettre en question nos implications institutionnels, c'est toujours proposer une conception des institutions en termes de régulation, par la base de la critique permanente des normes institués du développement des forces instituant » (Monceau, 2010, p 20).

Ces observations ont dirigé mon travail de recherche sur la relation parents-école plus précisément sur l'implication des parents dans la réussite scolaire de l'enfant. Dans le cadre réglementaire cette relation est énormément mise en avant, dans de nombreuses circulaires qui soulignent les bienfaits de cette relation. La réalité du terrain que j'ai pu voir grâce à mes périodes de stages montre que les relations parents – école ne suscitent pas un grand intérêt dans les équipes enseignantes.

Lors de ma deuxième année de master, j'ai eu en charge une classe de CE1 lors de ma prise de poste en tant que professeur stagiaire. Je me trouvais maintenant acteur à part entière de l'institution scolaire et le fait d'être devenu professeur des écoles a encore changé ma façon de voir les choses sur certains sujets sur lesquels ma vision des choses était biaisée. Les informations reçues à l'ESPE sur le cadre réglementaire ne reflétaient pas du tout la réalité du terrain.

Pendant cette année, mon envie d'en savoir plus et ma curiosité sur différents thèmes ont grandi, principalement concernant la relation parents-école. J'ai donc décidé de réaliser mon mémoire sur l'implication des parents dans la réussite scolaire de l'élève. Mon objectif était d'en savoir plus sur cet objet pour répondre à mes interrogations. L'écriture de ce mémoire a fait évoluer de façon significative mon implication dans mon objet de recherche et dans ma démarche méthodologique. Ce mémoire m'a permis de faire un tour d'horizon de la question et j'ai pu développer une partie exploratoire avec différents entretiens avec des parents et des professeurs.

Mon implication dans la recherche grandissait au fil des mois, j'ai donc décidé de m'inscrire au master MEEF REDEF afin d'y développer mes compétences et mes connaissances en recherche. Une prise de conscience s'est effectuée lors de ma rencontre avec mon directeur de mémoire. Après de nombreux

échanges j'ai pu remarquer que mon implication au sein de l'institution m'empêchait de traiter mon objet de recherche de façon critique. Gilles Monceau (2010) cité Rene Lourau (1969) montre que l'instituteur peut être le promoteur de l'institution : « Combien d'individus ventriloques ne parlent que parce que l'institution parle à travers eux parce qu'ils l'ont littéralement dans la peau » (Lourau, 1969, p. 12).

Le travail que j'ai effectué cette année et les différents échanges que j'ai pu avoir avec les différents enseignants du Master MEEF REDEF et avec mon directeur de mémoire m'ont permis de me placer en tant que praticien - chercheur. Le praticien chercheur est une personne qui poursuit une activité professionnelle et une activité de recherche, cette dernière constituant elle-même une activité professionnelle qui ne s'exerce pas toujours sur le même champ. Comme le montre Kohn dans son article : Les positions enchevêtrées du praticien-qui-devient-chercheur ce statut de praticien chercheur est spécifique et permet d'apporter *des contributions originales et fécondes aux deux domaines* (Kohn, 2001, p 17).

Cette double posture a permis une évolution significative de mon objet d'étude et dans l'évolution de ma démarche de recherche par une réflexion sur mes pratiques et mes choix. Je suis maintenant en mesure de justifier mes choix théoriques et ma démarche méthodologique de recherche qui me permet de proposer une étude de la carrière du délégué de parents d'élèves.

Je ne me sens pas encore à l'aise dans ma nouvelle posture de praticien-chercheur malgré sa richesse évidente mais les différents séminaires m'aident à voir un peu plus clair et à appréhender cette posture de façon plus sereine. La prochaine partie fera un bilan post-entretiens sur plusieurs points qui vont être d'ordre socio-démographique et d'ordre qualitatif.

3.4. Retour sur les entretiens

J'ai effectué en tout dix entretiens qui m'ont permis de répondre à mes questions concernant la carrière du délégué de parents d'élèves voici un tableau regroupant les dix parents qui ont répondu selon différents critères :

	Age	Sexe	Situation familiale	CSP
<u>Délégués de parents d'élèves Zone A</u>				

Madame L	Entre 30 et 40 ans	Femme	Mariée, 2 enfants un garçon qui est en CP et une petite fille qui est en petite section, qui a donc trois ans.	Chef de projet finance et informatique
Madame S	Entre 35 et 40 ans	Femme	Mariée, 2 enfants. Deux garçons, le plus grand qui a sept ans est en élémentaire en ce1 et le petit est en moyen section depuis la rentrée scolaire.	Ingénieur informatique
Monsieur N	Entre 25 et 30 ans	Homme	Marié, deux enfants deux filles une qui a six ans et une qui a huit ans qui sont toutes les deux scolarisées à M.B en élémentaire.	Educateur spécialisé

Madame V	Entre 35 et 40	Femme	Mariée, deux enfants deux filles : une qui a quatorze ans qui est en 3 ^{ème} dans un collège publique et une autre qui a dix-sept ans qui est dans un lycée privé qui en en première.	Cadre privé
<u>Délégués de parents d'élèves Zone B</u>				
Madame G	Entre 40 et 45 ans	Femme	Mariée, deux enfants deux filles une de 8 ans qui est à l'école élémentaire et une autre de 13 ans qui est au collège.	Gestionnaire d'un foyer d'accueil d'urgence
Madame M-B	Entre 40 et 45 ans	Femme	Mariée, deux enfants deux filles une qui est en CE2 et la deuxième qui vient d'entrer en sixième.	Secrétaire médicale

Monsieur H	Entre 40 et 45 ans	Homme	Marié, 3 enfants Deux filles de dix et trois ans et un garçon de 8 ans.	Sans emploi, en reconversion professionnel. CAP menuiserie.
<u>Délégués de parents d'élèves Zone C</u>				
Monsieur D	Entre 45 et 50 ans	Homme	Marié deux enfants un qui est en étude supérieur et un autre qui est au lycée.	Cadre privé
Monsieur F	Entre 40 et 45 ans	Homme	Divorcé (père isolé) un enfant qui est en moyenne section	Cadre dans la communication actuellement en chômage partiel
Monsieur J	Entre 35 et 40 ans	Homme	Marié deux enfants	Acteur de théâtre

Je vais aborder de façon plus détaillée la constitution de ma population ou échantillon d'enquête. Il faut savoir qu'elle est « *considérée comme une pièce maîtresse de l'entretien standardisée* » (Kaufmann, 2016). Pour Alain Blanchet et Anne Gotman (2015, p 46-47) : « *Définir la population c'est sélectionner les catégories de personnes que l'on veut interroger... qui sont en mesure de produire des réponses aux questions que l'on se pose* ». L'objet de recherche induit souvent la population que l'on doit interroger dans mon cas des délégués de parents d'élèves.

Dans un second temps il a fallu déterminer le nombre d'entretiens à administrer pour notre recherche. Cela dépend de plusieurs facteurs : Thème de l'enquête, diversité des attitudes, type d'enquête... (Blanchet & Gotman, 2015, p50) en accord avec mon directeur de mémoire, j'ai décidé d'administrer une dizaine d'entretiens. Ce sont donc cinq mères et cinq pères de famille qui ont accepté de répondre aux entretiens. J'ai décidé de construire un corpus diversifié en me basant sur des variables stratégiques dans

un premier temps en fonction du sexe puis en me basant sur des caractéristiques socio-démographiques (Blanchet & Gotman, 2015, p 50).

J'ai pris la décision d'interroger autant de mères déléguées de parents que de pères délégués de parents pour respecter une égalité hommes / femmes. On observe que les compositions familiales de ces délégués de parents d'élèves sont classiques (marié avec des enfants) sauf pour un des pères de délégués de parents qui est divorcé. Concernant l'âge on remarque que l'âge des mères se situe entre 30 et 45 ans et des pères entre 25 et 50 ans.

Concernant les caractéristiques socio-démographiques j'ai séparé en trois zones distinctes mon corpus d'entretiens. Tout d'abord, dans une Zone A j'ai interrogé dans des écoles avec une certaine mixité sociale des délégués de parents d'élèves de classes moyennes à supérieurs ayant de très bonne situation professionnelle. On trouve un ingénieur, un Chef de projet en finance et informatif, un cadre privé et un éducateur spécialisé. Les parents avec un capital social plus élevé sont plus présents dans les dispositifs de représentation de parents à l'école malgré leur petit nombre (Monceau 2009b).

Ayant le souci de diversifier mon corpus d'entretiens j'ai décidé de continuer mon enquête dans une école de quartier de milieu populaire qui est ma zone B. J'ai pu remarquer que les profils des délégués de parents d'élèves étaient différents et que les situations professionnelles sont moins bonnes que les parents de la Zone A. On trouve, parmi les enquêtés, une secrétaire médicale, un père sans emploi et une mère gestionnaire d'un foyer d'accueil d'urgence.

La Zone C se démarque de la zone A et B car elle ne dépend pas des caractéristiques socio-démographiques mais du sexe des délégués de parents d'élèves. J'ai pu observer lors de mon démarchage dans les différentes écoles, qu'il y a très peu de pères délégués de parents d'élèves. Mon objectif était d'interroger autant de pères délégués de parents d'élèves que de mères. Ma zone C est très large par rapport aux autres car cela était assez compliqué de trouver des hommes délégués de parents d'élèves.

Ces informations renseignent sur la population d'enquête et donnent des indications sur la vie de ces mères et pères de familles. On en retrouve des traces dans certains entretiens.

J'ai effectué différents entretiens pour en apprendre davantage sur la carrière du délégué de parents d'élèves. Les différents conseils que j'ai pu lire dans les différents ouvrages m'ont aidé à aborder les entretiens dans les meilleures conditions. La citation qui a fait écho dans ma tête avant chaque entretien est celle de Daniel Bertaux (2016) : « *Soyez-vous-même, le plus naturel possible, attentif mais non anxieux ouvert mais concentré. Décontractez-vous vous avez le droit à l'erreur... Vous ne saurez pas si vous auriez pu mieux faire ; tachez seulement de faire au mieux.* »

J'ai trouvé que les différents participants étaient plutôt à l'aise lors du premier contact et je n'ai pas ressenti de stress ou de nervosité chez eux.

Dès lors où nous nous sommes retrouvés dans la classe en tête à tête ou en visio-conférence, j'ai ressenti de l'appréhension chez certains et de l'excitation chez d'autres. Cela peut se comprendre car certains ne me connaissent pas et c'est la première fois qu'ils me voient. Pour d'autres l'impatience de pouvoir s'exprimer sur le sujet et de pouvoir être écouté était palpable.

Afin de mettre les délégués de parents d'élèves le plus à l'aise possible, je me suis donc présenté en reprenant ce que j'ai écrit dans ma consigne de démarrage. Cette consigne mise en place avec mon directeur de mémoire a permis d'une part de me présenter et d'autre part de contextualiser l'entretien et le sujet. La consigne a pour fonction de « *désamorcer le caractère inquisiteur de l'entretien tout en orientant l'esprit du sujet vers ce phénomène collectif donc il a une expérience directe* » (Bertaux, 2016) ici l'étude de la carrière des délégués de parents d'élèves.

J'ai remarqué que la présentation de mon objet d'étude a permis aux participants de réfléchir indirectement au sujet de l'entretien et de se projeter. Un terme a fait particulièrement écho dans cette présentation c'est le mot « carrière ». Ce terme a été réutilisé par certains délégués de parents d'élèves. Il est devenu un élément méthodologique, car en le citant dans la présentation de ma recherche il a pris sans le savoir la valeur d'une question. La consigne a rempli pleinement son objectif de faire réfléchir les interrogés.

Durant l'échange, on sent à travers leur positionnement l'importance de ce rôle de délégué de parents d'élève. Selon eux, leur adhésion au sein d'une association de parents d'élèves avait d'abord pour objectif principal de mieux connaître le quotidien de leurs enfants à l'école. Ils disent vouloir le meilleur pour leurs enfants, la meilleure situation possible, leur bien-être. On voit dans leurs attitudes qu'ils respectent l'institution scolaire et se sentent privilégiés vis-à-vis de la fonction qu'ils occupent. Cependant on ressent parfois chez certains, une certaine incompréhension sur des points précis ou sur des détails de fonctionnement de l'institution.

En approfondissant un peu plus les entretiens, notamment sur les rôles et missions qu'ils ont au sein de l'association de parents d'élèves, j'ai pu observer un changement d'atmosphère. Certains participants étaient tendus pour plusieurs raisons (colère, frustration, incompréhension), ce qui permet d'entrevoir la singularité et les motivations de chacun. La partie analyse permettra de mettre en lumière les différentes aspirations des délégués.

Dans ces moments-là, j'ai ressenti une certaine difficulté à mener ces entretiens car j'avais l'impression que l'échange pouvait dévier. Comparé aux entretiens que j'ai pu mener avec des professeurs ou des directeurs d'école, les entretiens avec des parents s'avèrent plus complexes que prévu par l'implication forte de certains délégués de parents d'élèves et leur engouement dans le récit de leur expérience.

Durant les entretiens j'ai utilisé de nombreuses stratégies permettant d'avoir plus de précisions sur certains points sans pour autant les relancer directement. J'ai surtout utilisé de mon humour afin de mettre la personne interrogée dans les meilleures conditions. Comme le montre Kaufmann (2016) : « *Un enquêteur et gai et souriant obtient des résultats incomparablement supérieurs à ceux d'un enquêteur morose et fermé.* » J'ai donc essayé d'être plus expressif quand je voulais plus de précisions en évitant des relances trop lourdes pouvant affecter l'élan de l'entretien. La structure de l'entretien s'est révélée être une bonne stratégie, car les délégués ont pu s'exprimer de façon libre et exprimer leur singularité.

En faisant un retour à chaud sur mes entretiens, je me suis rendu compte que j'ai eu du mal à cadrer les entretiens. Puis en y réfléchissant à froid, je me suis rappelé que j'étais parti sur des récits de vie qui sont des entretiens permettant de laisser parler l'interviewé. Pour travailler plus efficacement sur la « carrière » Darmon (2008) montre que : « *Lorsque l'on va découvrir quelque chose de nouveau qui nous semble étrange et incompréhensible au lieu de dire qu'ils sont fous on devrait partir du principe que l'on manque de connaissance.* » (Darmon, 2008, p 154) ce qui s'allie parfaitement avec la fonction du récit de vie, qui part du principe que le chercheur doit arriver comme une personne qui est consciente de son ignorance. Pour le chercheur les personnes en face de lui seront des informateurs, on doit considérer la personne interrogée comme ayant plus de connaissance que nous sur le sujet (Bertaux, 2016).

Lors des entretiens certains délégués de parents d'élèves me racontaient leur expérience et leur vécu, j'ai senti comme un soulagement, un apaisement de pouvoir se confier de pouvoir dire ce qu'ils avaient à dire. Kaufmann (2016) appelle cela dans son ouvrage « *l'envie de parler* » et montre que malgré des débuts d'entretiens qui peuvent être compliqués on observe le bonheur des interviewés de pouvoir se confier sur le sujet jusqu'à en oublier l'entretien. C'est vraiment cela que j'ai ressenti lors des différents entretiens.

J'ai senti globalement les interrogés très satisfaits de pouvoir participer à ces entretiens. Le fait d'avoir porté un intérêt au travail qu'ils effectuent en tant que délégués de parents a permis de créer un lien, que je n'avais pas soupçonné, ils se sentaient visiblement valorisés. J'avais convenu de réaliser un deuxième entretien avec eux qui a été malheureusement annulé pour des raisons pratiques. Quand je leur ai annoncé, ils ont été assez déçus car ils voulaient encore m'aider sur mon objet d'étude. J'ai essayé de les rassurer en leur disant qu'on avait fait un très bon travail ensemble et que je ne manquerai pas de les recontacter à l'avenir. Cette émulation a eu aussi un effet positif sur ma personne car je sentais leur intérêt et leur

sensibilité par rapport à ce sujet, qu'ils découvraient et cela me motive à produire le meilleur travail possible.

En faisant ce retour sur mes entretiens je me rends vraiment compte de l'importance de bien préparer sa démarche de recherche pour rendre compte de la meilleure façon son objet d'étude. Il faut également prendre en compte la personne qui est en face de soi pour s'adapter au mieux dans le cas de mes entretiens l'objectif était de rendre compte de la singularité des participants. Ces entretiens ont été riches et ont fait beaucoup d'échos avec les différents articles et ouvrages que j'ai pu lire sur le sujet.

Les entretiens étaient longs les parents ont pu s'exprimer de façon plutôt libre. L'analyse des entretiens m'en dira plus sur le contenu des entretiens on remarque certains détails qu'après retranscription. Je vais donc passer à l'analyse de ces entretiens.

4. Analyse des entretiens

Cette partie a pour objectif de présenter ma méthodologie d'analyse de données et de la mettre en pratique. Après la retranscription de mes entretiens et plusieurs lectures approfondies j'ai essayé d'identifier les similitudes et des points de convergence dans mes différents entretiens. Dans leur ouvrage sur l'entretien Alain Blanchet et Anne Gotman (2015) distingue trois types d'analyse de contenus : L'analyse par entretien, l'analyse thématique, l'analyse textuelle par la méthode ALCESTE.

Ma méthodologie d'analyse de mes entretiens se réalisera en utilisant plusieurs types d'analyses de contenus ce qui permettra une analyse complète de mes différents entretiens.

J'ai décidé dans un premier temps d'opter pour une analyse par entretien qui est utilisée « *lorsque que l'on veut analyser la singularité d'un individu qui serait porteuse du processus sociologique soit psychologique que l'on veut analyser* » (Blanchet, Gotman, 2015, p 94). Cette analyse permet de montrer comment ces processus singuliers se créent qu'ils soient cliniques, cognitifs ou biographiques (Blanchet ; Gotman, 2015, p94). Dans la partie problématisation et questionnement du sujet j'ai pu présenter la notion de carrière qui s'avère être un outil méthodologique efficace permettant selon Darmon (2008) : « *de s'insérer dans une démarche d'explicitation et de compréhension d'un objet d'étude sensible aux discours des personnes. Elle est sensible à la compréhension des différentes positions qu'occupe un individu au sein d'un métier ou d'une fonction. Ces positions dépendent des événements et des circonstances, l'analyse par entretien semble donc pertinente pour notre objet d'étude.* »

Pour faciliter cette analyse par entretien, j'ai décidé de dresser des portraits de chaque parent d'élèves à la manière de Bernard Lahire dans son ouvrage : *Tableaux de familles, Heurs et malheurs scolaires en milieux*

populaires datant de 1995. Chaque récit de vie a permis de retracer la carrière de chaque délégué de parents d'élèves. L'utilisation des portraits comme support permettra d'entrevoir la singularité qui se dégage de chacun d'entre eux car leur expérience est différente, elle est unique. Il me semble donc nécessaire de passer par ce premier niveau d'analyse afin que la singularité de chaque participant soit apparente et compréhensible.

Dans un second temps je vais effectuer une analyse de la fonction de délégué de parents d'élèves en le pensant en termes de métier. Lors de la rédaction de la problématisation, j'ai observé que lorsque l'on parle de carrière on parle de métier ou de profession. En pensant cela comme un métier, on observe des étapes qui apparaissent que j'ai pu le voir lors de nos différentes analyses d'entretiens et qui va me permettre de proposer un cadre d'analyse. Je vais m'inspirer pour cette partie de la méthodologie d'analyse par théorisation ancrée qu'on peut appeler également la théorie ancrée. Pierre Paillé dans son ouvrage *Les méthodes qualitatives en psychologie et sciences humaines de la santé* datant de 2017 définit cette méthode selon trois grandes caractéristiques (Paillé, 2017, p 63-64) :

La théorie ancrée est une démarche de conceptualisation avancée des phénomènes étudiés.

Elle procède pour cela à un solide ancrage de l'analyse dans les données empiriques issues de l'enquête

Ces données portent sur l'action ou l'expérience des personnes et non sur la forme de leur discours.

L'objectif de cette théorisation ancrée est de produire de la théorie avec les données empiriques récoltées sur le terrain. Pour réaliser cette action qui est la théorisation, Paillé (2017) propose une démarche analytique composée de six étapes :

- L'examen phénoménologique ou descriptif des données (codification)
- L'analyse à l'aide des catégories conceptualisantes (catégorisation)
- La mise en relation des catégories et propriétés
- L'intégration analytique de l'ensemble
- La modélisation des phénomènes émergents
- La consolidation de la théorisation

Pour notre théorisation nous ne serons pas obligés de suivre obligatoirement ces six étapes. Les étapes considérées primordiales sont la codification et la catégorisation (Mucchielli, 2009). Une méthode d'analyse qualitative qui s'intègre idéalement dans une démarche de recherche inductive.

4.1. Tableaux de délégués de parents d'élève

Cette partie permet une analyse individuelle de chaque entretien de délégué de parents d'élèves. L'utilisation des récits de vie nous a permis de rendre compte du parcours des parents en tant que délégués de parents d'élèves. Les différents portraits de délégués de parents vont permettre de mettre en valeur la singularité de chaque parent et de chaque parcours qui sont différents.

J'ai décidé de qualifier chaque délégué de parents d'élèves que j'ai interviewé pour une raison simple mettre en avant leur singularité. Comme je l'ai dit lors de la présentation de ma méthodologie de recherche j'ai traité chaque entretien de façon individuel. A l'instar de Kaufmann (2016) les différentes notes que j'ai pu prendre m'ont permis de relever des mots, des expressions, des phrases, des attitudes, la nature des implications de chacun. Ces notes m'ont permis de dresser une fiche d'identité provisoire de chaque participant en attendant la retranscription complète de l'entretien pour confirmer ou non mes premières impressions. Ces titres de portraits représentent l'identité de chacun en tant que délégué de parents d'élèves.

Portrait des différents délégués de parents d'élèves

Madame L : La déléguée de parents d'élèves sociale et solidaire.

Madame S : La déléguée de parents d'élèves cooptée mais déçue

Madame V : La déléguée de parents d'élèves stratège

Monsieur N : Le délégué de parents d'élèves militant

Madame G : La déléguée de parents d'élèves déterminée et sociale

Madame M-B : La déléguée de parents d'élèves introvertie mais investie

Monsieur H : Le délégué de parents d'élèves solitaire et incompris

Monsieur D : Le délégué de parents d'élèves expérimenté

Monsieur F : Le délégué de parents d'élèves dévoué et ambitieux

Monsieur J : Le délégué de parents d'élèves social et altruiste

Madame L : La déléguée de parents d'élèves sociale et solidaire

Madame L est une déléguée de parents d'élèves d'une école de quartier en Réseau d'éducation prioritaire à ... Elle a deux enfants, une fille et un fils âgés de trois et six ans qui font leur entrée en maternelle pour sa fille et en élémentaire pour l'ainé. L'engagement de Madame L dans une association de parents d'élèves trouve son origine de son enfance. La mère de Madame L qui est une maman très militante a été pendant très longtemps une déléguée de parents d'élèves en maternelle et en élémentaire jusqu'à devenir présidente de l'association de l'école où sa fille a été scolarisée. Un parcours qui va inspirer Madame L dans le futur. Elle prend sa mère comme modèle car en travaillant pendant toute la semaine : « elle avait cette capacité à voir comment ça se passait à l'école pour nous et pouvoir être impliquée pour nous parce qu'elle faisait partie de l'association de parents d'élèves. » (Madame L). Les objectifs de Madame L concernant son engagement sont clairs : Le premier est d'avoir une fenêtre ouverte au niveau de l'école et de comprendre le fonctionnement du système scolaire de l'intérieur. Le deuxième objectif est de créer un lien social avec les autres parents ayant les mêmes problématiques, les mêmes questions. La suite de l'entretien nous montre que Madame L est une déléguée de parents d'élèves sensible au bien-être des enfants dans son ensemble malgré un emploi du temps chargé, elle essaye au maximum de se libérer après le travail afin de pouvoir participer aux événements organisés par l'association au sein de l'école. Elle attache énormément d'importance à la dimension solidaire : « chacun s'investit à sa hauteur mais je pense que le fait qu'on ait euh entre guillemet élargi nos missions si on peut appeler ça des missions en tout cas le périmètre d'action sur des sujets solidaires, on le fait aussi à travers la FCPE parce que ça résonne au travers de nos valeurs, nous qu'on porte ». On comprend donc que l'association partage ses propres valeurs ce qui va donc la pousser à s'investir davantage et à continuer au sein de l'association comme elle le dit dans cette citation : « C'est un peu comme pour un job, je reste dans un job quand la mission m'intéresse. Ça se passe bien avec les gens avec qui je bosse mais le jour où la mission ne m'intéresse plus ou alors que je bosse avec des gens que je ne supporte pas je m'en vais. Je suis très entière donc je resterai seulement si les idées, les valeurs sont les mêmes que les miennes ». Par ailleurs, Madame L est une déléguée de parents d'élèves accueillante et conviviale qui donne de sa personne afin de réaliser au mieux les tâches qui lui sont confiées au sein de l'association. Elle profite de son expérience en tant que déléguée de parents d'élèves et se sent épanouie. Elle met l'accent sur le mode associatif et trouve que ce mode peut être la solution à beaucoup de choses : « la dernière fois j'avais besoin d'une perche pour couper les arbres bah en fait on a une espèce de solidarité voilà une copine qui va dire passe mais on se connaît parce qu'on se voit aux réunions trois fois par an, chez moi je suis allée chez elle voilà on se rend tous des services » ; « C'est le modèle aujourd'hui dans notre société vers lequel on va se diriger, vers lequel il faut se diriger. Pour moi cela a un vrai sens de créer ces réseaux donc ça peut être l'association de parents

d'élèves, votre association de quartier, de votre rue, votre association sportive ... Aujourd'hui je suis vraiment dans cette recherche à titre personnel, ça résonne aussi dans les valeurs parce que moi je cherche et je veux montrer à mes enfants les valeurs que je vis et que je défends. » Pour Madame L, le modèle associatif est le modèle sur lequel la société devrait tendre ayant pour valeur l'entraide et le partage. Elle espère poursuivre encore longtemps en tant que délégué de parents d'élèves tant qu'elle se retrouvera dans les valeurs de l'association et qu'elle sera disponible pour assurer pleinement ses fonctions au sein de l'association.

Madame S : La déléguée de parents d'élèves cooptée mais déçue

Madame S est une déléguée de parents d'élèves qui a exercé ses fonctions dans deux écoles différentes situées dans des réseaux d'éducation prioritaire à ... Elle a deux enfants âgés de 4 ans et 7 ans. L'engagement de Madame S au sein de la délégation de parents d'élèves s'est fait par cooptation par le directeur de l'école. Lors d'une réunion de rentrée, la directrice décrit le poste du délégué de parents d'élèves aux parents. Personne ne se portant volontaire elle s'est donc présentée en répondant au besoin de candidats de l'école. Cette fonction l'intéresse car la vie scolaire de ses enfants est très importante pour elle. L'objectif principal de cet engagement est de connaître la vie scolaire de ses enfants et comprendre le système éducatif français Ayant fait ses études à l'étranger. Cela lui permet également d'avoir la bonne information, l'information juste pour pouvoir prendre les bonnes décisions concernant la scolarité de ses enfants. Elle s'investit de façon régulière quand elle en a le temps, et ne considère pas ce rôle comme une contrainte mais comme un plaisir. Les deux expériences qu'elle a pu avoir en tant que déléguée de parents d'élèves montrent un énorme contraste. En comparant l'ancienne école où elle était déléguée de parents d'élèves et l'école actuelle, elle se rend compte de certains dysfonctionnements. Dans la première école, l'association de parents d'élèves était inexistante et était composée de deux ou trois délégués de parents d'élèves qui étaient sans étiquette. Les délégués de parents d'élèves avaient très peu de poids et Madame S avait du mal à se faire entendre par les différentes instances de décisions. Des efforts considérables devaient être faits pour avoir une réponse pour tout problème touchant l'école. Alors que dans l'école où elle est déléguée de parents actuellement, on remarque un rassemblement conséquent autour de l'association de délégué de parents d'élèves ce qui permet d'avoir un impact plus grand auprès des différentes instances de décisions. Il faut préciser que la première école il n'y avait pas d'association de parents d'élèves et que la seconde est étiquetée FCPE. Ce constat crée une certaine incompréhension, une telle différence de prise en compte entre ces deux écoles. Selon Madame S le quartier d'où l'on vient à une incidence sur la prise en compte des problèmes : « On est moins entendu quand il n'y a pas de structure après c'est une école de quartier stigmatisé, donc j'étais choquée car j'ai fait mes études à l'étranger donc pas dans le même cadre donc j'ai découvert que ce n'était pas la même chose et j'étais choquée et quand je vois la différence entre là-bas et ici, ici on a plus de poids car les gens sont très sur

le dos de leurs enfants et que là-bas il y a trop de laisser aller. » En avançant dans l'entretien, on remarque que cette incompréhension se transforme en colère en stigmatisant la population de l'école où elle était avant : « Oui aussi, au départ j'étais choquée car mon petit est de fin d'année qui a été scolarisé très tard, il n'avait même pas acquis le langage qu'il est entré en petite section. Il a commencé à parler et en parlant c'était un enfant calme et donc en côtoyant les autres il est devenu différent. Donc lors du conseil de classe je leurs ai dit comment ça se passe dans la cour car voilà c'est l'affolement, on court et on tape, les gestes brusques ... et ils m'ont répondu que c'est à moi de m'en occuper mais une fois à l'école c'est table rase, il n'y a plus rien. Donc c'était un laisser-aller, le petit il a trainé dans la cité jusqu'à je ne sais pas quelle heure et il a vu une arrestation et donc dans la classe il a reproduit la même chose et les propos étaient choquant pour moi et quand je vois ce qui se passe ici cela n'a rien avoir. » Elle considère que la différence principale est la considération apportée aux parents : « Il y a ici de l'apaisement, un cadre et si je viens voir la directrice, j'ai l'impression d'être mieux entendu et donc moins de reproche. Ils n'ont pas la même approche et donc pas la même considération de la personne. » Madame S est une déléguée de parents d'élèves investie dans ses tâches mais qui a une certaine colère, une déception, une incompréhension concernant le système éducatif qui se voit longtemps en tant que délégués de parents d'élèves. La prise en compte et la considération portée à un délégué de parents d'élèves par l'administration est selon elle primordiale mais cela dépend aussi beaucoup du quartier.

Monsieur N : Le délégué de parents d'élèves militant

Monsieur N est un délégué de parents d'élèves d'une école de quartier appartenant à un réseau d'éducation prioritaire. Il a deux filles, une de 6 ans et une de 8 ans qui sont scolarisées dans la même école. L'engagement de Monsieur N au sein d'une association de parents d'élèves tient son origine d'une part de son environnement professionnel et d'autre part de son environnement privé. Son parcours dans le secteur du travail social lui a permis de connaître la fonction de délégué de parents d'élèves et les possibilités de présence auprès de ses enfants. Et d'un point de vue privé en tant que papa de deux filles, il veut être le plus présent possible pour ses filles et dès qu'il en a eu l'occasion il s'est donc engagé au sein d'une association de parents d'élèves pour matérialiser son affection envers ses enfants. Une autre raison qui a fait que Monsieur N s'est engagé dans l'association est d'ordre politique et militante. Il souhaite faire partie d'un contre-pouvoir, d'un groupe pour pouvoir faire bouger les choses. Ce poste de délégué lui a permis de connaître au mieux les rouages du système éducatif et d'avoir une meilleure visibilité au sein de l'école : « Bah les avantages je ne sais pas si on peut vraiment parler d'avantage ça voudrait dire qu'on en tire une espèce de bénéfice oui le seul bénéfice qu'on pourrait dire qu'on en tire c'est d'avoir une meilleure connaissance du système scolaire on a un lien assez privilégié avec l'équipe éducative que ce soit avec la directrice, le directeur, les enseignants on est facilement identifié quand on est un parent d'élève engagé et qu'on est devant l'école bah on reconnaît les gens, les gens nous

reconnaissent peut être cela peut avoir un impact positif ou négatif » . Monsieur N est très investi dans son rôle de délégué de parents d'élèves où il occupe une place centrale. Il considère que le poste de délégué de parents d'élèves aussi prenant qu'un travail lambda au niveau de l'investissement personnel : « C'est une carrière ! C'est un engagement un peu c'est du bénévolat c'est vrai que à certains endroits c'est limite il faudrait embaucher quelqu'un pour s'occuper de l'intérêt des enfants parce qu'il n'y a personne qui le fait ». Pour Monsieur N, cet investissement est nécessaire afin de pouvoir gérer au mieux les requêtes et les problèmes au sein de l'école. Il se voit encore longtemps délégué de parents d'élèves car pour lui : « Il y aura toujours besoin d'améliorer les conditions d'accueil dans les écoles et je suis persuadé que l'on peut faire tellement mieux car on a les moyens donc il faut des parents relevés pour faire pression et contre-pouvoir pour avoir plus de moyen quand le politique ne le fait pas car il devrait le faire d'avoir ce souci d'intérêt général et d'équité de distribué en fonction des moyens ». Le contre-pouvoir est donc pour lui nécessaire afin d'améliorer les conditions de vie dans les écoles et sans cela il n'y aura pas beaucoup d'évolution. Monsieur N est un délégué de parents d'élèves militant, travailleur et s'investi pour l'amélioration des conditions de vie des élèves de l'école.

Madame V : La déléguée de parents d'élèves stratège

Madame V est une déléguée de parents d'élèves dans un collège à ... et dans un lycée privé sur Elle a été déléguée de parents d'élèves en maternelle et en élémentaire dans une école située en réseau d'éducation prioritaire. L'engagement de Madame V au sein d'une association de délégués de parents d'élèves tient son origine de son souhait de savoir ce qui se passe dans la classe de ses filles et de s'investir dans la vie de l'école en général. Madame V a intégré de nombreuses associations de délégués de parents d'élèves comme la PEEP, la FCPE et l'UNAPEL elle a une grande expérience à ce poste et a occupé le poste de trésorière en élémentaire et au collège. Ce qui différencie Madame V des autres parents est son expérience en tant que déléguée de parents d'élèves au sein d'un collège. Cela lui permet de faire une distinction entre le poste de délégué de parents d'élèves en maternelle/élémentaire et au collège sur différents points. La communication est plus compliquée lorsque l'on est délégué de parents d'élèves au collège car on rencontre moins les parents : « La grosse différence est que déjà les parents s'impliquent moins, on a moins la possibilité de les capter parce que quand c'est la rentrée des classes, en élémentaire vous pouvez être devant l'école et à un moment donné les parents emmènent leurs enfants y a toujours ce contact alors qu'au collège il n'y a plus ça, les enfants y vont seul. Les problématiques ne sont pas les mêmes : « Ah oui, je dirais que l'élémentaire ça roule je ne dis pas qu'il n'y a pas de problème, il y a beaucoup de moyens... Au collège il y a beaucoup d'absentéisme, c'est compliqué de remplacer les profs, c'est plus les mêmes problématiques qui sont plus compliqué collège en zone prioritaire donc il faut être vigilant, ce n'est plus les mêmes enjeux, la kermesse en élémentaire on va vous enlever 20h par semaine, donc ce sont des enjeux plus concrets plus sensible. L'implication parent élève se délie, là où elle pourrait

être le plus importante au collège on a moins de parents alors quand élémentaire il y a assez de parents même trop des fois. » Pour elle il faudrait plus se concentrer sur le collège que sur l'élémentaire et la maternelle car les enjeux sont beaucoup plus importants. Elle fait également une comparaison entre le publique et le privé et stigmatise certains dysfonctionnements de l'école publique concernant les remplacements de professeurs, la violence au sein des écoles et l'orientation professionnelle. Elle n'hésite pas à dire qu'elle est déçue du système scolaire publique et qu'elle se dirigera vers le privé dans le futur pour ses filles. Madame V se définit comme une déléguée de parents d'élèves très stratégique dans l'intérêt de ses filles. Elle est pour l'instant à la fois déléguée de parents d'élèves dans le privé et dans le publique ce qui est une configuration assez inédite mais une situation qui sera temporaire selon elle : « Oui je vais vous quitter, je vais continuer sur le privé, c'est le lycée vous êtes encore moins présent c'est plutôt un rapport de force pour que votre enfant obtienne sa spé maths ou physique, les enjeux évoluent à chaque niveau. Les enjeux sont plus déterminants à partir du collège, pour la petite enfance c'est important que les enfants soient impliqués, une implication pour les sorties ... très importante pour les enfants mais pas vitale. Pour le collège et le lycée se sont des enjeux d'orientations et de connaissance de bien de scolarisation et programme et là c'est hyper engageant. C'est d'autant plus important de suivre son enfant et ça dès le collège. » Madame V est une déléguée de parents d'élèves rusée qui est investie pleinement dans la scolarité de ses enfants et dans l'association de parents d'élèves. Sa connaissance du système éducatif lui a permis d'entrevoir les opportunités pour ses filles et d'opter pour le privé. Son choix aussi d'être à la fois délégué de parents d'élèves dans le privé et dans le publique montre parfaitement sa stratégie afin d'être présente sur tous les fronts.

Madame G : La déléguée de parents d'élèves déterminée et sociale

Madame G est déléguée de parents d'élèves dans une école de la ville de Elle a deux enfants, une fille de huit ans et un garçon de treize ans. Son engagement en tant que déléguée de parents d'élèves tient son origine à son souhait d'une part d'être présente dans la scolarité de ses enfants et d'autre part de son observation personnelle de certains dysfonctionnements au sein de l'école. Elle a eu connaissance de cette instance par la directrice de la maternelle qui cherchait de nouveaux délégués de parents d'élèves. Voulant découvrir le métier de délégué de parents d'élèves, elle décida dans un premier temps de ne pas s'engager dans une association de parents d'élèves et de le devenir de façon indépendante : « Au départ, je me suis engagée en indépendante. Mais je n'ai pas cherché à partir dans une association, je découvrais et je n'avais pas envie d'appartenir à une association en particulier et ce n'était pas nécessaire au début. ». Le temps passe et Madame G s'investit de plus en plus dans son rôle de délégué de parents d'élèves, elle décide donc de s'engager dans une association de représentants de parents d'élèves : « J'ai compris que pour faire changer les choses il fallait appartenir à une association et de préférence une association reconnue au niveau national donc j'ai adhéré à la FCPE comme beaucoup de monde ». Cependant elle finit par quitter

cette association car elle ne se reconnaissait pas dans les valeurs qu'elle véhiculait et sur la prise de position de l'association sur certaines situations : « La personne qui gère cela à la FCPE dans ma commune je ne l'apprécie pas sa façon de faire et sa façon de former les parents d'élèves ce sont des bouledogues ce sont des parents qui aboient en permanence et rien de constructif... ce sont des gens qui sont des alliés avec les élus politiquement qui obtiennent des choses personnellement donc ils nous interdisent presque de bousculer les élus quand on veut poser des questions. » Et elle ajoute : « Nous on est dans la médiation et le dialogue et dans la construction alors qu'eux sont dans l'attaque et dans la déconstruction. ». Elle s'est donc engagée dans une association de parents d'élèves indépendante : « J'ai pris contact avec la présidente et on a échangé et c'est quelqu'un qui avait les mêmes valeurs que moi » elle est devenue présidente quelques années plus tard et exerce aussi ses fonctions dans le secondaire. Les motivations de Madame G sont simples : agir pour que les conditions scolaires des élèves s'améliorent et servir d'appui aux équipes pédagogiques afin de les aider au mieux dans leurs missions au quotidien. Elle s'investit beaucoup au sein de l'association en portant de nombreux projets : « Là ce samedi, je ne sais pas si c'est le cas sur ... mais il y a de plus en plus de violence entre jeunes surtout des adolescents donc j'avais alerté par mon association les élus mais qui est resté un peu muet et en fait il fallait les faire agir parce qu'il y avait des enfants qui se sont fait massacrer pour des questions de territoire et avant qu'il arrive un drame voilà j'ai entrepris quelque chose : une espèce de marche blanche qui les a un peu stoppé ils n'ont pas tellement aimé mais ils ont réagi, ils nous ont organisé des réunions ça commence samedi voilà ça me prend tout mon samedi matin ». Elle parle de second travail qui lui prend environ 8h par semaine de son temps. Elle a déjà pensé à arrêter, à raccrocher mais étant dans le travail social depuis maintenant 25 ans et pensant au bien des enfants, elle se motive grâce aux petites et aux grandes victoires qu'elle obtient que cela soit en élémentaire ou au collège. Madame G est une déléguée de parents d'élèves que l'on pourrait définir comme plutôt tenace et diplomate car pour elle tout peut se résoudre par la discussion dans un grand nombre de cas. Elle refuse toute agressivité dans toute discussion avec les partenaires car pour elle on agit tous pour les élèves et on doit avancer main dans la main afin de construire la relation avec les partenaires. Elle se bat au quotidien pour cela et elle ne lâchera jamais, à part si elle devait quitter la commune car des personnes comptent sur elle : « je vous ai dit ce que je pensais ça fait dix ans que je suis sur le terrain, j'ai vu les choses se dégrader et ce n'est pas pour ça que je lâche parce que voilà humainement ce n'est pas possible pour moi je me suis engagée et je ne me vois pas arrêter sauf si un jour je quitte la commune ou si je vais vivre ailleurs ça serait une des seules raisons pour laquelle j'arrêterai. » ; « Je ne peux pas parce que maintenant je ne peux pas moi je suis quelqu'un de social ça fait 25 ans que je travaille dans le social, à l'aide sociale à l'enfance avec des enfants qui sont qui arrivent avec des états psychologiques.... Un enfant c'est voilà il n'a rien demandé il est là pour se construire nous on est là pour l'aider. »

Madame M-B : La déléguée de parents d'élèves introvertie mais investie

Madame M-B est une déléguée de parents d'élèves dans une école sur la ville de Elle a deux enfants, deux filles : une qui est au collège en sixième et une qui est en CE2. Son engagement tient son origine du fait qu'elle veut savoir ce que font ses enfants pendant la journée : « Au départ c'était quand ma grande est rentrée en petite section, avant elle avait une nourrice donc j'étais au courant de tout et en petite section même si on échange avec les professeurs, ils ne peuvent pas tout dire à tous les parents et m'investir là-dedans je vais me dire que je vais savoir ce qu'elle fait, les projets ... c'était le côté maman poule qui voulait savoir. ». Elle a eu connaissance de cette instance de décision via une affiche qui annonçait l'élection des délégués de parents d'élèves et par des amies qui lui ont dit de se présenter. Dans un premier temps, toute la période en maternelle et pendant une partie du temps en élémentaire elle était représentante de délégué de parents d'élèves dans un groupe de parents autonome puis par la suite une association a été créée pour l'élémentaire et le collège. Cette fonction de déléguée de parents d'élèves lui a permis d'être au courant de ce qui se passe au sein de l'école et de connaître un peu mieux les coulisses d'une école concernant l'organisation : « Je n'aurai pas le projet pédagogique de tous les enseignants et de connaître les projets des autres classes, je peux aller voir un instituteur et savoir ce qu'il fait en classe. En maternelle y avait eu une école ouverte et c'était génial car on avait participé au sport et cours de maths et ça a été renouvelé plusieurs fois car en tant que parent d'élève on a trouvé ça génial car on a eu une implication, on est entendu, l'équipe enseignante prend en compte nos remarques. » ; Elle a pu observer ce qui se passait dans les coulisses: « Oui je vous dirais que d'être parent élu m'a fait prendre conscience que les professeurs n'étaient pas là de 8h à 12h jusqu'à 16h30, l'équipe enseignante à un boulot pédagogique et tout ce qui est fait à côté ... C'était livrée par un grand groupe, je ne voyais pas le travail qui était fait. » C'est une déléguée qui s'investit lorsqu'il y a des problèmes à régler ou des rassemblements au sein de l'école « Pour la fermeture de classe la municipalité nous a toujours soutenue, on avait bloqué l'école et donc la classe n'avait pas fermé. On s'est battu en concertation avec la municipalité et l'équipe enseignante justement parce qu'il était illégitime de fermer une classe à ce moment-là car il restait 22 élèves sur le carreau il fallait redistribués sur une école à 7 classes ». Madame M-B est une déléguée de parents d'élèves investie dans son rôle mais elle regrette cependant de ne pas avoir plus de temps libre afin de s'investir de façon plus concrète dans son rôle de délégué de parents d'élèves. « Oui j'aimerais mais je ne peux pas, j'aimerais intervenir, on a fait une manifestation car y avait des violences entre les deux collèges de la ville, donc on a fait une manifestation avec les parents d'élèves, on a fait ça un dimanche donc oui je peux être là sur les horaires collège je ne peux pas. » Elle se voit encore déléguée de parents d'élèves encore longtemps, elle découvre même le collège en tant que déléguée : « pourquoi pas là je viens d'entamer le collège, je fais que les conseils de classe, c'est nouveau pour moi, conseil administration je ne suis pas encore là mais pourquoi pas ».

Monsieur H : Le délégué de parents d'élèves solitaire et incompris

Monsieur H est un délégué de parents d'élève dans une école de la ville de Il a trois enfants, ... âgée de 10 ans, ... âgé de 8 ans et ... qui va avoir trois ans. Son adhésion dans les instances de parents d'élèves s'est fait par cooptation de la présidente de l'association de représentants de parents d'élèves. Celle-ci est venue lui parler afin de lui demander de candidater pour être délégué de parents d'élèves. Les motivations de Monsieur H sont plutôt claires : il s'intéresse à la scolarité de ses enfants et s'intéresse à ce qui se passe dans les coulisses : « C'est de s'intéresser à nos enfants dans le sens ou s'impliquer dans leur programme et leur structure car il n'y a pas que la maitresse, le directeur mais y a aussi les agents et le fonctionnement interne car on n'est pas forcément sûr de comment ça fonctionne dans les coulisses ». Il veut montrer à ses enfants que Papa aussi s'implique dans leur scolarité : « C'était surtout pour voir l'évolution de la scolarité actuelle, c'était aussi de dire aussi que papa est impliqué et donner un élan à d'autres pères de s'impliquer et que mes parents disent que voilà mon papa fait les sorties ... ». Monsieur H a tiré certains avantages, il a pu rencontrer les membres de la communauté éducative et les élus de la commune, des personnes qu'il n'aurait pas pu rencontrer d'habitude. Cela lui a aussi permis de comprendre le système éducatif : « Comment je le vois maintenant c'est une cocotte-minute, il y a beaucoup de dysfonctionnement en interne comme pour le programme pédagogique, quand je dis en interne c'est qu'il y a un problème de relationnelle par moment ». D'une manière générale l'évolution de Monsieur H au sein de l'association de parents d'élèves est stable et il s'investi de façon concrète dans l'association. Cependant le sujet de la mixité est beaucoup ressorti lors de l'entretien concernant le groupe de délégués de parents d'élèves, il a du mal à communiquer avec les mères déléguées de parents. Pour des sujets qui sont plus masculins on lui demande son avis mais sur certains sujets, il ne se sent pas légitime en tant que père et jugé : « Que l'on est maladroit, qu'on ne sait pas s'exprimer en tant qu'homme, on ne sait pas c'est quoi d'avoir porté un enfant pendant neuf mois, on ne sait pas juger la situation car on n'a pas vécu cette souffrance. » ; « C'est d'être entendu en tant que père, des questions du jour mais aussi pour exemple j'ai beaucoup apporté mon regard en tant que menuisier mais c'est des sujets qui m'attirent mais après je ne me désintéresse pas des autres programmes ». Il pense que cela joue sur son implication au sein de l'association de délégués de parents d'élèves car il se sent mal à l'aise : « On avait un groupe sur WhatsApp et je me suis senti un peu délaissé, mis au placard et je voyais que les mamans et la présidente dialoguaient beaucoup entre eux ». Monsieur H est un délégué de parents d'élèves qui est investi dans son rôle mais on le sent un peu bridé car il se sent seul, entouré uniquement de femmes. Il aimerait vraiment qu'il y ait une meilleure représentativité au sein de l'association afin qu'il puisse s'épanouir dans ce poste : « J'aimerais dire que dans une association, c'est de pouvoir aller à la rencontre des mamans qui ne sont pas forcément parent d'élève et de demander aux papas de s'impliquer davantage. »

Monsieur D : Le délégué de parents d'élèves expérimenté

Monsieur D est un délégué de parents d'élèves dans un lycée sur la ville de Il a deux enfants deux garçons ... et ... un qui est en étude supérieur et un autre qui est au lycée. Son engagement tient son origine de la volonté d'en savoir plus sur la scolarité de son enfant : « Je dirais que le premier point d'entrée c'est d'en savoir plus concernant mes enfants, en savoir plus sur leur scolarité, sur ce qu'ils font, des choses comme ça quoi. Si on est simple parent sans être adhérent, l'école c'est juste un trottoir pour déposer son enfant, on ne sait pas ce qui se passe. J'avais envie d'en savoir plus sur la scolarité de mes enfants ». Il a eu connaissance de cette instance quand son premier enfant était en maternelle, il a assisté à la première réunion de rentrée de l'association de délégués de parents d'élèves et comme il dit, il est rentré dans la boucle. Depuis, il a été délégué de parents d'élèves pendant 15 ans dans toutes les structures (maternelle , élémentaire , collège , lycée) il a été président de l'association pendant sa dernière année au collège . Cette fonction de déléguée de parents d'élèves lui a permis d'être au courant de ce qui se passe au sein de l'école et d'avoir une certaine proximité avec les membres de ma communauté éducative : « Il y a plusieurs avantages : être au courant de la vie de l'école du collège du lycée être au courant de ce qui se prépare en terme d'action pédagogique de projet pédagogique de sortie d'évolution dans le lycée et dans le collège et ça permet d'avoir une relation de proximité avec les professeurs, moi quand j'étais au collège je participais au conseil d'administration ça nous permettait d'avoir un petit point informel sur la scolarité de nos enfants avec le professeur ... parce qu'on a des occasions de rencontrer les professeurs en dehors du cadre du conseil de classe et puis voilà il y a cette proximité que l'on peut avoir on ne peut pas avoir lorsqu'on n'est pas parent délégué. C'est vraiment un avantage personnel que je tire ». C'est un délégué qui est très investi dans son rôle de délégué de parents d'élève surtout quand il était président, il avoue que cette responsabilité lui prenait beaucoup de temps ce qui classe comme un inconvénient mais qu'il assume : « Les inconvénients c'est que quand on a un rôle comme président de l'association c'est un rôle important qui prend beaucoup de temps, on est l'acteur principal avec la direction du collège, donc en fait quand il y a un parent d'élève qui a un souci avec son enfant il y a un conflit qui fait qu'il y a plus de dialogue entre le parent et le professeur c'est à moi d'aller voir le collège et de parler du problème en demandant de débloquer la situation ce qui fait que ça me prend du temps... » Monsieur D est un délégué de parents d'élèves investi dans son rôle et qui est satisfait de son engagement et convaincu de l'importance du rôle de délégué de parents d'élèves depuis plus de 10 ans : « Et bien l'évolution c'est que on a de la légitimité, on a un rôle en tant que parent dans les structures scolaires, on a une vraie place et il se trouve que sur ... en tout cas sur la structure où je suis passé que ce soit l'école ou le collège, la direction de chaque structure était partagé du fait que les parents devaient être présent, dans les lycées je sais qu'il y a d'autres structures dans d'autres écoles, collèges ou les parents d'élèves ne sont pas forcément les bienvenue, ce n'est pas le cas à ... c'est le combat des associations de dire que les parents ont leur place dans les structures parce qu'ils font parties des acteurs de l'éducation et j'en suis beaucoup plus convaincu aujourd'hui 10 ou 15 ans en tant que parents d'élèves dans les écoles collèges et lycées. » Monsieur D se

voit encore délégué de parents d'élèves malgré qu'il soit proche de la fin de la carrière et il pense même à une possibilité de rester au moins deux ans de plus : « Je suis en première et je serai encore là l'année prochaine en terminale alors c'est vrai que la question par exemple si on prend le lycée ... ils ont une section BTS je crois qu'il y a trois classes de BTS donc si mon fils continue en BTS je m'interroge sur est-ce que je continue d'être adhérent à cette association comme l'association est liée au lycée et que dans les 300 élèves du lycée il y a aussi le BTS je me dis bon mon fils est majeur, il est dans un lycée est-ce que je continue je ne sais pas ». Monsieur D pense que si les parents sont beaucoup plus investis d'une façon générale l'association de délégués de parents : « Je souhaiterais beaucoup plus de parents investis, Si aujourd'hui on prend le taux de participation des parents ça s'élève à 10 % 20 % sur 2600 parents d'élèves du lycée ... Plus on est nombreux à voter plus ça veut dire que les parents sont impliqués. Qu'elles comprennent plus sur les intérêts des parents délégués ça peut se traduire par le vote des élections, ça peut se traduire par les adhérents dans les associations de parents d'élèves ». Selon lui le temps est un élément important afin de réaliser sa tâche en tant que délégué de parents d'élèves : « Peut-être l'horaire qui est la disponibilité à 18h, l'amélioration qu'il pourrait avoir cette incompatibilité d'horaire entre la vie de l'école et la vie des parents fait que le point de rencontre est assez bref à 18h et 19 heures c'est difficile d'avoir des points de rencontre avec les enseignants après 19 heures c'est difficile aussi pour nous d'être présent des conseils de classe en lycée, on a des conseils de classe à 14h ou 15 heures. » Il souligne en fin d'entretien le fait que s'engager le plus tôt possible dans les instances de délégués de parents d'élèves permet d'être plus à l'aise et cela nous donne envie de nous investir : « C'est vrai que le fait de s'investir tôt on est beaucoup plus à l'aise dans l'association de parents d'élèves, on est installé. »

Monsieur F : Le délégué de parents d'élèves dévoué et ambitieux

Monsieur F est un délégué de parents d'élèves dans une école sur la ville de Il a une fille ... qui est en moyenne section. Son engagement tient son origine du fait qu'il voulait s'investir dans la scolarité de sa fille : « C'était l'exemple de ma maman parce que je l'ai vu elle-même parents d'élèves et déléguée élus, et je trouve ça important de m'impliquer dans la vie de ma fille comme je vous disais de pouvoir participer de pouvoir aider » ; « Je suis un super papa en fait depuis que ma fille est née, j'ai attendu assez longtemps pour avoir un enfant et c'est toujours depuis sa naissance que je suis très impliqué dans sa vie et donc pour moi c'était assez logique de l'accompagner dans sa vie ». Il a eu connaissance de cette instance de décision par sa maman qui était dans le passé déléguée de parents d'élèves : « oui comme je vous disais ma maman était à la FCPE pendant des années et des années et comme j'ai plein de sœurs, ma maman a été déléguée pendant très longtemps à la FCPE, il se trouve que là dans ma liste elle est très impliquée à ... maman d'élève représentante des parents d'élèves depuis plus d'années elle a plus d'expérience que moi donc on n'en a beaucoup parlé elle et moi et clairement le partage de valeurs ». Cela fait deux ans qu'il fait partie de cette association dont il est maintenant le président. On peut entrevoir à travers cet

entretien ses différentes motivations : « Alors les motivations c'est pour ça que je parle de profession de foi c'est un moment et prendre des engagements avoir des engagements et les tenir, être un homme des promesses et non pas juste de paroles et ça c'est un point qui est important. Le deuxième est de vouloir soutenir parce qu'en fait, j'ai un deuxième métier où je suis coach donc entre le fait d'être porteur de projet de défendre des projets pour l'école et pour les autres pour l'association pour le scolaire et le périscolaire des enfants. » Monsieur F a tiré certains avantages en s'engageant dans cette fonction de délégué de parents d'élèves : « Les avantages c'est de pouvoir mettre en place des projets c'est aussi pour ça que j'ai choisi cette association qui est puissante, qui a beaucoup de moyens, le premier avantage donc de mener à bien des projets pour les enfants et les femmes et le deuxième avantage c'est gratifiant ». Mais il observe également certains inconvénients : « L'inconvénient c'est la frustration d'avoir plein d'idées et d'avoir plein de projets dans la tête de proposer des choses et de pas pouvoir les mettre en place donc ça vraiment c'est frustrant et le deuxième point que moi je viens de voir cette année c'est le temps que je peux prendre, on aimerait en faire plus mais on ne peut pas si on veut faire les choses bien. J'ai une équipe de 10 personnes mais clairement ils ne sont pas actifs mais je peux les solliciter en fonction du temps qu'ils disposent. » Monsieur F est un président de délégué de parents d'élèves hyperactif voulant en faire le plus possible cependant on observe que certains paramètres autre que le temps peut le freiner dans son élan ce qui le frustre : « c'est très très clair on a une directrice qui est très à cheval dessus on a des projets qu'on va proposer pour les enfants pour qu'il soit vraiment intégré dans le projet pédagogique ça veut dire qu'on ne va pas faire une action partagée juste comme ça pour dire il faut que tout soit intégré dans le projet pédagogique que ça soit intégré avec l'institutrice dans une école y'a que des institutrices ... tout doit être inscrit dans le projet et ça pour moi c'est un vrai frein parce qu'il faut discuter avec l'instituteur et avec la directrice. La directrice à cœur de tenir les choses mais parfois elle freine beaucoup de projet, il faut que les associations demandent la permission à la directrice pour faire quoi que ce soit. » Malgré tout la bonne volonté et la motivation qu'il peut avoir Monsieur F exprime une certaine hésitation au moment de parler de son futur : « ah ah ah ah ça c'est une super question, la vision qu'on a c'est une profession qui est rémunérée, une activité rémunérée plutôt moi je vois une profession de foi c'est pour dire qu'il a une question de foi quand même il faut avoir la foi pour un moment batailler avec l'équipe; batailler avec les mairies, tant que j'ai la foi je continuerai en fait cette année ça a été un petit peu compliqué ... on a une directrice qui nous a mis des bâtons dans les roues et moi à des moments j'ai des personnes qui ne veulent pas écouter et ne veulent pas avancer, ça a tendance à me gonfler ... qui dit non à tout ce que je propose au bout d'un moment je me dis bah voilà quand c'est comme ça je me dis ah bon bah demain j'arrête, trop de frustration bref. » Quand nous abordons les différents moyens qui lui permettrait de réaliser son métier de délégué de parents d'élèves dans de meilleures conditions il nous parle du facteur temps : « Il y en a un en fait Youcef un essentiel c'est le temps, le temps parce que l'argent quand on veut monter un projet en fait l'argent on trouve on a un compte en banque au niveau de l'école qui est le

nôtres donc on a des moyens au niveau départemental régional national qui sont des supports de communication de la logistique... »

Monsieur J : Le délégué de parents d'élèves social et altruiste

Monsieur J est un délégué de parents d'élèves dans une école sur la ville de Il a deux enfants deux garçons un qui est en élémentaire en CM2 et un autre qui est en petite section. Son engagement tient de son parcours associatif au fil des années, il est comédien de métier dans une association, son souhait est d'élargir son champ associatif : « c'est vrai que moi dans mon parcours j'ai beaucoup été en contact avec des associations donc c'est vrai qu'à la fois parce que dans mon milieu professionnel en fait moi je travaille comme comédien dans une compagnie de théâtre donc on est une association, on a ce fonctionnement là et dans ma vie dans mes centres d'intérêt, la vie citoyenne locale je suis très attaché à ma ville, ou des associations culturelles qui ont été les principaux centres d'intérêt et aujourd'hui je suis encore membres d'associations concernant l'écologie et voilà c'est vrai que j'avais envie de vrai aussi au sein de l'école c'est vraiment intéressant cette envie-là. » Monsieur J a eu connaissance de cet instance de décision lors d'une réunion de rentrée du groupe de délégué de parents d'élèves lors de la rentrée en maternelle de son premier fils : « En fait moi la première année où mon fils était à l'école je suis allé à une réunion d'information sur de la FCPE parce que il y avait que la FCPE qui était présente dans mes souvenirs à ... et c'est vrai qu'une réunion comme ça la formation qui s'est fait après la rentrée scolaire en septembre et c'est tout de suite ça m'a plu. » Cela fait maintenant 8 ans qu'il fait partie d'une association de délégués de parents d'élèves il en est même devenu le président au niveau de l'école cette année. Cette fonction de délégué de parents d'élèves lui a permis d'être au courant de ce qui se passe au sein de l'école et de connaître un peu mieux les coulisses d'une école concernant l'organisation : « Je pense que les avantages sont d'être au plus proche de ce qui se passe à l'école en avance ... la directrice de l'école qui nous convoque souvent pour nous donner des infos pour savoir ce qu'il va se passer les problématiques d'anticipation ça c'est sûr que c'est un avantage on connaît bien l'école on y va souvent, potentiellement je pense qu'un parent pourrait ne jamais rentrer dans l'école de son enfant à part le premier jour de la première année est très très vite les enfants sont-ils vont seul et les parents ne sont pas conviés à l'intérieur donc ça c'est un avantage d'être dans l'école de savoir comment ça se passe d'avoir des retours ». Monsieur J a une sensibilité particulière concernant l'aspect social dans les associations des délégués de parents d'élèves qu'il considère très important dans la continuation de sa carrière : « Eh bien c'est une très bonne question parce que qu'est-ce qui maintient dans cette engagement pour moi c'est une position très importante c'est les gens que je rencontre aussi dans l'association c'est-à-dire que bah d'autres parents et c'est vrai que de fait on rencontre les parents et très franchement c'est agréable dans le cadre très général on rencontre des parents et ça devient des copains ... c'est sûr que le jour où je ne m'entends pas avec les gens de l'association ou qu'il n'y a pas de plaisir à faire ça ensemble oui je pense que je ne

resterai pas ou alors il faut avoir un engagement tellement fort qu'on considère comme un métier». Monsieur J regrette que les parents d'élèves ne s'investissent pas un peu plus dans la vie de l'école. Il observe cependant que cela peut être dû au connaissance de certains parents concernant certaines instances ou le système éducatif, il fait une proposition en ce sens : « Si les instances de l'éducation nationale viennent voir et disent oui bon vous êtes des parents d'élèves mais il y a peu de parents qui ont voté pour vous ce n'est pas représentatif bah je ne suis pas en position de force pour dire que je suis représentant des parents d'élèves donc oui je pense qu'il faut quand même faire la démarche de voter. Donc mon regret c'est ça et d'ailleurs pour l'année prochaine je compte organiser une grande journée de parents d'élèves à ... dans une salle à la mairie, un samedi sans doute une journée avec des gens qui sont dans l'éducation nationale pour promouvoir ce que c'est qu'une association de parents d'élèves et montrer tout l'intérêt que ça a pour moi il y a que des avantages à avoir une association de parents d'élèves, l'éducation nationale reconnaît les associations de parents d'élèves qui sont au conseil d'école qui sont consultés sur un tas de sujets donc on est pas du tout ignoré, on est considéré comme tel.». Monsieur J se voit encore dans les instances de délégués de parents d'élèves encore longtemps pour découvrir les instances au collège et au lycée mais attache une dimension à l'aspect social : « Oui je pense oui oui oui tant que le temps et la disponibilité me le permettent oui je pense que ça me donne envie et encore une fois tant que je me retrouve avec d'autres parents j'ai envie et puis j'ai un enfant qui est en CM2 et qui rentre au collège donc c'est une nouveauté et j'en ai un qui entre en petite section donc j'ai tout le parcours à refaire après évidemment il y a un jour où il faut lâcher surtout parce que il y a d'autres parents et les parents qui arrivent il faut leur laisser la place et c'est hyper important l'école dans 10 ans ne sera pas la même qu'aujourd'hui, j'ai envie de m'investir. Moi j'ai vraiment envie de rester dans le concret sur le terrain ». Il conclut cet entretien en développant un moyen permettant d'améliorer, de mieux réaliser son rôle de délégué de parents d'élèves : « Moi je pense que ce qui pourrait être amélioré c'est l'organisation même du temps d'échanges c'est-à-dire que nous quand on est délégué de parents et qu'on commence en fait quelque part on a pas d'aide extérieure si ce n'est les anciens quand on veut savoir à qui on s'adresse qui est responsable qui est le directeur ou la directrice de l'éducation sur la ville responsable des bâtiments responsables des centres de loisirs responsable du recrutement des personnels tout ça il faut le découvrir par soi-même et en plus c'est une grosse machine éducation nationale on parle d'inspection académique du rectorat il y a plein de termes pour les parents c'est très flou parce qu'on a jamais la pédagogie de ça moi je suis persuadé que certains parents ne comprennent pas le rôle d'un directeur dans l'école. Donc c'est vrai que parfois on n'a pas les infos on ne connaît pas le maire adjoint et il faut le découvrir par nous-mêmes donc ce qui serait intéressant ça serait que tout ça soit institutionnalisée... »

4.2. Analyse par théorisation ancrée

Je m'inspire pour cette partie de la méthodologie d'analyse par théorisation ancrée. L'objectif de cette théorisation ancrée est de produire de la théorie avec les données empiriques récoltées sur le terrain. Pour réaliser cette action qui est la théorisation, Paillé (2017) propose une démarche analytique composée de six étapes :

L'examen phénoménologique ou descriptif des données (codification)

L'analyse à l'aide des catégories conceptualisantes (catégorisation)

La mise en relation des catégories et propriétés

L'intégration analytique de l'ensemble

La modélisation des phénomènes émergents

La consolidation de la théorisation

Pour notre théorisation nous ne serons pas obligés de suivre obligatoirement ces six étapes. Les étapes considérées comme primordiales sont la codification et la catégorisation et la mise en relations des catégories et propriétés (Mucchielli, 2009). Une méthode d'analyse qualitative qui s'intègre idéalement dans une démarche de recherche inductive.

Cette analyse différera des autres parties en combinant l'analyse théorique et le concept de carrière qui permettront une analyse du statut de délégué de parents d'élèves comme un métier. Mes précédentes analyses m'ont permis de travailler sur la singularité de la carrière de ces délégués de parents d'élèves et de rendre compte des différents thèmes qui pouvaient apparaître lors de l'étude de cette carrière de délégué.

Ces analyses ont permis de faire apparaître différentes étapes constitutives de la carrière permettant une analyse tenant compte de la perspective que permet de prendre compte le concept de carrière.

4.2.1. Codification et descriptif des données

« La codification permet de cerner l'essentiel de ce qui est exprimé dans le témoignage ». (Paillé, 2017). Mes précédentes analyses m'ont permis de préparer le terrain de cette codification en faisant apparaître les étapes saillantes de ces entretiens et de la carrière afin de pouvoir la mettre en perspective.

L'entrée dans la carrière de délégué de parents d'élèves

Les différents entretiens permettent de rendre compte des différentes façons d'entrer dans une association de parents d'élèves. Pour certains parents d'élèves, leur décision était réfléchie depuis un certain temps. Pour différentes raisons, l'entrée s'est fait de façon naturelle au moment où ils en avaient l'occasion dès l'entrée de leur premier enfant à l'école :

- « C'était l'exemple de ma maman parce que je l'ai vu elle-même parents d'élèves et déléguée élue, et je trouve ça important de m'impliquer dans la vie de ma fille comme je vous disais de pouvoir participer, de pouvoir aider ... il y avait déjà deux associations et donc il y avait l'association FCPE l'équipe de l'association FCPE à la rentrée en avait marre de la FCPE et voulait se mettre en liste peep , du coup il y avait eu quelque chose de vacant et c'est là où on s'est dit que je vais monter une liste et c'est parti comme ça je me suis lancé directement. » (Monsieur F) ;
- « Moi je m'étais toujours dit que pour mes enfants, leur bien-être, être déléguée me permettait de rentrer beaucoup plus facilement dans leurs univers » (Madame L) ;
- « Comment je suis devenu... c'est une fonction que je connaissais à travers mon métier en étant animateur en travaillant avec les écoles et les collèges du coup les fonctions de parents d'élèves c'est quelque chose auquel j'ai déjà été confronté. Ce n'est pas comme si je ne connaissais pas du tout cette fonction là et puis c'est quelque chose dans lequel je me voyais bien m'impliquer un jour parce que ça m'a toujours paru important d'être impliqué dans la scolarité de mes enfants » (Monsieur N) ;
- « Et bien cela a commencé lorsque mon premier enfant est rentré en maternelle ou en fait bah j'ai dû m'intéresser à ce qui se passait dans l'école on va dire pour permettre de mieux suivre la scolarité de mes enfants, de ma fille à l'époque et voilà c'est comme ça que je suis rentré en contact avec la fédération des parents d'élèves, qui était présente sur l'école. Je m'étais présenté à une réunion et puis c'est comme ça que je suis rentré dans la boucle » (Monsieur D) ;
- « En fait, moi, la première année où mon fils était à l'école, je suis allé à une réunion d'information sur de la FCPE parce qu'il y avait que la FCPE qui était présente dans mes souvenirs à Victor ... et c'est vrai qu'une réunion comme ça qui s'est fait après la rentrée scolaire en septembre, tout de suite ça m'a plu » (Monsieur J)

On observe que pour les autres parents, l'entrée dans la carrière de parents d'élèves a été déclenché par des personnes faisant partie de la communauté éducative (Parents, directeur ...). Ils ont été recrutés par cooptation :

« En fait dans l'ancienne école c'était lors d'une réunion de la directrice de bienvenue dans l'école, elle a demandé qui voulait se présenter comme délégué et donc voilà à partir de là, je me suis présentée et ici vu qu'il y a déjà l'association FCPE qui est déjà présente, donc naturellement je me suis agrégée à eux et je suis devenue déléguée de parent d'élève ici dans cette association. » (Madame S) ;

« C'était par le biais d'une maman qui est présidente de l'association de parent d'élève, je ne me souviens plus du nom de l'association qui m'a demandé de candidater afin de rejoindre cette liste de parent d'élève » (Monsieur H)

« Au moment des élections. C'est vrai que les délégués de parent d'élèves élus cherchent des nouveaux délégués de parent d'élève pour remplacer ceux qui quittent l'école et j'avais des amies qui étaient parents de délégués d'élèves qui m'ont dit vient tu vas voir c'est sympa, l'équipe enseignante est sympa et donc je me suis lancée dedans. C'est vrai que j'en tire que du plaisir à chaque fois. » (Madame M-B)

D'autres s'engagent de façon indépendante pour des raisons personnelles :

- *« Je découvrais et je n'avais pas envie d'appartenir à une association en particulier et ce n'était pas nécessaire au début. Le territoire entre association indépendante et d'autres associations ce n'était pas le cas pour la maternelle donc vous pouviez venir en plus la directrice était assez souple même si on n'appartenait pas à une association techniquement ça ne posait pas de problème sur la liste quoi mais moi j'étais indépendante, j'étais en free-lance. » (Madame G)*

Certains délégués de parents d'élèves vont aborder l'accueil au sein de l'association de délégués de parents d'élèves qui se passe de différentes façons :

« La première année, la réunion de parents d'élèves n'était pas une des réunions d'entrée où on accueille tous les parents c'était une réunion en début d'année, ou on était obligé d'aller, donc je suis arrivé un petit peu comme un cheveu sur la soupe c'était des habitués qui se connaissaient alors que moi je ne connaissais pas tout ce qui se passait dans l'école. Il n'y a pas eu la première année trop d'intégration on va dire je me suis présenté à des réunions, y'a pas eu vraiment d'intégration importante. Je me suis inscrit à l'association, je me suis retrouvé la première année, comment dire, ce n'était pas le truc idéal on vous accueille les bras ouverts en vous présentant l'école en vous présentant le titre etc. c'était progressif. A la rigueur, si je m'étais présenté qu'à la seule première réunion je ne serai pas revenu parce que je ne connaissais personne je ne comprenais pas ce qu'ils racontaient, si je m'étais arrêté aux premières impressions « bof » ». (Monsieur D)

« Bah, en fait, c'est relativement simple parce que voilà comme je le disais tout à l'heure il n'y a pas toujours, bon c'est vrai qu'au début on était plus de 20, je n'ai jamais fait une réunion ou on était 50 donc au final on arrive à une réunion il y a

des gens qui sont en place, on discute un petit peu il nous demande si on veut être sur la liste donc oui etc. on s'inscrit sur la liste et finalement, on entre dans l'association avec une cotisation qui est de 18 € pour l'année à la FCPE. C'est vraiment une démarche qui est tout à fait simple d'ailleurs, il y a même des gens qui adhère à l'association parce qu'en début d'année on a discuté avec eux, ils sont intéressés, ils donnent leur adhésion et ils sont membres de l'association mais on les voit jamais à aucune réunion mais c'est pas grave du tout moi je trouve que c'est bien qu'il y ait des gens qui sont simples soutien financier parce que ça fait aussi partie du jeu, Ça avec les sous qu'on mobilise l'association a fait un petit journal, on fait un prix mais il faut faire un petit peu de sous c'est pas grand-chose mais ça nous permet d'avoir une ligne téléphonique à laquelle on peut répondre, les gens de contacts donc voilà. (Monsieur J)

Élément déclencheur, l'engagement au sein de la carrière du délégué de parents d'élèves

Les différents entretiens permettent d'observer l'élément déclencheur qui marque le début de l'engagement dans la carrière pour la plupart des parents l'élément déclencheur qui revient de façon unanime est son enfant.

- « Je suis un super papa, en fait, depuis que ma fille est née, j'ai attendu assez longtemps pour avoir un enfant et c'est toujours depuis sa naissance que je suis très impliqué dans sa vie et donc pour moi c'était assez logique de l'accompagner dans sa vie et pour moi, il n'y avait pas d'autres moyens de m'impliquer dans la vie de mon enfant que d'être parent élu dans une association de parents d'élèves » (Monsieur F)
- « On dépose nos enfants au centre le matin et on les récupère au centre le soir et il y a quelqu'un qui les récupère et on a un lien avec l'équipe enseignante qui est assez faible au quotidien puisqu'on ne croise que très peu les enseignants. Donc j'avais envie d'être très intégrée dans la vie, enfin la vie de l'école de mes enfants car c'est quand même là qu'ils passent le plus de temps que finalement avec moi et j'avais envie de créer un vrai lieu bah, me sentir investi pour mes enfants et pour moi ». (Madame L)
- « Mes motivations ont été comme je vous disais au départ de savoir ce qui se passait dans l'école de ma fille, comment se passait sa vie sociale et créer un lien avec les professeurs, vous, professeur, vous l'avez avec nos enfants. Ce qui était bien en maternelle, c'est qu'on arrive à créer un lien avec les professeur et puis échanger avec eux ». (Madame G)
- « Je me suis donc présentée et donc naturellement je me suis présentée car je m'intéresse à la vie scolaire de mon enfant et j'aimerais bien savoir ce qu'il fait, comment ça se déroule surtout, par besoin la manière de devenir délégué. » (Madame S)
- « Au départ c'était quand ma grande est rentrée en petite section, avant elle avait une nourrice donc j'étais au courant de tout et en petite section même si on échange avec les professeurs, ils ne peuvent pas tout dire à tous les parents et m'investir là-dedans me permettait de savoir ce qu'elle fait, les projets ... c'était le côté maman poule qui voulait savoir »

... « après j'ai des enfants qui ne racontent pas leur journée, donc de ce côté, être intégrée dans l'école me permet de savoir davantage sur le projet pédagogique ». (Madame M-B)

- « C'est de s'intéresser à nos enfants dans le sens ou s'impliquer dans leur programme et leur structure car il n'y a pas que la maitresse, le directeur mais y a aussi les agents et le fonctionnement interne car on n'est pas forcément sur de comment ça fonctionne dans les coulisses. » (Monsieur H)

On observe que certains parents s'engagent dans cette carrière de délégués de parents d'élèves avec des motivations autres que le bien être de son enfant :

« Alors les motivations c'est pour ça que je parle de profession de foi c'est prendre des engagements, avoir des engagements et les tenir. Être un homme de promesse et non pas juste des paroles et ça c'est un point qui est important. Le deuxième est de vouloir soutenir parce qu'en fait, j'ai un deuxième métier où je suis coach donc, entre le fait d'être porteur de projet, de défendre des projets pour l'école et pour les autres pour l'association, pour le scolaire et le périscolaire des enfants » (Monsieur F)

« Il y avait aussi un aspect social tout simplement car quand on arrive dans une ville et qu'on ne connaît personne, j'avais aussi envie de créer un tissu social et je trouvais que voilà l'association des parents d'élèves était un bon biais parce que finalement vous vous retrouvez avec des gens qui ont en général des enfants proches de vos enfants en termes d'âge, donc les mêmes questions, les mêmes problématiques, les mêmes organisations ». (Madame L)

« La deuxième partie est plutôt d'ordre militante et politique s'agissant de l'éducation, des moyens que l'on alloue à l'école et notamment dans le champ de l'école publique » (Monsieur N)

« Je voyais, qu'il y avait des difficultés au quotidien qui n'était pas forcément de leurs compétences mais celle de la commune, donc j'ai vite compris qu'il fallait faire un lien entre les élus et la commune pour les épauler... » (Madame G)

« Après c'était être investie au niveau de l'école, j'aime suivre les enfants j'aime pouvoir aider si y a possibilité et s'investir comme ça, je trouvais ça normal et évident de pouvoir m'investir au niveau de mes enfants mais aussi au niveau de l'école. Moi j'ai déjà fait des manifestations contre des fermetures de classe parce que c'était normal c'était s'investir pour tous les enfants du quartier. Pour le bien-être des enfants. » (Madame M-B)

« Alors les motivations c'est pour ça que je parle de profession de foi c'est un moment et prendre des engagements avoir des engagements et les tenir être un homme des promesses et non pas juste des paroles et ça c'est un point qui est important. Le deuxième est d'être porteur de projet de défendre des projets pour l'école et pour les autres pour l'association pour le scolaire et le périscolaire puis après son système de valeurs mais essentiellement pouvoir être actif et pour les familles et pour l'école et pour les enfants » (Monsieur F)

« c'est vrai que, moi dans mon parcours, j'ai beaucoup été en contact avec des associations dans mon milieu professionnel en fait moi je travaille comme comédien dans une compagnie de théâtre donc on est une association on a ce fonctionnement là et dans ma vie dans mes centres d'intérêt la vie citoyenne locale je suis très attaché à ma ville, ou des associations culturelles qui ont été les principaux centres d'intérêt et aujourd'hui je suis encore membres d'associations concernant l'écologie et voilà c'est vrai que j'avais envie de vrai aussi au sein de l'école c'est vraiment intéressant cette envie-là qui m'a fait franchir le pas » (Monsieur J)

Le rôle et les missions des délégués de parents d'élèves

Les différents entretiens ont permis d'entrevoir les différents rôles et missions des délégués de parents d'élèves. Les délégués vont définir les différents rôles au sein des associations on observe à travers les entretiens qu'il existe différentes associations de parents d'élèves on remarque des formes différentes :

Structure type FCPE (Nationale)

« Comme c'est une association, c'est déjà structuré, c'est déjà défini donc mon rôle est par exemple lors de la réunion de rentrée scolaire de présenter l'association des délégués afin que des parents nous rejoignent, afin d'avoir un poids plus important au niveau administratif car plus on est nombreux et plus les parents s'intéressent à la vie de leurs enfants et plus il y a un poids au niveau municipal. » (Madame S)

« Donc des personnes adhèrent à l'association d'une part ensuite elles disent si elles souhaitent être sur la liste de parents d'élèves élus et donc c'est par ordre d'arrivée donc il y a une feuille d'émargement dans le bureau de la directrice, les parents viennent et s'inscrivent. Cela dépend de l'ordre d'inscription parce que au fait t'as un nombre limité de postes de titulaires et ensuite t'as un nombre de postes de suppléants ou de suppléantes et donc dès lors que la liste est complète on arrête les inscriptions et chacun explicite les fonctions qu'il souhaite occuper au sein de l'association (président, présidente, secrétaire, trésorier, trésorière) il y a toutes ces fonctions-là qui sont plutôt des fonctions administratives qui ont quand même une importance je dirai mais qui ne désengage en rien les autres administrateurs de l'association donc voilà » (Monsieur N)

« Donc on a l'équipe FCPE avec nous, on a notre bureau qui est notre squelette avec nos adhérents qui vraiment nous aide et puis après on a l'équipe de la FCPE, des enseignants et de la direction » (Madame L)

« Un rôle de représentation et de représentativité des parents vis-à-vis de ça. On a un rôle de représentation de l'équipe, c'est mon point de vue de l'équipe enseignante dont le directeur ou la directrice vis-à-vis des parents. C'est vraiment une relation pour moi, on est un peu le centre de gravité mais on les représente. Le deuxième rôle vis-à-vis de l'école qui est la présence au conseil d'école ça vous le savez. On remonte des questions, on partage les points, on fait des comptes rendus donc ça c'est le deuxième rôle. Et le troisième rôle, non des moindres, est d'être porteur de projet. En parallèle avec l'entreprise privée on est comme des représentants, comme dans les syndicats, on est un porte-voix. » (Monsieur F)

« Dans une association il y a trois niveaux, le premier niveau est en fait de ne rien faire pour l'association et vous payer une cotisation qui est de 18€ pour l'année car les projets de la FCPE ça vous a parlé pendant des élections parce que vous avez un bonhomme qui est venu dans la classe de votre enfant et qui a raconté son histoire et ça vous a touché donc vous a intéressé, vous voulez y adhérer sans vous impliquer. C'est le premier niveau de participation dans l'adhésion qui est d'être adhérent sans être actif en donnant un peu d'argent, on a payé une cotisation. Le deuxième niveau est je suis actif, je veux être impliqué je suis impliqué dans l'équipe, donc vous êtes dans un bureau où il y a un président, une vice-présidente et une trésorière comme dans toute l'association vous voyez. Et le troisième niveau sont des personnes actives au sein de l'association et occupent un siège au conseil d'école, ils sont sur une liste, ils ont donc payé une cotisation et en plus ils se sont inscrits sur une liste électorale. Et en fonction du nombre de votes, ils vont avoir plus ou moins un siège au conseil d'école. » (Monsieur F)

« Ça c'est intéressant parce qu'en fait il y a deux manières de voir les choses, il y a deux aspects importants : un aspect où nous on fait remonter les informations auprès de la direction. Des informations des parents et à l'inverse on est aussi là pour faire une descente d'information ça veut dire que souvent on a des informations qui viennent de l'école et c'est à notre charge aussi de les rediffuser auprès des parents parce que finalement combien même on est en 2021 à l'air de l'Internet des mails etc. enfin de compte l'école n'a pas forcément énormément de moyens de contacter tous les parents » (Monsieur J)

Structures type indépendant (Locale)

« Oui, nous il y a des titulaires et des non titulaires. C'est en fonction du nombre de classe mais à part notre présidente, trésorerie non il n'y a pas d'argent et puis y a pas spécialement de secrétaire et c'est une petite association sur la ville donc c'est communal » (Madame M-B)

« Association c'est pareil il y a deux présidentes : une secrétaire et un trésorier. On va dire que c'est pour la forme moi je fonctionne comme ça je suis à la tête d'une association de parents d'élèves, je coordonne. Je ne suis chef de personne. S'il y a une maman qui a une problématique, je lui dis fait ce que tu as à faire, mets-moi en copie, interpelle-moi et si tu veux je t'accompagne voilà on discute » (Madame G)

Certains parents vont creuser au-delà du rôle des délégués de parents d'élèves et développer les missions réalisées par un délégué de parents d'élèves

En maternelle élémentaire, il y a les conseils d'écoles, après il y a la préparation au conseil d'école avec le directeur et la directrice quelques commissions particulières, commission cantine, commission sécurité, commission jeune, commission sécurité, commission kermesses que je déléguais. Et après moi en tant que trésorière, c'est la remise des comptes, et au collège c'est surtout la préparation du conseil de classe, conseil d'administration car c'est régi différemment. Le conseil d'administration a une instance réglementée où on vote toutes les moindres dépenses comme la convention avec une association, un intervenant, la mise à disposition du gymnase ... sujet inintéressant qui font partie du conseil d'administration. (Madame V)

« Hum oui oui. Là comme ça je, je pense qu'à chaque fois qu'on aide un parent ou un enfant qui est en difficulté, qu'elle soit avec un enseignant ou dans sa posture d'élève, dans sa posture de parents, chaque fois qu'on accompagne, on se sent utile, on sent grandir, on apprend et on sait comment réagir la prochaine fois, moi je suis très novice encore sur ces sujets » ...
« Avant il y avait l'aspect vraiment festivités, aider pour mettre en place ces moments hyper important pour les enfants pour l'équipe enseignante de quand on a mis en place le marché de Noël avec Mme ... où on s'est dit bon bah on va faire un petit marché de Noël où on va pouvoir vendre des jouets de Noël pas cher, ... mon mari il gère les enfants quand je ne suis pas là donc quelque part il participe aussi à ce rôle de délégué. Non pas physiquement à travers l'école mais euh voilà il va faire de la logistique, des photocopies s'il y a besoin, pour la kermesse il va avoir ce rôle-là. Mais il est surtout là pour gérer quand moi je ne suis pas là et que je gère la réunion pour le conseil de l'école, c'est un binôme on va dire. » (Madame L)

« c'est vrai que quand on est deux parents engagés au sein de la FCPE ou d'une autre association de manière générale, c'est difficile d'avoir le même degré d'engagement parce que c'est assez engageant assez sollicitant en terme de temps et d'implication de rédiger des mails, de répondre à des parents, de les rencontrer et de parfois faire des réunions ... j'ai toujours été présent quand il s'agissait de participer à des rassemblements pour soutenir tel ou tel cause à faire signer des pétitions à faire un peu la promotion de l'engagement auprès de la FCPE au moment de la rentrée dans les grandes messes de début d'année ou de la rédaction de courrier des choses comme ça donc là j'ai été présent » ... (Monsieur N)

« On participe au conseil d'école, je crois qu'il y en a plusieurs dans l'année alors qu'au collège il y a effectivement un conseil d'administration et il y a les conseils de classe, on est là sur le suivi d'une classe. On est vraiment en plein rôle sur les appréciations portées par les professeurs sur le cursus de l'enfant sur les élèves qui sont passés en revue et sur leurs difficultés... On fait des réunions mais il y a de moins en moins de monde, concernant les conseils de classe on a de moins en moins de retour des parents. » (Monsieur D).

Certains au contraire développent très peu les tâches réalisées au sein de l'association :

« C'est d'être entendu en tant que père, des questions du jour mais aussi pour exemple j'ai beaucoup apporté mon regard en tant que menuisier. Ces sujets m'attirent mais après je ne me désintéresse pas des autres programmes... c'est moi-même qui me sentais plus de répondre et soutenir le directeur et l'équipe enseignante que sur les autres domaines comme la lecture ou autre. Je suis là, je peux vous accompagner sur d'autre chose comme la lecture ou autre, il y a des mamans mais il faut valoriser les papas. » (Monsieur H)

La progression dans la carrière de délégué de parents d'élèves

Le concept de carrière permet de rendre compte de l'évolution des individus au sein de la carrière de délégué de parents d'élèves :

Pour certains délégués de parents cette progression a été prise comme un apprentissage, une initiation permettant d'évoluer dans la carrière et d'en apprendre plus sur le système éducatif :

« C'est de l'apprentissage en fait ce que je vous disais, c'est au début, fin moi la première année, j'ai beaucoup observé. J'étais adhérente nouvelle et je regardais un peu ce qui se passait aux réunions pour comprendre les problématiques et comment ça se traitaient. Sauf qu'après, je suis rentrée très vite au bureau de l'association donc forcément, j'ai un regard particulier. Il y a plusieurs niveaux quand on rentre au bureau on voit passer beaucoup de choses, on est au courant d'énormément de choses donc enfin, on participe à plus de choses de par notre poste, c'est de l'apprentissage ... On apprend au fur et à mesure puis bah là par exemple Lucie elle est là aussi pour nous aiguiller quand on fait les élections, il faut faire comme si, il faut faire comme ça, attention vous n'avez pas pensé à si, vous n'avez pas pensé à ça enfin voilà c'est une vraie équipe en fait. »
(Madame L)

« Bah très honnêtement cela a été très formateur, on participe à une sorte d'aventure assez intéressante avec depuis le mois de mars des confinements et des reconfinements c'est plus compliqué de se réunir de faire groupe pour le coup mais il y avait jusqu'à maintenant quelque chose de l'ordre du « on fait groupe » on est une espèce de collectif, il y a quelque chose qui réunit les gens et ça forme parce qu'on apprend beaucoup de choses sur la question du fonctionnement de l'éducation nationale ... Il faut l'imaginer comme un moment où on va apprendre plein de choses à la fois des uns et des autres et puis des interactions qu'on va avoir avec des élus vraiment cela forme. » (Monsieur N)

« Au sein de l'association avec l'ancienneté on connaît beaucoup plus de monde, on connaît beaucoup plus de parents effectivement quand on a nos enfants qui sont en CM2 et que ça fait quatre ans qu'ils sont en primaire on connaît plein de parents... En connaissant plus de monde forcément, on connaît mieux le fonctionnement de l'association et de l'école et puis les attentes de l'école vis-à-vis de l'association. Ce qui fait que c'est plus facile de s'investir en connaissance de cause, quand on s'investit au conseil d'école quand on connaît ce que ça représente, on sait que c'est plusieurs réunions par trimestre avec des préparations avec l'association on connaît à peu près la charge de travail et puis la charge d'investissement que ça représente... L'évolution est de mieux connaître l'association, le fonctionnement et de plus savoir effectivement dans quoi on met les pieds concernant la charge d'investissement, le temps consacré à l'école à l'association et puis c'est aussi une meilleure relation avec les professeurs de l'école et le directeur de l'école. » (Monsieur D)

Cette progression dans la carrière permet un épanouissement personnel à travers les différentes missions :

« D'un point de vue personnel je trouve ça très intéressant parce que je peux mettre en place des choses en rapport avec mon métier, la mise en place de projet, la stratégie, la réflexion stratégique, la communication avec différentes personnes, qui ont des points de vue et des caractères différents. Donc de ce point de vue-là, je trouve ça passionnant pour moi personnellement et après une évolution, je sais qu'il y aura une limite sur le temps que je pourrais y consacrer » (Monsieur F)

Cela a permis une évolution au niveau de l'implication personnelle au sein de l'association de parents d'élèves :

« Bah oui parce que de fait, la première année c'est comme tout le monde on est nouveaux parents, on arrive donc d'un côté on découvre l'école 25 ans après qu'on y soit allé donc on est observateur. J'étais passif vraiment, observateur et puis au fil des années, j'ai commencé à avoir des choses, à proposer des choses, à dire l'envie d'organiser certaines choses et puis bah voilà aujourd'hui je suis responsable sur l'école et je suis aussi au bureau de la FCPE à l'échelle de la ville. Après moi, il se trouve que l'année prochaine mon fils rentrera en sixième et je pense que j'irai voir les associations de parents d'élèves dans le collège et c'est encore différent le collège c'est d'autres fonctionnement d'autres problématiques et après le lycée aussi. » (Monsieur J)

Cette progression a permis pour un parent de faire des choix concernant ses orientations au niveau des associations et de pouvoir se retrouver à travers ses valeurs :

« Il y avait la FCPE, on va dire qu'il n'y avait pas le choix comme dans certaines écoles. Le territoire entre association indépendante et d'autres associations ce n'était pas le cas pour la maternelle donc vous pouviez venir en plus la directrice était assez souple même si on appartenait pas à une association techniquement ça ne posait pas de problème sur la liste quoi, mais moi j'étais indépendante, j'étais en free-lance... Alors j'ai compris que pour faire changer les choses il fallait appartenir à une association et de préférence une association reconnue au niveau national donc j'ai adhéré à la FCPE comme beaucoup de monde et il s'est avéré que la personne qui gère cela c'est FCPE dans ma commune. Je ne l'apprécie pas, sa façon de faire et sa façon de former les parents d'élèves... ce sont des bouledogues, des parents qui aboient en permanence et rien de constructif. Après j'ai appris qu'il y avait une association de parents d'élèves indépendante qui s'était montée et donc j'ai pris contact avec la présidente et on a échangé et c'est quelqu'un qui avait les mêmes valeurs que moi et avec elle il y avait déjà pas mal de parent. Donc j'y ai adhéré et on a beaucoup travaillé ensemble parce qu'elle avait vu que j'étais quelqu'un d'active, et elle a quitté l'association et m'a demandé si je voulais reprendre le relais... » (Madame G)

On peut remarquer chez certains aucune évolution significative aux niveaux des associations de délégués de parents d'élèves :

« Mon évolution n'est pas fulgurante et ni stagnante, j'ai appris dans une dernière réunion qu'en tant que parent d'élève on pouvait siéger à une commission qui permet d'aider des établissements et ça j'aurai souhaité que la présidente de l'association nous informe car on sait sur quoi on doit adhérer mais qu'est-ce qu'il y a au bout, parfois je viens à plaisanter avec les enseignants et les parents d'élève mais en restant dans un sérieux. » (Monsieur H)

« J'ai le même poste je suis parent déléguée élue titulaire » (Madame M-B)

« Non, je suis titulaire, car il y a des parents titulaires et suppléants, je suis titulaire donc je peux assister à toutes les réunions, voter ect ... Par contre je n'ai pas de rôle précis dans le bureau par exemple président secrétaire ect ... C'est déjà des rôles prédéfinis qu'on a voté et donc je ne me voyais pas ... j'aide mais sans que j'ai un titre attribué dans l'association » (Madame S)

Et un délégué de parent qui a développé son évolution au sein de l'association sans pour autant préciser :

« J'ai toujours été en support et mes motivations pour la maternelle et l'élémentaire sont restées identiques s'il y a besoin d'aider pour préparer un événement j'étais toujours disponible, ou pour une sortie scolaire, j'essaie de me rendre disponible. Et s'il y avait un problème à soulever on pouvait le faire part, je n'ai pas rencontré de gros problèmes en maternelle et élémentaire... » Oui, je suis rentrée en tant que parent d'élève et en élémentaire j'ai fini trésorière et aujourd'hui je suis trésorière de la FCPE du collège. (Madame V)

On constate aussi à travers les entretiens que les pères délégués de parents d'élèves occupent des postes plus haut hiérarchiquement que les femmes déléguées de parents d'élèves comme dans les métiers rémunérés :

- *« J'ai rejoint la FCPE et depuis donc ça va faire 7, 8 ans que je suis que je me rengage chaque année à la FCPE et autrement je suis le président du conseil local de la FCPE à Marcel Pagnol. » (Monsieur J)*
- *« Donc dans l'ancienne école il y avait les enseignants qui était là et il y avait déjà des parents d'élèves donc il y avait déjà deux associations et donc il y avait l'association FCPE l'équipe de l'association FCPE à la rentrée on s'est dit on en a marre de la FCPE on va se mettre en liste PEEP, du coup il y avait eu quelque chose de vacant et c'est là où on s'est dit que je vais monter une liste et c'est parti comme ça je me suis lancé directement. » (Monsieur F).*
- *« Non, je suis titulaire, car il y a des parents titulaire^s et suppléant^s, je suis titulaire donc je peux assister à toutes les réunions voter ect ... Par contre je n'ai pas de rôle précis dans le bureau par exemple président secrétaire ect ... C'est déjà des rôles prédéfinis qu'on a voté et donc je ne me voyais pas ... j'aide mais sans que j'ai un titre attribué dans l'association. » (Madame S)*

L'apport personnel de cette carrière de délégué de parents d'élèves

Cette partie permet de montrer l'apport, la plus-value qu'apporte cet engagement en tant que délégué de parents d'élèves. L'apport personnel qui ressort principalement chez les délégués de parents d'élèves est la connaissance du système éducatif. Une expertise qui s'est créée avec l'expérience, la recherche de la bonne information et la proximité avec les différents acteurs de la communauté éducative.

« Euh les avantages, bah, si jamais on a une question ou on détecte un point qu'il faudrait trouver, enfin un problème, le problème est peut-être un peu fort mais voilà un sujet sur lequel il faudrait peut-être creuser avec nos enfants etc, je pense qu'on a plus facilement le bon canal, (...) ou des choses simples hein, euh par exemple, moi si je n'étais pas dans l'association de parent d'élève, je ne saurais pas qu'il y avait une psychologue sur l'école. Mes enfants n'ont pas besoin aujourd'hui mais si demain il y a, quelque chose, aujourd'hui je sais ce genre de chose mais parce qu'en fait je suis allé dans l'association de

parents d'élèves sinon ce n'est pas des choses que j'aurai su en fait... C'était de comprendre comment ça fonctionnait et euh et avoir de l'information. Voilà, c'est un bon canal d'information aussi sur ce qui se passe. » (Madame L)

« Être délégué permet d'avoir la bonne information, pas les ragots en dehors de l'école, le téléphone arabe qui transforme ce qui se passe, au moins t'es au cœur de la chose, tu sais c'est quoi le problème, est-ce qu'il y a des solutions, s'il y a eu un petit souci avec les toilettes, on sait. Ce n'est pas une maman qui est venue me raconter, on a une information juste, c'est quelque chose d'avantageux et on a aussi la responsabilité d'informer les autres qui n'osent pas venir voir la direction pour x raison, y a cette transmission d'information et je ne vois pas d'inconvénient, que des avantages » (Madame S)

« Bah les avantages... c'est d'avoir une meilleure connaissance du système scolaire on a un lien assez privilégié avec l'équipe éducative que ce soit avec la directrice, le directeur, les enseignants. On est facilement identifié quand on est un parent d'élève engagé et qu'on est devant l'école, on reconnaît les gens, les gens nous reconnaissent peut-être cela peut avoir un impact positif » « Ce qui fait que du coup tu as des parents, j'avais noté tout à l'heure que tu parlais de carrière de parents d'élèves, ça ressemble pratiquement à cela parce que du coup tu démarres à la maternelle et puis tu en sors quand ton gamin a eu son bac. Ce qui fait que tu deviens une espèce d'expert de tous les sujets un peu éducatifs en lien avec l'école » (Monsieur N)

« Comprendre les problématiques de l'éducation nationale, en élémentaire ce qui est compliqué c'est d'être chef d'établissement et de n'avoir aucun pouvoir hiérarchique sur les enseignants et qu'en fait vous devez prendre rdv avec des parents, et ça m'a permis d'avoir des liens privilégiés avec le collègue avec les proviseurs des collèges et de comprendre la problématique d'être proviseur. » (Madame V)

« Alors l'avantage c'est que ça permet vraiment de créer un lien avec les professionnels de l'éducation et ça c'est super important et ça a été révélateur pour moi parce que je me suis vite rendu compte que je pense que vous en tant que professionnel... Créer ce lien avec l'équipe éducative c'est ça l'avantage et puis je me rends compte de votre engagement je suis rarement tombé sur des professeurs qui n'en avaient rien à faire de nos enfants ou quoi. Quand vous êtes là, c'est vraiment parce que voilà vous avez un intérêt pour nos enfants et puis vous avez un lien affectif avec eux parce que moi j'ai vu des professeurs me dire je reste même si des fois ils sont en difficultés avec la commune, il reste pour les enfants car ils se sont attachés aux enfants qui sont là » . (Madame G)

« un impact positif ou négatif pour le coup sur la scolarité d'un enfant et il peut y avoir pour l'avoir vu dans le cadre de mes fonctions des élèves au collège dont les parents sont un peu grande gueule dirai-je de voir leurs enfants mis en difficulté par certains professeurs donc cela peut être un des inconvénients en revanche il y a peut-être l'avantage pour le coup de revers de cette médaille-là d'avoir une attention un peu particulière parfois pour un enfant quand on connaît bien son parent et puis l'enfant a plutôt tendance à se tenir à carreaux, le gamin sait que son parent est en lien assez étroit avec la directrice ou avec le directeur ou avec son professeur et qu'il y a aucune difficulté à l'appeler sur son portable voilà il sait que le parent va rentrer assez facilement dans l'école, il n'y a pas de rupture de communication à cet endroit-là et le parent connaît bien le fonctionnement de l'école donc cela aide. » (Monsieur N)

« Je n'aurai pas le projet pédagogique de tous les enseignants et de connaître les projets des autres classes, je peux aller voir un instituteur et savoir ce qu'il fait en classe. En maternelle, il y avait eu une école ouverte et c'était génial car on avait participé au sport et aux cours de math et ça a été renouveler plusieurs fois car en tant que parent d'élève on a trouvé ça génial car on a eu une implication, on est entendu, l'équipe enseignante prend en compte nos remarques. » (Madame M-B)

« Le côté positif est que je rencontre les professeurs et le groupe pédagogique, les élus, des personnes que je n'aurai pas eu forcément l'occasion de rencontrer. Le point négatif c'est la majorité de mamans, y a très peu d'interaction avec certaines mères ou même avec les agents de services qui ont parfois des quiproquos. » « moi j'ai découvert la coopérative, qu'elles sont les enseignants impliqués, la structure de l'organigramme de l'établissement, comment se constitue une réunion de groupe pédagogique et la réunion des écoles, ça c'était tout nouveau pour moi, moi professionnellement c'était un chantier et ça c'était une vraie découverte. » (Monsieur H)

« Je pense que les avantages c'est d'être au plus proche de ce qui se passe à l'école en avance. C'est vrai qu'à l'heure actuel, je suis proche de la directrice de l'école qui nous convoque souvent pour nous donner des infos pour savoir ce qu'il va se passer les problématiques d'anticipation ça c'est sûr que c'est un avantage on connaît bien l'école on y va souvent ». (Monsieur J)

« Il y a plusieurs avantages : être au courant de la vie de l'école du collège du lycée être au courant de ce qui se prépare en termes d'action pédagogique de projet pédagogique, de sortie, d'évolution dans le lycée et dans le collège et ça permet d'avoir une relation de proximité avec les professeurs, moi quand j'étais au collège je participais au conseil d'administration, ça nous permettait d'avoir un petit point informel sur la scolarité de nos enfants avec le professeur. L'intérêt général de savoir ce qui se passe dans le lycée et puis aussi il y a aussi l'intérêt personnel soit parce qu'on a des occasions de rencontrer les professeurs en dehors du cadre du conseil de classe et puis voilà il y a cette proximité que l'on ne peut pas avoir lorsqu'on n'est pas parent délégué. C'est vraiment un avantage personnel que je tire. » (Monsieur D)

Les inconvénients à cette carrière de délégué de parents d'élèves

On observe à travers les entretiens, qu'il y a certains inconvénients à être délégué de parents d'élèves. J'ai pu relever de nombreux inconvénients comme un manque de communication avec les différents acteurs (par exemple entre les délégués de parents et les différentes instances comme l'éducation nationale ou la mairie ou entre les délégués de parents d'élèves entre eux). Le temps est un inconvénient qui apparaît plusieurs fois sous différentes formes : On observe la frustration personnelle d'un délégué de parents de ne pas pouvoir mettre en place plus de projets car les autres délégués de parents d'élèves ne sont pas aussi disponibles que lui. Un autre délégué de parents considère que le rôle de président d'une association de délégués de parents est prenant d'un point de vue temporel lorsque l'on a un travail et une famille.

- « Les inconvénients sont plus avec l'ien et la commune sur laquelle vous êtes parce que vous vous rendez compte que vous avez un rôle à jouer de coordinateur entre les élus et l'éducation nationale pour l'équipe pédagogique souvent c'est mon

ressenti qui n'est pas souvent assez entendu. Votre point de vue n'est pas entendu vous avez beau mettre des choses en place mais si vous n'avez pas l'appui des parents, si vous n'êtes pas derrière par exemple une fermeture de classe car j'ai réussi à résister à une fermeture de classe si vous voulez on en parlera plus tard voilà. Personnellement c'est sur ma commune avec les élus, encore ça va même si on a changé celui qui était en place, le dialogue était plus facile et voilà. » (Madame G)

- *« Le point négatif c'est la majorité de mamans, il y a très peu d'interaction avec certaines mères ou même avec les agents de services qui font parfois des quiproquos. » (Monsieur H)*

- *« L'inconvénient mais je ne sais pas si ça en est vraiment un, en tant que parents d'élèves, on est souvent sollicité par d'autres parents des fois pour des raisons qui ne nous concernent pas forcément. Ils veulent régler des différends des conflits entre les équipes et les parents ... Mais bon après ça fait partie du jeu. » (Monsieur J)*

- *« L'inconvénient c'est la frustration d'avoir plein d'idées et d'avoir plein de projets dans la tête, de proposer des choses et de ne pas pouvoir les mettre en place donc ça vraiment c'est frustrant et le deuxième point que je viens de voir cette année est le temps que je peux prendre. On aimerait en faire plus mais on ne peut pas si on veut faire les choses bien. J'ai une équipe de 10 personnes mais clairement, ils ne sont pas actifs mais je peux les solliciter en fonction du temps qu'ils disposent » (Monsieur F)*

- *« Les inconvénients, c'est que quand on a un rôle comme président de l'association, c'est un rôle important qui prend beaucoup de temps, on est l'acteur principal avec la direction du collège, donc en fait quand il y a un parent d'élève qui a un souci avec son enfant, il y a un conflit qui fait qu'il y a plus de dialogue entre le parent et le professeur, c'est à moi d'aller voir le collège et de parler du problème en demandant de débloquer la situation. Ce qui fait que ça me prend du temps quand on bosse à côté, ça prend du temps et je me suis quand même présenté, même s'il n'y avait pas beaucoup de volontaires mais je l'ai accepté à un moment donné. Ce rôle important de représentants ça prend du temps et l'inconvénient est le temps, l'élargissement du temps. » (Monsieur D)*

Le travail de catégorisation des délégués de parents d'élèves

La lecture de ces différents entretiens permet d'observer un phénomène, on observe qu'à un moment dans cette carrière les délégués de parents d'élèves vont effectuer un travail de catégorisation. Une catégorisation qui s'applique à l'ensemble des acteurs de la communauté éducative.

On observe une première catégorisation des délégués de parents d'élèves vis-à-vis des professeurs et les directeurs en ayant une certaine proximité grâce à ce statut permettant de faire certaines demandes et de créer un lien privilégié :

« j'ai demandé à ... est-ce que vous savez dans quelle classe sera ... ? évidemment que ce n'est pas une question que j'ai posé quand Noah est rentré puisque de toute façon ça m'aurait apporté rien du tout je ne connaissais pas les enseignants...

elle m'a dit bah non je sais pas encore mais est-ce que vous avez un, une envie quelconque et j'ai exprimé mon désir après il a répondu, pas répondu je ne me serais pas dit enfin voilà si Stéphanie c'était dit bah ouais je vais faire exprès de pas la mettre enfin c'est pas l'idée quoi.. enfin c'est un peu comme quand vous allez acheter un canapé que vous payez plein pot et vous n'avez pas demandé une année aussi bah n'importe qui euh qui demande à négocier peut-être que d'office le mec il donne 10% vous vous n'avez pas demandé bah des fois nous on a peut-être juste plus se réflexe de demander parce qu'on connaît la direction, on les connaît, on sait comment il fonctionne, on sait ce qui est envisageable tout simplement parce qu'on a déjà un lien en fait et ça facilite énormément l'échange je pense ». (Madame L)

« On a un lien assez privilégié avec l'équipe éducative que ce soit avec la directrice, le directeur les enseignants on est facilement identifié quand on est un parent d'élève engagé et qu'on est devant l'école bah on reconnaît les gens, les gens nous reconnaissent peut être cela peut avoir un impact positif ou négatif pour le coup sur la scolarité d'un enfant ... que son parent est en lien assez étroit avec la directrice ou avec le directeur ou avec son professeur et qu'il y a aucune difficulté à l'appeler sur son portable voilà il sait que le parent va rentrer assez facilement dans l'école il n'y a pas de rupture de communication à cet endroit-là et le parent connaît bien le fonctionnement de l'école donc cela aide ». (Monsieur N)

« Comprendre les problématiques de l'éducation nationale, en élémentaire ce qui est compliqué c'est d'être chef d'établissement et de n'avoir aucun pouvoir hiérarchique sur les enseignants et qu'en fait vous devez prendre rdv avec des parents, et ça m'a permis d'avoir des liens privilégiés avec le collège avec les proviseurs des collèges et de comprendre la problématique d'être proviseur d'un collège, vous êtes chef d'entreprise, une pme, vous n'avez pas de lien hiérarchique avec les enseignants, vous dirigez votre barque comme vous pouvez avec les contraintes de l'administration de l'éducation nationale, vous essayez de combler les trous comme vous pouvez, c'est pas toujours simple et franchement je leur tire mon chapeau car c'est un exercice difficile. » (Madame V)

« J'ai appris des choses concernant la municipalité quand y a des travaux ou autre chose on a appris où taper à quelle porte taper car on sait que les parents d'élève ont plus de poids au niveau de la municipalité que l'équipe enseignante. J'ai appris des ficelles pour obtenir quelque chose plus facilement ». (Madame M-B)

« Alors l'avantage c'est que ça permet vraiment de créer un lien avec les professionnels de l'éducation et ça c'est super important et ça ça a été révélateur pour moi parce que je me suis vite rendu compte que je pense que vous en tant que professionnel .. Créer ce lien avec l'équipe éducative c'est ça l'avantage et puis je me rends compte de votre engagement, je suis rarement tombé sur des professeurs qui en avait rien à faire de nos enfants ou quoi quand vous êtes là c'est vraiment parce que voilà vous avez un intérêt pour nos enfants et puis vous avez un lien affectif avec eux parce que moi j'ai vu des professeurs me dire je reste même si des fois ils sont en difficulté avec la commune ils restent pour les enfants car ils sont attachés aux enfants qui sont là ». (Madame G)

« Il y a plusieurs avantages : être au courant de la vie de l'école du collège, du lycée, être au courant de ce qui se prépare en terme d'action pédagogique de projet pédagogique de sortie, d'évolution dans le lycée et dans le collège et ça permet d'avoir une

relation de proximité avec les professeurs, moi quand j'étais au collège, je participais au conseil d'administration ça nous permettait d'avoir un petit point informel sur la scolarité de nos enfants ...il y a cette proximité que l'on peut avoir on ne peut pas avoir lorsqu'on est pas parent délégué. C'est vraiment un avantage personnel que je tire. » (Monsieur D)

On observe également à travers les différents témoignages que les délégués de parents d'élèves catégorisent les parents d'élèves. On le remarque à la dénomination que vont utiliser les délégués de parents d'élèves pour les nommer, on note dans tous les entretiens une distinction claire entre les parents et les parents d'élèves ce qui montre une différence de statut. Les différents passages marquent cette catégorisation :

- *« Pour moi je le vois vraiment comme le trait d'union c'est un peu ce que je fais dans mon boulot d'ailleurs mais c'est une passerelle un canal de communication d'échanges entre les parents lambda les parents de tous les jours qui ne sont pas forcément dans la section parents d'élèves et l'équipe enseignante la direction le centre de loisirs ou même la mairie... » ;
« On se côtoie depuis 3 ans donc je sais que si je me dis pour ma vie j'ai vu un truc ou pour quelqu'un d'autre d'ailleurs mais euh on a un, on a un canal privilégié tout simplement donc que ce soit le mail enfin voilà on, on a, ça fait tomber certaines inhibitions, certaines barrières qu'on peut soumettre je pense en tant que parents standard entre guillemets »
(Madame L)*

- *« Quand tu es délégué, tu sais beaucoup de chose alors que quand t'es parents tu récupères ton enfant mais l'histoire des souris tu n'en sais rien alors qu'en délégué tu sais qu'il y a eu des traitements et interventions mais quand on se speed sur le déroulement de la journée. En tant que délégué on a une vision plus globale de la petite section au cm2. » (Madame S)*

- *« on avait un peu les événements, on organisait les ventes de pop-corn à l'entrée de l'école ce qui permettait à la FCPE d'assurer une présence une visibilité de vendre quelques pop-corn , gâteaux des choses comme ça ce qui permettait d'une part de faire rentrer un peu d'argent en cas de besoin et par ailleurs et du coup pour être repérés et échanger avec les autres parents et à ce moment-là ils peuvent nous interpellé, nous poser des questions nous solliciter pour des difficultés particulières donc tu vois c'est un des moyens qu'on a afin de pouvoir recueillir leurs doléances d'une certaine façon» ...
(Monsieur N)*

- *« Être une passerelle entre l'école et les autres parents qui n'osent pas ou qui ne parlent pas français et être aussi une passerelle entre l'équipe municipale et l'équipe enseignante mais je ne dirai pas passerelle je dirai comme on a un poids et une légitimité et qu'on peut faire en sorte que l'équipe enseignante et les enfants soit bien dans l'école. » (Madame M-B)*

- *« Sans les blâmer ces femmes, y a certains hommes pour rendre les locaux présentables pour les enfants. Il y a un gros souci de communication. Moi j'ai senti l'attaque des agents de service comme quoi nous on ne fait pas que le ménage mais bien sûr que si vous faites le ménage c'est votre fonction, vous êtes là pour rendre les locaux saints, ce n'est pas*

dévalorisant, c'est votre travail et nous en tant que délégué de parent d'élève on doit aussi pouvoir vous valoriser auprès des autres parents. » (Monsieur H)

- « Peut-être qu'il y a un manque d'explications de fédération aux parents, je ne sais pas, ce qui fait que ces dernières années on a au moins des parents investis dans le rôle de parent et nous en tant que parent délégué en présence de moins en moins de personnes on représente les parents adhérents à la fédération quelque part. Le lien entre les autres parents se fait très très peu autant devant l'école on se retrouve à discuter avec les autres parents autant devant le collège ça se fait pas du tout c'est très très rare. » (Monsieur D)

- « Oui, elle varie chacun décide de son niveau d'investissement, être là c'est déjà montré qu'on est impliqué, c'est important moi je pense que y'a certains parents qui ne connaissent même pas le nom des enseignants et de la direction très vaguement je trouve ça un petit peu dommage l'enfant il passe quand même huit heures par jour à l'école c'est le principal de son temps à la journée je trouve que c'est bien d'être un minimum impliqué dans la vie de l'école après je peux comprendre qu'en tant que parent c'est difficile y'a plein de gens qui ont de très grosses contraintes de manière générale les associations de parents d'élèves c'est aussi un moyen de connaître un petit peu mieux qui est à l'école, qui est ce qui s'est fait c'est avoir un regard sur l'école, un regard bienveillant en tant qu'association de parents d'élèves on émet pas de jugement sur ce qui se fait à l'école. » (Monsieur J)

On observe également à travers les différents témoignages que les délégués de parents d'élèves catégorisent les autres délégués de parents d'élèves cela peut se noter par les différentes caractéristiques par lesquelles sont nommés :

« Mardi, on est venu faire signer bah je suis venue tracté, j'ai fait signer la pétition donc quand je peux je le fais mais je vais pas être le leader par exemple moi je suis pas enfin déjà je peux pas tout faire, je ne saurais pas faire en plus c'est pas des sujets sur lesquels euh, j'ai forcément de l'expertise donc l'expérience donc je sais rien mais par contre voilà je pense que les parents globalement enfin après voilà si c'est très variable il y a des parents qu'on entend jamais, il y a des parents qu'on entend beaucoup, il y a la personnalité des gens. » (Madame L)

« Dans cette école je n'ai pas ce ressenti, après oui il y a des parents qui sont vraiment dans la devanture et donc ils veulent qu'on fasse plus attention à leur enfant parce qu'attention ça peut nous retomber dessus ... » (Madame S)

« Quand je suis arrivé la toute première fois en maternelle le groupe FCPE était quasiment inexistant il y avait un groupe de parents d'élève mais qui était plutôt effacé pas forcément très présent pas très actif et du coup il s'agissait à ce moment-là de relancer un peu la machine » ; « Oui et c'est toute la difficulté desfois tu as des parents qui vont intégrer la FCPE ou d'autres associations de parents d'élèves plutôt sur des motivations individuelles ils ont bien compris qu'être parents d'élèves élus cela pouvait octroyer quelques avantages qu'ils connaissent bien et que du coup c'est le genre de parents » ; « ce n'est pas toujours évident et on sait que desfois les parents prennent le parti pris de leur enfant quoi qu'il arrive et puis cela va mettre

en difficulté tout à l'heure quand je te disais un parent d'élève si tu as ce genre de parent en parent d'élève il peut te pourrir une institution pourrir une relation. » (Monsieur N)

« On a vu de tout, il y a des parents qui veulent s'investir car ils savent que leur enfant n'est pas irréprochable donc ça permet d'atténuer les tensions, puis des parents ou c'est neutre qui veulent comprendre les enjeux et être vigilant sur la scolarité, 90 % c'est ça c'est quand même un investissement surtout au collège ou il y a beaucoup plus de problématiques ». (Madame V)

« C'est une très bonne question (rire) je me demande s'ils sont impliqués tout court, ils se sont mis sur la liste mais peut être qu'ils ne peuvent pas s'impliquer Avec une difficulté familiale Mais c'est vrai qu'on a fait des rassemblements y a peut-être 2, 3 parents qu'on voit rarement, pratiquement jamais. » (Madame M-B)

« On avait un groupe sur WhatsApp et je me suis sentie un peu délaissée, mise au placard et je voyais que les mamans et la présidente dialoguaient beaucoup entre eux et je voyais qu'il y a eu un quiproquo avec les agents de service de les avoir cités comme femme de ménage ou agent de service et j'ai essayé de calmer la situation et le directeur voulait que je fasse des excuses mais je ne me sentais pas fautif de la situation et la présidente m'a dit de faire un lien avec l'accompagnement des cantines, ils m'ont bien fait comprendre que les agents de services c'était pas opportun ». (Monsieur H)

- *« Bien sûr on est 11, on est deux à être actifs sur tout ce qui est communication avec les autres associations, avec les équipes enseignantes avec la directrice avec le périscolaire au niveau de la mairie on est seulement deux, quand on met en place une action terrain on est cinq ou six et il y a toujours trois, quatre qui donnent leur avis qui est à leur point de vue mais qui ne font rien après c'est en lien avec la réunion parent de début d'année... Je ne peux pas imposer à d'autres parents de donner beaucoup plus de tant que ça. C'est très variable il y a des parents qui ont payé leur cotisation et qui ne font rien, y a des parents qui donnent leurs avis et y en a deux qui sont vraiment actifs. » (Monsieur F)*
- *« Il faut passer par l'adhésion après chaque parent s'est investi en fonction de sa volonté et de son temps libre, c'est vraiment le message que l'on passe en début d'année. Il n'y a aucune obligation d'investissement. Quelqu'un qui va être simple adhérent, reçoit les mails d'information tout au long de l'année et puis s'il ne veut pas y répondre bah il ne répond pas... » (Monsieur D)*
- *« on entre dans l'association c'est rendre une cotisation qui est de 18 € pour l'année à la FCPE donc c'est vraiment une démarche qui est tout à fait simple d'ailleurs il y a même des gens qui adhèrent à l'association parce qu'en début d'année on a discuté avec eux ils sont intéressés ils donnent leur adhésion ils sont membres de l'association mais on les voit jamais à aucune réunion mais c'est pas grave du tout moi je trouve que c'est bien qu'il y ait des gens qui sont simples soutien financier parce que ça fait aussi partie du jeu, avec les sous qu'on mobilise l'association*

a fait un petit journal, on fait un prix mais il faut faire un petit peu de sous c'est pas grand-chose mais ça nous permet d'avoir une ligne téléphonique » (Monsieur J)

Mais on observe que les délégués de parents ne se plaignent pas vraiment de cette non implication de la part de certains délégués il parle même d'un accord :

- *« Bien sûr on est 11, on est deux à être actifs sur tout ce qui est communication avec les autres associations, avec les équipes enseignantes avec la directrice avec le périscolaire au niveau de la mairie on est seulement deux, quand on met en place une action terrain on est cinq ou six et il y a toujours trois, quatre qui donnent leur avis qui est à leur point de vue mais qui ne font rien après c'est en lien avec la réunion parent de début d'année. Je leur avais dit qu'il pouvait adhérer à l'association mais pas forcément être présent tout le temps je les ai mis à l'aise et je leur ai dit à un moment adhérer à l'association si vous voulez faire partie de l'équipe faits partie de l'équipe on vous sollicitera en fonction du temps que vous disposez » (Monsieur F)*
- *« Non c'est secondaire, comme on a une présidente réactive avec trois, quatre parents derrière ça marche bien et comme on est un groupe scolaire c'est à dire qu'il y a deux écoles on fait énormément de chose avec l'école à côté » (Madame M-B)*
- *« Il n'y a aucune implique obligation d'investissement. Quelqu'un qui va être simple adhérent, Il reçoit les mails d'information tout au long de l'année et puis s'il ne veut pas y répondre bah il ne répond pas, après on n'a jamais de soucis pour avoir des volontaires que ça soit pour être au bureau par exemple ou ensuite s'il y a des réunions au collège ou au lycée on n'a jamais de soucis après on n'est jamais en surplus, on a toujours une équipe disponible pour un événement ou pour une réunion. » (Monsieur D)*

On observe également une catégorisation entre les associations de parents d'élèves :

« Alors que la FCPE c'est très strict. Il faut suivre leur fonctionnement et puis ils sont très proche des élus mais politiquement donc il faut toujours être lisse et dire que tout va bien dans le meilleur des mondes et ils ont une façon de faire qui ne me plaît pas et c'est pour ça que c'est compliqué parfois avec eux. Nous on est dans la médiation et le dialogue et dans la construction alors qu'eux sont dans l'attaque est dans la déconstruction. » (Madame G)

« La concurrence c'est quelque chose pour moi de très positif parce que ça permet de déclencher l'émulation je parlais de concurrence positif tout à l'heure une association concurrente on va dire à une idée elle va nous partager son sujet et nous on va rebondir dessus etc. etc. donc ça devient super intéressant parce que j'ai une première idée on peut partir à une autre idée plus aboutie nous c'est un peu plus tendu il y a pas d'autres mots c'est au moment des élections parce que comme je vous le disais tout à l'heure il y a des parents délégués on a l'impression qu'ils jouent leur vie en fait sur leur rôle de parent délégué mais du coup au moment des élections ça donne lieu à des

comportements comme en politique en fait et ça j'aime pas trop ça en fait c'est très concurrentiel .. En fait c'est pas mon niveau mais au niveau des enfants parce qu'on mène des projets avec les familles les avantages c'est de pouvoir mettre en place des projets c'est aussi pour ça que j'ai choisi cette association qui est puissante qui a beaucoup de moyens » (Monsieur F)

« je pense qu'il y a beaucoup de concurrence entre les associations de parents d'élèves moi ça m'échappe parce que j'ai toujours l'impression que les associations de parents d'élèves ont les mêmes sujets à défendre et d'ailleurs dans les faits en général les mêmes sujets sont abordés etc. après il y a de la concurrence parce que c'est historique peut-être parce que la FCPE eux c'est une association nationale, connu au départemental, régional et national donc oui c'est une grosse machine alors après on est indépendant en tant que parents d'élèves mais voilà il y a des grosses machines derrière et le commun des mortels a toujours des méfiances donc oui le l'upic s'est créé à ... c'est une association qui se revendique indépendante parce que ce sont des parents indépendants de ... et je pense qu'ils ont raison de se revendiquer indépendant moi en tant que la FCPE je revendique aussi toute l'indépendance au même titre mais voilà c'est vrai qu'il y a une concurrence qui peut apparaître moi je trouve que c'est dommage la concurrence » (Monsieur J)

Certains délégués de parents d'élèves catégorisent l'éducation nationale soit pour sa complexité soit pour sa gestion des problématiques en faisant le parallèle avec l'école privé :

- *« Je demande, je dois avoir et au fait cela ne marche pas comme ça ou très rarement comme ça il y a toujours une temporalité longue parce que on a quand même à faire à une collectivité territoriale qui est la mairie qui a un temps de réaction pas toujours instantanée puis ensuite on a l'éducation nationale qui là pour le coup est une machine à remettre en route à chaque fois et qui est hyper complexe. » (Monsieur N)*
- *« Typiquement on se rend compte que non, ma fille aînée en sixième avait une prof de français dépressive et absente qui a été remplacée par la suite , le professeur d'allemand absent aussi et après vous confronter au mécanisme et rouage de l'éducation nationale, le proviseur peut avoir la bonne volonté s'il y a pas de prof sous le coude pour remplacer il y en a pas, c'est pas de bol pendant trois mois il y avait pas allemand après vous êtes parents si vous avez les moyens, nous on avait fait les cours particulier allemand et c'était la même chose avec la prof de math, . Un prof absent c'est l'éducation nationale, les problèmes de la commune c'est tous ce qui touche au bâtiment donc non c'est le sujet de l'éducation nationale, le rouage que pour être proviseur et trouver des remplaçant faut être malin ». (Madame V)*
- *« Dans le privé il n'y a pas d'absentéisme étonnement, c'est très rare et même l'année dernière quand un prof de physique était absent il rattrapait ses cours sur d'autre créneau, il était un peu investi dans sa matière mais je ne dis pas qu'ils sont tous de bonne attention mais y a pas cet absentéisme. » (Madame V)*

- *« Dans le privé si l'école n'est pas fait pour lui c'est tant pis pour lui, il ne vous mette pas dans des casses mais ils essaient de vous accompagner et trouver des solutions au collège jean baptiste y a l'aide aux devoirs mais dans le privée il n'y a pas autant d'empathie et il y a plus de rigueur et y a plus d'exigence, il y a plus de travail et on va pousser un peu plus l'enfant à travailler. ; mais ça c'est le système français, on veut le meilleur pour son enfant et quand il est moteur dans sa scolarité on a envie d'être tiré vers le haut mais c'est toujours les mêmes qui tirent, a un moment donné le système français c'est la notation et la performance donc on se dit qu'est-ce-qui est mieux pour avoir un bac et surtout un enseignement qui soit plus serein et fiable que d'être a ... ou il y a des grèves, des absents. Des camarades de ma fille qui sont à ... l'année dernière n'ont pas passé leur bac donc on fait des choix mais je me dis à un moment donné « l'éducation nationale » démissionne mais je suis consciente que ça ne fait pas tout. Je suis honnête » (Madame V)*
- *« Après énormément de choses je vais répondre à votre question elle est vraiment très très intéressante, j'avais une petite idée de la difficulté du fonctionnement de l'éducation nationale ça je le savais, je ne comprenais pas bien précisément pourquoi mais je le savais et là j'ai constaté en fait, j'ai constaté certaines aberrations, oui effectivement mon point de vue sur l'école avec le contexte sanitaire les attentats je mesure à quel point l'école est un lieu précieux, est fragile qui a besoin qu'on la protège d'où l'intervention de parents élus nous aussi l'intervention en tant que parent élu de parents délégués on pourrait dire de l'école que c'est un colosse aux pieds d'argile » (Monsieur F)*

Le maintien et la continuation de l'engagement de délégué de parents d'élèves

Cette dernière partie permet de mettre en valeur la projection des délégués de parents dans cette carrière.

On observe que tous les parents se projettent dans une poursuite de cette carrière de délégué de parents d'élèves avec des motivations diverses. Pour certains délégués de parents d'élèves la motivation principale reste son enfant. On observe qu'une partie des délégués maintiennent cet engagement par convictions militantes qui sont le reflet de leur parcours professionnel. Enfin certains délégués continuent dans cette fonction car ils y trouvent leur compte d'un point de vue social que cela soit au niveau des valeurs de l'association, de ses missions et des relations avec les autres délégués de parents.

« Moi c'est un peu comme pour un job en fait euh je reste dans un job quand la mission m'intéresse et les gens avec qui je bosse ça se passe bien le jour ou la mission m'intéresse plus ou alors que je bosse avec des gens que je supporte pas je m'en vais je suis très entière donc ça sera pareil tant que la façon dont on traitera les choses, le message, les idées, les valeurs seront miennes je restais et que les gens avec qui je vais travailler en tout cas collaborer dans le cadre de cette association de parents d'élèves... il peut se passer des choses mais à priori je suis partie pour quelques années » (Madame L)

“Eh bien c'est une très bonne question parce que qu'est-ce qui maintient dans cette engagement pour moi c'est une position très importante c'est les gens que je rencontre aussi dans l'association c'est-à-dire que bah d'autres parents et c'est vrai que

de fait on rencontre les parents et très franchement c'est agréable dans le cadre très général on rencontre des parents et ça devient des copains parce qu'on les voit tous les jours on les voit devant l'école les enfants sont dans la même classe donc on se fait des copains et là d'ailleurs on prévoit d'ailleurs de se revoir d'aller boire des coups c'est une bonne occasion de le faire donc ça c'est plutôt sympa c'est sûr que le jour où je ne m'entends pas avec les gens de l'association ou qu'il n'y a pas de plaisir à faire ça ensemble oui je pense que je ne resterai pas ou alors il faut avoir un engagement tellement fort qu'on considère comme métier c'est un temps qu'on accorde dans l'intérêt de nos enfants mais c'est aussi nous on se retrouve en tant qu'adulte quand on se fait des copains c'est hyper important pour moi c'est une condition importante donc voilà c'est la rencontre avec les gens qui sont sympas" (Monsieur J)

« Ah oui ! Tant que mes enfants sont scolarisés. Tant que j'ai la force et la santé je veux le faire. » (Madame S)

« Oui parce que je pense qu'il y aura toujours besoin d'améliorer les conditions d'accueil dans les écoles et je suis persuadé que l'on peut faire tellement mieux car on a les moyens donc il faut des parents relevés pour faire pression et contre-pouvoir pour avoir plus de moyen quand le politique ne le fait pas car il devrait le faire d'avoir ce souci d'intérêt général et d'équité de distribué en fonction des moyens. » (Monsieur N)

« Bah ma fille termine sa troisième donc au lycée je ne serais pas parents référents car je n'ai pas le temps mais c'est ma dernière année car je mettais dit que j'irai jusqu'à la fin de la troisième pour l'association car j'étais trésorière donc je me dis que je termine mon mandat de trois ans et après je n'ai plus de légitimité. » (Madame V)

« Pourquoi pas là je viens d'entamer le collège, je fais que les conseils de classe, c'est nouveau pour moi, des conseils administration je ne suis pas encore là mais pourquoi pas » (Madame M-B)

« Oui pourquoi pas, je ne sais pas comment on va procéder l'année prochaine, peut être que la présidente me sollicitera pour être encore parent d'élève car mes enfants en ont encore pour trois ans, je ne vois pas que pour l'année prochaine mais pour les années à venir insha Allah. Pour le bien-être de mes enfants » (Monsieur H)

« Je pense que tant que mes enfants seront à l'école oui, ... j'ai vu les choses se dégrader et ce n'est pas pour ça que je lâche parce que voilà humainement ce n'est pas possible pour moi je me suis engagée et je ne me vois pas arrêter sauf si un jour je quitte la commune ou si je vais vivre ailleurs ça sera une des seules raisons pour laquelle j'arrêterai. » (Madame G)

« Je suis en première et je serai encore là l'année prochaine en terminale alors c'est vrai que la question par exemple si on prend le lycée ..., ils ont une section BTS, je crois qu'il y a trois classes de BTS donc si mon fils continue en BTS je m'interroge sur est-ce que je continue d'être adhérent à cette association comme l'association elle est liée au lycée et que dans les 300 élèves du lycée il y a aussi le BTS je me dis bon mon fils est majeur il est dans un lycée est-ce que je continue je ne sais pas. Mais c'est une question que je ne me poserais pas s'il partait à l'université par exemple, donc voilà je pense que je vais m'arrêter à la terminale mais c'est vrai que s'il est en BTS dans la structure du lycée je pourrais effectivement continuer. » (Monsieur D)

« Oui je pense oui oui oui tant que le temps et la disponibilité me le permet oui je pense que ça me donne envie et encore une fois tant que je me retrouve avec d'autres parents j'ai envie et puis j'ai un enfant qui est en CM2 et qui rentre au collège donc c'est une nouveauté et j'en ai un qui entre en petite section donc j'ai tout le parcours à refaire après évidemment il y a un jour où il faut lâcher surtout parce que il y a d'autres parents et les parents qui arrive il faut leur laisser la place et c'est hyper important l'école dans 10 ans ne sera pas la même qu'aujourd'hui, j'ai envie de m'investir, moi j'ai vraiment envie de rester dans le concret sur le terrain » (Monsieur J)

On remarque que certains délégués de parents d'élèves hésitent et doutent de leur continuation au sein de cette carrière , pour des raisons personnelles :

- « ah ah ah ça c'est une super question, un métier la vision qu'on a c'est une profession qui est rémunéré une activité rémunérée plutôt moi je vois une profession de foi c'est pour dire qu'il y a une question de foi quand même il faut avoir la foi pour un moment batailler avec l'équipe, batailler avec les mairies, tant que j'ai la foi je continuerai en fait cette année ça a été un petit peu compliqué bon alors là c'est très perso ce que je veux dire ce n'est pas une généralité je veux dire mais cette année pour moi en tant que président de mon petit groupe ça a été difficile parce que on a une directrice qui nous a mis des bâtons dans les roues et moi à des moments j'ai des personnes qui ne veulent pas écouter qui ne veulent pas avancer ça a tendance à me gonfler mais là comme je sens qu'il y a de la résistance devant moi, moi qui cherche juste à faire avancer les choses ce n'est pas pour moi c'est pour l'école et les enfants ce que je fais est en face de moi j'ai une directrice qui bloque et qui dit non à tout ce que je propose au bout d'un moment je me dis bah voilà quand c'est comme ça je me dis ah bon bah demain j'arrête, trop de frustration bref. » (Monsieur F)

- « Mon évolution n'est pas fulgurante et ni stagnante, j'ai appris dans une dernière réunion qu'en tant que parent d'élève on pouvait siéger à une commission qui permet d'aider des établissements et ça j'aurai souhaité que la présidente de l'association nous informe car on sait sur quoi on doit adhérer mais qu'est-ce qu'il y a au bout, parfois je viens à plaisanter avec les enseignants et les parents d'élève mais en restant dans un sérieux. » (Monsieur H)

On observe que certains parents faiblissent dans leur engagement en tant que délégué de parents d'élèves mais arrivent à trouver cette motivation pour continuer :

« Non parce que j'essaye de maintenir je vous assure que c'est usant j'ai failli démissionner il y a deux ans parce que c'est trop lourd à porter le prix ça demande je travaille j'ai deux enfants j'ai pris en charge l'association ça va faire quatre ans je suis aussi sur le collège ça me demande beaucoup beaucoup beaucoup d'énergie mais en même temps je ne lâche pas parce que j'ai des victoires même si elles sont petites je suis quelqu'un qui ne lâche pas donc voilà ... » (Madame G)

Les axes de progression au sein de la carrière du délégué de parents

Ce dernier thème permet d'établir les propositions de différents délégués de parents d'élèves afin d'améliorer les conditions de cette carrière de délégués de parents :

On observe que différents parents traitent de la problématique temporelle qui ne permet pas de s'impliquer de façon optimale dans cette carrière et de s'investir :

Il y en a un en fait Youcef, un essentiel c'est le temps, le temps parce que l'argent quand on veut monter un projet en fait l'argent on trouve. On a un compte en banque au niveau de l'école qui est le nôtre donc on a des moyens au niveau départemental régional national qui sont des supports de communication de la logistique mais d'un point de vue financier met en place des actions pour collecter des fonds... les instituteurs, les institutrices, le périscolaire sont à l'écoute, ils sont volontaires et puis après comme je vous l'ai dit c'est le temps avoir du temps parce que les idées on n'en manque pas. (Monsieur F)

« Peut-être l'horaire qui est la disponibilité à 18h, l'amélioration qu'il pourrait avoir cette incompatibilité d'horaire entre la vie de l'école et la vie des parents fait que le point de rencontre est assez bref à 18h et 19 heures c'est difficile d'avoir des points de rencontre avec les enseignants après 19 heures c'est difficile aussi pour nous d'être présent des conseils de classe en lycée on a des conseils de classe à 14h ou 15 heures. » (Monsieur D)

« Oui j'aimerais mais je ne peux pas, j'aimerais intervenir, on a fait une manifestation car y avait des violences entre les deux collèges de la ville, donc on a fait une manifestation avec les parents d'élèves, on a fait ça un dimanche donc oui je peux être là. Sur les horaires collège je ne peux pas. » (Madame M-B)

On observe un axe de progression sur l'organisation même du temps d'échange et l'aide que l'on peut apporter aux délégués de parents d'élèves :

- *« Moi je pense que ce qui pourrait être amélioré c'est l'organisation même du temps d'échanges c'est-à-dire que nous quand on est délégué de parents et qu'on commence en fait quelque part on a pas d'aide extérieure si ce n'est les anciens quand on veut savoir à qui on s'adresse qui est responsable qui est le directeur ou la directrice de l'éducation sur la ville responsable des bâtiments responsables des centres de loisirs responsable du recrutement des personnels tout ça il faut le découvrir par soi-même et en plus c'est une grosse machine l'éducation nationale on parle d'inspection académique du rectorat il y a plein de termes pour les parents c'est très flou parce qu'on a jamais la pédagogie de ça moi je suis persuadé que certains parents ne comprennent pas le rôle d'un directeur dans l'école. Donc c'est vrai que parfois on n'a pas les infos on ne connaît pas le maire adjoint et il faut le découvrir par nous-mêmes donc ce qui serait intéressant ça serait que tout ça soit institutionnalisée c'est pour ça que moi je vais faire une grande journée des parents d'élèves en début d'année la mairie si elle reçoit les parents d'élèves qu'elle leur donne les bons tuyaux. » (Monsieur J)*

4.2.2. La catégorisation des données et la mise en relation

Après avoir travaillé sur la codification des entretiens concernant les délégués de parents d'élèves sous l'angle de la carrière nous allons traiter de la deuxième étape de la théorisation ancrée : « La catégorisation ». Elle permet de faire apparaître la théorisation grâce au travail du chercheur qui « *sans relâche manie, développe, met en relation* ». Le codage s'appuie sur les données qualitatives, la catégorisation permet l'évocation elle développe l'analyse. Cette catégorisation se fera en se calant sur les codages qui ont été fait précédemment. (Mucchielli, 2009). Ici, cela correspond à l'interprétation des données que j'ai classées précédemment. L'objectif de cette partie, sera de dégager différentes catégories, quatre catégories d'analyses afin de rendre les résultats visibles. Ensuite on aura la mise en relation des catégories qui est une étape importante car elle permet une systématisation. Cette étape permet de poser des questions au corpus tels que : *Ce que j'ai ici est-il avec ce que j'ai là ? En quoi et comment est-ce lié ?* La catégorie représente toujours un phénomène précis (Mucchielli, 2009).

4.2.2.1. Devenir délégué de parents d'élèves

Les différents modes d'entrées

Les différents entretiens nous ont permis d'observer qu'il y a différentes façons pour les parents d'entrer dans ces instances de représentation :

On observe qu'une partie des parents ont postulé de façon volontaire au sein de ces instances car ils en avaient déjà entendu parler pour plusieurs raisons (métier, membre de la famille étant délégué de parents...) : « *Je pense que j'ai toujours vu que ma mère avait aussi cette capacité à voir comment ça se passait à l'école pour nous et pouvoir être impliquée pour nous parce qu'elle faisait partie de l'association de parents d'élèves. Moi je m'étais toujours dit que pour mes enfants, leur bien-être, ça me permettait d'y rentrer beaucoup plus facilement dans leur univers* » (Madame L) ; « *C'était l'exemple de ma maman parce que je l'ai vu elle-même parents d'élèves et déléguée élue, et je trouve ça important de m'impliquer dans la vie de ma fille comme je vous disais de pouvoir participer de pouvoir aider et puis même quand j'étais même quand j'étais au collège et au lycée j'étais délégué aussi mais là non donc j'aime bien l'idée de pouvoir être porte-voix et amplificateur* ». (Monsieur F)

Les autres parents ayant intégrés les associations de parents d'élèves ont été approchés par des membres de la communauté éducative (Directeur d'école, Délégué de parents d'élèves), ils ne connaissaient pas ces instances avant d'avoir scolarisé leurs enfants à l'école : « *En fait dans l'ancienne école c'était lors d'une réunion de la directrice de bienvenue dans l'école, elle a demandé qui voulait se présenter comme délégué et donc voilà à partir de là je me suis présentée et ici vu qu'il y a déjà l'association FCPE qui est déjà présente donc naturellement je me suis agrégée à eux et je suis devenue délégué de parent d'élève ici dans cette association.* » (Madame S) ; « *C'était par le biais d'une maman*

qui est présidente de l'association de parent d'élève, je ne me souviens plus du nom de l'association qui m'a demandé de candidater de rejoindre cette liste de parent d'élève. » (Monsieur H)

Une déléguée de parents d'élèves se démarque des autres en s'engageant en tant qu'indépendante, elle utilise une expression intéressante qui est « *free-lance* » voici une définition de ce terme : *Se dit d'un travail qu'un professionnel indépendant (professionnel libéral, publicitaire, architecte, etc.) effectue à la commande auprès de diverses entreprises (Larousse, s.d)*. Ce choix est motivé par le fait qu'elle préfère avoir un temps pour observer le fonctionnement de ce poste.

D'une manière générale la façon d'entrer au sein de l'association de parents d'élève est en corrélation avec un niveau de connaissance de base plus ou moins élevé de la fonction. Un niveau de connaissance qui peut avoir un impact sur l'engagement de chacun des parents car les motivations ne sont pas les mêmes. Les premiers parents sont des volontaires par définition : Qui accepte de son plein gré une mission difficile ou dangereuse, une tâche ou un service bénévole. (Larousse, s.d)

Les autres parents ont été cooptés par définition : Désignation d'un membre nouveau d'une assemblée, d'un corps constitué, etc., par les membres qui en font déjà partie (Larousse, s.d). Cette différence est primordiale pour moi et aura un rôle dans l'engagement des délégués de parents.

Ces entrées permettent de mettre en relief une situation inégalitaire entre les parents entrants dans ces instances dès le départ...

La variété des éléments déclencheurs à l'engagement

L'élément déclencheur de l'engagement des parents au sein de ces associations est principalement son enfant : *« Mes motivations ont été comme je vous disais au départ de savoir ce qui se passait dans l'école de ma fille, comment se passait sa vie sociale et créer un lien avec les professeurs, vous vous l'avez avec nos enfants et ce qui était bien en maternelle c'est qu'on arrive à créer un lien avec le professeur et puis échanger avec eux » (Madame G) ; « C'est de s'intéresser à nos enfants dans le sens ou s'impliquer dans leur programme et leur structure car il n'y a pas que la maitresse le directeur mais y a aussi les agents et le fonctionnement interne car on n'est pas forcément sur de comment ça fonctionne dans les coulisses. » (Monsieur H)*

Un des parents intègre l'association dans le but de créer un lien social avec d'autres parents mais on observe que cela résulte d'un intérêt individuel : *il y avait aussi un aspect social tout simplement parce que quand on arrive dans une ville et qu'on ne connaît personne, j'avais aussi envie de créer un tissu social et je trouvais que voilà l'association des parents d'élèves était un bon biais parce que finalement vous vous retrouvez avec des gens qui ont en général des enfants proches de vos enfants en terme d'âge, donc les mêmes questions, les mêmes problématiques, les mêmes organisations ». (Madame L).*

Certains parents ont des aspirations, des valeurs, des engagements collectifs qui animent leur engagement qui se traduit par un désir d'aider et de devenir des personnes ressources ou des contre-pouvoirs pour aider les parents et les enseignants : « *La deuxième partie elle est plutôt d'ordre militante et politique s'agissant de l'éducation des moyens que l'on alloue à l'école et notamment dans le champ de l'école publique.* » (Monsieur N) ; « *Je voyais, qu'il y avait des difficultés au quotidien qui n'était pas forcément de leurs compétences mais celle de la commune, donc j'ai vite compris qu'il fallait faire un lien entre les élus et la commune pour les épauler...* » (Madame G) ; *Le deuxième est de vouloir soutenir parce qu'en fait, j'ai un deuxième métier où je suis coach donc, entre le fait d'être porteur de projet, de défendre des projets pour l'école et pour les autres pour l'association, pour le scolaire et le périscolaire des enfants.* » (Monsieur F). Des aspirations qui sont portés par les valeurs intrinsèques de ces délégués de parents d'élèves. Cet extrait de l'entretien de Madame G parlant d'un potentiel départ de l'association permet d'illustrer mes propos : « *Je ne peux pas parce que maintenant je ne peux pas moi je suis quelqu'un de social ça fait 25 ans que je travaille dans le social, à l'aide sociale à l'enfance avec des enfants qui sont qui arrivés avec des états psychologiques ou physique difficile souvent. J'ai des enfants tous les jours devant mes yeux moi j'adore les enfants ça doit être aussi voilà si vous allez choisir ce métier. Un enfant c'est voilà il n'a rien demandé il est là pour se construire nous on est là pour l'aider* ».

On peut observer deux catégories d'engagement qui se distinguent :

Une première catégorie où les délégués ont un engagement qui prend son origine d'un mobile personnel et individuel. Tous les parents s'engagent en premier lieu pour suivre la scolarité de leur enfant.

Une seconde catégorie où les délégués qui au-delà de l'engagement personnel veulent agir sur le système scolaire et créer un contre-pouvoir ou une force vive dans l'intérêt général de l'école. Un engagement de ces délégués peut être catégoriser comme un *engagement militant* qu'on peut définir comme une personne qui : Adhérent d'une organisation politique, syndicale, sociale, qui participe activement à la vie de cette organisation (Larousse, s.d). Cela peut s'expliquer par les métiers des parents (Madame G et Monsieur N) qui sont dans le secteur social cela peut s'expliquer par des *aspirations* qu'on certaines personnes au contact de d'autres personnes je vais en proposer une définition : Force intérieure, tendance profonde qui pousse quelqu'un vers un idéal ou une meilleure situation ; ce désir, ce souhait lui-même : L'aspiration d'un peuple à la liberté (Larousse, s.d)

Monsieur F utilise une expression très intéressante pour catégoriser son engagement qui est « *profession de foi* » une expression que je vais définir : déclaration d'adhésion à des principes religieux, politiques, intellectuels auxquels on est particulièrement attaché, dont on se réclame. (CNTRL, s.d) qui montre la force de son engagement au sein de cette association. Ces engagements peuvent avoir un impact sur l'implication de ses parents au sein des associations.

Cette première catégorie *Devenir délégué de parents d'élèves* nous permet d'observer les modes d'entrée des parents dans cette carrière de délégué de parents d'élève. On peut observer deux types d'entrée : Une entrée qui se fait de manière volontaire et une entrée qui se fait par cooptation. La seconde entrée est initiée par des personnes qui font partie de la communauté éducative qui sont déjà engagés la plupart du temps. Le premier type d'entrée est fait de manière réfléchi et nécessite une certaine projection personnelle. Elle se nourrit de l'expérience personnelle et de l'expérience professionnelle que vont avoir les différents parents. La seconde entrée s'effectue de façon dirigée ou subie, elle est motivée par un tiers ayant un objectif : rallier des forces vives à son groupe. La réflexion se fera dans ce cas pendant son engagement. Ces différents types distinguent le niveau d'engagement des délégués de parents d'élèves et les connaissances de base avec lesquelles ils vont entrer dans l'association. Les différents modes d'entrée ont une influence sur la variété des *engagements au sein de la carrière du délégué* car l'engagement du délégué de parents d'élèves est en relation avec la façon dont le délégué est entré dans l'association. Les parents s'étant engagés de façon volontaire s'engagent pour leurs enfants mais ont aussi un engagement militant et social qui renforce cet engagement. L'expression utilisée par Monsieur F « profession de foi » en est le parfait exemple car il résume la force de son engagement au sein de la carrière. Les délégués de parents d'élèves ayant été cooptés ont un engagement dirigé sur leur enfant, l'évolution, leur engagement sera progressif avec le temps en fonction des différents rôles qu'ils auront au sein de la carrière.

4.2.2.2. Faire carrière dans la fonction de délégué de parents

Cette catégorie d'analyse nous permettra de nous intéresser à la diversité des mobiles qui poussent les délégués de parents à continuer et à progresser dans la carrière. Les différents entretiens montrent que la grande majorité de parents veulent continuer cette carrière de délégués de parents d'élèves.

Les mobiles sont différents selon le délégué de parents

Certains parents continuent par plaisir d'être au sein d'un collectif et avoir des relations avec d'autres délégués de parents :

« Eh bien c'est une très bonne question parce que qu'est-ce qui maintient dans cette engagement pour moi c'est une position très importante c'est les gens que je rencontre aussi dans l'association c'est-à-dire que bah d'autres parents et c'est vrai que de fait on rencontre les parents et très franchement c'est agréable dans le cadre très général on rencontre des parents et ça devient des copains parce qu'on les voit tous les jours on les voit devant l'école les enfants ... le jour où je ne m'entends pas avec les gens de l'association ou qu'il n'y a pas de plaisir à faire ça ensemble oui je pense que je ne resterai pas ou alors il faut avoir un engagement tellement fort qu'on considère comme métier c'est un temps qu'on accorde dans l'intérêt de nos enfants mais c'est aussi nous on se retrouve en tant qu'adulte quand on se fait des copains c'est hyper important pour moi c'est une condition importante donc voilà c'est la rencontre avec les gens qui sont sympas »(Monsieur J) ; « Non bah écoutez

je m'étais pas posé autant de questions mais c'est une très belle expérience à chaque fois que j'ai des copines ou que je rencontre des filles je leur dit toujours viens mets-toi dans l'association de parents d'élèves après on voit que c'est très différent moi j'ai des copines qui sont de l'association qui disent alala c'est l'enfer on me sollicite .. Chez nous c'est hyper cool quoi et honnêtement c'est ce que je dis toujours viens tu sauras ce qui se passe dans l'école de ton enfant tu auras plein d'infos tu pourras aussi faire plein de choses et en plus tu vas te faire des superbes copines. » (Madame L)

Certains parents poursuivent cette carrière car ils ont un sentiment d'avoir une influence sur les choses et d'être utile :

« Oui parce que je pense qu'il y aura toujours besoin d'améliorer les conditions d'accueil dans les écoles et je suis persuadé que l'on peut faire tellement mieux car on a les moyens donc il faut des parents relevés pour faire pression et contre-pouvoir pour avoir plus de moyen quand le politique ne le fait pas car il devrait le faire d'avoir ce souci d'intérêt général et d'équité de distribué en fonction des moyens. » (Monsieur N) ; « Oui, et que je me sente utile aussi mais si c'est pour faire juste de la figuration peut-être qu'il y a un moment ça va me gonfler mais mais voilà je me dis tant qu'on a un à un plus une valeur ajoutée en fait euh des dans les donnant-donnant parce que moi aussi ça me fait grandir sur plein d'autre chose oui bien sûr que je resterais bon après il y a les choses de la vie. » (Madame L) ; « Je pense que tant que mes enfants seront à l'école oui, ... j'ai vu les choses se dégrader et ce n'est pas pour ça que je lâche parce que voilà humainement ce n'est pas possible pour moi je me suis engagée et je ne me vois pas arrêter sauf si un jour je quitte la commune ou si je vais vivre ailleurs ça sera une des seules raisons pour laquelle j'arrêterai. » (Madame G)

On a également des délégués de parents qui continuent car ils ont la volonté de suivre la carrière scolaire de leurs enfants :

« Ah oui ! Tant que mes enfants sont scolarisés. Tant que j'ai la force et la santé je veux le faire. » (Madame S) ; « Bah ma fille termine sa troisième donc au lycée je ne serais pas parents référents car je n'ai pas le temps mais c'est ma dernière année car je mettais dit que j'irai jusqu'à la fin de la troisième pour l'association car j'étais trésorière donc je me dis que je termine mon mandat de trois ans et après je n'ai plus de légitimité. » (Madame V) ; « Oui pourquoi pas, je ne sais pas comment on va procéder l'année prochaine, peut être que la présidente me sollicitera pour être encore parent d'élève car mes enfants en ont encore pour trois ans, je ne vois pas que pour l'année prochaine mais pour les années à venir insba Allah. Pour le bien-être de mes enfants » (Monsieur H)

Cette continuation dans la carrière de délégué dépend aussi des rôles et des missions que chacun aura dans ses fonctions cela a un impact sur la progression. J'ai pu observer une corrélation entre la continuation et le rôle et les missions que vont avoir les délégués de parents. Madame L et Monsieur N ont de nombreuses tâches au sein de leurs associations respectives et veulent continuer leur carrière de délégués :

« Hum oui oui. Là comme ça je, je pense qu'à chaque fois qu'on aide un parent ou un enfant qui est en difficulté, qu'elle soit avec un enseignant ou dans sa posture d'élève, dans sa posture de parents, chaque fois qu'on accompagne, on se sent utile, on sent grandir, on apprend et on sait comment réagir la prochaine fois, moi je suis très novice encore sur ces sujets » ...

« Avant il y avait l'aspect vraiment festivités, aider pour mettre en place ces moments hyper important pour les enfants pour l'équipe enseignante de quand on a mis en place le marché de Noël avec Mme ... où on s'est dit bon bab on va faire un petit marché de Noël où on va pouvoir vendre des jouets de Noël pas cher, ... mon mari il gère les enfants ... Mais il est surtout là pour gérer quand moi je ne suis pas là et que je gère la réunion pour le conseil de l'école, c'est un binôme on va dire. » (Madame L) ;

« Bab très bonnêtement cela a été très formateur, on participe à une sorte d'aventure assez intéressante avec depuis le mois de mars des confinements et des reconfinements c'est plus compliqué de se réunir de faire groupe pour le coup mais il y avait jusqu'à maintenant quelque chose de l'ordre du « on fait groupe » on est une espèce de collectif, il y a quelque chose qui réunit les gens et ça forme parce qu'on apprend beaucoup de choses sur la question du fonctionnement de l'éducation nationale ... Il faut l'imaginer comme un moment où on va apprendre plein de choses à la fois des uns et des autres et puis des interactions qu'on va avoir avec des élus vraiment cela forme. » (Monsieur N)

On peut observer le constat inverse avec Monsieur H, on observe que le fait qu'il ait peu de rôles dans l'association à un effet négatif sur la continuation de la carrière malgré une motivation similaire aux autres :

« C'est d'être entendu en tant que père, des questions du jour mais aussi pour exemple j'ai beaucoup apporté mon regard en tant que menuisier. Ces sujets m'attirent mais après je ne me désintéresse pas des autres programmes... c'est moi-même qui me sentais plus de répondre et soutenir le directeur et l'équipe enseignante que sur les autres domaines comme la lecture ou autre. Je suis là, je peux vous accompagner sur d'autre chose comme la lecture ou autre, il y a des mamans mais il faut valoriser les papas. » (Monsieur H) /

« Mon évolution n'est pas fulgurante et ni stagnante, j'ai appris dans une dernière réunion qu'en tant que parent d'élève on pouvait siéger à une commission qui permet d'aider des établissements et ça j'aurais souhaité que la présidente de l'association nous informe car on sait sur quoi on doit adhérer mais qu'est-ce qu'il y a au bout, parfois je viens à plaisanter avec les enseignants et les parents d'élève mais en restant dans un sérieux. » (Monsieur H)

Ces observations induisent que l'apprentissage des codes et l'implication au sein de l'association se font de façon autonome et que les motivations personnelles ne peuvent pas suffire il y a cette nécessité de chercher l'information car on est peu guidé comme le montre un délégué : *« Moi je pense que ce qui pourrait être amélioré c'est l'organisation même du temps d'échanges c'est-à-dire que nous quand on est délégué de parents et qu'on commence en fait quelque part on a pas d'aide extérieure si ce n'est les anciens quand on veut savoir à qui on s'adresse qui est responsable qui est le directeur ou la directrice de l'éducation sur la ville responsable des bâtiments responsables des centres de loisirs responsable du recrutement des personnels tout ça il faut le découvrir par soi-même ».* (Monsieur J). Ce qui tend à créer des inégalités entre les adhérents.

Le lien entre carrière et catégorisation au sein de la fonction de délégué de parents

On observe que tous les délégués de parents d'élèves intégrant cette fonction et faisant carrière deviennent en un sens critique et catégorisent les institutions, les usagers... comme le montre cet exemple : « Cela forme parce que on apprend beaucoup de choses sur la question du fonctionnement de l'éducation nationale les hiérarchies entre les inspecteurs de l'éducation nationale et le rectorat il y a pleins de termes assez techniques avec des fonctions plus compliquées les unes que les autres de relation entre le politique la municipalité l'école entre les atsems et les AVS c'est une machinerie qui est construite de manière très complexe. » (Monsieur N). Je voudrais m'attarder sur une catégorisation qui m'a posé question, la composition des associations de délégués de parents. Cette catégorisation amène à une typologie de l'implication au sein des associations voici un exemple très parlant : « Dans une association il y a trois niveaux, le premier niveau est en fait de ne rien faire pour l'association et vous payer une cotisation qui est de 18€ ... C'est le premier niveau de participation dans l'adhésion qui est d'être adhérent sans être actif en donnant un peu d'argent, on a payé une cotisation... Le deuxième niveau est je suis actif, je veux être impliqué je suis impliqué dans l'équipe, donc vous êtes dans un bureau ou il y a un président, une vice-présidente et une trésorière comme dans toute l'association vous voyez. Et le troisième niveau sont des personnes actives au sein de l'association et occupent un siège au conseil d'école, ils sont sur une liste, ils ont donc payé une cotisation et en plus ils se sont inscrits sur une liste électorale. » (Monsieur F). Cette typologie montre clairement une hiérarchie au niveau de la perception de l'implication des adhérents qui rappelle le système que l'on peut retrouver dans les entreprises privées qui crée des différences.

Se repérer dans la carrière de délégué de parents

On observe que certains parents se visualisent dans cette carrière de délégué de parents et comptent même les années ce qui est très intéressant comme un salarié qui compterait ses années avant la retraite :

« Je suis en première et je serai encore là l'année prochaine en terminale alors c'est vrai que la question par exemple si on prend le lycée ..., ils ont une section BTS, je crois qu'il y a trois classes de BTS donc si mon fils continue en BTS je m'interroge sur est-ce que je continue d'être adhérent à cette association comme l'association elle est liée au lycée et que dans les 300 élèves du lycée il y a aussi le BTS je me dis bon mon fils est majeur il est dans un lycée est-ce que je continue je ne sais pas. Mais c'est une question que je ne me poserais pas s'il partait à l'université par exemple, donc voilà je pense que je vais m'arrêter à la terminale mais c'est vrai que s'il est en BTS dans la structure du lycée je pourrais effectivement continuer. » (Monsieur D) ; « Oui je pense oui oui oui tant que le temps et la disponibilité me le permet oui je pense que ça me donne envie et encore une fois tant que je me retrouve avec d'autres parents j'ai envie et puis j'ai un enfant qui est en CM2 et qui rentre au collège donc c'est une nouveauté et j'en ai un qui entre en petite section donc j'ai tout le parcours à refaire après évidemment il y a un jour où il faut lâcher surtout parce que il y a d'autres parents et les parents qui arrive il faut leur

laisser la place et c'est hyper important l'école dans 10 ans ne sera pas la même qu'aujourd'hui, j'ai envie de m'investir, moi j'ai vraiment envie de rester dans le concret sur le terrain » (Monsieur J)

Cette catégorie d'analyse a permis d'observer que si le délégué de parents d'élèves y trouve son compte d'un point de vue personnel alors il poursuivra dans la fonction. On le remarque dans les témoignages que certains tiennent les mêmes engagements et persévèrent car ils sont convaincus de la nécessité de leur action. Certains attendent de voir comment se passera la suite mais n'arrivent pas à se projeter. On observe également que le lien social et le partage a une importance nécessaire dans cette continuation et ce maintien pour beaucoup de délégués de parents. Le maintien dépend énormément de l'engagement et du rôle qu'ils ont dans ces instances de délégués de parents d'élèves et des espoirs des parents. On remarque que les parents ayant eu une entrée volontaire dans le métier tiennent en grande partie un engagement fort. Certains délégués de parents d'élèves réalisent très peu de tâches diversifiées dans l'association ne permettant pas aux parents de s'investir de façon optimale dans ces associations de délégués. L'engagement de certains délégués de parents tend à vaciller comme on peut le voir dans la partie précédente avec Monsieur H à cause d'événements extérieurs malgré une motivation équivalente aux délégués de parents volontaires.

4.2.2.3. Une fonction d'intérêt collectif qui repose sur des singularités

Les expériences antérieures à la carrière forgent le délégué de parents

Cette troisième catégorie traite de la singularité des différents parents au sein d'une seule et même fonction celle de délégué de parents d'élèves. Chaque parent possède une ou plusieurs expériences antérieures avant de devenir délégué de parents. Des expériences qui rendent un délégué de parents singulier et unique. Je vais prendre l'exemple d'un des parents que j'ai interrogé Monsieur F qui est un père divorcé, isolé et qui élève sa fille. Il est très investi dans la scolarité de sa fille : *« Je suis un super papa, en fait, depuis que ma fille est née j'ai attendu assez longtemps pour avoir un enfant et c'est toujours depuis sa naissance. J'étais très impliqué dans sa vie et donc pour moi c'était assez logique de l'accompagner dans sa vie et de ne pas être un papa déconnecté qui va au boulot et qui prend le métro etc. donc pour moi ça me paraissait logique de m'impliquer au niveau de l'école et pour moi y avait pas d'autres moyens de m'impliquer dans la vie de mon enfant que d'être parent élu dans une association de parents d'élèves. » (Monsieur F).* C'est un père hyperactif qui adore créer différents projets, de par son métier d'origine : il travaille dans une agence de publicité mais il est au chômage partiel ce qui lui laisse beaucoup de temps pour l'association. Il met ses compétences au service de l'association : *« D'un point de vue personnel je trouve ça très intéressant parce que je peux mettre en place des choses en rapport avec mon métier, la mise en place de projet, la stratégie, la réflexion stratégique, la communication avec différentes personnes, qui ont des points de vue et des caractères différents. Donc de ce point de vue là je trouve ça passionnant pour moi personnellement. » (Monsieur F).* C'est un président délégué de parents très investi dans son travail qu'il considère comme une

« profession de foi » et on ressent de la frustration lorsqu'il ressent de la résistance surtout avec la directrice de l'école. Par son vécu et son expérience Monsieur F est un délégué de parents d'élèves singulier et unique.

Déléguée de parents : Être un homme ou une femme quel différence ?

Ces différents entretiens m'ont permis de faire un constat, la carrière d'une mère déléguée de parents diffère de la carrière d'un père délégué de parents d'élèves. On constate que les pères délégués occupent des postes plus haut hiérarchiquement que les femmes déléguées de parents d'élèves comme dans les métiers rémunérés. La majorité des pères délégués de parents d'élèves interrogés ont occupés au moins une fois le poste de président d'une association de parents d'élèves. On observe que par exemple un père de famille a monté sa liste FCPE tout seul malgré son inexpérience. Il faut savoir qu'il n'a jamais été délégué de parents d'élèves avant : *« Donc dans l'ancienne école il y avait les enseignants qui était là et il y avait déjà des parents d'élèves donc il y avait déjà deux associations et donc il y avait l'association FCPE l'équipe de l'association FCPE à la rentrée on s'est dit on en a marre de la FCPE on va se mettre en liste PEEP, du coup il y avait eu quelque chose de vacant et c'est là où on s'est dit que je vais monter une liste et c'est parti comme ça je me suis lancé directement. »* (Monsieur F). Au fil du temps certains pères évoluent comme on pourrait évoluer dans une entreprise : *« J'ai rejoint la FCPE et depuis donc ça va faire 7, 8 ans que je suis que je me rengage chaque année à la FCPE et autrement je suis le président du conseil local de la FCPE à Marcel Pagnol. »* (Monsieur J) ; *« Les inconvénients c'est que quand on a un rôle comme président de l'association c'est un rôle important qui prend beaucoup de temps, on est l'acteur principal avec la direction du collège, ... ça me prend du temps quand on bosse à côté ça prend du temps et je me suis quand même présenté même si avait pas beaucoup de volontaires mais je l'ai accepté à un moment donné. Ce rôle important de représentants ça prend du temps et l'inconvénient est le temps, l'élargissement du temps. »* (Monsieur D). Les pères tendent au fil du temps à prendre les postes hiérarchiquement élevés malgré leur petit nombre dans les associations dans le but d'améliorer les choses.

On observe qu'une partie des mères délégués de parents d'élèves évoluent peu hiérarchiquement dans ces associations sans pour autant que cela les dérange. On peut l'observer dans les différents entretiens : *« Non, je suis titulaire, car il y a des parents titulaires et suppléants, je suis titulaire donc je peux assister à toutes les réunions voter ect ... Par contre je n'ai pas de rôle précis dans le bureau par exemple président secrétaire ect ... C'est déjà des rôles prédéfinis qu'on a voté et donc je ne me voyais pas ... j'aide mais sans que j'ai un titre attribué dans l'association. »* (Madame S) ; *« J'ai le même poste je suis parent déléguée élue titulaire »* (Madame M-B). L'autre partie des mères délégués de parents occupent pour la plupart des postes plus élevés on peut prendre comme exemple Madame V qui occupe un poste de trésorière à la FCPE : *« J'ai toujours été en support et mes motivations pour la maternelle et l'élémentaire sont restées identiques s'il y a besoin d'aider pour préparer un événement j'étais toujours disponible, ou pour une sortie scolaire, j'essaie de me rendre disponible. Et s'il y avait un problème à soulever on pouvait le*

*faire part, je n'ai pas rencontré de gros problèmes en maternelle et élémentaire... » Oui, je suis rentrée en tant que parent d'élève et en élémentaire j'ai fini trésorière et aujourd'hui je suis trésorière de la FCPE du collège. » (Madame V) Comme Madame L qui est également trésorière à la FCPE. On observe au contraire des hommes qu'elles se contentent de leur poste de délégués de parents tant qu'elle se sentent utile et épanouie. L'exemple le parlant est le parallèle entre Monsieur H et Madame M-B : Monsieur H est plutôt frustré de ne pas avoir plus de responsabilité au sein de l'association : « *Mon évolution n'est pas fulgurante et ni stagnante, j'ai appris dans une dernière réunion qu'en tant que parent d'élève on pouvait siéger à une commission qui permet d'aider des établissements et ça j'aurais souhaité que la présidente de l'association nous informe car on sait sur quoi on doit adhérer mais qu'est-ce qu'il y a au bout, parfois je viens à plaisanter avec les enseignants et les parents d'élève mais en restant dans un sérieux.* » (Monsieur H) alors que Madame M-B n'est pas frustrée par un manque de responsabilité au sein de l'association.*

La prise en compte des milieux sociaux dans la singularité de la carrière

Les différents entretiens nous ont permis d'observer que la carrière du délégué de parents d'élève pouvait être différente suivant la zone socio-démographique de l'association. On note que les projets portés n'étaient pas forcément les mêmes d'une association à une autre. Ce qui permet de mettre en valeur la singularité de chaque association de parents d'élèves et de ses adhérents. Ce constat est clair en demandant aux différents délégués de parents les différentes actions mises en place au niveau de l'école. Prenons l'exemple d'une école située en milieu favorisé et une école de milieu populaire : L'association de parents d'élèves en milieu populaire (structure locale) axe principalement ses actions sur des problématiques immédiates concernant l'école comme le montre Madame M-B : « *pour la fermeture de classe la municipalité nous a toujours soutenue, on avait bloqué l'école et donc la classe n'avait pas fermé. On s'est battu en concertation avec la municipalité et l'équipe enseignante justement parce qu'il était illégitime de fermer une classe à ce moment-là car il restait 22 élèves sur le carreau il fallait redispaché sur une école à 7 classes.* » (Madame M-B) ; « *Et bien en dix ans j'ai vu le nombre d'enfant suivie par le Rased qu'augmentait non vous avez 15 gamins des fois trois par classe ça veut dire quoi ça veut dire qu'il y a un problème c'est une volonté politique on peut pas aller plus loin il y en a certains qui vont s'en sortir et il y en a d'autres pas c'est comme nous à ... moi mon sentiment c'est que mes enfants n'ont pas le droit de s'élever intellectuellement vous comprenez ce que je veux dire et pourtant on se bat on se bat on est des mamans sur le terrain on aimerait donner les moyens aux équipes pour que voilà il y ai des tableau numérique.* » (Madame G) On observe dans l'association de parents d'élèves (FCPE) qui se trouve dans un quartier plutôt aisé que les actions proposées sont axées sur le social et le solidaire : « *En maternelle élémentaire, il y a les conseils d'écoles, après il y a la préparation au conseil d'école avec le directeur et la directrice quelques commission particulière, commission cantine, commission sécurité, commission jeune, commission sécurité, commission kermesses que je déléguais. Et après moi en tant que trésorière, c'est la remise des comptes, et au collège c'est surtout la préparation du conseil de classe, conseil d'administration car c'est régi différemment. Le conseil d'administration a une instance réglementée ou on vote toutes les moindres dépenses*

comme la convention avec une association, un intervenant, la mise à disposition du gymnase ... » (Madame V) des commissions que développent également Madame L lors de son entretien ; « Avant on était enfin moi euh je suis enfin voilà il y avait l'aspect vraiment festivités aider voilà mettre en place ces moments hyper important pour les enfants pour l'équipe enseignante de quand on a mis en place le marché de Noël avec Mme ... où on s'est dit bon bab on va faire un petit marché de Noël où on va voir pouvoir vendre des jouets de Noël pas cher, on avait organisé avec les boissons enfin voilà c'est c'était une ambiance et en fait tout le monde était hyper content, hyper souriant Madame ... dit qu'elle avait eu des super retours enfin voilà c'est hyper gratifiant en fait » (Madame L) . Si on devait résumer, on peut dire que l'association située dans un quartier populaire joue un rôle de soutien en répondant à des problématiques immédiates permettant d'améliorer les conditions de travail des enseignants et la scolarité des élèves. Alors que l'association situé dans un quartier plus aisés répond à des problématiques sociales et solidaires en proposant des actions tournées vers les parents. Cette observation permet de mettre en relief le fait que d'une association à une autre les objectifs et les missions sont différents et montre que chaque association de parents est aussi singulière que ces adhérents.

Cette catégorie d'analyse a permis d'observer que chaque parent à des expériences antérieurs qui l'ont forgé et lui ont permis de devenir le délégué de parents d'élèves qu'il est maintenant. On a vu à travers l'exemple de Monsieur F que ses expériences antérieures et son vécu ont permis de construire sa singularité en tant que délégué de parents. Les entretiens permettent de faire un constat malgré leur minorité au sein des délégations de parents d'élèves, les pères occupent en majorité des postes élevés au sein des associations par rapport aux mères. On pourrait s'intéresser à cette répartition des hommes et des femmes selon le type de poste occupé par les hommes et les femmes et s'il suit une logique de reproduction sociale. Je propose une définition de la reproduction sociale : « Maintien des rapports sociaux, culturels, idéologiques par les appareils d'État, la pression sociale, les institutions ». (CNTRL , s.d) Il serait intéressant d'étudier cette relation à travers ce concept de carrière pour observer si le phénomène s'approche de la reproduction sociale. On a observé que les missions pouvaient varier selon l'association de délégués de parents d'élèves et ses aspirations. La singularité au niveau des associations a un impact sur les champs d'action des associations, on pourrait même les catégoriser par rapport à des domaines d'action et une thématique. La FCPE est à la vue des entretiens dans une thématique social et solidaire alors que l'association de délégués de parents d'élèves local est plutôt dans des domaines touchant le fonctionnement de l'école et les problèmes scolaires. La singularité des parents au sein d'une association est un élément primordial donnant un axe d'action à l'association cette catégorie a un lien avec la précédente car c'est sa prise en compte qui permet la continuation et la progression des délégués de parents dans la fonction.

4.2.2.4. Des propositions pour répondre à la singularité des parents

Cette dernière catégorie permettra de recenser les propositions de différents délégués de parents d'élèves afin d'apporter des améliorations à la carrière de délégué de parents.

Certains délégués de parents traitent de la problématique temporelle qui ne permet pas de s'impliquer de façon optimale dans cette carrière et de s'investir :

« Il y en a un en fait Youcef, un essentiel c'est le temps, le temps parce que l'argent quand on veut monter un projet en fait l'argent on trouve. » (Monsieur F)

« Peut-être l'horaire qui est la disponibilité à 18h, l'amélioration qu'il pourrait avoir cette incompatibilité d'horaire entre la vie de l'école et la vie des parents fait que le point de rencontre est assez bref à 18h et 19 heures c'est difficile d'avoir des points de rencontre avec les enseignants après 19 heures c'est difficile aussi pour nous d'être présent des conseils de classe en lycée on a des conseils de classe à 14h ou 15 heures. » (Monsieur D)

« Oui j'aimerais mais je ne peux pas, j'aimerais intervenir, on a fait une manifestation car y avait des violences entre les deux collèges de la ville, donc on a fait une manifestation avec les parents d'élèves, on a fait ça un dimanche donc oui je peux être là. Sur les horaires collège je ne peux pas. » (Madame M-B)

La première justification se traduit chez Madame M-B par un manque de temps qui est dû à son travail au quotidien ne permettant pas une disponibilité pour un événement organisé par l'association. Monsieur F et D développent la même idée mais en s'appuyant sur son expérience de délégué de parents d'élèves et de président d'une association de délégués de parents d'élèves. Ce qui est très intéressant cela nous amène à nous poser la question de la prise en compte de multiples points de vue permettant d'apporter le plus d'explication possible.

On observe un axe de progression sur l'aide à l'information que l'on peut apporter aux nouveaux délégués de parents d'élèves et aux parents d'élèves :

« Moi je pense que ce qui pourrait être amélioré c'est l'organisation même du temps d'échanges c'est-à-dire que nous quand on est délégué de parents et qu'on commence en fait quelque part on a pas d'aide extérieure si ce n'est les anciens quand on veut savoir à qui on s'adresse qui est responsable qui est le directeur ou la directrice de l'éducation sur la ville responsable des bâtiments responsables des centres de loisirs responsable du recrutement des personnels tout ça il faut le découvrir par soi-même et en plus c'est une grosse machine l'éducation nationale on parle d'inspection académique du rectorat il y a plein de termes pour les parents c'est très flou parce qu'on a jamais la pédagogie de ça moi je suis persuadé que certains parents ne comprennent pas le rôle d'un directeur dans l'école. Donc c'est vrai que parfois on n'a pas les infos on ne connaît pas le maire adjoint et il faut le découvrir par nous-mêmes donc ce qui serait intéressant ça serait que tout ça soit institutionnalisée c'est

pour ça que moi je vais faire une grande journée des parents d'élèves en début d'année la mairie si elle reçoit les parents d'élèves qu'elle leur donne les bons tuyaux. » (Monsieur J)

On peut faire le même constat sur le sujet des connaissances du fonctionnement de ce métier de délégué de parents d'élève. Monsieur J, observe à travers son expérience de délégué de parents que certains délégués de parents d'élèves n'ont pas cette des « rouages du système scolaire ».

Un délégué de parents regrette le manque d'investissement des parents en général dans la scolarité de leurs enfants :

« Je souhaiterais beaucoup plus de parents investis, Si aujourd'hui on prend le taux de participation des parents ça s'élève à 10 % 20 % sur 2600 parents d'élèves du lycée ... Plus on est nombreux à voter plus ça veut dire que les parents sont impliqués. Qu'elle comprenne plus sur l'intérêt des parents délégués ça peut se traduire par le vote des élections, ça peut se traduire par les adhérents dans les associations de parents d'élèves. J'ai envie de dire que la tendance elle n'est pas dans ce sens-là, la tendance elle est plus dans le sens à dire que les parents sont de moins en moins concerné par le cursus de leurs enfants. Peut-être que c'est l'outil numérique qui fait qu'il y a une distance physique entre les parents et les fédérations de parents d'élèves, peut-être que c'est un rôle mais je dirais qu'effectivement on n'a pas le sentiment que que la tendance soit pour plus de parents présents dans la vie des structures. » (Monsieur D)

Un délégué parle de son premier jour d'intégration au sein d'une association de délégués de parents et sous-entend que cela ne lui a pas laissé un bon souvenir :

« La première année, la réunion de parents d'élèves n'était pas une des réunions d'entrée où on accueille tous les parents c'était une réunion en début d'année, ou on était obligé d'aller, donc je suis arrivé un petit peu comme un cheveu sur la soupe c'était des habitués qui se connaissaient alors que moi je ne connaissais pas tout ce qui se passait dans l'école. Il n'y a pas eu la première année trop d'intégration on va dire je me suis présenté à des réunions, y'a pas eu vraiment d'intégration importante. Je me suis inscrit à l'association, je me suis retrouvé la première année, comment dire, ce n'était pas le truc idéal on vous accueille les bras ouverts en vous présentant l'école en vous présentant le titre etc. c'était progressif. A la rigueur, si je m'étais présenté qu'à la seule première réunion je ne serai pas revenu parce que je ne connaissais personne je ne comprenais pas ce qu'ils racontaient, si je m'étais arrêté aux premières impressions « bof » ». (Monsieur D)

L'analyse des délégués de parents d'élèves sous l'angle de la carrière permet une étude de la singularité des délégués permettant de rendre compte de certains constats qui étaient invisibles. L'étude des délégués de parents d'élèves en le pensant comme un groupe ne permet pas d'observer ces inégalités et les différents points de vue de certains parents. Cette notion de singularité est principale afin d'affiner cette compréhension des délégués de parents d'élèves et de proposer des actions concrètes et adaptés

Cette dernière catégorie, permet de faire un point sur les besoins des délégués de parents d'élèves afin de s'améliorer dans cette carrière de délégué de parents d'élève. On observe des similitudes concernant les besoins des délégués de parents d'élèves au sein de l'association prenons l'exemple du facteur temps exprimé par deux délégués différents. La première justification se traduit chez Madame M-B, par un manque de temps qui est dû à son travail au quotidien ne permettant pas une disponibilité pour un évènement organisé par l'association. Monsieur F développe la même idée mais en s'appuyant sur son expérience de délégué de parents d'élèves et de président d'une association de délégués de parents d'élèves. Cela nous amène à nous poser la question de la prise en compte de multiples points de vue permettant d'apporter le plus explication possible. L'analyse des délégués de parents d'élèves sous l'angle de la carrière permet une étude de la singularité des délégués et de rendre compte de certains constats qui étaient invisibles. L'étude des délégués de parents d'élèves en le pensant comme un groupe ne permet pas d'observer ces inégalités et les différents points de vue de certains parents. Dans cette situation on aurait pensé que Madame M-B n'est pas investie dans l'association et que Monsieur F est très investi mais sans le côté frustration qu'il peut avoir vis-à-vis du temps. Cette notion de singularité est principale afin d'affiner cette compréhension des délégués de parents d'élèves et proposer des actions concrètes et adaptés.

Conclusion

L'ambition de la coéducation suggère une réciprocité d'action permettant l'égalité et la confiance dans l'échange. Elle implique de changer de regard afin de reconnaître les parents « réels », tels qu'ils sont, dans leur singularité et selon leurs différentes formes d'expression et d'implication. » (Périer, 2017, p 48). Depuis la loi d'orientation de 2013 la prise en compte de la singularité est devenue une priorité pour les pouvoirs publics et une nécessité pour les chercheurs.

Malgré les différentes lois et dispositifs mis en place dans le but de rapprocher tous les parents on observe que cela ne tend pas vers l'équité : *Il y a bien ici une ambiguïté des politiques publiques qui, sous le principe de l'égalité de traitement, produisent des effets très différents selon les informations et les ressources dont disposent les différents publics concernés. Les parents ne constituant pas une catégorie homogène, donner les mêmes informations et les mêmes droits à tous (le dernier mot dans l'orientation de fin de 3^e par exemple) ne garantit pas que tous en tirent le même bénéfice pour leurs enfants. Ce constat renforce la nécessité de l'explicitation des logiques scolaires en même temps qu'il en relativise l'efficacité.* » (Monceau, 2017, p 71).

L'étude des différents délégués de parents d'élèves en utilisant le concept de carrière m'a permis de mettre en relief le parcours de chaque parent. Les différents récits de vie m'ont permis de réaliser un portrait pour chaque délégué de parents d'élèves afin de saisir la singularité de chacun.

L'analyse par catégorisation m'a permis d'observer des inégalités entre les parents dès l'adhésion au sein des associations de délégués de parents. Le mode d'adhésion induit la connaissance ou non des différents rouages du système éducatif (Gombert, 2008). La raison principale à cet engagement est le suivi scolaire de son enfant mais certains parents sont portés par des valeurs sociales fortes.

On observe que les différents rôles et missions dépendent d'une part du type de structure des associations de la situation socio-démographique et de la motivation des délégués de parents. L'évolution dans la carrière se fait différemment selon nos responsabilités au sein de l'association. Elle dépend beaucoup des différents profils des délégués de parents.

La continuation dans la carrière de délégué dépend des différents mobiles des parents (Son enfant, l'aspect social...). Mais on observe que malgré les différents mobiles que certains peuvent avoir à leur continuation certains doutent de la nécessité de leur présence dans l'association de parents.

Les expériences antérieures sont un élément important dans la carrière car c'est elles qui vont avoir une influence sur les différents profils de délégués de parents. Les expériences peuvent être variées (Professionnelles, privées...) l'exemple que j'ai développé avec Monsieur F a permis d'illustrer mes propos. L'expérience de Monsieur H est également intéressante car elle permet de comprendre son problème de communication au sein de l'association et un découragement progressif au sein de la carrière.

A partir de leurs expériences personnelles, les délégués de parents d'élèves ont relevé différents points à améliorer et nous propose donc des solutions leur permettant un confort professionnel. On retient des contraintes temporels, un besoin de reconnaissance et de soutien des parents non élus. Un des délégués de parents propose un projet visant à organiser une journée des parents. Il observe des inégalités au niveau de la culture scolaire ne permettant pas à tous les délégués de parents de s'investir de façon égale.

L'utilisation du concept de carrière, pour étudier la fonction de délégué de parents, a permis une vision singulière et puissante des délégués de parents faisant apparaître des points invisibles en l'étudiant de façon conventionnelle. Le fait de ne pas s'arrêter à la fonction mais de s'intéresser aussi à la personne, apporte une richesse insoupçonnée permettant de soulever de nombreuses questions. Cette notion de singularité est principale afin d'affiner cette compréhension des délégués de parents d'élèves et de proposer des actions concrètes et adaptées. L'outil de la carrière paraît être une alternative plus que viable à l'étude et la prise en compte de la singularité. Dans une optique de proposer des pistes et des outils permettant, à tous les délégués de parents de s'investir de la même façon.

Je souhaite prolonger ce travail dans une recherche doctorale, en continuant mon travail sur cette carrière de façon plus approfondie et travailler sur les dispositifs de formation des délégués de parents d'élèves

entrant dans la carrière. Un second axe de travail est également apparu lors de ma soutenance de mémoire grâce aux différents échanges que j'ai pu avoir avec mon directeur de mémoire et Monsieur Robbes. Ce questionnement s'inscrit sur une limite de mon analyse en termes de singularité. Cette question est la suivante : Les associations de parents d'élèves en font-elles assez pour impliquer tous les parents ? Ma recherche montre que ce n'est pas une préoccupation première pour les parents délégués... Un cas isolé de ma recherche m'a posé question le cas de Monsieur H son vécu en tant que délégués de parents d'élèves m'a permis de me questionner sur la représentativité Hommes / Femmes au sein de ces instances. J'observe à travers mon expérience de professeur des écoles que les associations de délégués de parents d'élèves sont principalement composées de mères. Mais aucune étude actuelle ne permet de vérifier cette observation ce qui serait très intéressant à savoir. Je pense qu'une étude approfondie des délégués de parents d'élèves pères pourrait être intéressante afin de mieux les connaître et de pouvoir proposer des dispositifs permettant de les impliquer au sein de l'école.

Bibliographie

- Ballion, R. (1982). Les consommateurs d'école. Paris: Stock/ Pernoud.
- Barthelemy, M. (1995). Des militants de l'école : les associations de parents d'élèves en France. *Revue française de sociologie* 36, no. 3 : 439–72.
- Becker, H. (2020). 2. Types de déviance : Un modèle séquentiel. Dans : , H. Becker, *Outsiders: Études de sociologie de la déviance* (pp. 43-63). Paris : Éditions Métailié.
- Becker, H. (2020). 3. Comment on devient fumeur de marijuana. Dans : , H. Becker, *Outsiders: Études de sociologie de la déviance* (pp. 64-82). Paris : Éditions Métailié.
- Bertaux, D. (2016). *Le récit de vie - 4e éd. (128)*. Armand Colin.
- Blanchet, A. Gotman, A. & de Singly, F (dir). (2015). *L'entretien. (128)*. Armand Colin.
- Boisson, M. (2010). Soutenir la fonction parentale dans l'intérêt des enfants : de la théorie aux instruments. *Informations sociales*, 160, 34-40. <https://doi.org/10.3917/inso.160.0034>.
- Bisson-Vaivre, C. & Kherroubi, M. (2017). Parents « gêneurs » ou « acteurs » : La place difficile des parents dans l'école. *Administration & Éducation*, 153, 5-8. <https://doi.org/10.3917/admed.153.0005>
- Chabot, C. (1905). Revue de pédagogie. Dans : *L'Année psychologique. Vol 12*. pp. 382-406.
- Chabot, C. (1906). La coopération de l'école et la famille. Dans : *L'année psychologique. vol. 13*. pp. 326-343.
- Crouzet, P. (1906). Maîtres et Parents, Étude et Enquête sur la coopération de l'École et du lycée avec la famille. Paris : A. Colin
- Crouzet, P. (1906) « Difficultés de la coopération entre l'École et la Famille ». Dans : *La revue pédagogique, tome 48, Janvier-Juin*. pp. 501-519.
- Darmon, M. (2008). La notion de carrière : un instrument interactionniste d'objectivation. *Politix*, 2(2), 149-167.
- Douglas, M. (2004). *Comment pensent les institutions suivi de La connaissance de soi et Il n'y a pas de don gratuit* (La Découverte-Poche Sciences humaines et sociales). Paris : La Découverte
- Dubet, F. (1997). *École, familles : le malentendu*. Paris : Textuel
- Fotinos, G. (2013). *L'état des relations École-Parents entre Méfiance, Défiance et Bienveillance*. CASDEN Banque Populaire, en coopération avec une équipe d'universitaires de Lyon1 ESPE site Loire et laboratoire de recherche en éducation). <https://www.merieu.com/ECHANGES/RelationsParentsEcole.pdf>

- Francis, V. (2000). Les mères des milieux populaires face à l'école maternelle. Accès à l'information et rapport à l'institution. *Les Sciences de l'éducation*, 33, pp 83-104.
- Francis, V. & Milova, H. (2011). Accompagnement de la scolarité des enfants et soutien aux parents dans les programmes de réussite éducative. *Nouvelle revue de psychosociologie*, 12, 113-127. <https://doi.org/10.3917/nrp.012.0113>
- Gayet, D. (1999). *L'école contre les parents*. Paris : INRP.
- Goffman, E. (1975). *Stigmate les usages sociaux des handicaps (Le sens commun)*. Paris : Les Éditions de Minuit
- Gombert, P. (2006). Les associations de parents d'élèves en France : approche socio-historique et mutations idéologiques. *Revue française de pédagogie*, n° 162, p. 59-66.
- Gombert, P. (2008). *L'école et ses stratégies*. Rennes : Presses universitaires de Rennes
- Kaufmann, J. C. (2016). *L'entretien compréhensif (4e éd.)*. Paris : Armand Colin.
- Kherroubi, M. (2008). *Des parents dans l'école*. Toulouse, France : ERES. doi : 10.3917/eres.kherr.2008.01.
- Lahire, B. (1995). *Tableaux de familles. Heurs et malheurs scolaires en milieux populaires*. Paris : Seuil/Gallimard.
- Lourau, R. (1969). *L'instituant contre l'institué : essais d'analyse institutionnelle*. Paris, Anthropos
- Lapassade, G. ; Lourau, R. (1971). *Clefs pour la Sociologie*. Paris : Seghers.
- Lourau, R. (1988). Quelques approches de l'implication suivi de "Genèse du concept d'implication". *POUR*, Paris, n. 88, p.12-27.
- Meirieu, P. (2000). *L'école et les parents*. Paris : Plon
- Merle, P. (2017). I. De l'Ancien Régime à Guizot. Dans : Pierre Merle éd., *La démocratisation de l'enseignement* (pp. 6-17). Paris : La Découverte.
- Monceau, G. (2009a). L'usage du concept de résistance pour analyser la coopération des parents d'élèves avec les enseignants dans l'institution scolaire, *Nouvelle revue de psychosociologie*- 7, 51-65.
- Monceau, G. (2009b). Efficacité des mécanismes de représentation des parents d'élèves : équité ou égalité ? *Pesquiseduca (revue électronique de la Faculté d'éducation de l'UNISANTOS, Santos (Brésil), vol. 1, n° 1*, 49-56.
- Monceau, G. (2010). Analyser ses implications dans l'institution scientifique : une voie alternative. *Estudos e Pesquisas em Psicologia*. 10. 10.12957/epp.2010.9015.
- Monceau, G. (2014). Effets imprévus des dispositifs visant à rapprocher les parents éloignés de l'École. *Éducation et sociétés*, 34(2), 71-85. Doi :10.3917/es.034.0071.

- Monceau, G. (2017). Les parents d'élèves dans le management des établissements. Quelques apports de la recherche. *Administration & Éducation*, 153, 67-73. <https://doi.org/10.3917/admed.153.0067>
- Monceau, G. (2020). Conclusion. Dans A. Lenoir et L. Pelletier (dir.). *Regards critiques sur la relation école-familles* (p 213-220). France : Editions des archives contemporaines.
- Mucchielli, A. (2009). *Dictionnaire des méthodes qualitatives en sciences humaines et sociales* (3^e éd.), Paris : Armand Colin.
- Paillé, P. (2017). Chapitre 3. L'analyse par théorisation ancrée. Dans : Marie Santiago Delefosse éd., *Les méthodes qualitatives en psychologie et sciences humaines de la santé* (pp. 61-83). Paris : Dunod. <https://doi.org/10.3917/dunod.santi.2017.01.0061>
- Ognier, P. (2008). Morale scolaire et religion dans les débats parlementaires (1880-1882). In *Une école sans Dieu ? 1880-1895. L'invention d'une morale laïque sous la III^e République*. France : Presses universitaires du Midi. doi :10.4000/books.pumi.10826
- Pachod, A. (2007). Les cinq paradigmes actionnels de l'instituteur du Code Soleil. *Les Sciences de l'éducation - Pour l'Ère nouvelle*, vol. 40(2), 19-34. doi :10.3917/lsdle.402.0019.
- Paugam, S. (2010). Concepts. Dans : Serge Paugam éd., *Les 100 mots de la sociologie* (pp. 44-102). Paris cedex 14, France : Presses Universitaires de France.
- Pelletier, L. (2020). Des discours aux actes. Evolution de la relation école/familles à partir d'une réflexion française. Dans A. Lenoir, ; L. Pelletier (dir.). *Regards critiques sur la relation école-familles*. (pp. 3-24) France : Editions des archives contemporaines. doi : <https://doi.org/10.17184/eac.2669>
- Périer, P. (2005). *École et familles populaires*. Sociologie d'un différend. Rennes : PUR
- Perier, P. (2007) Des élèves en difficulté aux parents en difficulté : le partenariat école/familles en question. Dans G. Toupiol (dir.) *Tisser des liens pour apprendre*, RETZ
- Périer, P. (2017). Espaces et seuils dans les relations entre les familles et l'école : Quels lieux de reconnaissance des parents ?. *Administration & Éducation*, 153(1), 43-49. doi :10.3917/admed.153.0043.
- Poucet, B. (2011). La loi Debré : une histoire en question. In Poucet, B. (Ed.), *L'État et l'enseignement privé : L'application de la loi Debré (1959)*. Presses universitaires de Rennes. doi :10.4000/books.pur.109889
- Poucet, B. (2012). *L'enseignement privé en France*. Paris cedex 14, France : Presses Universitaires de France. <https://doi.org/10.3917/puf.pouce.2012.01>
- Poucet, B. (2017). Les parents, l'école publique et la République. *Administration & Éducation*, 153(1), 23-30. doi:10.3917/admed.153.0023.
- Prost, A. (1968). Histoire de l'enseignement en France 1800-1967. Paris : Armand Colin.

Valentim, S. ; Monceau, G. (2013). Parents, professionnels et institutions sur un même territoire, *DIRE-4*, <<http://epublications.unilim.fr/revues/dire/344>> consulté le 22.04 2014

Webographie

CNTRL. (s.d). Carrière. Repéré à : <https://www.cnrtl.fr/definition/carriere>

CNTRL. (s.d). Catégoriser. Repéré à : <https://www.cnrtl.fr/definition/categoriser>

CNTRL. (s.d). Coercitif. Repéré à : <https://www.cnrtl.fr/definition/coercitif>

CNTRL. (s.d). Coopter. Repéré à : <https://www.cnrtl.fr/definition/coopter>

CNTRL. (s.d). Expert. Repéré à : <https://www.cnrtl.fr/lexicographie/expert>

CNTRL. (s.d). Prestige. Repéré à : <https://www.cnrtl.fr/definition/prestige>

CNTRL. (s.d). Profession de foi. Repéré à : <https://cnrtl.fr/definition/profession>

CNTRL. (s.d). Reproduction. Repéré à : <https://cnrtl.fr/definition/reproduction>

CNTRL. (s.d). Réification. Repéré à : <https://www.cnrtl.fr/definition/reification>

CNTRL. (s.d). Singularité. Repéré à : <https://www.cnrtl.fr/definition/singularite>

Eduscol. (2006). L'E.P.L.E. et ses missions. Consulté sur : <https://www.education.gouv.fr/l-eple-et-ses-missions-40790>

Eduscol. (2019). Espaces parents Consulté sur : <https://eduscol.education.fr/cid100930/espaces-parents.html>

Eduscol. (2020). Les parents d'élèves. Consulté sur : <https://www.education.gouv.fr/les-parents-d-eleves-11834>

Ferry, J. (1883). Lettre aux instituteurs Consulté sur : https://www.ac-paris.fr/portail/upload/docs/application/pdf/2015-06/lettre_ferry_instituteurs.pdf

Journal officiel. (1881). Loi du 16 juin 1881 établissant la gratuité absolue de l'enseignement primaire dans les écoles publiques. Consulté sur : <http://www.senat.fr/evenement/archives/D42/juin1881.pdf>

Journal officiel. (1882). Loi du 28 mars 1882 sur l'enseignement primaire obligatoire. Consulté sur : <http://www.senat.fr/evenement/archives/D42/mars1882.pdf>

Larousse. (s.d). Aspiration. Repéré à : <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/aspiration/>

Larousse. (s.d). Investissement. Repéré à <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/investissement>

Larousse. (s.d). Militant. Repéré à : <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/militant/51436>

Larousse. (s.d). Volontaire. Repéré à : <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/volontaire/82471>

Le Robert. (s.d). Carrière. Repéré à : <https://dictionnaire.lerobert.com/definition/carriere>

Légifrance. (1905). Loi du 9 décembre 1905 concernant la séparation des Eglises et de l'Etat. Consulté sur : <https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000000508749&categorieLien=id>

Légifrance. (1989). Loi d'orientation sur l'éducation (n°89-486 du 10 juillet 1989). Consulté sur : <https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000000509314>

Légifrance (2013) Loi n° 2013-595 du 8 juillet 2013 d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la République. Consulté sur : <https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000027677984&categorieLien=id>

Ministère de l'éducation nationale. (2010) La malette des parents. Consulté sur : <https://mallettedesparents.education.gouv.fr/>

Ministère de l'éducation nationale. (2013). Renforcer la coopération entre les parents et l'école dans les territoires (Circulaire n° 2013-142 du 15-10-2013) consulté sur : <https://www.education.gouv.fr/bo/13/Hebdo38/REDE1324999C.html>

Annexes

4.3. Transcriptions (voir volume complémentaire)

CY Cergy Paris UNIVERSITÉ – INSPÉ de l'académie de Versailles
Site EAD

Année universitaire 2020-2021

MÉMOIRE

Présenté en vue d'obtenir le **Master**

Mention : « Métiers de l'Enseignement, de l'Éducation et de la Formation »

Spécialité : « Pratiques et ingénierie de formation »

Parcours : « Recherche en éducation, didactique et formation »

Délégué des parents d'élèves, une carrière ?

« Être délégué de parents d'élèves c'est plus qu'une carrière c'est une profession de foi. »

[Youcef SIDHOUM]

Volume annexe contenant les transcriptions des entretiens réalisés pour l'enquête

Directeur de mémoire : **Monsieur Gilles MONCEAU**

Jury :

M. Gilles MONCEAU Professeur des Universités, CY Cergy Paris Université

M. Bruno ROBBES Professeur des Universités, CY Cergy Paris Université

Date de soutenance : 09/2021

Table des matières

Entretien Madame L	3
Entretien Madame S	21
Entretien Monsieur N	29
Entretien Madame V	43
Entretien Madame M-B	52
Entretien Monsieur H	61
Entretien Madame G	68
Entretien Monsieur D	81
Entretien Monsieur F	89
Entretien Monsieur J	101

Entretien Madame L

Consigne de démarrage : Quand j'ai fait mes études pour devenir professeur des écoles, j'ai travaillé sur la relation parents école car c'est un sujet qui m'intéresse énormément. En tant qu'étudiant qui vient de finir ses études et qui commence tout juste à enseigner face à des élèves, je continue à me poser cette question concernant la relation entre les parents et l'école et plus particulièrement sur la « carrière » du délégué du parent d'élèves. Je fais donc des entretiens pour que vous les délégués de parents élèves puissiez m'aider à comprendre. Naturellement ces entretiens seront anonymes.

Youcef : Pouvez-vous vous présenter en quelques mots ?

Madame L : Je suis ..., je suis maman de deux enfants. J'ai un petit garçon qui est en élémentaire

Youcef : D'accord.

Madame L : En CP qui s'appelle ..., et une petite fille qui est en petite section, qui a donc 3 ans et qui s'appelle ...

Youcef : D'accord.

Madame L : Ils sont tous les deux sur le groupe scolaire ... maternelle et élémentaire, donc, enfin, voilà, je suis donc par rapport au sujet qui nous intéresse, je suis une maman active.

Youcef : D'accord.

Madame L : Je travaille 5 jours par semaine à temps plein, mon mari aussi donc on est 2 parents actifs mais voilà, c'est vrai qu'on est des parents qui sont peu présents à l'école, on voit peu les enseignants puisqu'on les dépose, en dehors du contexte actuel mais dans un contexte classique on dépose nos enfants au centre le matin et on les récupère au centre le soir et il y a quelqu'un qui les récupère et on a un lien avec l'équipe enseignante qui est assez faible au quotidien puisqu'on ne croise que très peu les enseignants donc et du coup en tant que maman c'est un manque chez moi sauf que ma vie professionnelle ne me permet pas de voir les enseignants de façon régulière au quotidien.

Youcef : D'accord

Madame L : Donc j'avais envie d'être très intégrée dans la vie, enfin la vie de l'école de mes enfants car c'est quand même là qu'ils passent le plus de temps que finalement avec moi et j'avais envie de créer un vrai lieu bah, me sentir investi et pouvoir à la fois pour mes enfants et pour moi et aussi pour l'école car voilà je trouve que l'école c'est un endroit où les enfants grandissent apprennent plein de choses mais les enseignants, l'équipe enseignante, l'Education Nationale ne peut pas tout faire. Et du coup, je suis arrivée

à l'école élémentaire, enfin j arrivais à ... et j arrivais à Du coup j avais deux objectifs en entrant en tant que parent d'élève c est ce que je vous ai expliqué, mettre un pied dans l'école qu on ne connaît pas pour avoir vraiment une connaissance du système de l'école, comment ça fonctionnait, ça, et il y avait aussi un aspect social tout simplement parce que quand on arrive dans une ville et qu on ne connaît personne, j avais aussi envie de créer un tissu social et je trouvais que voilà l association des parents d'élèves était un bon biais parce que finalement vous vous retrouvez avec des gens qui ont en général des enfants proches de vos enfants en terme d'âge, donc les mêmes questions, les mêmes problématiques, les mêmes organisations.

Youcef : D accord.

Madame L : Et donc je suis rentrée dans l association des parents d'élèves dès que mon fils qui a 3, 4 enfin à la 4^{ème} rentrée quand mon fils est rentré à la maternelle et il se trouve qu après je suis rentrée au bureau de l association de parents d'élèves donc je suis trésorière de l association de parents d'élèves depuis maintenant, ben c est ma troisième année.

Youcef : D accord.

Madame L : Voilà et cette année je suis particulièrement référente sur l'élémentaire, euh sur la maternelle pardon puisque comme on est un gros groupement scolaire, voilà et comme on est une très grosse association de parents d'élèves, on est la plus grosse association de parents d'élèves du 92 en fait en termes d adhérents.

Youcef : D accord.

Madame L : Plus de 50 adhérents.

Youcef : Oui.

Madame L : Donc on est assez gros de par le fait que c est un groupement donc je suis référente là-bas voilà, tous les sujets sur lesquels on peut avoir une interaction que ce soit avec l Education Nationale, la mairie, les aspects solidarité puisque chez, à ..., on a aussi cet aspect-là dans l association de parents d'élèves, il y a tout l aspect effectivement vie de l'école etc... Mais on voit vraiment la vie de l enfant dans son ensemble. Pour nous c est aussi important que les enfants qui viennent à l'école, ont droit à l'éducation, soient épanouis dans leur vie, on a aujourd'hui des enfants et des familles qui sont en difficultés sur le plan scolaire et donc dans la mesure de ce qu on arrive à faire, on essaie aussi d aider, voilà. Des fois c est des choses toutes bêtes, vous faites un peu de tri dans votre placard, vous donnez quelques vêtements, enfin là on a la pétition pour un papa qui se fait expulser, enfin voilà, c est vraiment, ça va du rien du tout à je te dépanne d une paire de chaussure à, on peut donner des meubles, on peut

aider à meubler, on va déménager, enfin voilà, on essaie vraiment de faire chacun à sa manière ce qu'il peut faire, cet aspect-là.

Youcef : D accord.

Youcef : Ce que je voulais savoir c'est comment êtes-vous devenu délégué parent d'élève. En fait c'est dans cette question, c'est quel est, est ce qu'il y a eu un élément déclencheur, il y a quelque chose qui a fait que vous avez voulu être ?

Madame L : Je pense qu'il y a un aspect historique, entre guillemets, ma mère était déléguée de parent d'élèves, ma mère était impliquée dans l'association de parents d'élèves, elle était présidente de l'association de parents d'élèves pendant quelques années quand moi j'étais à l'école élémentaire, enfin maternelle et élémentaire. Alors je pense que ça n'avait rien à voir avec ce qu'on vit aujourd'hui parce que c'était il y a quelques années maintenant ... ce n'était pas les mêmes sujets mais voilà j'ai toujours senti que, parce que ma mère c'est pareil elle a toujours travaillé enfin 5 jours par semaine, elle ne nous a jamais récupéré à l'école, enfin voilà, même typologie que ce que je vis aujourd'hui. Je pense que j'ai toujours vu que ma mère avait aussi cette capacité à voir comment ça se passait à l'école pour nous et pouvoir être impliquée pour nous parce qu'elle faisait partie de l'association de parents d'élèves. Moi je m'étais toujours dit que pour mes enfants, leur bien-être, ça me permettait d'y rentrer beaucoup plus facilement dans leur univers parce que quelque part je sais tout, je sais beaucoup de choses sur ce qui se passe à l'école, enfin des choses simples, la préparation de la fête, la kermesse, voilà quand on est là et qu'on participe on voit comme les enfants sont heureux de faire toutes ces festivités et tout ce qu'on peut organiser bah c'est une façon pour moi de m'investir. Alors que par exemple je ne peux pas tout le temps faire, quand la maîtresse demande d'accompagner une sortie, des choses comme ça, c'est pas forcément des choses sur lesquelles je peux me libérer, là c'est plus sur des temps masqués des temps sur lesquels je ne travaille pas ou en tout cas je peux le faire le soir donc ça me permet aussi de m'investir parce que il y a d'autres choses à faire aussi donc c'était ça, ce que je disais tout à l'heure le tissu social aussi je trouve que c'est très intéressant, le lien qu'on crée avec l'équipe enseignante, avec la direction, moi je trouve cela très enrichissant. Moi je ne suis pas du tout, professionnellement, je ne suis pas du tout dans l'enseignement, je travaille, je suis chef de projet dans une boîte, donc rien à voir mais voilà, je trouve qu'on apprend pleins de choses sur les problématiques, je pense que quelque part nous aider avec notre vision externe justement de cette entreprise privée des fois on peut avoir des idées que n'ont pas forcément des gens qui sont dans d'autres systèmes et je trouve vraiment que c'est la diversité qui joue et c'est ça aussi que je voulais apporter à l'association de parents d'élèves en me disant, dans une association de parents d'élèves vous avez la représentation d'à peu près tout le tissu social que vous avez dans l'école. Il y a des gens qui ont une profession libérale, d'autres qui ne travaillent pas, des gens qui sont enseignants, des gens qui sont dans le privé, dans le public, voilà il y a vraiment de tout, des manuels, des pas manuels, enfin on

découvre plein de choses en fait et on se découvre aussi, des choses qu'on aurait pas forcément su en tant que parent d'élève, enfin, on se dit toujours, je pense à la solidarité, oh j'aimerais bien aider et puis on ne le fait pas, on ne sait pas trop par quel bout le prendre ect, là on arrive à toucher des choses, comment je peux aider la maîtresse parfois, on se dit, on ne se rend pas compte que la maîtresse, je ne sais pas, elle a besoin d'un coup de main, parce qu'il faut venir couper des légumes pour préparer la soupe, créer les petits sablés de Noël. C'est vrai que quelque part l'association de parents d'élèves permet d'être un peu plus impliqué sur ces sujets-là. On va plus facilement se tourner vers vous, je pense que voilà d'autant plus quand vous êtes là depuis un certain nombre d'années, ben moi j'enchaîne mon deuxième round à la maternelle avec ma fille, donc forcément, je ne dis pas que toutes les enseignantes me connaissent mais moi je ne les connais pas toutes mais en tout cas j'en connais un certain nombre qui ne sont pas forcément les enseignantes qui ont eu mon fils, euh voilà. Je sais que euh ... la directrice quand il y a eu quelque chose sur un sujet ou un autre, elle sait qu'elle peut nous solliciter dans un sens dans un autre sur pleins de choses. On répond positivement si on peut ou pas, ce que je trouve bien aussi c'est qu'on n'a pas d'obligation vous voyez ce n'est pas euh je n'ai pas signé de mon sang que je ferais 12h par semaine à la FCPE et je que serai là tous les événements et alors je fais mon maximum notamment parce que j'ai des responsabilités en tant que membre du bureau mais voilà c'est, c'est aussi ça qui est intéressant et ce qui est faisable aussi à Victor ... parce qu'on est une grosse association. On est 50 donc il n'y a pas besoin de 50 personnes sur le pont à chaque fois qu'on fait un truc heureusement d'ailleurs et du coup ça permet aussi de contrebalancer parce que bah euh il y a des jours on peut il y a des jours on ne peut pas euh puis là en plus il y a mon fils donc je suis sur 2 écoles donc quand il y a des choses à faire bah parfois il y a des choses à faire sur les 2 écoles mais on ne peut pas forcément être le mardi à l'un, le mercredi à l'autre on a voilà. On a tous une vie qui est déjà bien remplie par ailleurs et l'idée c'est pas de s'investir dans les parents d'élèves pour ne pas avoir de temps avec mes enfants à côté donc et ça c'est voilà, c'est la configuration chez nous qui fait que je reste aussi parce que peut-être il y a d'autres associations où c'est un peu différent mais en tout cas chez nous ça se passe comme ça et c'est ce qui fait que moi ça me donne envie de rester.

Youcef : Et c'est quoi et c'est quand vous avez été hum, quand vous êtes devenu délégué parent d'élève à l'origine on va dire sur les tous premiers mois ou les premiers euh comment dire premier jour premier mois, quelles étaient vos premières motivations, comment je peux formuler ça qu'est-ce que vous attendiez de cet engagement, vous vous êtes engagé en tant que délégué de parent d'élève mais hum qu'est-ce que vous par rapport à l'apport ?

Madame L : Bah ce que, bah l'apport, c'était de euh.

Youcef : Voilà.

Madame L : De connaissance du système.

Youcef : C est ça.

Madame L : Du système, alors on va dire ... parce que nous on est à ... et que bah voilà.

Youcef : Hum.

Madame L : C'était de comprendre comment ça fonctionnait et euh et avoir de l'information. Voilà, c est un bon canal d'information aussi sur ce qui se passe.

Youcef : Donc c'était, donc c'était surtout pour euh on va dire euh avoir des informations par rapport à vos, à vos enfants par rapport à ce qui se passe.

Madame L : Pour mes enfants.

Youcef : Oui.

Madame L : Euh en tant que personne euh de l'association des parents des élèves, je ne demande jamais : « et Noah ? ». Non. Ce que je veux savoir si globalement dans l'écosystème dans lequel il, ils évoluent dans l'écosystème de l'école. Qu'est-ce qui, qu'est-ce qui se passe en fait quels sont les qu'est-ce qui se passe bien qu'est-ce qui se passe moins bien parce que du coup ça permet aussi de pouvoir lire certaines choses avec nos enfants. Je sais pas euh quand par exemple il y a des problèmes parce que les toilettes sentent pas bons ou des choses comme ça, ça peut nous aider aussi à comprendre certaines choses, quand j sais pas votre enfant il revient il s est fait pipi dessus bah peut-être, enfin, si on sait pas qu'on a des problèmes sanitaires bah peut-être qu'on va pas penser à lui demander mais pourquoi est-ce que, parce que c'était sale ?, ça sentait pas bon ? ça permet aussi de comprendre dans quel environnement évolue nos enfants. Et comme je disais tout à l'heure ils évoluent 5 jours par semaine donc euh c est, ils passent plus de temps ici que chez moi et donc quelque part moi ça, ça me rassure aussi de savoir et, et je me dis bon bah au moins voilà, c'était vraiment avoir de l'information dans un premier temps et après voilà créer des liens privilégiés à la fois avec les équipes enseignantes de dire enfin de direction et puis aussi avec les parents d'élèves en terme de réseau social au sens créer du lien dans les quartiers.

Youcef : Je vais rebondir sur ça, euh pour vous, je ne sais pas si vous étiez parent d'élève dès que votre..

Madame L : Oui

Youcef : Dès que votre enfant avec votre fils est rentrée à la maternelle.

Madame L : C est tout à fait ça.

Youcef : C est ça, et pour vous quels avantages ça, ça peut donner d'être euh on va dire, dans cette délégation de parent d'élève.

Madame L: Euh avantage, bah. Je pense, si jamais on a une question ou on détecte un point qu'il faudrait trouver, enfin un problème, le problème est peut-être un peu fort mais voilà un sujet sur lequel il faudrait peut-être creuser avec nos enfants etc, je pense qu'on a plus facilement le bon canal. On va demander, mais tu crois qu'il faut que je passe par la directrice ? qu'est-ce que t'en penses ? est-ce que tu penses que c'est plutôt la maîtresse ? et en fait comme il y a plein d'ancien, il y a des gens qui sont là depuis 10 ans qui vont vous dire bah, par exemple « ah ! je connais bien cette maîtresse vas-y, va la voir tu vas voir elle va t'expliquer tu vas voir c'est là » où alors « bah non tu sais euh là, bah vu ce que tu me décris peut être qu'il faut en parler directement avec la directrice » fin ou des choses simples hein euh, euh par exemple, moi si je n'étais pas à l'association de parent d'élève, je ne saurais pas qu'il y avait une psychologue sur l'école. Mes enfants n'en ont pas besoin aujourd'hui mais si demain, s'il y avait quelque chose aujourd'hui je sais ce genre de chose mais parce que je suis allé à l'association de parents d'élèves sinon ce n'est pas des choses que j'aurais su.

Youcef : Pensez-vous que si vous n'aviez pas été délégué de parent d'élève, vous auriez eu peut-être une moins bonne connaissance de ...

Madame L : ... Du système ? Clairement de plein de choses. Et après je sais que c'est par rapport à, on va dire euh comme vous l'avez dit, vous m'avez dit que c'était vraiment pour connaître le système, l'écosystème et savoir ce qui se passe dans l'école. Mais, comment dire ça, est-ce que vous, je ne sais pas comment dire ça, est-ce que vous pensez qu'il y a un certain avantage, qu'il y a plus de portes ouvertes si on crée des liens...

Youcef : D'accord.

Madame L : ...donc bien sûr euh, aujourd'hui, on est très concret, ma fille est rentrée là, en petite section. Bien sûr que quand j'ai vu Stéphanie, on a discuté pour l'entretien quand elle a rencontré Ava, sans avoir demandé, je ne demande pas de passe-droit c'est pas du tout le sujet mais c'est vrai que quand j'ai demandé à Stéphanie est-ce que vous savez dans quelle classe elle sera ... ? évidemment que ce n'est pas une question que j'ai posée quand Noah est rentré puisque de toute façon ça m'aurait apporté rien du tout je ne connaissais pas les enseignants.

Youcef : Oui.

Madame L : Et là je connais les enseignants après on ne va pas se mentir, on en préfère tout certain, enfin voilà, on a tous des affinités envers certains enseignants, on connaît les réputations enfin je veux dire.

Youcef : Oui.

Madame L : Faut pas dire les choses soyons clairs il y a des enseignants, avec qui on se dit j aimerais que mes enfants soient dans leurs classes puis il y en a d autres on se dit bon je suis pas sûr que ça convienne au caractère de mon enfant ou alors enfin voilà et donc sans pousser. Enfin moi je le vois pas du tout en me disant oui je suis parent d'élève parce que je veux être sûr que tous les ans je puisse dire bah mon gamin va dans cette classe là parce que je pense que c est pas l'idée mais on en a échangé très ouvertement elle m a dit bah non je sais pas encore mais est-ce que vous avez un, une envie quelconque et j ai exprimé mon désir après je ne me serais pas dit enfin voilà si ... c'était dit bah ouais je vais faire exprès de pas la mettre enfin c est pas l'idée quoi

Youcef : Oui

Madame L : Après euh oui bien sûr que je ne le vois pas comme des passe-droits mais c est sûr que si jamais je pense mais peut-être que je me trompe mais on a pris un lien donc même si les directeurs, les enseignants je pense que je vais essayer de répondre , au maximum à tous les parents ce n est pas le sujet, ils ne font pas de préférence. Ça n empêche que s il y a un choix à faire je pense que quelque part ils sauront enfin c est une façon d'être en donnant aussi, donnant-donnant un peu aussi sans dire que nous on attend quelque chose en retour. Mais, euh enfin je me dis voilà, on se met à la disposition de l'école pour aider etc et donc de temps en temps c est vrai qu on va peut-être, je pense que la différence c est que comme on connaît le directeur on va lui demander, peut-être que n importe qui ne pourrait pas aller demander mais a cause de la pudeur ou des choses comme ça mais nous délégués on va demander mais parce que c est très naturel de dire au fait euh est-ce que tu pensais que ça serait envisageable et on attend pas forcément un oui mais euh je pense que voilà après l'idée c est pas de faire, il faut pas se dire enfin et je pense que en tout cas euh la direction, que l'élémentaire n a pas du tout cette vision-là c est pas parce qu on est parents d'élèves que nos enfants sont traités différemment, avec nous d ailleurs. Nos enfants ils font une bêtise ils sont traités pareil s il faut faire je dis n importe quoi, un tirage au sort pour aller à la classe de neige bah c est pareil ils font comme tout le monde enfin voilà quoi, il n y a pas de, mais c est vrai que voilà parfois on a peut-être des échanges qui font que quelque part on en retire un bénéfice parce qu'on n'aurait peut-être pas eu le réflexe de parler avec la personne, ou d'échanger, ou de ne serait-ce que poser la question. Enfin c est un peu comme quand vous allez acheter un canapé que vous payez plein pot et vous avez pas demandé une année aussi bah n importe qui euh qui demande à négocier peut-être que d office le mec il donne 10% vous vous avez pas demandé bah des fois nous on a peut-être juste plus se réflexe de demander parce qu on connaît la direction, on les connaît, on sait comment il fonctionne, on sait ce qui est envisageable tout simplement parce qu on a déjà un lien en fait et ça facilite énormément l'échange je pense.

Youcef : Vous, c'est ça en fait ce que je pense vous vous sentez, on va dire, je ne savais pas je ne peux pas dire vous vous sentez plus à l'aise pour poser des questions.

Madame L : Oui.

Youcef : Pour demander grâce à ce canal c'est ça.

Madame L : Bah demander ou même échanger enfin c'est vrai que sinon on dit Bonjour, au revoir voilà on, on connaît visuellement la directrice ou les enseignants parce que voilà mais là on va plus euh enfin voilà on sait, elle sait comment je m'appelle, je sais comment elle s'appelle,

Youcef : Oui.

Madame L : On se côtoie depuis 3 ans donc je sais que si je me dis pour ma fille j'ai vu un truc ou pour quelqu'un d'autre d'ailleurs mais euh on a un, on a un canal privilégié tout simplement donc que ce soit le mail enfin voilà, on a, ça fait tomber certaines inhibitions, certaines barrières qu'on peut soumettre je pense en tant que parents standard entre guillemets.

Youcef : Oui

Madame L : Enfin quand on fait pas partie de la, en tout cas c'est comme ça que moi je le vis, je sais pas si tous les parents d'élèves le vivent comme ça mais moi je me dis voilà j'ai des canaux je le vois bien j'ai un canal très privilégié avec ... parce que je la connais depuis 3 ans donc je sais que si j'ai une question ou quoi que ce soit, je la côtoie régulièrement donc... mon fils vient de rentrer je le connais beaucoup moins bien euh j'ai peut-être moins ce canal facile alors après on a, j'ai d'autres façons de m'adresser à lui si j'ai besoin voilà mais euh c'est ? c'est voilà c'est comme dans une relation personnelle ou enfin dans le travail hein, au début vous ne connaissez pas trop les gens, vous osez pas trop puis après euh vous commencez à vous connaître, les personnalités des gens bah, vous savez qu'il y a des gens si vous ne leur faites pas une demande hyper cadrée dans le respect des règles bah vous aurez jamais rien alors qu'il y en a d'autres vous prenez votre téléphone et vous dites « oh j'ai besoin que tu me files un coup de main ! » enfin vous savez très bien que la personne elle va vous filer le coup de main dont elle a besoin. Bah c'est la même chose en fait. C'est hum, on crée du lien alors il se trouve via notre relation de délégués de parents, directeurs ou enseignants, on crée du lien et donc forcément pour moi les relations sont facilitées en fait et donc de par-là l'échange.

Youcef : D'accord par rapport à ça je pense à quelque chose dont vous avez parlé comme vous m'avez dit ça fait à peu près la 4^e année.

Madame L : Là je rentre dans ma 4^{ème} année.

Youcef : Est-ce que vous sentez une évolution par rapport à votre propre on va dire carrière ? Comment vous vous sentez au niveau de ce poste ? parce que je pense que vous vous sentez, vous hum comment on appelle ça, comme vous l'avez dit vous êtes plus à l'aise maintenant qu'au début comme comment ça s'est fait ?

Madame L : C'est de l'apprentissage en fait ce que je vous disais c'est au début, moi la première année j'ai beaucoup observé, j'étais adhérente nouvelle et je regardais un peu ce qui se passe aux réunions pour comprendre les problématiques comment ça se traitaient. Mais sauf qu'après je suis rentrée très vite au bureau de l'association donc forcément, j'ai un regard particulier que tout le monde n'a pas enfin il y a plusieurs niveaux quoi, bon quand on rentre au bureau, on voit passer beaucoup de choses on est au courant de énormément de choses donc enfin on participe à plus de choses de par notre poste hein c'est de l'apprentissage. Enfin notre présidente elle est là depuis pff ça doit faire depuis bah que son grand est en CM1 donc elle a fait tout donc je pense qu'elle doit être quasiment là depuis le début, elle a une grande expérience donc ouais ça doit faire 10-12 ans qu'elle est là, elle connaît très, très bien les rouages donc on apprend en observant, donc forcément la première année on observe, la 2^{ème} année j'ai pris le poste de trésorière donc déjà j'ai pris mon poste enfin voilà. J'ai essayé de faire les choses bien sur ce sujet-là parce que bon voilà, on se débrouille hein on fait tout ça comme on peut bon, on a des relais si il y a besoin mais euh et après bah on apprend au fur et à mesure puis bah là par exemple ... elle est là aussi pour nous enfin voilà pour nous aiguiller quand on fait les élections, il faut faire comme si, il faut faire comme ça attention vous avez pas pensé à si, vous avez pas pensé à ça enfin voilà c'est une vraie équipe.

Youcef : D'accord

Madame L : Donc on a l'équipe FCPE avec nous, on a notre bureau qui est notre squelette avec nos adhérents qui vraiment nous aide. Et puis après on a l'équipe quelque part FCPE et les enseignants/direction où on fait vraiment les équipes, je sais pas on met sous pli un truc, un machin, ils ont besoin d'un coup de main on essaye de, c'est vraiment beaucoup de coopération. En tout cas chez nous ça fonctionne comme ça et en plus on est une seule association de parent d'élève je sais pas comment c'est dans une école vous en avez 2 enfin je saurais pas vous dire mais...

Youcef : Oui

Madame L : Nous c'est particulier, on est tout seul, on a en plus 2 directions qui se parlent très bien enfin je veux dire les 2 écoles sont vraiment on dit un groupement mais c'est vraiment impossible physiquement c'est pas le même bâtiment mais en fait c'est une vraie continuité donc en fait c'est très très fluide. Mais je pense que ça c'est la résultante d'années et d'années de coopération euh depuis très longtemps et puis voilà des directions qui sont présentes aussi, ça joue énormément.

Youcef : D accord. Est-ce que vous pouvez me donner dans cette évolution de votre arrivée à maintenant, peut-être des faits marquants qui vous ont permis d'évoluer ou des prises de conscience ou des faits, ça peut être des exemples que vous avez pu vivre.

Madame L : Hum oui oui. Là comme ça, je pense qu'à chaque fois qu'on aide un parent ou un enfant qui est en difficulté quelle qu'elle soit avec un enseignant ou dans sa posture d'élève, dans sa posture de parents, chaque fois qu'on accompagne comme ça c'est... bah déjà on se sent utile, on se sent grandir et on apprend et on sait comment réagir la prochaine fois. Moi je suis très novice encore sur ces sujets-là, je l'ai dit, j'observe de loin c'est plutôt les collègues qui sont plus expérimentés donc nous on apprend, après voilà on essaye alors on n'a pas forcément beaucoup de prise sur beaucoup de choses mais euh je vous disais bon là après l'année passée a été particulière. Cette année l'est encore donc c'est vrai qu'après moi je vois une vraie différence entre ce qu'on dit entre euh enfin mon rôle, ce que j'ai fait en tant que parents d'élèves avant le confinement et après. C'est complètement différent. Avant il y avait l'aspect vraiment festivités aider voilà mettre en place ces moments hyper importants pour les enfants pour l'équipe enseignante de quand on a mis en place le marché de Noël avec Mme ... où on s'est dit bon bah on va faire un petit marché de Noël où on va pouvoir vendre des jouets de Noël pas cher, c'était une ambiance et en fait tout le monde était hyper content, hyper souriant Madame ... dit qu'elle avait eu des super retours enfin voilà c'est hyper gratifiant.

Youcef : Oui

Madame L : Donc, c'est gratifiant parce que nous on passe un bon moment, nos enfants alors là, ils sont tellement fiers, ils se sentent plus donc ça c'est hyper agréable aussi enfin voilà « Oh c'est maman qui a la buvette » enfin vraiment c'est bête mais, ils sont fiers que leur parents s'investissent à ça aussi. Quelque part on le fait aussi parce qu'on leur montre que pour nous c'est important, que l'école pour nous c'est important, que c'est important de les aider donc ça c'est super donc ça c'était vraiment avant, on se disait comment on peut faire pour rendre la kermesse encore plus attractive, plus intéressante, de travailler sur des sujets enfin voilà on c'était dit le co-responsable des choses comme ça enfin on essaie de travailler avec l'équipe enseignante pour faire du lien aussi avec ce qu'il faut enfin voilà. C'était avant et puis après, avec tout ce qui s'est passé depuis le mois de mars, on gère d'autres choses quoi, on est plus sur des problématiques de s'assurer qu'on va, mme ..., est-ce que vous avez des élèves décrochés est-ce qu'on peut faire quelque chose enfin voilà c'est un peu plus lourd quoi

Youcef : Hum

Madame L : Après des problématiques aussi d'enfants qui ne se sentent pas bien bon alors dans la maternelle c'est peut-être moins le cas mais pour l'élémentaire ou les enseignants eux-mêmes qui rencontrent des difficultés là cette année on a un gros sujet sur des enseignants qui n'ont pas leurs av

pour des enfants en difficulté enfin et ça c'est des combats ou bah c'est pas le fun quoi mais c'est super important et quand on arrive à faire bouger les lignes même si c'est un tout petit peu on se dit bon bah au moins j'ai servi un petit peu à quelque chose. Après, on se tape la tête dans les murs en se disant mais ça devrait pas être un parent d'élève de faire ça parce qu'on ne doit pas les enfin, il y a une éducation nationale et ça devrait être normal que la personne ait son avis mais voilà on sait que le système n'est pas parfait et donc nous des fois on se dit bah on a mis la petite goutte d'huile dans le rouage et du coup c'était hyper grippé bah ça l'est toujours mais un peu moins et puis quelque part je pense que nous on confie nos enfants aux équipes enseignantes qui voilà les font grandir, leur apprennent plein de choses et quand les parents d'élèves on peut, entre guillemets, rendre la pareille parce qu'on va aider une maîtresse à faire venir son AVS, ou à régler un problème avec un parent ou un problème avec un enfant ou un autre enfin je sais pas elle a besoin d'une table elle a besoin de rideaux enfin des fois c'est des tous petits trucs mais quelque part on rend la pareille. Et moi je trouve ça super parce que c'est une façon de dire merci aussi parce que voilà vous, vous avez un métier où bah même si nous on éduque nos enfants et on les fait grandir sur un certain nombre de sujets enfin si vous êtes pas là et je pense que le confinement nous l'a plus que démontré et bah on est mal hein parce que nous on ne sait pas enseigner à nos enfants, déjà on n'est pas formé, et puis c'est nos enfants donc c'est pas possible, toute la bonne volonté du monde j'adore mon fils mais je peux pas lui apprendre à lire, ce n'est pas possible.

Youcef : Est-ce que ce changement de mission parce qu'en fait il y a eu un changement, comme vous l'avez expliqué, il y a eu un changement vraiment clair de mission entre maintenant et l'avant covid.

Madame L : Ah non ça c'est sûr.

Youcef : Entre l'avant covid et le pendant covid euh comment vous l'avez vécu...

Madame L : Bah en tout cas ça a démontré plein de choses, je savais que voilà c'était pas facile enfin vous avez des métiers qui sont pas toujours simples alors après moi je pourrais pas faire ce que vous faites. Je suis toujours très admirative et ça m'a encore plus démontré l'admiration que je pouvais avoir et moi je trouve ce qui nous a vraiment démontré c'est que déjà on a énormément de chance ici parce que on a des directeurs mais qui sont à 4000 % quand je vois le nombre de choses qu'on a échangé sur le changement de protocole, le truc, le machin et encore je pense que ... enfin voilà elle ne nous disait pas tout mais enfin forcément on était dans la boucle je me dis mais c'est des gens extraordinaire en fait tout ça pour, ils se battent pour que les enfants puissent revenir à l'école il aurait pu se dire « vous savez quoi, je ferme l'école et puis basta. Rendez-vous en septembre quoi ». Non, ils ont fait en sorte que nos enfants reviennent en mai, que quand il y avait de la place pour que les enfants viennent plus qu'une journée ils sont venus 2 jours enfin moi je suis toujours impressionnée et donc ça est-ce que c'est représentatif de l'éducation nationale, je n'en sais rien en tout cas moi je me suis dit que j'étais très heureuse d'être ici, que

mes enfants soient scolarisés ici parce que ça montre l'énergie, la bienveillance et l'envie voilà d'accompagner nos enfants donc c'est pas pour la direction mais c'est aussi valable pour les enseignants qui ont fait des choses voilà ils ont été là. Mais on entend souvent « oui, les enseignants » franchement je leur dis vous êtes fous enfin vous n'êtes pas tombés sur la bonne équipe, c'est pas de bol pour vous mais il y a des gens juste incroyables, des enseignants dans ma famille donc euh bon alors euh ma grand-mère donc c'est plutôt la vieille école on va dire.

Youcef : Hum.

Madame L : Enfin je pense que c'est très différent de ce que vous vivez vous mais voilà donc du coup moi j'ai plutôt baigné, dans de la bienveillance sur ces sujets là et j'ai toujours eu beaucoup de bienveillance pour les enseignants mais bon c'est vrai que des fois j'avais besoin qu'on m'ouvre les yeux mais en tout cas ils ont été encore plus grands ouverts sur cette abnégation et ce sens ... , de vouloir accompagner les enfants qui est juste incroyable. Alors après oui, il y a plus, il y a des gens qui sont plus ou moins je pense qu'il y a des gens qui ont une vocation, des gens qui n'en ont pas c'est comme ça et c'est normal et c'est dans la vie de tous les jours pareil, dans le boulot tous les jours aussi on voit des gens qui sont très compétent on se dit « Ah bah ils sont vraiment à leur place » puis il y a des gens on se dit « Ah bah il n'est pas à sa place », il y en a aussi on se dit bon c'est peut-être là sa place mais en tout cas la personne n'a pas l'air très épanouie mais globalement c'est tellement, ponctuel fin voilà. On ne sait pas combien de temps les enseignants et les équipes dirigeantes restent mais en tout cas on prend tout ce qu'on a maintenant.

Youcef : C'est vrai, je vais parler de trajectoire. Est-ce que votre image de ce poste a changé depuis le début et maintenant ?

Madame L : Euhh.

Youcef : Avant de vous impliquer est-ce que vous aviez déjà des préconçues sur les rôles que vous alliez avoir ou vous étiez bien renseignée avant ?

Madame L : Je vous dis, moi j'ai vu ma mère le faire beaucoup après euh je pensais pas enfin ce qui moi m'a été révélé là mais je pense qu'encore une fois c'est, c'est par..., c'est particulier fin c'est lié à notre environnement ici à ... à la façon dont la FCPE positionne en tout cas il y a un volet solidaire que moi je n'avais pas du tout identifié, d'aider les familles en difficultés euh, je pensais pas qu'on avait un rôle aussi prépondérant mais alors je pense qu'on ne l'avait pas avant.

Youcef : Vous avez...

Madame L : Ça a toujours été une association je pense qui est venue en aide globalement aux familles en difficultés et je pense que sur les dernières années ça s'est énormément accentué hein. La preuve on a

créé, nous on fonctionne beaucoup par commission parce que on est très nombreux du coup on a en général une commission pour fête donc pour les parents qui veulent plutôt investir sur les fêtes, une commission de travaux qui va suivre avec les le directeur les problématiques des bâtiments et souvent le centre de loisir pour avoir un canal avec euh le centre de loisir mais maintenant depuis 2 ans ou 3 ans. je sais plus on a ce qu'on appelle une commission de solidarité donc ça montre bien plus le collectif, ça montre bien que il y a eu besoin de renforcer des sujets qui étaient peut être traité avant un peu plus un peu moins pas cadré parce que c'est pas le terme là on est cadré, on a pas de titre et tout mais là on a encadré un peu le sujet avec eux des canaux de communication etc et je pense que ça, ça s'est beaucoup renforcée sur les dernières années parce qu'on a beaucoup de familles qui sont en difficulté en fait.

Youcef : Est-ce que, je vais rebondir sur ça et sur ce que parce que vous m'avez parlé la commission solidarité est-ce que vous arrivez à, à accrocher beaucoup est-ce que vous est-ce que vous arrivez à accrocher beaucoup de parents, autres que...

Madame L : Quand vous dites accroché, je ne suis pas sûre que je comprenne.

Youcef : Est-ce que vous arrivez à entre parenthèse c'est la représentation des autres, des autres parents et est-ce que vous arrivez par exemple est-ce que les parents arrivent à s'investir..., les autres parents arrivent à s'investir à...

Madame L : Sur la partie solidaire ?

Youcef : C'est ça. Oui même en général, en globale.

Madame L : Oui, après on a des gens dans l'association de parents d'élèves qui sont déjà investis sur des sujets comme ça en dehors de la FCPE, après je ne sais pas, chez nous il y a un vrai enfin voilà quand on dit on a besoin de paires de chaussettes normalement vous avez 50 paires de chaussettes qui sont arrivées quoi.

Youcef : Hum.

Madame L : C'est, alors tout le monde ne le fait peut-être pas je n'en sais rien franchement je ne compte pas et il n'y a pas d'obligation.

Youcef : Oui.

Madame L : Et enfin même moi, moi-même personnellement je ne suis pas particulièrement investie dans la commission de solidarité par contre quand je peux faire quelque chose bah je fais, il y a besoin de vêtements, là on était là pour la pétition mardi.

Youcef : oui c'était ça.

Madame L : Mardi, on est venu faire signer bah je suis venue tracter, j'ai fait signer la pétition donc quand je peux je le fais mais c'est je vais pas imposer le sujet par exemple moi je suis pas enfin déjà je peux pas tout faire, je ne saurais pas faire en plus c'est pas des sujets sur lesquels j'ai forcément de l'expertise donc l'expérience donc, je sais rien mais par contre voilà. Je pense que les parents globalement enfin après voilà si c'est très variable il y a des parents qu'on n'entend jamais, il y a des parents qu'on entend beaucoup c'est aussi, il y a la personnalité des gens c'est lié, à leur réseau aussi les gens qui sont là depuis 15 ans et qui connaissent tout le quartier bah ils savent donc, les autres savent donc ils vont aller venir les voir fin et c'est ça qui fait notre force. En fait c'est que comme on a des gens d'un peu partout enfin des gens qui viennent d'arriver donc on se dit alors qu'on espère qu'on va les garder un peu longtemps pour qu'après ça deviennent nos experts fin après euh chacun s'investit à sa hauteur mais je pense que le fait qu'on ait entre guillemet élargi nos missions si on peut appeler ça des missions en tout cas le périmètre d'action sur des sujets solidaire, on le fait aussi à travers la FCPE parce que ça résonne au travers de nos valeurs qu'on porte et les gens, quand ils viennent nous voir enfin nous on est estampillés FCPE, on pourrait être estampillés n'importe quoi on s'en fou enfin, nous ce qu'on porte c'est des valeurs, c'est l'éducation pour des enfants le bien-être des enfants enfin voilà. Moi je ne vais pas voir le côté politique de tout ce que vous voulez de la FCPE enfin moi y'a déjà des gens « Ah bon t'es à la FCPE ? » mais hyper, c'est hyper à gauche ok si vous voulez mais franchement je vois pas ça comme ça quoi fin voilà il y'a des gens qui ont des préjugés bah moi je m'en fou ça aurait été la PEEP je me serais inscrite tout pareil et si je me serais inscrite dans une association de parents d'élèves euh sans étiquette moi je m'en fiche fin en tout cas c'est vraiment pas ça. Moi je vois une association qui cherche à aider les enfants, aider les parents et l'école c'est vraiment ça qui résonne en moi après les autres je ne sais pas mais donc qu'on puisse le faire comme ça et qu'en plus on puisse apporter un aspect solidaire moi j'ai trouvé mon compte parce qu'à titre personnel sinon je ne saurais pas quoi faire oui je vais devenir j'sais pas la banque alimentaire je vais passer au supermarché je vais donner un sac de courses, je vais aller mettre mes vêtements au relais des choses mais sinon je ne saurais pas par quoi commencer donc j'aurais tendance à ne pas faire en fait ce que je faisais pas avant non pas parce que je veux pas mais c'est parce que bah on ne sait pas trop par quel bout le prendre. Il va être où on dit bon bah on verra un jour et là quelque part ça nous donne un canal plus facile moi je trouve ça résonne et que c'est un vrai lien avec ce qu'on cherche à faire à travers l'école donc même si on déborde un peu forcément là on fait par exemple on organise un Noël solidaire pour que les enfants... justement on a une liste d'enfants de familles en difficulté ect... qui sont... On fait ça depuis l'année dernière, on fait une récolte de cadeaux auprès de nos adhérents plein de gens et tous les enfants aient des cadeaux à Noël franchement c'est super gratifiant quoi même si je ne sais pas de qui on parle et je ne veux pas savoir ça ne me regarde pas ce n'est vraiment pas le sujet mais j'essaie de me dire le soir de Noël il y'a X enfants qui peut-être n'auraient pas eu de cadeau ou quelque chose de pas

terrible et bah finalement ils vont avoir un joli jeu de cartes un joli jeu de société un déguisement de Hulk où de je ne sais pas quoi qui vont leur faire plaisir mais je vois bien mes enfants quand je leur offre un truc et après ils sont gâtés pourris c'est bon c'est ça lui fait encore moins briller désormais ils sont déjà tellement heureux je me dis bah c'est des petites choses et quelque part moi en tout cas je me dis pas Oh là là il me saoule avec leur solidarité là. C'est pas du tout mon sujet non moi je suis pour moi c'est vrai donc après à la hauteur de ce que je peux produire moi est-ce que je peux m'engager mais ce que je trouve bien c'est qu'il n'y a pas de jugement aussi on dit pas ah t'es pas venu, ah t'as pas donné non oh super ton cadeau machin on va vraiment voir le côté positif il n'y a pas d'obligation et ça pour moi c'est essentiel. Parce qu'autant je me dis-moi je travaille 5 jours par semaine j'aime beaucoup mais c'est relativement prenant on va dire, je ne pouvais pas me dire bah voilà moi je ne peux pas signer de mon sang que je serai là tout le temps que je serai là à tous les conseils d'école non je ne peux pas si on avait demandé ça je n'aurais pas pu m'engager je suis quelqu'un si je m'engage je le fais. Donc si je vais m'engager et que je ne peux pas le faire c'est impossible parce que je ne fonctionne pas comme ça.

Youcef : J'allais venir à cette question si vous ne voyez pas spécialement d'inconvénient comme vous l'avez dit même si c'est très prenant très... la formule du délégué de parents d'élèves de ce que je comprends ça n'avait pas spécialement...

Madame L : Nous ont contraint pas c'est notre façon de voir les choses encore une fois parce qu'on est 50 on s'entraide si on était 10 il y aurait un problème mais 50 donc chez nous il n'y a pas d'obligation alors je sais pas comment mais bon moi je sais que c'est un des premiers sujets que j'ai posé si je viens chez vous et je m'inscris à la FCPE ça veut dire quoi ça veut dire qu'il faut que je sois là tout le temps parce que moi je le fais pas. Résultat des courses je suis quasiment là tout le temps mais je me débrouille toujours mais la dernière fois il y avait un conseil d'école mardi soir et jeudi soir moi je bosse et j'ai mes enfants à gérer ma maison à gérer je peux vous dire que la semaine a été très dur mais j'ai quand même réussi à le faire mais après ça passe parce qu'on a tellement envie on est investi on a envie de voir de participer. L'effort ça demande de l'organisation parce que du coup moi je suis déléguée de parents d'élèves mais mon mari ne l'est pas. Mais au fait mon mari il gère quand je ne suis pas là les enfants parfois un peu donc quelque part il participe aussi à ce rôle de délégué pas physiquement à travers l'école mais euh voilà, il va faire de la logistique des photocopies s'il y a besoin d'un truc, voilà pour la kermesse il va avoir ce rôle-là de shadow mais il est surtout shadow pour gérer quand moi je ne suis pas là et que je gère la réunion, le conseil de l'école. Ben il faut bien s'occuper des enfants est-ce que c'est un binôme on va dire.

Youcef : Est-ce que vous vous voyez longtemps dans ce poste de délégué de parents d'élèves ?

Madame L : Moi c est un peu comme pour un job en fait euh je reste dans un job quand la mission m intéresse et les gens avec qui je bosse ça se passe bien le jour ou la mission m intéresse plus ou alors que je bosse avec des gens que je supporte pas je m en vais. Je suis très entière donc ça sera pareil tant que la façon dont on traitera les choses, le message, les idées, les valeurs seront miennes je resterai et que les gens avec qui je vais travailler en tout cas collaborer dans le cadre de cette association de parents d'élèves euh voilà on sera sur la même longueur d onde très bien. Je ne me forcerai pas si je ne m entends pas avec les gens si ça passe pas je sortirais, je regretterais parce que je pense que j aurai un manque mais voilà moi c est vraiment je suis très entière pas de chichi machin ça me saoule donc voilà après quand je vois les gens qui sont là il n y a pas de raison et on ne sait jamais vous savez oui il peut se passer des choses mais à priori je suis partie pour quelques années puisqu elle vient de rentrer à la maternelle oui je suis pas sorti encore d accord donc ça serait vraiment ce que je comprends tout le temps. Tant que vous vous sentez bien et que vous vous sentez dans une bonne ambiance. Et que je me sens utile aussi ce soir mais si c est pour faire juste de la figuration peut-être qu il y a un moment ça va me gonfler mais voilà je me dis tant qu on a un plus, une valeur ajoutée, parce que moi aussi ça me fait grandir sur plein d autre chose oui bien sûr que je resterai bon après il y a les choses de la vie, je ne sais pas demain de quoi sera fait est- ce que j aurais encore le temps ? est-ce que voilà après peut-être que plus tard je serai là mais beaucoup moins présente parce que j aurai où moins envie ou moins le temps ça je ne sais pas vous dire mais j ai pas de boule de cristal mais bon peut-être qu à l inverse je vais encore plus m investir.

Youcef : Une dernière si je vous demande pour vous quel est le rôle d un délégué parent d'élève c est quoi vraiment les différents rôles ?

Madame L : Pour moi je le vois vraiment comme le trait d union c est un peu ce que je fais dans mon boulot d ailleurs mais c est une passerelle un canal de communication d'échanges entre les parents lambda les parents de tous les jours qui ne sont pas forcément dans la section parents d'élèves et l'équipe enseignante la direction le centre de loisirs ou même la mairie s il y a besoin c est des gens qui peuvent. Nous on est là pour avoir les clés au fait on sait dire qu'elle porte il faut ouvrir qu'elle clé il faut utiliser donc c est vrai dans les 2 sens en fait c est-à-dire que ça peut être un parent qui vient nous voir en disant j ai tel sujet comment je fais pour le traiter ou alors ça peut être un sujet qui nous remonte du centre de loisirs d une enseignante ou d un directeur qui dit on a tel sujet comment on l adresse on est un peu entre les 2 quoi parce qu on est parents et en même temps on investit avec la direction. C est comme ça qu'enfin moi dans mon boulot je suis chef de projet entre la finance et de l'informatique je fais exactement la même chose sauf que les parties sont différentes, je dis souvent je suis traducteur c est-à-dire que j'écoute ce que me dit mon métier je le traduis pour que l'informatique comprenne et inversement par l'informatique par exemple on me dit un truc je le prends et je m interroge le traduit j explique. Bah là c est un peu pareil avec une notion aussi d apaisement de neutralité parce que quand c est votre enfant enfin moi demain si j ai un problème avec une enseignante même si je suis parent d'élève j aurais peut-

être besoin de la FCPE parce que je suis émotionnellement impliqué alors que nous si on entend qu'un enfant n'est pas bien on saura parce que ça me fait de la peine mais on ne connaît pas l'enfant a priori on ne connaît pas l'enfant mais dans l'idée on ne connaît pas l'enfant on n'a pas la même implication émotionnelle que peuvent avoir un parent.

Youcef : Après vous êtes quand même pris dans ce rôle depuis 3,4 ans.

Madame L : oui alors moi je n'ai pas forcément eu l'occasion du coup parce qu'heureusement à l'école ce n'est pas tous les jours parce que sinon au secours mais voilà c'est en tout cas, moi si demain enfin en tout cas je vais me préparer à ce rôle-là si demain je suis plutôt sur la maternelle si demain je suis saisie par un parent, justement de tenir ce rôle alors je sais pas si je saurais le tenir bien ou pas mais en tout cas c'est ce sur quoi mais en tout cas moi je suis légitime pour intervenir en tout cas c'est comme ça que je pense.

Youcef : Avez-vous des choses à ajouter ?

Madame L : Non bah écoutez je ne m'étais pas posé autant de questions mais c'est une très belle expérience à chaque fois que j'ai des copines ou que je rencontre des filles je leur dis toujours viens mets-toi dans l'association de parents d'élèves après on voit que c'est très différent moi j'ai des copines qui sont de l'association qui disent halala c'est l'enfer on me sollicite tous les 4 matins j'en peux plus je me casse bon. Ben voilà après c'est très différent chez nous c'est hyper cool quoi et honnêtement c'est ce que je dis toujours viens tu sauras ce qui se passe dans l'école de ton enfant tu auras plein d'infos tu pourras aussi faire plein de choses et en plus tu vas te faire des superbes copines. Moi je me suis fait pleins de superbes copines et on a beau dire mais dans notre quotidien c'est énorme quoi et les enfants du coup se font des copains parce que t'as la copine qui a des enfants et on a les papas aussi enfin cela a un rôle social envers les autres et puis nous afin qu'il nous en retire aussi des choses à titre personnel hein bien sûr. Ben moi je sais que demain j'ai un pepin je sais que j'ai des gens qui peuvent m'aider ça c'est des trucs cons la dernière fois j'avais besoin d'une perche pour couper les arbres bah en fait on a une espèce de solidarité voilà une copine qui va dire passe mais on se connaît parce qu'on se voit au réunion trois fois par an elle passe chez moi je suis allée chez elle voilà. On se rend tous des services comme ça et ça c'est enfin aujourd'hui dans notre société c'est je pense le modèle vers lequel on va se diriger vers lequel il faut se diriger pour moi c'est un vrai sens de créer ces réseaux donc ça peut être l'association de parents d'élèves votre association de quartier de votre rue votre association sportive je ne sais pas à l'église ce que vous voulez la mosquée. Ben je n'en sais rien mais il y a plein de choses et moi aujourd'hui je suis vraiment dans cette recherche à titre personnel je trouve c'est ce sur quoi on va partir donc ça résonne aussi dans les valeurs parce que moi je cherche et ce que je cherche aussi à montrer à mes enfants, les valeurs en fait que je vis et que je défends.

Youcef : Autre chose à ajouter ?

Madame L : Non.

Youcef : Merci beaucoup.

Durée : 48 32 / Femme entre 30-40 ans / Situation : Chef de projet / Situation familiale : mariée/

Enfants : 2

Entretien Madame S

Consigne de démarrage : Quand j'ai fait mes études pour devenir professeur des écoles, j'ai travaillé sur la relation parents école car c'est un sujet qui m'intéresse énormément. En tant qu'étudiant qui vient de finir ses études et qui commence tout juste à enseigner face à des élèves je continue à me poser cette question concernant la relation entre les parents et l'école et plus particulièrement sur la « carrière » du délégué du parent d'élèves. Je fais donc des entretiens pour que vous les délégués de parents d'élèves puissiez m'aider à comprendre. Naturellement ces entretiens seront anonymes.

Youcef : Oui Bonjour, première question est ce que vous pouvez vous présenter ? (nom, âge, métier, nombre d'enfants)

Madame S : Alors, je m'appelle Madame S, j'ai 38 ans et je suis maman de deux enfants, le plus grand est en élémentaire en ce1 et le petit est en moyen section depuis la rentrée scolaire de mon premier enfant je me suis présentée comme déléguée de parent d'élève et depuis je continue, la profession je suis ingénieure en informatique, quoi d'autre j'habite à

Youcef : Comment êtes-vous devenu déléguée de parents d'élève ? Qu'avez-vous fait comme démarche pour le devenir ?

Madame S : Alors je n'ai pas fait de démarche particulière, sachant que mon premier n'était pas dans cette école maternelle il était dans une autre. Les gens n'osaient pas se présenter comme délégué de parents d'élèves, il y avait un besoin, je me suis donc présentée et donc naturellement je me suis présentée car je m'intéresse à la vie scolaire de mon enfant et j'aimerais bien savoir ce qu'il fait comment ça se déroule surtout, par besoin la manière de devenir délégué.

Youcef : Comment avez-vous connu les associations de parents d'élèves ?

Madame S : En fait dans l'ancienne école c'était lors d'une réunion de la directrice de bienvenue dans l'école, elle a demandé qui voulait se présenter comme délégué et donc voilà à partir de là je me suis présentée et ici vu qu'il y a déjà l'association FCPE qui est déjà présente donc naturellement je me suis agréguée à eux et je suis devenue déléguée de parent d'élève ici dans cette association.

Youcef : Vous l'êtes aussi à la maternelle ?

Madame S : Oui les deux, sur la maternelle et l'élémentaire.

Youcef : D'accord ? Avez-vous un rôle particulier dans l'association ? Comme trésorier ...

Madame S : Non, je suis titulaire, car il y a des parents titulaire et suppléant, je suis titulaire donc je peux assister à toutes les réunions voter ect ... Par contre je n'ai pas de rôle précis dans le bureau par exemple président secrétaire ect ... C'est déjà des rôles prédéfinis qu'on a voté et donc je ne me voyais pas ... j'aide mais sans que j'ai un titre attribué dans l'association.

Youcef : D'accord et par rapport aux missions car ça doit faire 4, 5 ans que vous êtes déléguée de parents d'élèves, avez-vous vu des différences entre les missions que vous aviez entre les missions de la maternelle et ceux de l'élémentaire ?

Madame S : Les différences que je peux vous donner c'est sur les deux écoles, déjà, quand j'étais parents d'élève de la maternelle qui ne se situe pas très loin d'ici, ici c'est mieux organisé, mieux on va dire structuré et les parents sont très impliqués en revanche là-bas c'était un peu le cafouillis ce n'était pas la même population ce qui joue beaucoup sur l'implication et sur la vie scolaire.

Youcef : Cela était dans l'ancienne école où vous étiez ?

Madame S : Oui, pour vous situer l'école maternelle où j'étais avant est dans le parc, c'est Camille ... et vu que mon grand devait être à Victor ... je ne pouvais pas me dupliquer, on a demandé une dérogation pour que le petit soit ici donc pour qu'ils soient les deux dans un seul groupe scolaire et je trouve que c'est aussi une continuité pédagogique, les maîtresses de maternelle connaissent les maîtresses d'élémentaire et cette école c'est comme un tampon qui distribue vers deux ou trois écoles de Donc c'était un peu plus difficile, c'est une zone populaire, ce qui fait que les gens sont moins impliqués dans la vie scolaire des enfants. Du coup on était très minoritaire ;

Youcef : Il n'y avait moins de personnes dans l'association ?

Madame S : Il n'y avait pas d'association déjà, c'était des parents qui ont voulu endosser le rôle de parent d'élève, trois parents à tout casser, pour faire bouger les choses ce n'était pas pareil on n'avait pas le poids qu'a la FCPE auprès de la mairie auprès des gens qui s'occupent tous les jours de nos enfants. Si il faut des travaux des choses ça fait trainer, y avait un besoin et on a comblé le besoin mais ça s'arrête là.

Youcef : Donc à Camille Martin ils n'avaient pas d'objectif, c'était uniquement pour être « parents d'élèves » ?

Madame S : En fait c'était pour faire le lien avec les autres parents au cas où il y a un problème ou un besoin pour transmettre et remonter ect ... mais au retour ce n'était pas entendu comme on voulait, donc je ne vois pas l'intérêt de faire ce pont sachant que derrière elle demandait à ce que les autres viennent la voir. C'était un peu compliqué et ce n'était pas bien structuré et pour tout ce qui est rôle phare c'était

en fin d'année pour les aider pour organiser un peu mais ça s'arrête là, et assister aux réunions de conseil d'école quand y a un représentant de la mairie, des instituteurs pour débattre de l'ordre du jour.

Youcef : Et sur Victor ..., vous vous sentiez plus valorisée par rapport à ce poste ?

Madame S : Ce n'est pas question de valorisé, c'est plus structuré, c'est plus organisé. Il y a une trajectoire, on travaille en collaboration, c'est pour le bien de l'enfant, on travaille avec la directrice, avec le corps enseignant pour que l'enfant se sente en adéquation avec la vie scolaire. Lui faciliter cette transition, parce que la maternelle et petite section c'est sa première expérience et après au-delà le préparer pour l'élémentaire.

Youcef : Sur le rôle de délégué de parent d'élève, pouvez-vous me citer les avantages et les inconvénients. Pensez-vous qu'il y a un fossé entre être parent d'élève et délégué de parent d'élève.

Madame S : Être délégué permet d'avoir la bonne information, pas les ragots en dehors de l'école, le téléphone arabe qui transforme ce qui se passe, au moins t'es au cœur de la chose, tu sais c'est quoi le problème, est-ce qu'il y a des solutions, s'il y a eu un petit soucis avec les toilettes, on sait, c'est pas une maman qui est venue me raconter on a une information juste c'est quelque chose d'avantageux et on a aussi la responsabilité d'informer les autres qui n'osent pas venir voir la direction pour x raison, y a cette transmission d'information et je ne vois pas d'inconvénient, que des avantages. Mais bon avec cette année particulière, depuis l'année dernière c'est un peu particulier.

Youcef : Qu'est-ce qui a changé depuis l'année dernière ?

Madame S : Disons que l'année dernière on a pu préparer les votes, les gens voyaient vraiment ceux qui sont devenus délégués, on avait préparé la librairie de Noël, c'était plus agréable pour rencontrer les gens et préparer cette fête avec eux. Tout ça c'était notre collaboration avec la direction ce qui fait du bien pour les parents et les enfants, c'était agréable. En ce moment même c'est difficile de se projeter et se dire qu'on va faire une kermesse, faire ceci ou cela. C'est compliqué, même pour les sorties scolaires.

Youcef : Pensez-vous que ce qui a changé en cette période sont les missions du délégué du parent d'élève ?

Madame S : Ce qui change c'est qu'on a plus le même contact, il faut réinventer dans la manière de faire les choses. Là on avait un contact pendant les fêtes et sortie scolaire et là soit il faut prendre rendez-vous avec la maîtresse, alors qu'avant on la voyait on se disait bonjour ou le soir quand on récupérait l'enfant il y avait un contact humain plus attachant dans la vie de l'enfant car il avait un contact avec sa maîtresse ou avec son maître ect ... et que là c'est dissout, on passe par le carnet de liaison, l'humain n'est plus là on passe que par des écrits

Youcef : Réussissez- vous à avoir des contacts entre délégué ?

Madame S : Les réunions se font sur les outils technologiques zoom, whatsapp, ect ... Oui il y a ce lien c est pour cela que je dis on se réinvente, on se rencontre virtuellement mais ce n est pas la même chose, après on essaie de garder le lien en mettant en place des réunions entre FCPE, mettre une newsletter pour que les parents restent informés.

Youcef : Le rôle de délégué de parent d'élève est-il contraignant ? Réussissez-vous à lier la vie privée et professionnel avec ce rôle ?

Madame S : Tout est une question d'organisation, j'ai la chance de travailler à la maison donc je me dis voilà ce temps-là je le mets dedans. Et puis ce n'est pas tous les jours, on a une réunion tous les trois mois de conseil d'école donc de 18h30 à 20h30, je me dis que ce temps-là est réservé pour mon enfant, pour connaître l'avis de son école, pour moi ce n'est pas une contrainte tant que l'on a prévu du temps pour ce rôle-là. Au contraire c'est avec plaisir.

Youcef : Comment aviez- vous imaginé ce rôle de délégué de parent d'élève avant la prise du poste ?

Madame S : Pour moi je ne l'ai pas imaginé, je me suis dit allons y on va voir ce qu'ils nous demandent et je me plierai aux règles de ce qui a été demandé voir comment je pourrai aider parce que je ne connaissais pas du tout le rôle. J'ai appris comme quoi c'est le rôle d'être un pont entre les parents et directeur, d'être un médiateur d'être là au service des autres mais je n'ai imaginé quelque chose de particulier.

Youcef : Quand vous vous êtes engagé dans ce rôle vous n'avez pas d'attente particulière ni d'objectif ?

Madame S : Au départ non parce que pour moi j'étais en découverte, car je ne connaissais pas ce rôle donc lors de la réunion d'information elle demandait si des personnes étaient intéressées car il n'y avait pas de candidat et donc elle faisait appel à des candidatures pour être dans ce rôle.

Youcef : Comment par rapport au début vous ressentez ce rôle ?

Madame S : Comme c'est une association c'est déjà structuré, c'est déjà défini donc mon rôle c'est par exemple lors de la réunion de rentrée scolaire j'ai présenté l'association des délégués afin que des parents nous rejoignent afin d'avoir un poids plus important au niveau administratif car plus on est nombreux et plus les parents s'intéressent à la vie de leurs enfants et plus il y a un poids au niveau municipal. Quand on est plus de 25 ça fait bouger les choses. Lors du conseil d'école on est là et on a l'information au niveau des travaux dans l'école, les évolutions, le matériel qui est racheté vraiment on est au cœur de ce qui se passe et on peut participer aux activités en fin d'année ou au cours de l'année, pour l'ensemble de l'école on participe à l'ensemble. La particularité de la FCPE est le pôle de solidarité, d'entraide qui est vraiment

bien par rapport aux gens qui ont des problèmes, par exemple si un enfant oublie son cahier d'exercice, un parent peut envoyer la photo de l'exercice afin que l'enfant puisse faire ses devoirs.

Youcef : Quel est l'impact de ce rôle sur votre vision de l'école ?

Madame S : Ça m'a aidé à avoir les bonnes informations, ça m'a aidé à avoir un contact plus facile avec la directrice mais après je ne suis pas quelqu'un de timide, ce rôle ne m'a pas apporté à part l'information juste sur les faits dans l'école par exemple au niveau de la cantine je sais que ça ne se passe pas très bien, j'ai l'information ou sur le centre de loisir comment ça se passe. J'ai une information officielle mais si je n'étais pas délégué de parent d'élève je n'aurais pas eu ces informations. On n'a pas à solliciter tous les jours pour ça.

Youcef : Vous avez un meilleur regard sur la vie de l'école ?

Madame S : Oui, si je n'étais pas déléguée de parent d'élève j'aurais pris beaucoup de temps personnel pour aller chercher les informations alors que là je reçois les informations directement sur mon téléphone.

Youcef : Ça vous aide beaucoup sur la prise en compte de vos enfants ?

Madame S : Oui, ça me reconforte par exemple à la cantine je sais que les enfants de l'élémentaire se plaignent de la cantine et bien cela m'a permis de désinscrire mon enfant car au moins il mange bien à la maison alors qu'à la cantine je paie cher pour qu'il ne mange pas suffisamment donc cela me reconfortait sur ma décision, c'est fatigant de faire des allées-retours mais pour mon enfant, je sais qu'il a bien mangé et qu'il est prêt pour attaquer l'après-midi.

Youcef : Comment faites-vous pour donner envie aux parents de s'investir ?

Madame S : Le recrutement a été fait en début d'année, les maîtres et les maîtresses présentent le programme annuel et c'est là où il y a un recrutement des nouveaux délégués et des informations sur les réunions FCPE pour découvrir ce que l'on fait et ce qu'il y a pour devenir délégué. Il y a cette réunion qui permet de valoriser ce rôle pour que les parents puissent l'intégrer et il y en a d'autres qui ne veulent pas être à l'affiche qui ne se sentent pas d'être délégué. Ce n'est pas une obligation mais au moins c'est un choix que chaque parent a mais c'est du travail en plus. Il faut s'organiser et s'attendre à ce qu'on demande un coup de main, à assister à des réunions si tu es titulaire aussi et il faut attendre à donner de son temps.

Youcef : Ressentez-vous que l'investissement peut être variable selon la personne ?

Madame S : Il est variable mais on ne peut pas le mesurer pour moi le fait de s'investir c'est déjà bien, tout dépend de la charge du travail et de ce qu'on peut faire, c'est du bénévolat, c'est un travail d'équipe,

cela peut varier selon les mois, certains mois je peux m'investir à 100% et d'autre moins car j'ai beaucoup d'autre chose à faire.

Youcef : Le rôle de délégué reste du bénévolat mais arrive-t-il que les objectifs personnels puissent être différents ?

Madame S : Dans cette école je n'ai pas ce ressenti, après oui il y a des parents qui sont vraiment dans la devanture et donc ils veulent qu'on fasse plus attention à leur enfant parce qu'attention ça peut nous retomber dessus. Mais pour moi, ce n'est pas parce que je suis déléguée que j'ai une autorité plus qu'on doit faire plus attention à mes enfants pour moi le but c'est de savoir ce qui se passe en coulisse.

Youcef : Vous vous êtes investie pour comprendre l'environnement où vivent vos enfants ?

Madame S : Comprendre la scolarité en général, j'ai envie de savoir ce qu'il se passe, être impliquée dans leurs vies.

Youcef : Pensez-vous qu'on met en avant les enfants ou le côté administratif ?

Madame S : Il faut se dire que dans ces associations, par exemple s'il y a un store qui est cassé il faut envoyer un mail à la mairie car cela gêne l'enseignant, et que la mairie répond qu'ils vont s'en occuper et qu'au bout de trois semaines ce n'est pas fait si l'association est au courant du problème, elle envoie aussi un mail c'est administratif. Alors que dans l'autre école quand on était que deux et qu'il y avait des rats dans l'école il a fallu faire des pétitions pour qu'ils interviennent donc le poids n'est plus le même, c'est une association qui est connue au niveau national. On est moins entendu quand il n'y a pas de structure après c'est une école de quartier stigmatisé, donc j'étais choquée car j'ai fait mes études à l'étranger donc pas dans le même cadre donc j'ai découvert que ce n'était pas la même chose et j'étais choquée et quand je vois la différence entre là-bas et ici, ici on a plus de poids car les gens sont très sur le dos de leurs enfants et que là-bas il y a trop de laisser aller.

Youcef : Ça vous a permis d'en apprendre plus sur le système éducatif français en intégrant l'association de parent d'élève.

Madame S : Oui aussi, au départ j'étais choquée car mon petit de fin d'année qui a été scolarisé très tard qui n'avait même pas acquis le langage, il est entré en petite section, il a commencé à parler et en parlant c'était un enfant calme et donc en côtoyant les autres il est devenu différent donc lors du conseil de classe je leur ai dit comment ça se passe dans la cours car voilà c'est l'affolement, on court et on tape, les gestes brusques ... et ils m'ont répondu que c'est à moi de m'en occuper. Donc c'était un laisser-aller, le petit il a trainé dans la cité jusqu'à je ne sais pas quelle heure et il a vu une arrestation et donc dans la classe il a reproduit la même chose et les propos étaient choquant pour moi et quand je vois ce qui se passe ici cela

n a rien avoir. C est très dur parce qu'on travaille et s'acharne pour que nos enfants soient meilleurs que nous en donnant le meilleur mais quand dans la cour, les surveillants, Atsem, enseignants ... ne peuvent pas voir tout ce qui se passe mais à un moment donné il faut les recadrer, c'était des lions sortis de la cage et donc ce n'était pas possible et donc je vois la différence entre mon grand et mon petit qui est là. Il y a ici de l'apaisement, un cadre et si je viens voir la directrice j'ai l'impression d'être mieux entendu et donc moins de reproche. Ils n'ont pas la même approche et donc pas la même considération de la personne.

Youcef : Un parent serait plus valorisé dans l'écoute ici ?

Madame S : Ici parent ou délégué on est écouté, alors que là-bas on était pris à la légère, c'est méchant, pour moi il ne faut pas avoir cette distinction, pour moi c'est l'école de la république il faut donner les chances à tout le monde et j'ai l'impression que déjà ils ont moins de chance dès la maternelle et ça c'est très dommage.

Youcef : Pensez-vous que ce rôle est nécessaire pour être attentif et assurer des comportements ? Etes-vous plus attentif en étant délégué ?

Madame S : Non, quand tu es délégué tu sais beaucoup de chose alors que quand t'es parents tu récupères ton enfant mais l'histoire des souris tu n'en sais rien alors qu'en délégué tu sais qu'il y a eu des traitements et interventions mais quand on se speed sur le déroulement de la journée. En tant que délégué on a une vision plus globale de la petite section au cm2.

Youcef : Vous vous voyez déléguée de parent d'élève encore longtemps ?

Madame S : Ah oui ! Tant que mes enfants sont scolarisés. Tant que j'ai la force et la santé je veux le faire.

Youcef : Et donc les missions entre maternelle et élémentaire sont-elles différentes ? Est-ce que vous y trouvez votre compte ?

Madame S : Chaque école est différente, les problèmes sont différents mais au moins on sait ce qui se passe, ce que fait la municipalité pour nous. On a cette vision qui est importante de voir comment on gère ce que fait la ville pour nous et comment elle accompagne les enseignants, travaillent-ils dans de bonne condition ... on ne peut pas laisser les enfants dans de telle condition.

Youcef : L'investissement des parents était-elle nécessaire pour améliorer l'école ?

Madame S : Elle y contribue, elle est nécessaire car ça aide l'administration à bouger, le maire a un devoir envers nous d'améliorer la vie des colombiens, le fait d'être là et de montrer le potentiel d'investissement dans la vie scolaire des enfants et la mairie a un devoir de faire bouger les choses. L'investissement des

parents à un impact. On n a pas 100% de chance mais au moins on est entendu. Alors que là-bas on était moins entendu, on devait faire des pétitions.

Youcef : Vous avez autre chose à ajouter ?

Madame S : Non

Youcef : Merci beaucoup

Durée : 53 24 / Femme entre 30-40 ans / Situation : Ingénieur informatique / Situation familiale : mariée/
Enfants : 2

Entretien Monsieur N

Consigne de démarrage : Quand j'ai fait mes études pour devenir professeur des écoles, j'ai travaillé sur la relation parents école car c'est un sujet qui m'intéresse énormément. En tant qu'étudiant qui vient de finir ses études et qui commence tout juste à enseigner face à des élèves je continue à me poser cette question concernant la relation entre les parents et l'école et plus particulièrement sur la « carrière » du délégué du parent d'élèves. Je fais donc des entretiens pour que vous les délégués de parents élèves puissiez m'aider à comprendre. Naturellement ces entretiens seront anonymes. Pouvez-vous vous présenter en quelques mots ?

Monsieur N : Je m'appelle Monsieur N, je suis éducateur spécialisé j'ai commencé comme animateur dans des centres de loisirs classiquement comme beaucoup. Ensuite j'ai pris des fonctions d'animateur permanent dans un centre social à ... ensuite avec le temps je me suis formé dans le champ de l'éducation populaire et de l'animation au travers d'un BEPJEPS qui a commencé à me professionnaliser dans le domaine et notamment dans un organisme de formation qui s'appelle les CEMEA qui est un mouvement d'éducation populaire qui forment les gens à l'animation volontaire et à l'animation professionnel voilà... Ensuite je suis parti j'ai occupé une fonction de coordinateur famille dans un autre centre social sur la ville d'Epinaux sur seine dans le 93 et puis de fil en aiguille je me suis retrouvé en tant qu'éducateur spécialisé. Je suis en couple pas marié j'ai deux enfants deux filles de 6 et 8 ans qui sont toutes les deux scolarisés à M.B en élémentaire.

Youcef : D'accord, comment êtes-vous devenu délégués de parents d'élèves ?

Monsieur N : Comment je suis devenu... c'est une fonction que je connaissais à travers mon métier en étant animateur en travaillant avec les écoles et les collègues du coup les fonctions de parents d'élèves c'est quelque chose auquel j'ai déjà été confronté ce n'est pas comme si je ne connaissais pas du tout cette fonction là et puis c'est quelque chose dans lequel je me voyais bien m'impliquer un jour parce que ça m'a toujours paru important d'être impliqué dans la scolarité de ces enfants et que par cette fonction là il y avait une manière de montrer finalement à ces enfants que l'on intéressait à eux à leur parcours scolaire qu'on était impliqué donc c'est assez naturellement je dirais que lorsque j'ai eu des enfants qui sont rentrés à l'école en maternelle du coup la grande est rentrée en première année de maternelle on s'est tout de suite avec ma compagne engagé à la FCPE.

Youcef : Donc votre conjointe est aussi à la FCPE ?

Monsieur N : Oui nous sommes rentrés en même temps à la FCPE.

Youcef : Quel a été l'origine ou l'élément déclencheur qui fait que vous vous êtes engagés vous et votre conjointe ?

Monsieur N : Pour ma conjointe faudra lui demander directement mais je sais qu'elle sa mère était déjà parents d'élèves et de mémoire aussi à la FCPE. Donc elle c'était quelque chose qu'elle connaissait par son vécu d'élève et avec ses parents en revanche de mon côté mes parents euh moi enfant je ne connaissais pas du tout cette fonction-là mes parents n'étaient pas du tout impliqués dans ce genre d'association et dans aucune autre d'ailleurs du coup l'engagement scolaire à travers la fonction de parents d'élèves m'était complètement méconnu c'est vraiment plus tard dans ma vie d'adulte que j'ai croisé les parents d'élèves comme je disais juste avant à travers mes fonctions d'animateur c'est là que j'ai commencé à rencontrer. L'existence de ces possibilités d'action et de présence auprès de son enfant et moi très jeune je voulais avoir des enfants je voulais avoir un rôle je dirais entre guillemets de papa poule en tout cas quelqu'un de très présent peut être là aussi il faut remonter à l'enfance et tout ce que cela peut sous-entendre mais en tout cas il y avait quelque chose de l'ordre de vouloir montrer de matérialiser de rendre visible l'affection ou l'attachement que l'on a son enfant et pour moi cela devait passer par cet engagement..

Youcef : D'accord donc cela était votre motivation dans cet engagement ?

Monsieur N : Oui cela était une partie de cette motivation dans l'engagement parce que la deuxième partie elle est plutôt d'ordre militante et politique s'agissant de l'éducation des moyens que l'on alloue à l'école et notamment dans le champ de l'école publique c'est forcément une question politique et d'orientation de choix et de moyens qu'on met ou que l'on ne met pas et que du coup cela suppose forcément un moment ou un autre l'existence ou l'implication dans un contre-pouvoir possible et donc du coup le souhait de faire partie de ce contre-pouvoir d'être présent au moment où y a des choses qui ne se déroulent pas comme elles le devraient et de pouvoir impacter je dirai positivement ou contre-balancer des effets négatifs par ailleurs donc c'est la seconde motivation.

Youcef : Il y a donc une motivation d'ordre privé et d'ordre politique c'est ça ?

Monsieur N : Oui si tant est que la partie politique elle peut se dissocier.

Youcef : Et comment s'est passé votre intégration au niveau de l'association de parents d'élèves ?

Monsieur N : Humm... c'est vrai que quand on est deux parents engagés au sein de la FCPE ou d'une autre association de manière générale c'est difficile d'avoir le même degré d'engagement parce que c'est assez engageant assez sollicitant en terme de temps et d'implication rédiger des mails , répondre à des parents , les rencontrer parfois faire des réunions ... donc c'est vrai que j'ai pu avoir un engagement peut être moins important que celui de ma compagne aussi parce que j'ai d'autres engagements associatifs politiques et militants à côté du coup je n'ai pas pu être aussi engagés que ma femme mais j'ai toujours été présent quand il s'agissait de participer à des rassemblements pour soutenir tel ou tel cause à faire

signer des pétitions à faire un peu la promotion de l'engagement auprès de la FCPE au moment de la rentrée dans les grandes messes de début d'année ou de la rédaction de courrier des choses comme ça donc là j'ai été présent mais du coup l'intégration à proprement parlé c'est délicat parce que quand je suis arrivé la toute première fois en maternelle le groupe FCPE était quasiment inexistant. Il y avait un groupe de parents d'élève mais qui était plutôt effacé pas forcément très présent pas très actif et du coup il s'agissait à ce moment-là de relancer un peu la machine c'est toujours la difficulté au fait quand on rentre dans une association de parents d'élèves ou des associations un peu éphémère qui évolue dans le temps dans le sens où les gens partent au bout d'un moment quand ton enfant quitte la maternelle il y a toute une dynamique qui a été créée par des parents qui s'en va avec et du coup tout l'enjeu c'est d'arriver d'investir d'autres parents pour qu'ils puissent prendre la relève mais là cela n'a pas été assez fait par l'équipe précédente et puis du coup quand avec ma compagne on est arrivés je ne sais plus si on a été sollicités par d'autres parents en tout cas nous on était engagés là dedans et on a aussi ramené d'autres parents qu'on a été cherché dans les classes de nos enfants de manière un peu respectueuse mais c'est vrai que l'intégration on s'est un peu intégrée nous-même d'une certaine façon en fait on a un peu créé notre truc on est parti de rien pratiquement pas complètement mais il n'y avait pas de dynamique euh..

Youcef : Vous n'êtes pas rentrés directement dans un groupe construit soudés ?

Monsieur N : Voilà il n'y avait pas de groupes constitués soudés il y avait quelques parents mais ils étaient sur le départ il finissait la maternelle donc il y avait aussi l'idée pour eux de laisser la place à nous qui venions d'arriver avec la petite section donc voilà c'est un peu près ça. Après il y a des groupes locaux FCPE de l'école après on a le groupe scolaire Marcelin Berthelot avec la maternelle et les deux élémentaires et puis au-dessus on a le groupe local c'est ce qu'on appelle l'ensemble des FCPE de la ville de ... où là tu as une toute autre dynamique puisque du coup tu y intègres maternelle primaire collège et lycée ce qui fait que toutes les personnes qui sont engagés dedans depuis longtemps et ils y restent longtemps parce que à priori jusqu'à la sortie du lycée.

Youcef : D'accord

Monsieur N : Ce qui fait que du coup tu as des parents j'avais noté tout à l'heure que tu parlais de carrière de parents d'élèves y en cela ressemble pratiquement à cela parce que du coup tu démarres à la maternelle et puis tu en sors quand ton gamin a eu son bac. Ce qui fait que tu deviens une espèce d'expert de tous les sujets un peu éducatifs en lien avec l'école et peut être que cela ne permet pas une bonne intégration de nouveaux parents voilà ont un qui ont un manque de professionnalisme sur le sujet par rapport aux autres et du coup cela rebute un peu certains se disent ça à l'air hyper compliqué. Il y en a d'autres qui le font vachement mieux que moi qui sont très technique et du coup cela freine l'engagement moi je vois quand je fais la promotion en début d'année ou quand je vais voir quelques parents la première chose

que l'on me renvoie souvent c'est que ce n'est pas simple c'est compliqué et puis il suffit que le groupe soit un peu soudé et que tout le monde se connaissent c'est comme essayer d'intégrer une bande de potes et que toi tu viens d'emménager dans le quartier c'est toujours un peu compliqué si ce groupe de pairs ne fait pas l'effort d'accueillir bah les gens ne viennent pas forcément.

Youcef : D'accord, et comment vous êtes organisés au niveau de l'école comment l'association s'organise au niveau de l'école ?

Monsieur N : Il y a un groupe de parents dont les enfants sont dans différentes classes il arrive que certains parents aient des enfants dans les mêmes classes c'est souvent un peu comme ça que cela part souvent des parents d'élèves dont les enfants sont dans la même classe au départ parce que j'avais dit que c'était plus simple de se rencontrer en tant que parents de la même classe donc du coup cela crée une certaine homogénéité alors qu'il faudrait être un peu plus hétérogène en ayant dans l'idéal un parent d'élève par classe mais du coup cela suppose des contacts avec des parents d'élèves de l'on ne connaît pas que l'on côtoie pas ce qui n'est pas toujours évident. La actuellement on y arrive parce que passant de la maternelle à l'élémentaire t'as une sorte d'éclatement des élèves qui vont d'une école à l'autre et puis d'une classe à l'autre ce qui fait que tu as des contacts finalement dans beaucoup plus de classes que si tu venais d'arriver en CP et ensuite on se réunit là on vient de boucler le vote du bureau de l'association on a voté donc des personnes adhérent à l'association d'une part ensuite elles disent si elles souhaitent être sur la liste de parents d'élèves élus et donc c'est par ordre d'arrivée donc il y a une feuille d'émargement dans le bureau de la directrice les parents viennent s'inscrivent et puis si tu veux l'ordre d'inscription parce que au fait t'as un nombre limité de postes de titulaires et ensuite t'as un nombre de postes de suppléants ou de suppléantes et donc dès lors que la liste est complète on arrête les inscriptions et chacun explicite les fonctions qu'il souhaite occuper au sein de l'association président présidente secrétaire trésorier trésorière il y a toutes ces fonctions-là qui sont plutôt des fonctions administratives qui ont quand même une importance je dirai mais qui ne désengage en rien les autres administrateurs de l'association donc voilà . Ensuite on a des réunions qu'on essaye de tenir le plus régulièrement possible donc c'est vrai que cela va dépendre des disponibilités des uns et des autres de la dynamique de groupe là c'est un groupe qui commence à bien se connaître avec de nouveaux parents qu'on essaye d'impliquer dans la dynamique de façon à quand des parents plus actifs s'en vont qu'il y ait une sorte de relève qui puissent s'assurer par la suite

Youcef : D'accord.

Monsieur N : C'est un peu l'idée on essaye de garder cela à l'esprit parce que l'ayant vécu nous on essaye de ne pas l'oublier de manière pour que tous les ans on puisse intégrer de nouveaux parents pour que quand les plus anciens s'en iront bah du coup les autres puissent prendre la relève et eux-mêmes puissent

assurer une relève par derrière mais c'est vrai que nous on l'a vécu donc on sait quelles difficultés cela crée on espère juste que du fait que les autres ne l'ait pas vécu cette difficulté à intégrer le groupe et ne l'oublie pas dans leur manière de faire. Du coup un moment donné il n'y ait pas cette déperdition avec un trou générationnel et puis quand eux s'en iront il y aura un vide il y a des écoles sur ... ou il n'y a pas de listes de parents d'élèves donc du coup il s'agit de parfois d'aider des parents qui ne sont pas de notre école à créer une liste parce qu'il y a une volonté individuelle et du coup ils vont être un ou deux parents et ils vont monter une liste et ils vont aller chercher des gens cela arrive.

Youcef : D'accord, est ce que vous voyez une différence entre être un délégué de parents d'élèves en maternelle et être un délégué de parents d'élèves en élémentaire au niveau des missions ou c'est vraiment une continuité ?

Monsieur N: Au niveau des missions du parent d'élève il y a vraiment une continuité à priori comme ça en y réfléchissant non il n'y a pas vraiment de différences les enjeux sont différents ne sont pas les mêmes dans les apprentissages les revendications ne vont pas être les mêmes mais en règle général la fonction du parent d'élève reste la même c'est comme - ci pour faire le lien avec le terme de carrière que tu utilisais être directeur d'une petite entreprise ou d'une grande les objectifs restent les mêmes c'est juste que les enjeux ne vont pas être totalement les mêmes diriger le groupe Total ou diriger une petite PME de quartiers les enjeux ne sont pas les mêmes mais les fonctions les rôles vont être partagés et tout le monde y trouvera son compte.

Youcef : D'accord, est ce que vous voyez des avantages ou des inconvénients à ce statut de délégué de parents d'élève ?

Monsieur N : Bah les avantages je ne sais pas si on peut vraiment parler d'avantage ça voudrait dire qu'on en tire une espèce de bénéfice oui le seul bénéfice qu'on pourrait dire qu'on en tire c'est d'avoir une meilleure connaissance du système scolaire on a un lien assez privilégié avec l'équipe éducative que ce soit avec la directrice le directeur les enseignants on est facilement identifié. Quand on est un parent d'élève engagé et qu'on est devant l'école bah on reconnaît les gens, les gens nous reconnaissent peut être cela peut avoir un impact positif ou négatif pour le coup sur la scolarité d'un enfant et il peut y avoir pour l'avoir vu dans le cadre de mes fonctions des élèves en collège dont les parents sont un peu grande gueule dirai-je de voir leurs enfants mis en difficulté par certains professeurs donc cela peut être un des inconvénients en revanche il y a peut-être l'avantage pour le coup le revers de cette médaille-là d'avoir une attention un peu particulière parfois pour un enfant quand on connaît bien son parent et puis l'enfant a plutôt tendance à se tenir à carreaux parce que ils savent le gamin sait que son parent est en lien assez étroit avec la directrice ou avec le directeur ou avec son professeur et qu'il y a aucune difficulté à l'appeler

sur son portable voilà il sait que le parent va rentrer assez facilement dans l'école il n'y a pas de rupture de communication à cet endroit-là et le parent connaît bien le fonctionnement de l'école donc cela aide.

Youcef : Donc cela donne un avantage au niveau de la communication ?

Monsieur N : Oui indéniable mais encore une fois cela peut être le revers de la médaille c'est-à-dire que si le parent d'élève n'a pas conscience de cet élément-là et qu'il euhh pareil c'est des choses vécues. Un parent d'élève qui va se croire un peu trop à l'aise avec le corps enseignant parce qu'il est parent d'élève ou se croire intouchable parce qu'il est parent élu la cela peut au contraire desservir et desservir pour le coup l'ensemble des parents d'élèves du coup les éléments un peu positif on les attache bien à un individu en revanche les aspects un peu plus négatifs on va plus les facilement les attribuer au groupe par exemple : La FCPE c'est des parents qui revendiquent trop tout le temps qui gueulent alors que c'est le fait d'une personne il y a des avantages des inconvénients après c'est tout ce qui est liée à la vie privée à l'engagement du temps parce que quand tu baisses un peu les bras que tu es fatigué et que tu es en période molle tu te rends compte que quand tu as occupé une place trop active dans l'association à faire tout le temps les mails tout le temps relancer faire des trucs le jour où toi tu ne le fais pas bah tu te rends compte qui ne se passe rien.

Youcef : Je rebondis sur quelque chose que j'ai relevé tout à l'heure dans ce groupe il y a donc des individualités qui font que ... vous m'avez parlé d'implication dans le groupe même si le groupe est homogène il y a beaucoup d'hétérogénéité au niveau des implications.

Monsieur N : Oui totalement comme on le retrouve souvent dans beaucoup de groupes sociaux dans un groupe de copains ou dans un groupe au boulot ou ailleurs on va avoir des personnalités actives et engagés des gens qui vont prendre plus ou moins d'initiatives proposer des choses prendre en main des dossiers et puis t'en as d'autres qui vont être la parce que la question les intéresse et ils sont attachés au sujet mais ils vont être moins impliqués mais par la faute des personnes qui prennent en main les choses. Cela suppose de leur part de déléguer de proposer aux autres de faire mais cela demande et je le vois cela demande une énergie folle de solliciter les gens à faire les choses que de les faire soit même je me dis mais cela ira plus vite d'écrire le mail tout seul plutôt que de demander à tel maman ou tel papa de faire le mail et puis que peut-être il n'aura pas la même réactivité que toi il va pas faire le truc comme toi t'avais envie qu'il le fasse donc du coup bah tu fais et puis au détriment de ce que les autres auraient pu apporter mais cela demande tellement d'énergie tellement de temps tellement que au final tu te retrouves à faire tout seul c'est plus simple mais c'est peut-être le tort du coup que à terme comme je disais tout à l'heure un moment tu dois te retirer pour plein de raisons différentes bah du coup tu peux être le responsable la cause de l'écroulement de la disparition du groupe de parents d'élèves parce que d'autres n'auront pas réussi à s'emparer à s'approprier les fonctions.

Youcef : Est-ce que cela est déjà arrivé que certains parents avaient des objectifs différents des autres et à terme parce que tout à l'heure tu m'as parlé des raisons qui t'ont poussé à devenir délégué de parents d'élèves le côté militant et le côté privé est ce que dans ta carrière tu as rencontré des parents qui avaient par exemple qu'une de ses deux motivations.

Monsieur N: Oui et c'est tout la difficulté desfois tu as des parents qui vont intégrer la FCPE ou d'autres associations de parents d'élèves plutôt sur des motivations individuelles ils ont bien compris que être parents d'élèves élus cela pouvait octroyer quelques avantages qu'ils connaissent bien et que du coup c'est le genre de parents qu'on a eu mais qui ne restent pas très longtemps en général ce qui fait l'association de parents d'élèves c'est l'intérêt général c'est l'intérêt de tous les enfants et donc les parents qui ne viennent que pour être attentif à l'intérêt de leur enfant sont assez vite repéré quand bien même pas stigmatisé c'est-à-dire que l'on ne va pas dire ah oui t'es la pour quoi on stigmatise jamais de cette manière-là mais c'est des choses qui se disent et qui se ressentent on le voit bien quand un parent ne viens pas au réunion et ce n'est pas parce que il avait une indisponibilité c'est juste que en vrai venir se réunir et parler de l'ordre du jour de la prochaine réunion au conseil d'école préparer un rendez-vous en mairie pour le dossier de tel ou tel famille c'est le genre de moment où on participe jamais lorsqu'il s'agit de participer à des moments de vie collective les kermesses ou ce genre d'événement pour les organiser ou les préparer mobiliser ils sont absents également de ces moments-là. Et les seuls moments où ils vont s'exposer en prenant la parole en interrogeant le groupe cela va être sur des questions et des problématiques très individuelles liés à la vie de leur enfant ou de leur classe et du coup cela arrive moi-même desfois j'interpelle le groupe FCPE sur des questions très ciblés concernant ma fille ou sur la classe de mes enfants mais ce n'est pas la seule chose qui va m'interpeller je vais rester à l'écoute des autres parents et souvent ces parents qui viennent que pour cet intérêt là ils sont très vite repéré et à terme ils s'en vont il y voit pas l'intérêt parce que comme nous sommes sur une préoccupation globale et générale et que lorsqu'ils nous interpellent sur des questions ne concernant que eux et que la réponse n'est pas immédiate et bah ils se disent bah ça ne sert à rien au fait on vous interpelle vous ne solutionnez pas le problème donc ils sont dans le je demande je dois avoir et au fait cela ne marche pas comme ça ou très rarement comme ça. Il y a toujours une temporalité longue parce que on a quand même à faire à une collectivité territoriale qui est la mairie qui a un temps de réaction pas toujours instantanée puis ensuite on a l'éducation nationale qui là pour le coup est une machine à remettre en route à chaque fois et qui est hyper complexe quand des parents veulent des réactions tout de suite bah ils ne l'ont pas et donc ils finissent par arrêter comme pleins de parents d'élèves qui rentrent en début d'année qui s'engagent auprès de nous et que l'on voit jamais durant l'année qui ne participent à aucun débat on a des échanges sur whatsapp maintenant avec les réseaux sociaux on a des groupes whatsapp à tire la rigot donc ça échange ça débat et puis ces gens-là ils sont complètement effacés on ne les voit pas et un moment donné ils quittent le groupe on ne sait ni le pourquoi ni le comment on imagine que c'est parce que les discussions

saturent leurs messageries ça n'a pas d'intérêt pour eux et puis voilà c'est des gens qui restent pas ils s'en vont rapidement.

Youcef : D'accord.

Monsieur N : En tout cas c'est l'expérience que j'en ai fait.

Youcef : Entre le moment où vous avez intégré l'association de parents d'élèves et maintenant est ce que votre point de vue a changé concernant cette fonction de parents d'élèves qu'est-ce que cela vous a apporté ?

Monsieur N : Bah très honnêtement cela a été très formateur on participe à une sorte d'aventure assez intéressante avec depuis le mois de mars des confinements et des reconfinements c'est plus compliqué de se réunir de faire groupe pour le coup mais il y avait jusqu'à maintenant quelque chose de l'ordre du « on fait groupe » on est une espèce de collectif il y a quelque chose qui réunit les gens. Cela forme parce que on apprend beaucoup de choses sur la question du fonctionnement de l'éducation nationale les hiérarchies entre les inspecteurs de l'éducation nationale et le rectorat il y a pleins de termes assez techniques avec des fonctions plus compliquées les unes que les autres de relation entre le politique la municipalité l'école entre les atsems et les AVS c'est une machinerie qui est construite de manière très complexe et c'est vrai que vue de l'extérieur quand on est parents pour le coup parents d'élèves mais pas parents d'élèves élu c'est vrai que le terme est un peu bizarre on parle beaucoup de parents d'élèves techniquement on l'est tous mais du coup quand on utilise ce terme là on parle généralement de manière plus spécifique de ceux qui sont élus du coup quand on est parents d'élèves élus dans une association de parents d'élèves c'est vraiment il faut l'imaginer comme un moment où on va apprendre plein de choses à la fois des uns et des autres et puis des interactions qu'on va avoir avec des élus vraiment cela forme. Moi je me rappelle d'une réunion qu'on avait eu et quand on a pas l'habitude c'est assez compliqué avec des élus de la ville par exemple sur des sujets qu'on a pu poser un certain nombre de problèmes et puis quand on en échange ça à l'air de bien se passer et ils vous répondent plutôt oui on vous laisse entendre que cela va se résoudre incessamment sous peu et puis deux ans après vous vous rendez compte que le problème est toujours là du coup vous vous dites on était en réunion ensemble ils ont dit oui c'était clair , c'était précis et en fait vous vous confrontez aux discours politiques et du coup vous le vivez pour de vrai parce que cela vous touche et que vous aviez demandé tel ou tel changement dans l'école de votre enfant parce que vous observez que les gamins vivent et les enseignants vivent eux-mêmes donc vous vous sentez missionner d'un truc qui est au-dessus de vous un peu grand où vous allez revendiquer quelque chose de juste de quasi normal et qu'on vous dit oui et qu'ensuite bah voilà il y a une confrontation aussi au champ du politique qui est intéressant. C'est pour ça que je vous disais tout à l'heure c'est difficile de dissocier l'engagement de parents d'élèves avec la question politique parce que la

question est forcément politique les quelques parents d'élèves qui viennent à la FCPE et avec lesquelles on a des débats et des échanges et qui veulent mettre de côté la question politique y en a beaucoup et du coup la politique rebute plein de gens les gens ne veulent rien avoir à faire avec la politique mais au fait on n'arrive pas à avancer parce que il y a cette volonté d'occulter l'aspect politique de la question hors c'est la municipalité qui a un certain nombre de compétences et la municipalité à forcément cette politique ils sont élus c'est eux qui prennent des décisions c'est eux qui votent des budgets c'est eux qui donnent des orientations aux équipes donc l'école en fait partie donc s'il y a des choses qui ne vont pas dans l'école ce qui ne vas pas relève forcément du champ politique les choix à faire des orientations à donner et quand les parents veulent omettre cet aspect-là euh cela devient compliqué parce que du coup on identifie pas le problème et le problème souvent en tout cas c'est mon positionnement subjectif beaucoup de choses relèvent de choix et d'orientations politiques. Si demain un élu de la municipalité décide de résoudre le problème il le résout dans la journée mais si elle ne le veut pas elle peut durer pendant deux ans par exemple ne pas intégrer des élèves à la cantine car ils ont une domiciliation dans un hôtel à ... c'est un choix politique de dire non il ne mangera pas à la cantine aujourd'hui on a plus ce problème là avec l'autre municipalité il y a un gamin qui est hébergé sur ... on demande à ce qu'il mange à la cantine l'élu dit oui il n'y a pas de soucis il signe le papier et c'est réglé dans l'heure on en parle plus et sinon tu passes ton temps à faire des réunions jusqu'à pas d'heures à écrire des courriers à faire des rendez-vous téléphoniques avec des gens avec des juristes des avocats pour savoir quels recours tu peux faire tu perds ta vie quoi !

Youcef : C'est prenant...

Monsieur N : C'est hyper prenant...

Youcef : Si on s'applique vraiment à la tâche...

Monsieur N : C'est une carrière ! C'est un engagement un peu c'est du bénévolat c'est vrai que à certains endroits c'est limite il faudrait embaucher quelqu'un pour s'occuper de l'intérêt des enfants parce qu'il n'y a personne qui le fait.

Youcef : Ce que tu dis c'est que c'est très prenant que les personnes ne s'impliquent pas de façon homogène et égale on peut se sentir lésé par l'implication que l'on peut avoir par rapport aux autres sachant que comme tu l'as dit on part sur du bénévolat qui part sur de l'intérêt général.

Monsieur N : Absolument !

Youcef : On a parlé beaucoup de politiques depuis le début.

Monsieur N : (RIRES)

Youcef : Mais les associations de parents d'élèves sont des associations tournées vers les parents et je voulais savoir comment au niveau local par des initiatives personnels ou collectives au niveau de l'association vous arrivez à regrouper réunir et répondre aux préoccupations des parents car il y en a beaucoup même énormément car vous êtes une minorité pour un effectif important de parents comment vous faits ...

Monsieur N : Pour représenter tout ce monde...

Youcef : Oui c'est cela !

Monsieur N : Bah c'est vrai que cela n'est pas évident pour plusieurs raisons d'une part c'est la disponibilité des gens parents d'élèves élu ensuite on a un certain nombre de moyens c'est pour ça que dans l'idée il faut avoir un parent d'élève par classe parce que quand on est dans une classe on a plus de proximité avec les parents d'élève de sa classe et encore que c'est un peu moins vrai dès la primaire en maternelle c'est un peu plus facile parce que les parents on les croise quand on monte les élèves dans la classe du maître ou de la maîtresse du coup on croise plus les parents on les repère on les voit devant l'entrée de la classe donc c'est beaucoup plus facile il y avait plus de liens et plus de facilité à repérer les copains et les copines de mes enfants quand ils étaient en maternelle donc tu mets plus facilement un visage sur des niveaux tu te dis ah il est dans la classe de mes enfants donc je peux éventuellement le capter dans le couloir le matin ou à la sortie aujourd'hui en primaire c'est moins évident tu ne sais plus qui est qui à part par exemple les élèves dont ma fille est proche d'eux elle va me dire tiens c'est le papa d'un tel après t'as la possibilité de les interpeller un peu individuellement euh on a on avait avec le confinement c'est plus trop le cas on avait un peu les événements on organisait les ventes de pop-corn à l'entrée de l'école ce qui permettait à la FCPE d'assurer une présence une visibilité de vendre quelques pop-corn , gâteaux des choses comme ça ce qui permettait d'une part de faire rentrer un peu d'argent en cas de besoin et par ailleurs et du coup pour être repérés et échanger avec les autres parents et à ce moment-là ils peuvent nous interpeller nous poser des questions nous solliciter pour des difficultés particulières donc tu vois c'est un des moyens qu'on a afin de pouvoir recueillir leurs doléances d'une certaine façon parce que c'est souvent ça les parents nous sollicitent quand il y a un problème il n'y a pas beaucoup de parents en tout cas depuis que j'y suis qui viennent nous voir pour discuter de la question scolaire ou alors c'est des parents qui ont des engagements politiques par ailleurs et qui ont un intérêt particulier pour le sujet sinon cela n'arrive pas les parents viennent te voir quand il y a un problème quand il n'y a plus de papier toilette quand la fenêtre ne se ferme pas et qu'il fait -15 dans la classe c'est que quand il y a des situations problèmes on est là aussi pour ça. On a des mails aussi chaque début d'année on essaye de récupérer de récolter les boîtes mails de tout le monde donc au fait les parents quand ils remplissent leur fiche d'inscription il y a un endroit où ils peuvent indiquer leur adresse mail et spécifier s'ils acceptent que cette adresse soit communiquer aux parents d'élèves d'autres acceptent d'autres

n'acceptent pas ce qui acceptent donc on les renseigne dans notre base de donnée ce qui permet d'envoyer de l'information c'est plutôt dans notre sens on envoi de l'information notamment les comptes rendus des conseils d'écoles ce qui permet à tout le monde d'être à jour au niveau des informations même quand ils ne sont pas ni adhérents ni élus et ensuite du coup il y a la possibilité dans l'autre sens donc de nous envoyer des mails parce qu'ils ne peuvent pas passer à l'école ils ne peuvent pas nous croiser les parents qui déposent très tôt leur enfant à l'école et les récupèrent tard voir c'est des nounous qui les récupèrent donc ils peuvent nous envoyer des mails s'il y a des soucis s'ils ont une doléance après ce qui marche bien ce qui marche mieux c'est le bouche à oreille c'est les parents qui sont assez facile à identifier et qui vont avoir un certain tacte avec les parents qui vont venir les voir leur parler qui vont tel parent va dire à tel parent si tu as un soucis va voir machin il va t'aider il est parent d'élève élu il va savoir ce qu'il faut faire c'est vraiment le bouche à oreille ce qui marche le mieux c'est le bouche à oreille c'est d'un parent à l'autre ils vont se communiquer l'info quand tu auras aidé un parent il va voir que ça fonctionne que tu es là que tu écoutes que tu solutionnes le problème le jour ou lui-même à un autre parent qui te connaît il va le renvoyer vers toi c'est souvent comme ça que ça fonctionne desfois c'est même des professeurs des instituteurs qui envoient qui envoient ils savent que tel parent à tel problème et ils les renvoient vers la FCPE bah allez voir la FCPE ils pourront au moins vous soutenir pas avoir la solution mais au moins vous soutenir dans ce moment un peu difficile cela va être d'ordre familiale ou plutôt d'ordre scolaire t'as du coup des gamins qui pâtissent de la situation familiale des parents et du coup le parent aurait bien besoin de soutien donc ça peut être les instituteurs qui renvoient vers nous.

Youcef : Est-ce que en intégrant une association de parents d'élèves vous aviez cette image de cette fonction ou vous étiez parti avec des aprioris on voit à travers l'entretien que les délégués de parents d'élèves gèrent un certain nombre de sujets comme vous l'avez dit qui ne sont pas à la portée normalement d'un délégué de parents d'élèves.

Monsieur N : Oui bien sur

Youcef : Vous m'avez parlé de l'exemple des fenêtres fermés qui normalement est géré par la mairie est ce que vous sentez qu'il y a un dépassement de fonction.

Monsieur N : Je ne sais pas si cela est vraiment un dépassement de fonction ou pas ce qui faut savoir pour relativiser les choses ce n'est pas le lot quotidien des parents d'élèves mais quand cela arrive ça arrive. En général sur une année scolaire ça arrive au moins une fois le reste du temps on n'est pas tant mobilisé que cela je dirais c'est d'emmener ces enfants à l'école on croise quelques parents c'est de se dire qu'il faut un peu de disponibilité. Si par exemple tu es un parent qui emmène ton gamin à 7h30 et le récupère que à 18h30 et que t'es dans le speed et que tu as jamais le temps d'accorder 5 minutes devant l'entrée de l'école pour discuter avec quelques parents ça va être compliqué d'assurer ces fonctions-là

donc cela suppose d'avoir une espèce de latitude. Cela m'arrive plein de fois le matin quand je dépose en avance mes enfants je discute avec d'autres parents avec des parents que je connais mais desfois je me greffe à un autre groupe de parents parce que j'en connais un du coup je tape la discute avec les autres et puis je dis que je suis parent d'élèves au cas où j'essaye de le glisser cela permet d'être identifié et de connaître d'autres parents et c'est aussi ça suppose de la part du parent d'élèves d'avoir ce côté un peu social ou sociable plutôt de ne pas avoir peur de parler aux gens d'accepter que les gens viennent te parler. Donc cela suppose un minima cela après l'école c'est pareil du coup à 18h30 tu peux comme beaucoup de parents le font naturellement desfois on voit des parents rester après 18h30 ils sont là ils discutent et au fait c'est à ce moment-là que tu apprends pleins de trucs tu apprends que cela ne va pas dans la classe qui se passe cela et au fait quand tu es parent d'élèves tu es un peu au carrefour de tous ces parents là et au fait tu mets en lien pleins de difficultés tu te dis mais au fait c'est partout pareil tel élève dans tel classe à un problème à la cantine il mange jamais à sa faim par exemple quand t'en entends que un bon c'est peut être lui mais quand tu entends dix parents te dire que les gamins ne mangent pas bien à la cantine ils ont pas suffisamment puis à la fin du service ils jettent de la bouffe tu vois il y a un problème il y a au moins dix il y en a dix que je connais mais il y en a peut-être d'autre donc tu vas peut être sondée d'autres parents bah est ce que tu en connais d'autre là tu identifies un problème et là tu vas interpellé l'école donc cela a ce rôle-là cela suppose d'être à l'écoute si tu ne l'es pas et que toi ton gamin il mange bien « Luna tu manges bien oui bon bah c'est bon au fait il y a pas de problème c'est les autres mômes c'est de se dire que ce n'est pas parce que son même n'a pas ce problème la que les autres ne l'ont pas non plus ou parce que ton même a un problème que les autres l'ont aussi peut-être que c'est juste ma fille qui ne mange pas bien et qu'elle n'aime pas les repas de la cantine et du coup je vais sonder les autres enfants les autres élèves les autres parents les autres enfants ça va ? Ah bah c'est toi Luna qui ne mange pas suffisamment à ta faim mais c'est peut-être parce que c'est toi qui n'aimes pas donc il n'y a pas de problème en réalité donc cela suppose d'avoir toujours ce décalage. Si tu es centré sur toi et ton enfant bah du coup tu ne vois pas ce qui se passe ailleurs et tu crois que ce qui arrive à ton gamin arrive à tout le monde mais au fait non si ton gamin à un problème avec l'instituteur tu vas voir avec les autres parents s'ils ont le même problème mais si toi tu es persuadé que ton gamin il est parfait et que c'est l'instituteur qui est pourri et que tu montes tous les autres parents contre l'instituteur il y a un problème il y a quelque chose qui ne vas pas peut-être que le problème vient de ton gamin au fait et d'arriver à faire ce pas de côté ce n'est pas toujours évident et on sait que desfois les parents prennent le parti pris de leur enfant quoi qu'il arrive et puis cela va mettre en difficulté tout à l'heure quand je te disais un parent d'élève si tu as ce genre de parent en parent d'élève il peut te pourrir une institution pourrir une relation avec l'école cela peut aller très vite donc d'avoir un groupe hétérogène sur les relations nous desfois on va dire à certains parents toi tu ne vas pas parler avec la directrice ça ne vas pas avec elle il vaut mieux que ce soit un autre du groupe qui aille parler avec la directrice parce qu'il va mieux tempérer et il y a des moments on va envoyer au charbon un parent un peu plus virulent qui là va savoir se faire entendre et donc là on

a de la stratégie entre nous d'où l'importance de bien communiquer et de se connaître mais revenons sur s'agissant de la dimension plutôt pas politique du sujet cela demande un peu de sociabilité de la part des parents pour être à l'écoute des autres je me suis perdu dans mon fil je parle un peu trop.

Youcef : De ce que je comprends cela doit être du donnant donnant mais...

Monsieur N : C'est carrément ça c'est je donne. C'est je donne je reçois, faut pas venir dans une association de parents d'élèves juste pour prendre, faut que tu donnes de ton temps de ton énergie, tu viens pas pour prendre de la notoriété de la FCPE pour te protéger et protéger ton enfant cela est un ricochet, effet secondaire qui ne vient pas primer l'intérêt premier de ton engagement.

Youcef : Ricochet beaucoup de donnant donnant, c'est vrai que le questionnaire que j'ai eu est comment les associations arrivent à réunir autant de parent alors que c'est limité à un parent par classe et c'est énorme d'une classe de 28 un parent puisse connecter, hétérogénéité. Comment vous faits pour répondre à toutes ces ...

Monsieur N : On n'a pas la prétention de dire qu'on répond à tous et tout le monde, il y a des fois des problèmes qui ne traitent pas de notre champ de compétences après il y a des parents pour qui la scolarité de leurs enfants se déroule comme un fleuve tranquille sans préoccupation particulière et aucune raison de s'engager ou s'intéresser à la vie de l'école, cela dépend de leurs rapports et vécu de l'école, qu'est ce qui fait que les parents viennent s'engager sur la question scolaire ? On peut poser la même question sur d'autre type d'engagement comme les parties politique ou les associations, moi je suis administrateur ici a stratagème et un moment on en vient a y s'engager, je pense qu'il y a un volet psychologique intéressant qui suppose une psychothérapie pour comprendre pourquoi les gens viennent donner de leurs temps et ne pas rester chez eux mais a un moment donner ils font le choix de sacrifier une partie importante de leurs temps personnel pour un intérêt général collectif bon peut être ce désir de contribuer au changement a quelque chose de plus positif à leur échelle mais en sachant que c'est difficile de faire bouger tout ça mais quand même temps il faut des gens pour bouger tout ça.

Youcef : Voyez-vous délégué de parent dans le futur, au lycée ?

Monsieur N : Oui parce que je pense qu'il y aura toujours besoin d'améliorer les conditions d'accueil dans les écoles et je suis persuadé que l'on peut faire tellement mieux car on a les moyens donc il faut des parents relevés pour faire pression et contre-pouvoir pour avoir plus de moyen quand le politique ne le fait pas car il devrait le faire d'avoir ce soucis d'intérêt général et d'équité de distribué en fonction des moyens. Donc soit on se dit tant pis et c'est comme ça soit on se dit que c'est pas normal et on se retrousse les manche et on va au charbon en s'engagent et manifester devant la mairie institution pour que un tel mange à la cantine ou un tel soit scolarisé, pour que tel autre école puisse avoir les tableaux

numériques qui lui sont dues, que tel cours de récréation aie le mariage de jeu qui lui ai dû pour que les gamins puissent jouer et voilà c'est tout ça et on est au côté des instituteurs et on sait que ce n'est pas évident pour eux de revendiquer les choses, ils leurs faut le soutien pour revendiquer tel ou tel moyen faut aller et soutenir ce qui va servir nos gamins un ricochet qui va permettre à la société d'avoir le positif et si les gamins ont un bon parcours scolaire demain quand ils seront parents ils auront un rapport à l'école plutôt positif et on peut imaginer que leurs propre enfants aussi auront un rapport positif et pas nourrir et entretenir un rapport nauséux à bombe néfaste de l'institution scolaire. On a les moyens de le faire. Comme la relation parent institution scolaire, il y a des choses à améliorer la place des parents dans l'école sur le plan légale il y a des choses qui ont bougé et des choses qui vont bouger il faut qu'on continue à insister pour qu'on ait une place dans l'institution scolaire, et plus les parents sont dans l'école et plus les gamins vont se sentir qu'ils appartiennent à l'école. Il faut qu'il y ait un truc rentrant sortant, si ce n'est pas compris on aura toujours cette espèce d'opposition.

Youcef : Vous avez autre chose à ajouter ?

Monsieur N : Non

Youcef : Merci on va s'arrêter là.

Durée : 51'35 / Homme entre 25-30 ans / Situation : Educateur spécialisé / Situation familiale : mariée/
Enfants : 2

Entretien Madame V

Consigne de démarrage : Quand j'ai fait mes études pour devenir professeur des écoles, j'ai travaillé sur la relation parents école car c'est un sujet qui m'intéresse énormément. En tant qu'étudiant qui vient de finir ses études et qui commence tout juste à enseigner face à des élèves je continue à me poser cette question concernant la relation entre les parents et l'école et plus particulièrement sur la « carrière » du délégué du parent d'élèves. Je fais donc des entretiens pour que vous les délégués de parents élèves puissiez m'aider à comprendre. Naturellement ces entretiens seront anonymes.

Youcef : Pouvez-vous vous présenter ?

Madame V : Oui, je suis Madame V, j'ai deux filles qui ont 14 et 17 ans, j'habite ... et qui ont fréquenté l'école Victor ... donc maternelle et élémentaire. Pour l'aînée elle a fait sa scolarité au collège Jean Baptiste Clément et la petite est encore en troisième au collège Jean Baptiste et on habite à ... depuis 4 ans. J'ai connu l'école Victor ... maternelle ancien format car elle n'était pas rénovée et en travaux car on était externalisé à Taillade pour la plus petite et je n'ai pas connu la nouvelle école maternelle car ma fille est ensuite partie en élémentaire. Pour la maternelle mes filles sont allées que le matin à l'école, je trouvais que c'était indispensable de les mettre que le matin et pas l'après-midi puisqu'ils font la sieste l'après-midi et que en tant que parent on a envie en maternelle, ils sont tellement petit qu'on a envie de savoir ce qui se passe, on a envie de s'investir dans des choses plus ludiques comme préparer les fêtes de Noël, les sorties d'enfants, la kermesse tout ça. Après en élémentaire on a les mêmes problématiques, les enjeux deviennent tendus au collège où là on s'aperçoit qu'il y a des complexités les rapportes entre les enfants, il y a beaucoup plus de choses à contrôler au niveau du collège car il y a des professeurs absents, des grèves ... les enjeux ne sont plus les mêmes. J'ai à cœur de m'investir pour mes filles et donc je suis toujours parents d'élèves au collège.

Youcef : Cela fait combien de temps que vous êtes déléguée de parents d'élève ?

Madame V : Alors parents d'élève en maternelle, je me suis retrouvée présidente de la peep deux ans en maternelle mais je n'ai pas une âme de meneuse de partie donc ensuite à Victor ... je me suis rattachée à la FCPE, qui est une équipe dynamique et c'était suffisant, c'est toujours bien d'avoir deux entités pour faire plus de force mais la FCPE à Victor ... est tellement forte y a tellement un mouvement de volontariat des parents que ce n'est pas la même rajouter une autre association qui n'aurait peut-être même pas de légitimité.

Youcef : Y a une différence entre la peep et la FCPE ?

Madame V : Alors, on dit pep et FCPE ce n'est pas politisé, de vous à moi FCPE c'est plutôt de gauche la peep c'est plutôt de droite, ce n'est pas politique mais il y a quand même une étiquette attachée. Après

à Victor ... tous les bords sont mélangés à la FCPE mais c'est juste qu'on essaie de faire avancer le bien des enfants. J'ai toujours été engagé, autant on voit qu'il y a beaucoup de mobilisation chez les petits en maternelle et en élémentaire autant au collège il ne se passe plus rien, je pense qu'à Victor ... les parents de la FCPE vous en avez une bonne quarantaine si ce n'est pas soixante après y a toujours un noyau dur d'actif on est vingt parents mais c'est toujours les systèmes qui mettent les enveloppes et tout ça.

Youcef : Il y a moins d'interaction ?

Madame V : oui moins d'interaction et puis c'est vrai qu'au collège ce sont les enfants qui transmettent les messages et tout ça donc forcément vous êtes averti mais ce n'est pas pour autant, on a quand même un contrôle sur les professeurs absents, écrire au responsable de l'académie mais ce n'est pas la même implication.

Youcef : Quel était l'élément déclencheur qui vous a poussé à devenir délégué de parent d'élève ?

Madame V : Comprendre comment ça se passait à l'école et avoir une vision de l'école, c'était essayer de voir comment ça se passait à l'intérieur c'est un peu la petite souris car on ne peut pas assister au cours et voir comment ils évoluent les tous petits c'est ça on aimerait bien voir comment ça se passe dans la cours de récréation, dans la classe, les rapports avec la maitresse parce que pour moi en maternelle les enfants se raccrochent aux instituteurs, c'est comme un parent de substitution. C'est hyper important, c'est d'autant plus important car quand on est en maternelle on déposait son enfant devant la porte de la classe, on a envie de voir comment ça s'organise et après je ne vous cache pas que je n'ai que deux enfants. Le premier est en maternelle j'étais contente je me disais super comment ça se passe, la deuxième bon on est content et on y va car la kermesse ça évolue tout ça, je pense que si j'avais eu d'autres enfants je ne serais plus allée à la kermesse au bout du quatrième, y a peut-être un effet de lassitude. A chaque âge ses événements.

Youcef : et vos motivations au niveau de l'association, à l'origine vous m'avez dit que c'était pour avoir des informations sur la classe et la scolarité de vos enfants est-ce que vos motivations ont évolué ?

Madame V : j'ai toujours été en support et mes motivations pour la maternelle et l'élémentaire sont restées identiques, s'il y a besoin d'aider pour préparer un événement j'étais toujours disponible ou pour une sortie scolaire, j'essaie de me rendre disponible. Et s'il y avait un problème à soulever on pouvait en faire part, je n'ai pas rencontré de gros problèmes en maternelle et élémentaire.

Youcef : Votre poste a-t-il évolué dans le temps au sein de la FCPE ?

Madame V : Oui, je suis rentrée en tant que parent d'élève et en élémentaire j'ai fini trésorière et aujourd'hui je suis trésorière de la FCPE du collège.

Youcef : Quelles différences avez-vous vu concernant l'implication des parents en élémentaire et au collège ?

Madame V : La grosse différence est que déjà les parents s'impliquent moins, on a moins la possibilité de les capter parce que quand c'est la rentrée des classes, en élémentaire vous pouvez être devant l'école et à un moment donné les parents emmènent leurs enfants y a toujours ce contact alors qu'au collège il n'y a plus ça, les enfants y vont seul. Donc déjà pour contacter les parents relevés à la rentrée on a un message à mettre sur une réunion FCPE tel jour déjà il faut que les enfants donnent ce papier à leurs parents en espérant qu'il l'ait donné, que les parents comprennent à quoi sert cette réunion et tous les ans c'est le bureau FCPE qui se tient pour faire l'assemblée générale et on est de moins en moins c'est terrible à dire mais moi j'ai connu le collège on devait être 30 et aujourd'hui on est 20 parents inscrits. La réunion informe à quoi on sert, on est le lien entre les parents d'élèves s'il y a un souci dans la classe avec le chef d'établissement, bon y en a des parents qui adhèrent et d'autres qui ne voient pas l'intérêt tout de suite.

Youcef : Y a-t-il une différence au niveau de la motivation des adhérents ? Des implications inégalitaires ?

Madame V : on a vu de tout, il y a des parents qui veulent s'investir car ils savent que leur enfant n'est pas irréprochable donc ça permet d'atténuer les tensions, puis des parents ou c'est neutre qui veulent comprendre les enjeux et être vigilant sur la scolarité, 90 % c'est ça c'est quand même un investissement surtout au collège où il y a beaucoup plus de problématiques.

Youcef : Il est plus important d'être délégué de parent d'élève au collège quand élémentaire ?

Madame V : Ah oui, je dirais que l'élémentaire ça roule je ne dis pas qu'il n'y a pas de problème, Victor ... il y a beaucoup de moyen, en maternelle l'ancien directeur est juste incroyable, c'est un monsieur investi qui vit pour son école, il avait des projets, il est investi d'une mission, souffle nouveau. Nous on était un support pour que les enfants fassent plein de chose et s'épanouissent, il y avait une organisation d'une fresque dans la cour, une année ils sont tous allés en juin à la cité des sciences, 400 élèves à une sortie commune ça demande une logistique de dingue et une organisation incroyable sachant que dans Victor ... il y avait des profs qui ne faisaient pas trop de sortie donc voyez, c'était génial. Et voilà je pense que la problématique de parents d'élève est aussi au chef d'établissement, l'équipe enseignante. Au collège il y a beaucoup d'absentéisme, c'est compliqué de remplacer les profs, c'est plus les mêmes problématiques qui sont plus compliquées, au collège en zone prioritaire donc il faut être vigilant, ce n'est plus les mêmes enjeux, la kermesse en élémentaire on va vous enlever 20h par semaine, donc ce sont des enjeux plus concrets plus sensibles. L'implication parent élève se délie, là où elle pourrait être le plus importante au collège on a moins de parents alors quand élémentaire il y a assez de parent même trop des fois.

Youcef : Quelles sont les principales missions que vous avez eues en tant que délégué de parent d'élève ?

Madame V : En maternelle, élémentaire y a les conseils d'école, après y a la préparation conseil d'école avec le directeur et la directrice quelques collision particulière, commission cantine, commission sécurité, jeune sécurité, commission kermesses que je déléguais et après moi en tant que trésorière c est la remise des comptes, et au collège c est surtout la préparation du conseil de classe, conseil d administration car c est régi différemment conseil d administration qui a une instance réglementé ou on vote toutes les moindre dépenses comme la convention avec une association, un machin, un intervenant, la mise à disposition du gymnase ... sujet inintéressant qui font partie du conseil d administration.

Youcef : : Pensez-vous qu'il y a des points qui peuvent rebuter certains parents d'élèves ?

Madame V : Non car on est honnête dès le départ, y a deux statuts, soit on rejoint la réunion de parents d'élèves et on peut assister au conseil de classe (plutôt pour la collège) ou les parents ont envie d y assister mais pour tout ce qui est conseil d administration, les instances on accepte personne car on a une liste , quand on est élu par le parent d'élève vous choisissez si vous voulez assister au conseil d administration, on est 7 titulaires et 7 suppléants et on s organise comme ça, des parents peuvent se limiter a assister au conseil de classe et conseil d administration, y a pas d obligation. L implication peut être minimale, elle varie selon le temps des gens et selon leurs motivations. Les membres du bureau, chaque association il y a 4 membres (le président, le président adjoint, le trésorier et la secrétaire), c est 4 membres là sont forcément présent au conseil d administration déjà sur 7.

Youcef : Votre implication a-t-elle augmenté ?

Madame V : Non, en fonction des obligations professionnel et contrainte personnelle j'étais plus impliquée en 6 ème et 5 -ème là je suis moins impliquée qu'avant car je suis moins disponible après il y a un roulement qui fait que d'autres personnes peuvent s impliquer à votre place

Youcef : Il n'y a jamais de déséquilibre qui peut être nuisible si quelqu'un s implique moins ?

Madame V : on essaie toujours de trouver quelqu'un de disponible

Youcef : Qu'est-ce que vous a apporter ce poste de délégué en général ?

Madame V : comprendre les problématiques de l'éducation nationale, en élémentaire ce qui est compliqué c est d'être chef d'établissement et d'avoir aucun pouvoir hiérarchique sur les enseignants et qu'en fait vous devez prendre rdv avec des parents, et ça m a permis d'avoir des liens privilégiés avec le collège avec les proviseur des collèges et de comprendre la problématiques d'être proviseur d'un collège,

vous êtes chef d'entreprise, une pme, vous n'avez pas de lien hiérarchique avec les enseignants, vous dirigez votre barque comme vous pouvez avec les contraintes de l'administration de l'éducation nationale, vous essayez de combler les trous comme vous pouvez, c'est pas toujours simple et franchement je leur tire mon chapeau car c'est un exercice difficile.

Youcef : Voyez-vous des points à améliorer sur ce poste ?

Madame V : Ce qui pourrait être amélioré c'est la communication avec les parents de tout le collège mais s'ils ne sont pas adhérents FCPE sauf qu'on n'a pas accès à leurs mails et tout ça alors on a des messageries qui fonctionnent tant bien que mal mais on ne peut pas communiquer comme ça non plus.

Youcef : C'est restreint ?

Madame V : Complètement car si votre enfant veut faire une communication, on va faire un message pour que les parents soient motivés, l'année dernière on avait fait une journée de grève, on a pas envoyé nos enfants à l'école ça a marché mais y a des parents qui sont venus devant la grille pour expliquer mais on a pas rencontré de parents on avait que nos 20 membres, on a pas eu plus de connexion avec les parents ce qui est compliqué c'est la connexion la communication avec les parents car si ils ne sont pas membres c'est compliqué de les rencontrer.

Youcef : L'aviez-vous eu cette difficulté en élémentaire et maternelle ?

Madame V : moins car en élémentaire on est amené à aller chercher son enfant à un moment donné on peut se rendre disponible pour aller à la sortie de l'école, ou le matin et ce qui fait qu'on peut discuter avec les parents, y a ce côté lien qu'on a plus au collège et au lycée je ne vous en parle même pas.

Youcef : on doit changer quelque chose au niveau de la formule, au niveau des modes de communications ?

Madame V : plus on monte dans les études et moins les parents s'investissent, alors qu'il faut toujours être présent. Déjà les enfants deviennent autonomes mais peut-être qu'ils pensent que quand leurs enfants grandissent ils ont moins besoin d'eux alors que pas forcément et que je trouve que c'est important de suivre son enfant, le format de parent d'élève, d'être vigilant c'est intéressant voilà on ne va pas plus, chacun son métier maintenant s'il y a des choses à faire remonter c'est notre rôle. Élémentaire maternelle, collège il y a moins de parent et lycée encore moins.

Youcef : Il y a une continuité entre maternelle et élémentaire ?

Madame V : Comme c'est le même groupe scolaire c'est facile, la FCPE de Victor ... C'est la même, au final c'est la même association et il y a des fratries il y a cette unité qu'au collège il n'y a plus.

Youcef : La plupart vont tous dans les collèges de secteur ou beaucoup partent ?

Madame V : La majorité vont dans le collège de secteur et puis ceux qui partent dans le privé c est marginal

Youcef : Votre point de vue a-t-il changer de l'éducation, votre rapport à l'école ?

Madame V : je me dis pour moi, je pense que l'élémentaire, tout se passe bien, Victor ... est une école emblématique car il y a une mixité positive est c est super, l'équipe enseignante est géniale, maternelle élémentaire ça ne va pas poser trop de problème. Là où on va se poser des questions c est le collège, l'éducation nationale c est compliqué en publique , il y a des moyens mais ça ne fait pas tout moi je suis déçue du modèle publique du collège après comme je vous dis aussi tout est liée au chef d'établissement moi mes filles j avais peur de les mettre à jean baptiste clément après l aîné le proviseur tenait bien son établissement et la depuis deux ans c est un nouveau proviseur, je trouve qu il est plus laxiste et les rapport entre les élèves sont plus violents et lui impose moins donc je trouve que ça se détériore et c est dans ça ou je suis déçue et ma fille ainée est au lycée dans le privé et je vous cache pas qu il est hors de question que mes enfants aillent a ... après y a plein d enfants qui réussissent là-bas après pour ma fille cadette j ai voulu la sortir de jean baptiste plus tôt mais y avait pas de place pas de possibilité mais pour le lycée normalement elle n ira pas à ... car je suis déçue du mode publique je ne dis pas que le privée fait tous mais il y a des petites choses qu on ne retrouve plus, moins d absentéisme, y a pas de grève et y a un peu plus de respect.

Youcef : vous voyez quoi comme différence dans le publique et le privé et s il y a des associations de parents d'élève ?

Madame V : oui bien sûr ils ont l'UNAPEL, une seul qui fédère pour tout le monde je suis pas trop impliqué car déjà c est à paris et moi j habite à ... y a des gens qui font ça très bien et au lycée on ne dit plus parents d'élève mais il y a deux parents référents par niveau scolaire pour qu il y ai un dialogue qui s instaure.

Youcef : L'UNAPEL par rapport à la FCPE c est la même chose ou ça se passe différemment

Madame V : c est la même chose mais c est lié à du privé catholique, en plus ma fille est dans un groupe scolaire ou ils font de la maternelle au lycée et les parents de l'UNAPEL sont mobilisé pour tous les niveaux.

Youcef : Comment avez-vous vécu ces soucis ?

Madame V : Typiquement on se rend compte que non, ma fille ainée en sixième avait une prof de français dépressive et absente qui a été remplacée par la suite , le professeur d allemand absente aussi et après vous vous confrontez au mécanisme et rouage de l'éducation nationale, le proviseur peut avoir la bonne volonté s il y a pas de prof sous le coude pour remplacer il y en a pas, c est pas de bol pendant trois mois il y avait pas allemand après si vous avez les moyens, nous on avait fait les cours particulier allemand et l'année dernière c'était la même chose avec la prof de math, tous les ans il y a toujours un prof qui manque cette année ma fille qui est en troisième n a pas eu musique depuis le début de l'année parce que le prof n est pas là, j irai pas me battre pour la musique mais j aurai pu me battre mais je trouve ça dommage pour la culture et l'ouverture d'esprit, c est dommage pour les enfants qui sont jamais fait de musique et cette ouverture d'esprit, cette accumulation vous hérisse le poil et vous dites que vous en avez assez. Un prof absent c est l'éducation nationale, les problèmes de la commune c est tout ce qui touche au bâtiment donc non c est le sujet de l'éducation nationale, le rouage que pour être proviseur et trouver des remplaçants faut être malin.

Youcef : c est ça qui vous a déçue ?

Madame V : je suis déçue et lassée et c est usant pour les parents d aller à la bataille, tout le monde peut être malade mais sans remplaçant il y a des enfants qui embattissent.

Youcef : Quelle différence y a-t-il par rapport au privée ?

Madame V : Il n y a pas d absentéisme étonnement, c est très rare et même l'année dernière quand un prof de physique était absent il rattrapait ses cours sur d autre créneau, il était un peu investi dans sa matière mais je ne dis pas qu'ils sont tous de bonne attention mais y a pas cet absentéisme. Dans le privé si l'école n est pas fait pour lui c est tant pis pour lui, il ne vous mette pas dans des cases mais ils essaient de vous accompagner et de trouver des solutions au collège Jean Baptiste y a la aide aux devoirs mais dans le privée il n y a pas autant d'empathie et il y a plus de rigueur et y a plus d'exigence, il y a plus de travail et on va pousser un peu plus l'enfant à travailler.

Youcef : Le degré d'exigence est plus élevé ?

Madame V : Oui, tout à fait

Youcef : comment avez-vous eu cette place dans le privé ?

Madame V : Le privée pour le lycée c est sur dossier, j ai la chance que ma fille ait un très bon dossier donc elle a été acceptée si vous êtes le dernier de la classe ils ne voudront pas de vous, et il y a un entretien, mais d'abord une sélection sur dossier, ma fille a eu les félicitations à tous les trimestres sachant que quand on vient du publique c est un peu surmonter mais elle avait un très bon dossier. C est dur quand vous ne

venez pas du privé mais quand vous y êtes depuis tout petit on vous formate directement donc pour vous c'est normal, pour ma fille qui est passée du public au privé elle a passé deux marches, passer de la troisième à la seconde c'est déjà une marche et du public au privé, ils avaient plus de travail et sont moins emphatiques et il lui a fallu un trimestre pour s'adapter.

Youcef : Trouvez-vous ça logique qu'il y a autant de différence entre les deux systèmes car ce sont les mêmes programmes

Madame V : mais ça c'est le système français, on veut le meilleur pour son enfant et quand il est moteur dans sa scolarité on a envie d'être tiré vers le haut mais c'est toujours les mêmes qui tirent, à un moment donné le système français c'est la notation et la performance donc on se dit qu'est-ce qui est mieux pour avoir un bac et surtout un enseignement qui soit plus serein et fiable que d'être à ... Où il y a des grèves, des absents. Des camarades de ma fille qui sont à ... l'année dernière n'ont pas passé leur bac donc on fait des choix mais je me dis à un moment donné réduction nationale démissionne mais je suis consciente que ça ne fait pas tout. Je suis honnête.

Youcef : Est-ce que vous vous voyez longtemps parents d'élève ?

Madame V : bah ma fille termine sa troisième donc au lycée je ne serais pas parents référents car je n'ai pas le temps mais c'est ma dernière année car je mettais dit que j'irai jusqu'à la fin de la troisième pour l'association car j'étais trésorière donc je me dis que je termine mon mandat de trois ans et après je n'ai plus de légitimité.

Youcef : Pensez-vous qu'un parent pourrait tenir une place de délégué de parent d'élève sans avoir d'enfant dans l'école ?

Madame V : non pour moi non car est-ce qu'il serait intéressé, et il n'a pas de regard à avoir car il n'a pas d'enfant dedans.

Youcef : même si c'était des anciens parents qui pourraient apporter une expérience, être des chaperons

Madame V : oui mais vous savez ça évolue tellement regardez la problématique que j'ai eu cette année ne sera pas la même l'année prochaine si vous n'avez personne qui est dans le terrain et vous aurez une expérience ratée, je ne suis pas sûr que ce soit intéressant, peut-être pour un trimestre mais c'est tout.

Youcef : Vous allez continuer dans le privé ?

Madame V : oui je vais vous quitter, je vais continuer sur le privé, c'est le lycée vous êtes encore moins présent c'est plutôt un rapport de force pour que votre enfant obtienne sa spé maths ou physique, les enjeux évoluent à chaque niveau. Les enjeux sont plus déterminants à partir du collège, pour la petite

enfance c est important que les enfants soient impliqués, une implication pour les sortie ... très importante pour les enfants mais pas vitale. Pour le collège et le lycée se sont des enjeux d orientations et de connaissance de bien de scolarisation et programme et là c est hyper engageant. C est d autant plus important de suivre son enfant et ça dès le collège.

Youcef : votre approche a-t-elle changé au fil de votre évolution dans ce poste au niveau des implications, du relationnel et contact ?

Madame V : non après c est une question de temps j avais un peu moins de temps sur ces trois dernières années, y a un truc ou je n ai jamais participé c est les conseils de discipline, c est violent et je n ai jamais fait j ai passé mon tour. J ai toujours essayé de m impliquer dans la mesure de mon temps, après on tisse des amitiés avec les parents au fil des années mais non sinon.

Youcef : Avez-vous d autres choses à ajouter ?

Madame V : Non je ne pense pas

Youcef : Merci beaucoup

Durée : 53 10 / Femme entre 30-40 ans / Situation : Cadre privé / Situation familiale : mariée/

Enfants : 2

Entretien Madame M-B

Consigne de démarrage : Quand j'ai fait mes études pour devenir professeur des écoles, j'ai travaillé sur la relation parents école car c'est un sujet qui m'intéresse énormément. En tant qu'étudiant qui vient de finir ses études et qui commence tout juste à enseigner face à des élèves je continue à me poser cette question concernant la relation entre les parents et l'école et plus particulièrement sur la « carrière » du délégué du parent d'élèves. Je fais donc des entretiens pour que vous les délégués de parents élèves puissiez m'aider à comprendre. Naturellement ces entretiens seront anonymes.

Youcef : Dans un premier temps je vais vous demander de vous présenter.

Madame M-B : Moi je m'appelle Madame M-B, je suis parent d'élève de deux enfants ma grande et en sixième donc je suis parent d'élève sur le collège et le primaire car ma petite est en ce2 chez madame ... et j'ai commencé ma carrière quand ma grande est rentrée en moyenne section donc ça va faire 8 ou 9 ans que je suis parent d'élève voilà sinon je suis secrétaire médicale dans un centre de santé.

Youcef : Comment êtes-vous devenu délégué de parent d'élève ?

Madame M-B : Au départ c'était quand ma grande est rentrée en petite section, avant elle avait une nourrice donc j'étais au courant de tous et en petite section même si on échange avec les professeurs, ils ne peuvent pas tout dire à tous les parents et m'investir là-dedans je me suis dit que je vais savoir ce qu'elle fait, les projets ... c'était le côté maman poule qui voulait savoir.

Youcef : Y a-t-il eu un élément déclencheur qui a fait que vous vous êtes engagé dans ces associations ?

Madame M-B : Pas spécialement, après j'ai des enfants qui ne racontent pas leurs journées, donc pour ce côté je suis intégré dans l'école me permet de savoir davantage sur le projet pédagogique.

Youcef : Comment vous avez connu les associations de délégué de parents d'élèves.

Madame M-B : Au moment des élections. C'est vrai que les délégués de parent d'élèves élu cherchent des nouveaux délégués de parent d'élève pour remplacer ceux qui quittent l'école. J'avais des amies qui étaient parents de délégué d'élève qui m'ont dit viens tu vas voir c'est sympa, l'équipe enseignante est sympa et donc je me suis lancé dedans c'est vrai que j'en tire que du plaisir à chaque fois.

Youcef : Donc vous avez suivie depuis la maternelle et l'élémentaire la même association ?

Madame M-B : C'est ça mais en maternelle ce n'était pas une association c'était des parents autonomes et sur l'élémentaire ont était au début autonome et ensuite on est passé sous la coupe d'une association de la ville.

Youcef : C'est une association comme la FCPE mais qui est moins connu c'est ça ?

Madame M-B : C'est surtout sur la ville.

Youcef : Qu'elles ont été vos motivations pour vous engager dans ce poste de délégué de parents d'élève ? Vos enfants mais y avait-il d'autres motivations ?

Madame M-B : Après c'était être investie au niveau de l'école, j'aime suivre les enfants j'aime pouvoir aider si y a possibilité et s'investir comme ça je trouvais ça normal et évident de pouvoir m'investir au niveau de mes enfants mais aussi au niveau de l'école moi j'ai déjà fait des manifestations contre des fermetures de classe parce que c'était normal c'était s'investir pour tous les enfants du quartier. Pour le bien-être des enfants.

Youcef : Pouvez-vous me donner des avantages et des inconvénients à être délégué de parent d'élève ?

Madame M-B : Les avantages c'est qu'on est au courant de beaucoup de choses, le projet pédagogique, les sorties prévues, plein de choses comme ça ou on est au courant bien avant des problématiques qui peuvent être rencontrer dans l'école, les travaux. Les inconvénients : certains parents nous sollicitent pour un peu n'importe quoi mais ce n'est pas un inconvénient car on leur explique qu'à ce niveau-là on ne peut pas intervenir. Mais peut-être les inconvénients seraient avec mon travail comme je suis dans la santé c'est compliqué je n'ai pas des horaires mairie comme on appelle ça 8h30-17h30 donc à certains moments surtout avec la crise covid y a certaines réunions ou je n'ai pas pu assister.

Youcef : Donc un inconvénient temporel ?

Madame M-B : C'est au niveau de mon travail pas un inconvénient pour les parents délégué élus.

Youcef : Vous ne pouvez pas vous libérer ?

Madame M-B : Si y a deux ans je me libérais sans problème mais là avec la crise covid c'est compliqué comme je suis personnel de santé.

Youcef : Voyez-vous une évolution personnelle au moment où vous êtes entré dans ce poste et votre situation actuelle ?

Madame M-B : Non j'ai peut-être appris des ficelles mais évolution non pas vraiment.

Youcef : Au niveau de ce qui est connaissance du système qui vous ont permis de ...

Madame M-B: J'ai appris des choses concernant la municipalité quand y a des travaux ou autre chose on a appris où taper à quelle porte taper car on sait que les parents d'élève ont plus de poids au niveau de la municipalité que l'équipe enseignante. J'ai appris des ficelles pour obtenir quelque chose plus facilement.

Youcef : Votre implication n'a pas changé ?

Madame M-B : Oui toujours pareille, en primaire j'étais plus impliquée car il y avait plus de soucis, en maternelle on ne rencontre pas trop de problèmes avec les parents parce qu'en maternelle les parents peuvent parler avec les professeurs, donc si y a un souci ils peuvent en parler directement ce qui n'est pas le cas en élémentaire, des choses un peu mineur.

Youcef : Votre point de vue concernant l'école a-t-il changé ?

Madame M-B : Oui je vous dirais que d'être parent élu m'a fait prendre conscience que les professeurs n'étaient pas là de 8h à 12h jusqu'à 16h30, l'équipe enseignante à un boulot pédagogique et tout ce qui est fait à côté.

Youcef : Pouvez-vous développer en donnant un exemple ?

Madame M-B : Des instituteurs m'ont raconté qu'ils avaient passé un mercredi à travailler sur des lettres Tout ce travail qui est fait par les instituteurs je ne le voyais pas.

Youcef : Vous pensiez que tout était déjà préparé sur place ?

Madame M-B : Oui c'était livrée par un grand groupe, je ne voyais pas le travail qui était fait, les exemples de projet comme une enseignante qui fait toute sa classe sur Harry Potter ce qui plaît énormément aux enfants et tout le travail qui est fait avec les groupes je trouve ça Pleins de chose comme ça que j'ai découvert.

Youcef : Vous aviez dit tout à l'heure qu'il y a des plaintes au niveau de l'école, vous aviez plus de poids que l'école pour la municipalité, trouvez-vous ça normal ?

Madame M-B : Non pas du tout.

Youcef : Car oui un parent qui s'engage c'est pour être une passerelle entre les autres parents et l'école mais beaucoup de parents font plus un travail administratif.

Madame M-B : Moi personnellement je n'en fais pas, ça dépend de beaucoup de choses après nous notre délégué principal a certainement plus de boulot administratif. Mais sur le côté où on avait plus de poids c'est par exemple les travaux, on avait une fenêtre cassé et des dégradations importantes et qui sont arrivés plusieurs fois toutes ces choses-là si les délégués vont en mairie c'est obtenu plus facilement, car nous

sommes des électeurs. Plusieurs demandes du directeur n'ont pas abouti, ils font leurs premières demandes en mairie et quand ça n'aboutit pas ils nous en parlent et on débarque en mairie et on a pu avoir des petites victoires en débarquant à plusieurs à la mairie devant le bureau du maire.

Youcef : Avez-vous d'autres exemples de moyen mis en œuvre pour faire bouger les choses ?

Madame M-B : Pour la fermeture de classe la municipalité nous a toujours soutenue, on avait bloqué l'école et donc la classe n'avait pas fermé. On s'est battu en concertation avec la municipalité et l'équipe enseignante justement parce qu'il était illégitime de fermer une classe à ce moment-là car il restait 22 élèves sur le carreau il fallait redispaché sur une école à 7 classes.

Youcef : C'était contre l'éducation nationale ?

Madame M-B : Oui la municipalité nous a toujours soutenu une fois on avait fait une manif où la municipalité était avec nous.

Youcef : Vous êtes sur quel poste dans l'association de délégué de parent d'élève ?

Madame M-B : C'est-à-dire ?

Youcef : Il y a plusieurs postes mais des fois il y a des postes de secrétaire.

Madame M-B : Non il n'y a aucun poste.

Youcef : Par exemple l'association de la FCPE il y a différents pôles et différents postes y a le directeur le secrétaire le trésorier et des titulaires.

Madame M-B : Oui nous il y a des titulaires et non titulaire c'est en fonction du nombre de classe mais à part notre présidente, trésorerie non il n'y a pas d'argent et puis y a pas spécialement de secrétaire et c'est une petite association sur la ville donc c'est communal.

Youcef : Elle est majoritaire sur la ville.

Madame M-B : Nous on était tout seul y avait qu'une seule liste sur notre école et la FCPE on la retrouve surtout sur les collèges pas trop sur les élémentaires c'est surtout sur les collèges.

Youcef : Il y a beaucoup d'association autonomes sur ...

Madame M-B : Oui c'est ça.

Youcef : Comment avez-vous évoluez dans l'association ?

Madame M-B : J'ai le même poste je suis parent délégué élu titulaire

Youcef : Dans votre métier avez-vous remarqué des différences entre les implications des parents ?

Madame M-B : Oui on a des parents délégués élu titulaire qu'on ne voit jamais au conseil de classe on les voit à la sortie de l'école mais ils ne sont pas du tout impliqués.

Youcef : Ils sont plus impliqués sur quoi ?

Madame M-B : C'est une très bonne question (rire) je me demande s'ils sont impliqués tout court, ils se sont mis sur la liste mais peut être qu'ils ne peuvent pas s'impliquer Avec une difficulté familiale Mais c'est vrai qu'on a fait des rassemblements y a peut-être 2 ou 3 parents qu'on voit rarement, pratiquement jamais.

Youcef : Et ça gêne ?

Madame M-B : Non c'est secondaire, comme on a une présidente réactive avec trois, quatre parents derrière ça marche bien et comme on est un groupe scolaire c'est à dire qu'il y a deux écoles on fait énormément de choses avec l'école à côté.

Youcef : C'est une association différente sur l'école d'à côté ?

Madame M-B : Non c'est la même que nous mais avec des parents différents.

Youcef : C'est vrai que certaines écoles les parents se réunissent et font un bloc, comme il y a A et B il se réunissent ensemble et font une association pour le groupe scolaire.

Madame M-B : Pour les conseils de classe on est obligé d'être dans notre école donc y a deux conseils de classe différents car des enseignants différents.

Youcef : Pour vous ce poste qu'est-ce qu'il vous a apporté personnellement, au niveau de l'école ou de vos enfants ?

Madame M-B : Je n'aurai pas le projet pédagogique de tous les enseignants et de connaître les projets des autres classes, je peux aller voir un instituteur et savoir ce qu'il fait en classe. En maternelle y avait eu une école ouverte et c'était génial car on avait participé au sport et cours de math et ça a été renouveler plusieurs fois car en tant que parent d'élève on a trouvé ça génial car on a eu une implication, on est entendu, l'équipe enseignante prend en compte nos remarques.

Youcef : On est plus entendu en étant parent délégué ?

Madame M-B : Je pense que oui car on est une voix, on porte plusieurs choses donc je pense que oui après je ne dis pas que si un parent va voir le directeur ce ne sera pas pris en compte mais on n'en parle pas que pour nous et je pense qu'on a un poids.

Youcef : Réussissez-vous à fédérer les autres parents autour de l'association. Comment faites-vous pour avoir des communications avec les autres parents ?

Madame M-B : Devant l'école et puis certains parents d'élève ont fait des WhatsApp avec les parents de la classe.

Youcef : Pas de WhatsApp pour tous les parents de l'école ?

Madame M-B : Pour les parents élus on a un WhatsApp avec les parents élu du a et b mais tous non c'est énorme.

Youcef : Pensez-vous qu'il serait possible d'être délégué sans avoir d'enfant dans l'école ?

Madame M-B : Non y a plus de légitimité.

Youcef : Y a un turn over dans les associations qui fait que là vous avez un noyau dur mais quand vous allez partir au collège tous ensemble vous allez perdre ce noyau et il va falloir tout recommencer. Pensez-vous qu'il serait intéressant de garder un parent qui créer la passerelle ?

Madame M-B : La passerelle on l'a créé car y a 5 niveaux, donc par la force des choses on va redonner les billes aux parents qui sont en ce1 et ce2.

Youcef : Les parents les plus dynamique partent au collège ?

Madame M-B : Oui à un moment ou un autre y a des gens plus volontaires et plus investis que d'autres donc mais rester sur une école alors qu'on a plus d'enfant en légitimité, pourquoi les parents voteraient pour nous sachant que c'est un parent par classe, ou faire peut-être les délégués de parent élu et un ou deux un peu comme les gens de la DASEN qui deviennent des noyaux qui restent sur les écoles.

Youcef : Sur certaines associations, ils font ça, avec des gros postes et peut-être garder des anciens.

Madame M-B : Je me dis qu'on peut faire comme ça mais sur les conseils de classe c'est comme ça le directeur, l'équipe enseignante un représentant de l'éducation nationale, DASEN et parents d'élèves.

Youcef : Pourquoi pas des personnes ressources, qui ont suivi la maternelle, l'élémentaire et le collège qui donneraient les ficelles. C'est spécifique car chaque association de parent d'élève marche de façon différente, la FCPE c'est cadré au niveau des postes et vous comme c'est linéaire vous êtes au même

niveau de poste mais il n'y a pas spécialement de personne qui se détache des autres, c'est participatif. Pour vous au niveau temporel, vous trouvez que ce poste vous prend du temps ?

Madame M-B : J'arrive à gérer après c'est vrai qu'avec le début d'année de 2021 ça a été un peu plus compliqué, je n'ai pas pu faire le premier conseil de classe, sur le collège y a pas mal de choses que je n'ai pas pu faire après les conseils de classe c'est 3 fois deux heures par an donc ce n'est pas non plus énorme, après des trucs ponctuels ex : se rassembler le matin pour passer une information donc on voit avec les parents ça ne prend pas un temps infini.

Youcef : Et les rendez-vous avec la municipalité c'est du tac au tac ou c'est prévu en avance ?

Madame M-B : En général c'est au tac au tac, on préfère y aller directement.

Youcef : C'est vrai que dans certaines écoles ils vont demander l'autorisation en envoyant en premier un mail expliquant le problème.

Madame M-B : On l'a déjà fait mais ça n'a pas marché.

Madame M-B : La municipalité est à l'écoute, ils sont là pour nous recevoir ou alors ils nous disent là ce n'est pas possible revenez à 14h mais ils ne vont pas nous laisser comme ça devant la porte.

Youcef : Vous voyez-vous parent d'élève encore longtemps ?

Madame M-B : Pourquoi pas là je viens d'entamer le collège, je fais que les conseils de classe, c'est nouveau pour moi, le conseil administration je ne suis pas encore là mais pourquoi pas.

Youcef : Et sur le collège c'est la même association de parent d'élève ?

Madame M-B : C'est la même oui.

Youcef : Il y a un monopole ?

Madame M-B : Non y a la FCPE avec nous.

Youcef : Vous êtes sur une majorité ?

Madame M-B : On est kiff kiff, on est à part égal.

Youcef : Il y a des différences au niveau des missions ?

Madame M-B : Ah oui, déjà les conseils de discipline, conseil d'administration et conseil de classe c'est compliqué et les missions sont différentes, on est sollicité pour des violences pour pleins de choses comme ça, il y a beaucoup plus de travail oui 700 élèves donc ça fait du chiffre.

Youcef : Et pour les parents vous arrivez à les capter ?

Madame M-B : Non sur le collège ça réagit bien on a un bon groupe WhatsApp et c'est vrai que les parents sont plus réactifs sur le collège car ils savent qu'il y a plus de problèmes, il n'y a pas de problèmes de violences et de harcèlement en élémentaire. Les professeurs du collège certains ont pris les 6^{ème} qui sortaient du confinement sous leurs ailes et y en a d'autres pas du tout, un peu de bienveillance aurait été sympa de leurs parts et on leur a dit mais y en a qui sont têtus, notre directrice a beaucoup d'échanges avec le directeur et on a demandé un peu de bienveillance pour les 6^{ème}.

Youcef : Y a-t-il des problèmes d'absentéisme ?

Madame M-B : Y en a mais plutôt 4^{ème} et 3^{ème} pour les élèves et pour les profs voilà c'est normal après c'est plus flagrant car ils en ont 8 ou 9 donc oui c'est toutes les semaines y en a un qui est absent.

Youcef : Sur le collège aimeriez-vous avoir plus de disponibilités pour gérer les problèmes ?

Madame M-B : Oui j'aimerais mais je ne peux pas, j'aimerais intervenir, on a fait une manifestation car y avait des violences entre les deux collèges de la ville, donc on a fait une manifestation avec les parents d'élèves, on a fait ça un dimanche donc oui je peux être là sur les horaires collège je ne peux pas.

Youcef : Comment voyez-vous le rôle du délégué de parent d'élève ?

Madame M-B : Être une passerelle entre l'école et les autres parents qui n'osent pas ou qui ne parlent pas français et être aussi une passerelle entre l'équipe municipale et l'équipe enseignante. Mais je ne dirai pas passerelle je dirai comme on a un poids et une légitimité et qu'on peut faire en sorte que l'équipe enseignante et les enfants soit bien dans l'école. On avait des soucis de toilettes cassées et de lavabos cassés où le directeur a fait plusieurs demandes qui n'ont pas abouti et c'est vrai que nous en tant que parents d'élèves on débarque en mairie en expliquant que ce n'est pas possible pour les enfants de ne pas avoir de toilettes en période covid et c'est vrai que dès le lendemain les choses sont faites donc je pense qu'on peut aussi avoir un poids là-dessus. Je pense que ponctuellement un souci à régler c'est bien qu'on puisse intervenir.

Youcef : Autre chose à ajouter ?

Madame M-B : Non.

Youcef : Merci.

Durée : 48'53 / Femme entre 40-45 ans / Situation : Assistante médicale / Situation familiale : mariée/
Enfants : 2

Entretien Monsieur H

Consigne de démarrage : Quand j'ai fait mes études pour devenir professeur des écoles, j'ai travaillé sur la relation parents école car c'est un sujet qui m'intéresse énormément. En tant qu'étudiant qui vient de finir ses études et qui commence tout juste à enseigner face à des élèves je continue à me poser cette question concernant la relation entre les parents et l'école et plus particulièrement sur la « carrière » du délégué du parent d'élèves. Je fais donc des entretiens pour que vous les délégués de parents élèves puissiez m'aider à comprendre. Naturellement ces entretiens seront anonymes.

Youcef : Pouvez-vous vous présenter ? Nom, prénom, âge, métier

Monsieur H : Je m'appelle Ben Youcef, j'ai 45 ans au mois de mars là dans quelques jours, je suis menuisier de formation, j'ai un cap agencement et finition que j'ai eu en 96 en ce moment je suis en recherche emploi mais en parallèle j'ai créé ma micro entreprise depuis 2019 et la crise sanitaire a stoppé mon élan. La composition au foyer est de trois enfants Inès âgée de 10 ans et Yanis âgé de 8 ans et Selma qui va avoir trois ans et mon épouse est au foyer elle est couturière. On est sur ... depuis 2015 et on s'est plu dans le quartier.

Youcef : D'accord et comment êtes-vous devenus délégué de parents d'élèves ?

Monsieur H : C'était par le biais d'une maman qui est présidente de l'association de parent d'élève, je ne me souviens plus du nom de l'association qui m'a demandé de candidater de rejoindre cette liste de parents d'élèves et la première question que j'ai posé c'est quelle est la composition de cette liste et elle m'a répondu que c'était une majorité des mamans et je lui réponds il n'y a pas des hommes ? Et ça a été un premier comment dire pas un frein mais une question.

Youcef : C'était sur l'école ou vous êtes actuellement ?

Monsieur H : Oui, Henri ...

Youcef : Vous êtes que sur l'élémentaire ou vous êtes aussi sur la maternelle ?

Monsieur H : Y a deux ans j'étais parent d'élève maternelle, avant que mon fils oui y a plus de deux ans en 2017.

Youcef : Quel est l'élément entre parenthèses déclencheur qui a fait que vous vous êtes engagé ?

Monsieur H : C'est de s'intéresser à nos enfants dans le sens ou s'impliquer dans leur programme et leur structure car il n'y a pas que la maitresse le directeur mais y a aussi les agents et le fonctionnement interne car on n'est pas forcément sûr de comment ça fonctionne dans les coulisses.

Youcef : Il n'y avait que ces éléments ?

Monsieur H : J'ai toujours été intéressé par le partage parce que j'ai été secrétaire amicale des locataires ça m'a toujours intéressé le rapport avec autrui et c'est toujours difficile de côtoyer via nos convictions et aussi la pudeur vis à vis des femmes qui sont impliquées dans ce domaine-là.

Youcef : La mixité vous a posé question dès le début ?

Monsieur H : Est-ce que ça m'a freiné ?

Youcef : En général c'est vrai que vous n'êtes pas le seul à penser ça parce que y'a d'autres délégués de parents hommes qui sont impliqués dans les instances de représentation de parents d'élèves et qui se pose la question de pourquoi c'est 90 à 95 % de délégué de parents sont des femmes. Et c'est vrai qu'on se pose beaucoup la question, c'est plutôt un frein pour vous ?

Monsieur H : Ce n'est pas qu'un frein mais dans le sens où c'est de la pudeur et de la gêne, c'est comment lier un contact avec d'autres femmes que son épouse ou sa mère. C'est par rapport à mon éducation, une autre épouse qui côtoient un autre homme pas forcément devenir patriarcale mais comment je dois aborder une communication avec une communauté musulmane on va dire qu'avec la communauté européenne, française c'est plus facile mais comme notre pourcentage de population est maghrébine, y a ce côté de pudeur.

Youcef : Quelles sont vos motivations pour vous engager ? (Personnelle ...)

Monsieur H : C'était surtout pour voir l'évolution de la scolarité actuelle, c'était aussi de dire aussi que papa est impliqué et donner un élan à d'autres pères de s'impliquer et que mes enfants disent que voilà mon papa fait les sorties ...

Youcef : Donnez-moi les avantages et inconvénients d'être délégué de parent d'élève

Monsieur H : Le côté positif, je rencontre les professeurs et le groupe pédagogique, les élus des personnes que je n'aurai pas eu forcément l'occasion de rencontrer et le point négatif c'est la majorité de mamans, il y a très peu d'interaction avec certaines mères ou même avec les agents de services qui ont parfois des quiproquos.

Youcef : De quel genre par exemple ?

Monsieur H : Que l'on est maladroit, qu'on ne sait pas s'exprimer en tant qu'homme, on ne sait pas c'est quoi d'avoir porté un enfant pendant neuf mois, on ne sait pas juger la situation car on n'a pas vécu cette souffrance.

Youcef : Un côté légitimité ?

Monsieur H : C'est d'être entendu en tant que père, des questions du jour mais aussi pour exemple j'ai beaucoup apporté mon regard en tant que menuisier mais c'est des sujets qui m'attirent mais après je ne me désintéresse pas des autres programmes

Youcef : Vous êtes plutôt sollicité au niveau par exemple des bâtiments scolaires ou des choses techniques ?

Monsieur H : C'est moi-même qui me sentais plus de répondre et soutenir le directeur et l'équipe enseignante que sur les autres domaines comme la lecture ou autre. Je suis là je peux vous accompagner sur d'autres choses comme la lecture ou autre, il y a des mamans mais faut valoriser les papas.

Youcef : De ce que je comprends vous pensez qu'il y a une meilleure intégration des mères que des pères c'est ça ?

Monsieur H : Ça se voit au niveau des divorces, on le voit qu'il y a plus d'homme qui se font malmenés par la justice aux niveaux des droits des enfants que des mamans mais je ne jette pas la pierre aux mamans il faut aussi donner la chance aux pères.

Youcef : Selon vous c'est très féminin on a oui comme je vous ai dit tout à l'heure peut-être 90 à 95 % de femmes qui y siègent et donc vous pensez qu'on ne donne pas assez de chance aux papas ?

Monsieur H : On avait un groupe sur WhatsApp et je me suis senti un peu délaissé, mis au placard et je voyais que les mamans et la présidente dialoguaient beaucoup entre eux et je voyais qu'il y a eu un quiproquo avec les agents de service de les avoir cités comme femme de ménage ou agent de service et j'ai essayé de calmer la situation et le directeur voulait que je fasse des excuses mais je ne me sentais pas fautif de la situation et la présidente m'a dit de faire un lien avec l'accompagnement des cantines, ils m'ont bien fait comprendre que les agents de services c'était pas opportun.

Youcef : C'est vrai que c'est différent suivant les associations, il y en a certaines des un peu plus structurées d'autres et d'autres sont un peu moins structurées sur certaines choses après c'est vrai que statistiquement parlant il y a beaucoup plus de femmes. Voyez-vous une évolution personnelle entre votre entrée en tant que parent délégué et maintenant au niveau de ce que vous avez pu apprendre ?

Monsieur H : Moi j'ai découvert la coopérative, quels sont les enseignants impliqués, la structure de l'organigramme de l'établissement, comment se constitue une réunion de groupe pédagogique et la réunion des écoles, ça c'était tout nouveau pour moi, moi professionnellement c'était un chantier et ça c'était une vraie découverte.

Youcef : Vous avez découvert tous ce qui est coulisse de l'école et comment se prennent les décisions.

Monsieur H : Oui voilà, l'ordre du jour bon ça j'étais déjà habitué avec les conseils d'école ou avec les communications dans les amicales mais là c'était vraiment quand ma fille ainée était déjà en maternelle que j'ai découvert ...

Youcef : Avant ... vous n'étiez pas adhérent ?

Monsieur H : Non je suis natif de Villeneuve la garenne.

Youcef : En vous engageant dans une association de parents d'élèves est ce que votre point de vue a changé par rapport à l'école ?

Monsieur H : Comment je le vois maintenant c'est une cocotte-minute, il y a beaucoup de dysfonctionnement en interne comme pour le programme pédagogique, quand je dis en interne c'est qu'il y a un problème de relationnel par moment ou constant avec le directeur ou les agents, la municipalité, on n'a pas l'impression qu'il y a un fil conducteur, on a coupé le câble électrique. Mais après avec l'inspecteur académique ou le ministère avec l'école, par moment il y a une communication.

Youcef : Vous avez parlé de contact avec les différents partenaires, vous avez plus de facilité de contact avec la municipalité, les professeurs...

Monsieur H : Le point noir c'est les agents, comment dire le directeur parfois apprend des choses un peu au pied levé. C'est comme là pour exemple, je ne sais pas si c'est à cause du protocole sanitaire mais la mes enfants me disent qu'ils ne peuvent même pas aller aux toilettes. Et comment dire y a problème de fonctionnement moi je m'organise d'une certaine façon quand je prends une pause mais je pense qu'un fonctionnement doit être le même pour un chef d'équipe que pour le service technique service de nettoyage mais je vois qu'il y a un problème d'organisation. Je trouve qu'il y a un gros souci de communication, j'ai essayé de régler un conflit mais on a l'impression qu'il n'y a pas de communication. Il n'y a pas de dialogue clair et d'apaiser pour trouver une solution pour les enfants.

Youcef : C'est au niveau des agents techniques ?

Monsieur H : Oui. Sans les blâmer ces femmes, y a certains hommes pour rendre les locaux présentables pour les enfants. Il y a un gros souci de communication. Moi j'ai senti l'attaque des agents de service comme quoi nous on ne fait pas que le ménage mais bien sûr que si vous faites le ménage c'est votre fonction, vous êtes là pour rendre les locaux sains, ce n'est pas dévalorisant, c'est votre travail et nous en tant que délégué de parents d'élève on doit aussi pouvoir vous valoriser auprès des autres parents. Il y a un regard de certains parents d'élève mais le problème c'est que déjà si on n'arrive pas à se faire comprendre par les agents comment peut-on le faire comprendre aux parents.

Youcef : Et au niveau des autres parties ?

Monsieur H : La municipalité ça fait un moment que je n'ai pas eu contact avec eux mais on va dire qu'on a 80 % de bon contact et on a aussi réussi à avoir de bon résultat car on a eu des problèmes d'éclairage de portail qui se fermaient mal, des fuites de gouttières, c'est pour le bien-être de tous, enseignant et enfant et agent.

Youcef : Ces demandes vous les réglez de quelle façon, par mail, en contact direct ?

Monsieur H : Avec la municipalité comme il y a eu les élections dernièrement on a réussi à avoir gain de cause sur le portail, comme il savait que la présidente était connue du quartier et de la commune, elle pouvait fédérer beaucoup de gens

Youcef : Donc vous avez eu les choses assez facilement ?

Monsieur H : On a été entendu sur les doléances qu'on avait réclamé, pas seulement pour du luxe mais pour un bien-être pour les riverains aussi et que les enfants puissent accéder à l'établissement.

Youcef : Avez-vous déjà eu des moments où vous avez du aller jusqu'au bras de fer pour obtenir gain de cause ?

Monsieur H : Pour exemple avec le directeur cet hiver j'avais soulevé en réunion pourquoi chaque hiver on doit redemander au service technique car c'est un accès pompier le ramassage de feuilles, j'estime que le service technique ne doit pas privilégier les axes principaux, l'ancienne élue le savait forcément, pas d'éclairage, les accès scooter, mélanger avec les enfants, on avait demandé à sécuriser le terrain de foot afin que les enfants puissent faire du sport pendant les moments scolaire en ayant les portails fermés.

Youcef : Comment avez-vous évoluez dans l'association au fil des années ?

Monsieur H : Mon évolution n'est pas fulgurante et ni stagnante, j'ai appris dans une dernière réunion que en tant que parent d'élève on pouvait siéger à une commission qui permet d'aider des établissements et ça j'aurai souhaité que la présidente de l'association nous informe car on sait sur quoi on doit adhérer mais qu'est - ce qu'il y a au bout, parfois je viens à plaisanter avec les enseignants et les parents d'élève mais en restant dans un sérieux.

Youcef : Vous aimeriez avoir plus de responsabilité à l'avenir ?

Monsieur H : oui pourquoi pas, je ne sais pas comment on va procéder l'année prochaine, peut être que la présidente me sollicitera pour être encore parente d'élève car mes enfants en ont encore pour trois ans, je ne vois pas que pour l'an prochain mais pour les années à venir insha Allah. Pour le bien-être de mes enfants.

Youcef : Ça vous intéresse d'être délégué au collège ?

Monsieur H : Dans tous les parcours de mes enfants car automatiquement la règle c'est qu'il faut qu'on ait un enfant qui soit scolarisé

Youcef : Je me pose la question sur le fait que peut-on être délégué de parent sans avoir d'enfant.

Monsieur H : Je ne sais pas.

Youcef : Dans le sens où il faudrait un parent repère, car les équipes tournent beaucoup et c'est vrai qu'il faudrait peut-être une personne ressource pour tout ce qui est contact avec les parents.

Monsieur H : Oui elle est bonne à creuser votre idée, un tuteur qui n'aurait pas d'enfant comme un suppléant qui veut donner de son temps qui souhaite participer car c'est intéressant d'apporter un regard d'un adulte qui a vu l'école évoluer.

Youcef : Ce rôle de délégué de parent d'élève vous prend du temps ?

Monsieur H : Le côté organisation c'est vrai que des fois avec les activités sportives après l'école, il nous colle des réunions en même temps que l'étude et le sport et donc il faut s'organiser pour récupérer les enfants mais c'est vrai qu'avec les réunions sur zoom axa permet d'avoir un décalage et pouvoir assister aux réunions. Ça m'est déjà arrivé en maternelle que la directrice ne pouvait pas accepter ma fille après l'avoir sortie de l'étude j'étais obligé de la rapatrier chez moi et de revenir à un moment je ne voulais pas revenir pour consacrer deux heures de suite ...

Youcef : Le rôle de délégué de parent d'élève a-t-il beaucoup changé avec la crise sanitaire ?

Monsieur H : Oui beaucoup dans le côté ou maintenant on a des protocoles, on ne sait pas où on va, les jeunions en physique ou dématérialiser, comment doit-on s'organiser, c'est assez déstabilisant d'une part que la direction n'a pas suffisamment les moyens ou la municipalité ne donne pas les moyens scolaires. J'étais affecté par le biais de mes enfants il y a quinze jours car y a un animateur qui a été infecté et qui a été décelé par la médecine du travail tardivement. Le problème c'est qui a été en contact avec les enfants à la cantine, et les enfants de cantine ont contaminer les enfants qui ne mangent pas à la cantine dont mes enfants, on s'est retrouvé contaminés. Y a que la présidente qui a le téléphone rouge, si la présidente n'a pas de suppléant, le problème c'est que ça va être entre deux femmes.

Youcef : Comment arrivez-vous à donner les bonnes informations aux parents ?

Monsieur H : Y a eu un groupe qui s'est créé sur WhatsApp, c'est comme ça qu'on communique quotidiennement pour les dysfonctionnements interne.

Youcef : Comment est-ce que vous communiquez avec les parents qui ne sont pas délégué de parents d'élève ?

Monsieur H : J'ai voulu essayer de sensibiliser les parents d'élève avec le port du masque mais j'ai encore du mal à communiquer avec les mamans.

Youcef : Avez-vous d'autre chose à ajouter ?

Monsieur H : J'aimerais dire que dans une association, c'est de pouvoir aller à la rencontre des mamans qui ne sont pas forcément parents d'élève et de demander au papa de s'impliquer davantage.

Youcef : D'accord, je vous remercie.

Durée : 55'51 / Femme entre 40-45 ans / Situation : Sans emploi en reconversion professionnelle / Situation familiale : mariée/ Enfants : 3

Entretien Madame G

Consigne de démarrage : Quand j'ai fait mes études pour devenir professeur des écoles, j'ai travaillé sur la relation parents école car c'est un sujet qui m'intéresse énormément. En tant qu'étudiant qui vient de finir ses études et qui commence tout juste à enseigner face à des élèves je continue à me poser cette question concernant la relation entre les parents et l'école et plus particulièrement sur la « carrière » du délégué du parent d'élèves. Je fais donc des entretiens pour que vous les délégués de parents élèves puissiez m'aider à comprendre. Naturellement ces entretiens seront anonymes.

Youcef : Pouvez-vous vous présenter, nom, prénom, âge ?

Madame G : Je m'appelle Madame G, je vis maritalement depuis 5 ans, nous avons deux filles, une de huit ans et une autre de treize ans. Je travaille dans un foyer d'accueil d'urgence pour les enfants, une pomponnière qui dépend du département du 92, le foyer de l'ASE pour les enfants placés de 0 à 6 ans, je suis gestionnaire sur ce poste et j'habite ... depuis 2002 et je suis parent d'élève depuis 10 ans, depuis que mes enfants sont rentrés à l'école, depuis 5 ans je suis la présidente.

Youcef : Comment êtes-vous devenu délégué de parents d'élève ?

Madame G : Depuis que j'ai mis ma fille aînée à l'école, je souhaitais savoir ce qui se passait dans son école, comment se passait sa journée et puis le premier lien qu'on a c'est avec le professeur des écoles et en maternelle c'est 1re sympathique car l'école est ouverte pour les parents, donc le dialogue est facile et le lien se fait rapidement et puis je sentais qu'il y avait des difficultés, des dysfonctionnements et je ne connaissais pas du tout le fonctionnement et le rôle des délégués de parents d'élève.

Youcef : Vous vous êtes engagées dès la première année d'école ?

Madame G : Oui c'est ça.

Youcef : Quel élément a été déclencheur pour vous ?

Madame G : Je n'ai pas connu d'association nationale comme on les connaît la FCPE ect c'est la directrice de maternelle qui s'est rapproché de moi et qui avait mis sur la porte d'entrée prochainement élection des représentants de parents d'élève. Je m'étais renseignée et je me suis dit pourquoi pas, malheureusement il y a peu de parents au départ qui s'engagent mais je me suis dit bon allez, de toute façon c'est comme ça en fait, petit à petit je me suis présentée et il n'y avait pas foule, donc j'étais en observation au début pour le premier conseil de classe.

Youcef : Quels ont été vos motivations pour vous engager ?

Madame G : Mes motivations ont été comme je vous disais au départ de savoir ce qui se passait dans l'école de ma fille, comment se passait sa vie social et créer un lien avec les professeurs, vous vous l'avez avec nos enfants et ce qui était bien en maternelle c'est qu'on arrive à créer un lien avec les professeurs et puis échanger avec eux. Je voyais qu'il y avait des difficultés au quotidien qui n'était pas forcément de leurs compétences mais celle de la commune, donc j'ai vite compris qu'il fallait faire un lien entre les élus et la commune pour les épauler. Car vous êtes dans des locaux de la mairie avec du personnel de la, mairie et même si on nous dit bien qu'il y a deux choses à distinguer l'inspection et la commune mais malheureusement vous vous êtes au milieu vous avez les mains liées et vous devez faire avec et j'ai vite compris que la voix des parents d'élève portait beaucoup plus que celle des professeurs, je l'ai fait dans l'intérêt des enfants ça je l'ai vite saisie.

Youcef : Il y avait une association en place ?

Madame G : Non au départ, je me suis engagée en indépendante. Mais je n'ai pas cherché à partir dans une association, je découvrais et je n'avais pas envie d'appartenir à une association en particulier et ce n'était pas nécessaire au début.

Youcef : D'accord donc au début il n'y avait pas d'association en place ?

Madame G : Il y avait la FCPE, on va dire qu'il n'y avait pas comme dans certaines écoles des guerres de territoire entre association indépendante et d'autres associations ce n'était pas le cas pour la maternelle donc vous pouviez venir en plus la directrice était assez souple même si on appartenait à une association techniquement ça ne posait pas de problème sur la liste quoi mais moi j'étais indépendante j'étais en freelance.

Youcef : Il n'y avait pas de souci à avoir une association à côté d'une autre pour avoir des aides plus majoritaires.

Madame G : Non.

Youcef : D'accord. Pouvez-vous me donner des avantages et des inconvénients à être délégué de parents d'élèves ?

Madame G : Alors l'avantage c'est que ça permet vraiment de créer un lien avec les professionnels de l'éducation et ça c'est super important et ça a été révélateur pour moi parce que je me suis vite rendue compte que je pense que vous en tant que professionnel vous en avez besoin. Vous me l'aviez dit au début que vous avez nos enfants mais vous ne connaissez pas les parents et heureusement qu'il y a des

liens affectifs qui se créent au fur et à mesure et j'ai vite compris que si une équipe éducative dans une école n'était pas stable c'est-à-dire que s'il y a des changements tous les ans ça déstabiliser l'école et ça déstabiliser aussi les enfants. Créer ce lien avec l'équipe éducative c'est ça l'avantage et puis je me rends compte de votre engagement je suis rarement tombée sur des profs qui n'en avait rien à faire de nos enfants ou quoi quand vous êtes là c'est vraiment parce que voilà vous avez un intérêt pour nos enfants. Vous avez un lien affectif avec eux parce que moi j'ai vu des professeurs me dire je reste même si des fois ils sont en difficulté avec la commune il reste pour les enfants car ils sont attachés aux enfants qui sont là. Les inconvénients sont plus avec l'IEN et la commune sur laquelle vous êtes parce que vous vous rendez compte que vous avez un rôle à jouer de coordinateur et entre les élus et l'éducation nationale pour l'équipe pédagogique souvent moi c'est mon ressenti qui n'est pas souvent assez entendu votre point de vue n'est pas entendu. Vous avez beau mettre des choses en place mais si vous n'avez pas l'appui des parents d'élèves si vous n'êtes pas par exemple derrière une fermeture de classe car j'ai réussi à résister à une fermeture de classe si vous vous voulez on en parlera plus tard voilà. C'est en tout cas moi personnellement c'est sur ma commune ça avec les élus encore ça va même si on a changé celui qui était en place le dialogue était plus ou plus facile et voilà celui qui est en place il veut faire les choses un peu formellement donc c'est un peu compliqué mais moi je suis quelqu'un qui ne lâche pas donc en fait ils m'ont toujours sur le dos voilà c'est les inconvénients et je trouve il y a aussi le manque de moyens qu'il y a sur le terrain avec nos enfants parce que je vois bien que si vous n'êtes pas rep si vous n'êtes pas pris en compte il faut rentrer dans des critères les enfants on les compte comme les bétails parce que voilà pourquoi il y aurait pas de dédoublement pourquoi tous les CP n'ont pas été dédoubler vous voyez les inconvénients c'est plus avec les administrations je trouve voilà. J'ai toujours eu de bons rapports avec les équipes pédagogiques et avec la direction de l'école franchement.

Youcef : Voyez-vous une évolution personnelle entre le moment où vous êtes devenue délégué de parent et maintenant ?

Madame G : Je vois que les choses se dégradent de plus en plus c'est difficile pour ma part, déjà pour vous vos conditions de travail et ça se ressent aussi sur les moyens que vous avez et les conditions se dégradent. Aujourd'hui je trouve pour s'engager en tant que professeur des écoles il faut vraiment que ce soit une vocation travailler dans les conditions dans laquelle parfois vous êtes amenés à travailler voilà moi je trouve que les conditions se dégradent et les relations j'espère pas sur toutes les communes mais pourtant ... est une ville qui a les moyens et sont sûrement mal utilisés et je trouve qu'il dénigre trop le corps enseignant ce n'est pas qu'un ressenti de ma part c'est un ressenti de beaucoup de parents d'élève ils ont quitté la commune parce qu'ils en ont marre de se battre contre une administration une commune qui n'entendent pas certaines choses qui dépendent que de quoi voilà. Et le souci c'est que ça fatigue beaucoup les équipes pédagogiques qui sont là depuis un moment et après ils se disent c'est bon je me

suis essoufflé je ne vais pas y laisser ma santé ils partent et donc les élus ne comprennent pas que s'il y a de gros départ dans une école cela déstabilise toute l'équilibre du groupe scolaire voilà quoi.

Youcef : Et vous ça a eu une incidence sur votre entre parenthèses carrière de délégué de parents d'élèves ?

Madame G : Par rapport à quoi ?

Youcef : Par rapport à cette dégradation des relations ?

Madame G : Non parce que j'essaye de maintenir je vous assure que c'est usant j'ai failli démissionner il y a deux ans parce que c'est trop lourd à porter le prix ça demande. Je travaille j'ai deux enfants j'ai pris en charge l'association ça va faire quatre ans je suis aussi sur le collège ça me demande beaucoup beaucoup beaucoup beaucoup d'énergie mais en même temps je ne lâche pas parce que j'ai des victoires même si elles sont petites. Je suis quelqu'un qui ne lâche pas donc voilà je peux vous donner un exemple j'ai demandé une mallette inclusive pour les enfants qui ont des difficultés voilà sur mon quartier. La coopérative n'est pas assez voilà n'est pas assez élevé pour pouvoir acheter du matériel donc ça faisait quatre mois que ça a été une demande de l'équipe pédagogique parce que on a de plus en plus d'élèves qui ont malheureusement des difficultés aussi et des handicaps et on n'a pas forcément le matériel adapté. J'ai harcelé les élèves pour que ça soit accepté vous voyez ça me paraît ridicule de me battre pour ça. Ça demande beaucoup beaucoup beaucoup d'énergie d'être représentant de parents d'élèves et si on prend son rôle très au sérieux parce que je suis en lien avec des équipes pédagogiques, les élus, IEN donc ça me demande beaucoup beaucoup d'énergie.

Youcef : En termes de volume horaire ça vous prend beaucoup de temps ?

Madame G : En termes de semaine ça va me prendre une journée, huit heures, entre les mails et l'organisation les préparations et faire le point parce que y'a pas que les instances, les conseils de classe ou conseil d'école moi je fais des points régulièrement avec le principal, la directrice on prend un temps après je contacte les élus je fais des visites sur le terrain vous voyez. Là ce samedi, je ne sais pas si c'est le cas sur ... mais il y a de plus en plus de violence entre jeunes surtout des adolescents. J'avais alerté par mon association les élus mais qui sont restés un peu muet et en fait il fallait les faire agir parce qu'il y avait des enfants qui se sont fait massacrer pour des questions de territoire et avant qu'il arrive un drame voilà. J'ai entrepris quelque chose : une espèce de marche blanche qui les a un peu stoppés ils n'ont pas tellement aimé mais ils ont réagi, ils nous ont organisé des réunions ça commence samedi voilà ça me prend tout mon samedi matin alors que j'ai autre chose à faire ça s'appelle les réunions d'ambassadeur donc ce sont des ambassadeurs qui vont être volontaire pour avoir des formations avec des dispositifs en place, pour pouvoir travailler et coordonner les choses plus intelligemment voilà. Ça c'est des choses qui

vont me prendre du temps ça commence au mois de mars et ça va finir début mai tous les jeudis soir je serai prise.

Youcef : Ça a l'air d'être prenant de ce que j'entends.

Madame G : Quand je m'engage je m'engage en fait. Et puis comme je suis engagée depuis longtemps, après vous avez les équipes pédagogiques qui compte sur vous, les enfants, les parents donc voilà. Et puis j'habite la commune donc il faut aussi il ne faut pas être juste spectateur de ce qui se passe avant qu'il y ait un drame avec ces jeunes et puis il faut travailler en amont donc j'ai demandé ce dispositif. Et j'ai demandé aussi à ce qu'on travaille avec les primaires les CM2 voir avant, il faut travailler avec les enfants parce qu'il y a de plus en plus de violence vous pouvez le remarquer aussi. Il y a un travail de fond à faire.

Youcef : C'est vrai que c'est de plus en plus tôt qu'on travaille sur le harcèlement tout ce qui est message clair et c'est vrai que ça arrive souvent.

Madame G : Et ça ne suffit plus. Il faut travailler autrement je pense qu'il faut inclure les parents les parents volontaires les représentants de parents. Qui se disent voilà et puis c'est le quartier aussi c'est le quartier où les enfants grandissent et c'est important que l'espace soit on va dire ça ce n'est pas parce qu'on habite un quartier. Parce que moi le quartier où j'habite c'est le quartier des Agnettes, c'est un quartier placé en rue on a tous les indicateurs pour être en rep plus plus plus. Mais ça fait quatre ans qu'on nous laisse sur le carreau et qu'on est juste Ecole orpheline. On accepte qu'on soit que 24 ou 25 enfants par classe mais on a très peu de dispositif donc voilà. En plus du rôle de représentants de parents d'élèves on a cette difficulté sur le quartier.

Youcef : C'est vrai que ça m'a étonné quand je me suis renseigné un peu sur l'école.

Madame G : Oui et vous avez vu et ça fait quatre ans qu'on est sorti, quatre ans que je me bats j'envoie des courriers au ministère de l'éducation nationale qui me répond non tous les ans, j'embête madame Fis qui me connaît. C'est un quartier populaire, qui est devenu un des quartiers les plus pauvre de ..., c'est l'ancien Luth, quand je suis arrivée y a vingt ans, il y avait une mixité sociale qu'il n'y a plus. J'ai beaucoup de mamans qui sont célibataires avec des enfants avec toutes les problématiques qu'elles peuvent rencontrer et des mamans qui partent travailler tôt et qui rentre tard le soir et donc qui travaille à mi-temps vous avez aussi le chômage qui s'accroît avec le confinement et le Covid, il y a des personnes qui ont perdu leur emploi et qui se retrouvent en grande difficulté et ils nous ont concentré sur un quartier et ils ne font rien justement parce qu'il pourrait aussi nous aider parce que tous les courriers je les sollicite parce que la commune et les élus disent que oui oui mais on est obligé d'œuvrer seul.

Youcef : C'est très long même pour demander quelque chose de simple il y a beaucoup de paperasse et beaucoup d'intermédiaire.

Madame G : C'est ce que je vous disais au début quand les parents d'élèves élèvent la voix, on a beaucoup plus d'impact que vous donc si on monte à chaque fois au créneau là pour vous donner un exemple il y a trois ans, quatre ans on a évité une fermeture de classe du groupe scolaire parce que comme je vous le disais nos enfants c'est du bétail, ils comptent et puis vous apprenez une semaine avant que la classe sera fermée malgré les difficultés et pourtant c'était une nouvelle équipe qui arrivait en masse. J'ai eu de la chance car je connaissais bien le directeur je lui ai dit je vous soutiens et on n'a pas ouvert on n'a pas fait de rentrée des classes. On a tenu bon, deux jours et la semaine d'après ils ont ouvert la classe, mais faut se battre comme ça tout le temps.

Youcef : Dans les rôles on a l'impression que ça ne vous gêne pas d'avoir plus d'impact qu'un prof.

Madame G : Mais ce n'est pas normal que vous n'ayez pas cet impact et que ça soit les parents d'élève qui doivent s'élever, ça me paraît dingue.

Youcef : Les profs le savent et usent de stratégie.

Madame G : Par contre je fais toujours les choses dans la douceur, les choses qui sont en place je ne pourrais pas les bouger, donc il faut que je travaille avec eux donc même les élus avec qui j'ai du mal avec eux je reste poli et aimable avec eux. Et puis si on rentre en guerre ça ne va servir à rien alors que si j'ai des bonnes relations aujourd'hui avec les équipes, le directeur, le CPE ... c'est parce que j'ai installé une relation de confiance et ça il ne faut pas le perdre et tout façon ce sont des instances et on peut faire bouger les choses d'une autre façon.

Youcef : C'est vrai que c'est une bonne question comme vous l'avez dit de base sur l'application c'était pour vos enfants et la question se pose pourquoi votre implication est allé au-delà ?

Madame G : Parce qu'il y a des gens, parce qu'il y a l'affect, parce qu'il y a des professeurs comme vous qui rencontrez des difficultés sur le long chemin avec qui je suis en lien depuis 10 ans avec qui j'entretiens de très bonnes relations vous êtes des êtres humains avant tout et je ne peux pas quoi. Quand j'ai voulu démissionner il y a deux ans parce que j'étais en conflit on en reparlera parce que c'est une de vos questions avec des parents d'élèves qui ne travaillait pas de la même façon et qui était plutôt très directif ce n'était pas constructif je n'avais pas envie de travailler comme ça qui était en train de casser tout ce que j'avais construit avec les instances, j'ai vu l'équipe pédagogique de mon école me regarder me dire de ne pas partir avec les larmes aux yeux, il m'a fallu un petit mois de lâcher prise. Je ne peux pas parce que maintenant je ne peux pas moi je suis quelqu'un de social ça fait 25 ans que je travaille dans le social, à l'aide sociale à l'enfance avec des enfants qui sont qui arrive avec des états psychologiques ou physique

difficile souvent j'ai des enfants tous les jours devant mes yeux moi j'adore les enfants ça doit être aussi voilà si vous allez choisir ce métier. Un enfant c'est voilà il n'a rien demandé il est là pour se construire nous on est là pour l'aider. Je pourrais mes enfants n'ont pas particulièrement de problème ça se passe bien je n'ai pas de soucis avec eux mais c'est tout ce que j'ai engagé depuis ces dernières années, tous les gens qui comptent sur moi je ne peux pas.

Youcef : Vous prenez ça comme un second travail ?

Madame G : Oui c'est un travail qui n'est pas rémunéré, je suis amenée à faire des médiations en primaire ou au collège avec des parents les CPE m'appellent le directeur ou la directrice ou l'institutrice. J'ai un lien de confiance avec les psychologues avec ça fait 10 ans que je suis sur le terrain donc oui c'est difficile pour moi de me dire que et si je lâche les profs aussi vont lâcher. J'ai fait le conseil de classe de mon école primaire mardi j'étais la seule représentante de parents d'élèves, je sais pas si vous vous rendez compte c'est manquer de respect bravo à l'équipe pédagogique je n'avais qu'une maman dans mon groupe qui s'est excusée car elle était malade, les autres ne m'ont pas répondu et l'autre liste FCPE n'en avait rien à faire je trouve ça lamentable je m'en suis excusé auprès de l'équipe mais en même temps je sentais qu'ils n'étaient pas contrariés ça allait parce qu'il me connaissait. On a eu un échange constructif pris du temps pour se rencontrer mettre des choses en place et vu le confinement le Covid voilà moi je me suis dit que ce n'était pas possible personne ne s'intéresse à ce qui se passe dans l'école de ses enfants.

Youcef : C'est intéressant est-ce que vous trouvez que le métier de parents d'élèves en soi les responsabilités et les objectifs ont changé avec la crise sanitaire ?

Madame G : Je travaille autrement, je fais beaucoup de réunions zoom, les parents m'appellent, avant on se voyait à l'extérieur et on me demandait oui est-ce que je peux te parler maintenant mon téléphone n'arrête pas de sonner ou sinon j'organise des réunions avec les équipes surtout sur le collège avec les représentants de parents d'élèves et voilà on trouve d'autres moyens pour communiquer. Je pense que les parents sont pris dans autre chose avec cette crise c'est ce que je disais à la directrice de l'école je pense que je ne sais pas que ce n'est pas une priorité l'école mais je pense que les gens sont préoccupés par autre chose.

Youcef : Comment avez-vous évolué au fil des années dans l'association ?

Madame G : Alors j'ai compris que pour faire changer les choses il fallait appartenir à une association et de préférence une association reconnue au niveau national donc j'ai adhéré à la FCPE comme beaucoup de monde et il s'est avéré que la personne qui gère cela dans ma commune je ne l'apprécie pas sa façon de faire et sa façon de former les parents d'élèves ce sont des bouledogues ce sont des parents qui aboient en permanence et rien de constructif. Ce sont des gens qui sont des alliés avec les élus politiquement qui

obtiennent des choses personnellement donc ils nous interdisent presque de bousculer les élus quand on veut poser des questions. Quand j'ai eu la fermeture d'école j'ai fait quoi deux ans à la FCPE. J'ai sollicité notre secrétaire je me souviens comme si c'était hier on s'est retrouvé devant l'inspection académique qui se trouve dans mon quartier. J'avais fait en sorte qu'on se retrouve à une quarantaine de parents pour la fermeture pour expliquer l'inspecteur était venu et j'avais dit à cette personne à sa secrétaire je l'avais appelé en amont en lui disant il faut que tu m'aides il ne faut pas que je fasse porter les choses toute seule il faut que la FCPE m'aide et il était à côté de moi les mains croisées et il me disait tu ne l'auras pas la fermeture d'école et je l'ai regardé comme ça et je lui ai dit tu ne vas pas m'aider ? Et j'ai compris que non donc une fois qu'on a eu cette ouverture de classe je crois que c'est la première et la dernière fois que mon directeur qui était en place à l'école m'a vu très très en colère contre cette personne et il a été obligé de le mettre en dehors de l'école parce qu'il m'a fait sortir de mes gonds parce que en fait il s'en fichait complètement. Après j'ai appris qu'il y avait une association de parents d'élèves indépendants qui s'était montée et donc j'ai pris contact avec la présidente et on a échangé et c'est quelqu'un qui avait les mêmes valeurs que moi et qui avec elle déjà pas mal de parents, donc j'y ai adhéré et on a travaillé beaucoup ensemble parce qu'elle avait vu que j'étais quelqu'un d'active, et elle a quitté l'association elle était présidente et elle m'a demandé si je voulais reprendre le relais y'a quatre ans. Elle m'a dit c'est vrai qu'elle avait construit des choses c'est vrai que même quand on est indépendant c'est difficile de se faire connaître au niveau des instances mais on a été reconnu auprès de la commune, IEN, j'ai dit OK bah je prends le relais. Elle ne voyait pas qui allait prendre le relais d'ailleurs j'ai pris le relais avec Stéphanie on se complète assez bien toutes les 2, on a des caractères différents mais on avance ensemble, on est co-présidente toutes les deux.

Youcef : Comment s'organise votre association ? Y a-t-il des postes précis ?

Madame G : Association c'est pareil il y a deux présidentes une secrétaire et un trésorier. On va dire que c'est pour la forme moi je fonctionne comme ça je suis à la tête d'une association de parents d'élèves, je coordonne. Je suis chef de personne, s'il y a une maman qui a une problématique je lui dis fais ce que tu as à faire mets moi en copie interpelle-moi, si tu veux que je t'accompagne voilà on discute si elle veut un avis on fonctionne comme ça alors que la FCPE c'est très strict. Il faut suivre leur fonctionnement et puis ils sont très proche des élus mais politiquement donc il faut toujours être lisse et dire que tout va bien dans le meilleur des mondes et ils ont une façon de faire qui ne me plaît pas et c'est pour ça que c'est compliqué parfois avec eux.

Youcef : Quels sont les différences entre la FCPE et votre association ?

Madame G : Nous on est dans la médiation et le dialogue et dans la construction alors qu'eux sont dans l'attaque et dans la déconstruction.

Youcef : D'accord, donc ils sont très offensifs c'est ça ?

Madame G : Oui c'est ça par exemple si vous avez une problématique, voilà il y a eu des violences devant un collègue c'est quelque chose qui est arrivé, on a l'information moi on me met au courant j'essaye de savoir ce qui s'est passé s'il y a eu des élèves qui ont été touchés, et après eux la FCPE ont le réflexe de savoir que fait le principal, ils sont toujours dans l'attaque. Alors que moi ma réflexion et de l'appeler de lui envoyer un mail lui demander est-ce que vous pouvez me raconter comment ça s'est passé est-ce que vous étiez sur place sur la sortie, comment peut-on faire pour vous aider voilà ce qui se passe après par exemple avec mon équipe on a fait des sorties de classe. On fait tous toutes les sorties classe avec les mamans de mon groupe pour rassurer. Parce qu'il y a des médiateurs mais ce n'est pas suffisant on essaye de concevoir des choses vous voyez ce que je veux dire et ils sont plutôt dans l'attaque oui mais pourquoi pourquoi vous ne faites rien de constructif, alors qu'on ne peut pas se battre il faut essayer d'améliorer les choses avec ce qu'on a. Et trouver des moyens en attendant, mais je ne vais pas me battre contre le principal ce n'est pas de sa faute s'il y a des enfants dans son collège qui se battent.

Youcef : De ce que je comprends c'est que dans le collège il y a et votre association et la FCPE ?

Madame G : Exactement pour toutes les écoles sur le collège il y a la FCPE et notre association, sur Henri ... Il y a ma liste et la liste FCPE en fait ils essayent à chaque fois de me mettre des bâtons dans les roues mais je ne lâche pas.

Y : Il y a des conflits entre certains sujets avec la FCPE ?

Madame G : Ah oui de nombreux conflits, on ne fonctionne pas du tout de la même façon eux ils sont dans l'attaque même dans un conseil d'école ils attaquent les professeurs, ils n'essayent pas de comprendre, il y a un fait et ils sont sur l'attaque quoi au lieu d'essayer de comprendre comment ça s'est passé comment de telles façons moi j'essaie toujours de trouver une solution comment voulez qu'on procède même quand je fais une médiation il faut aussi voilà même si l'enfant a ses torts... moi j'essaye de construire, de trouver des solutions d'avancer parce que c'est dans l'intérêt des enfants et dans votre intérêt parce que si on reste figé sur une situation à se dire c'est sa faute c'est de la tienne nana Nina nana mais c'est une guerre sans fin on fait quoi on avance pas y'a rien de constructif, je ne vois pas l'intérêt d'être représentant des parents d'élèves si c'est juste pour passer son temps à crier après les équipes pédagogiques, de IEN et de la mairie.

Youcef : Pouvez-vous nous donner des moyens entrepris pour vous faire entendre ?

Madame G : Des rendez-vous, au départ j'ai fonctionné comme ça je prenais la liste des élus j'ai demandé des rendez-vous j'écrivais des mails vous avez normalement des élus qui doivent être en poste pendant les conseils de classe alors c'est marrant au départ il était souvent absent mais le fait de te demander quoi on a un élu référent dans chaque école la moindre des choses c'est qu'il soit présent au moins trois fois par dans l'année sinon il ne prend pas ses responsabilités là. J'ai commencé oui par du terrain, moi je suis quelqu'un de terrain en fait je fais beaucoup de terrain. Le dialogue on se met autour d'une table on parle moi je parle enfant éducation lui il a les directives de son supérieur hiérarchique et toujours très très calme. Et puis après je peux comprendre que ça ne dépend pas de lui, je ne vais pas l'attaquer mais voilà toujours toujours pacifiste jamais dans l'attaque de toute façon ce n'est pas comme ça qu'on obtient les choses.

Youcef : C'est vrai qu'il faut marcher avec l'institution.

Madame G : Des lois et des règles dans ce pays il faut bien les respecter après on peut où on peut trouver un terrain d'entente je ne veux pas de politique. Mais c'est comme l'équipe pédagogique un moment, ils étaient en difficulté, ils ont fait appel à moi parce qu'ils avaient dans leur équipe un remplaçant qui était connu de IEN mais malheureusement avait les mains liées, il était placé là pour un remplacement et il a malmené toute l'équipe. Ça a été violent pour certains instits donc même s'ils ont faire remonter la problématique ils m'ont demandé si je pouvais le faire au niveau de l'inspecteur et je l'ai fait et certaines choses ont évolué vous voyez ça va dans les deux sens. En fait les représentants de parents d'élèves et médiateur et coordinateur c'est le métier que j'ai appris depuis 10 ans.

Youcef : Les missions sont-elles les mêmes au collège et au lycée ?

Madame G : Ce n'est pas les mêmes parce que c'est une école primaire c'est 200 gamins et le collège où je suis c'est 700 gamins. Donc il a fallu y aller petit à petit elle ne me connaissait pas donc vous vous inscrivez sur les listes vous représentez les parents d'élèves, vous faits beaucoup de conseil d'administration, les commissions éducatives, les conseils de discipline, donc petit à petit vous vous faits connaître et moi j'ai l'habitude de faire des points. J'essaye tous les deux mois de faire un point déjà par rapport aux retours que j'ai par les parents sur des problématiques ou autre et puis je rencontre toujours les directeurs ou les directrices, on essaye de se voir tous les deux mois, on fait un point, on s'installe autour d'un café. Ensemble on voit les choses ensemble on m'a rapporté si nana nana nana, et donc c'est comme ça qu'on travaille aussi la confiance et la façon dont on voit que ça fonctionne par exemple y avait pas de café des parents au collège, je l'ai proposé et le principal a dit vas-y on y va parce que je voulais faire rentrer les parents en maternelle on rentre c'est agréable c'est toujours très accueillant très chaleureux en primaire vous déposez votre enfant devant l'école vous avez encore un contact direct avec l'instituteur

ou institutrice mais au collège, c'est froid la froideur les portes sont fermé carrément. Donc en fait avec le principal j'ai fait des propositions qui ont été accepté et j'ai réussi à mettre en place les cafés des parents quelque chose qui n'était pas moi j'ai passé mon diplôme de sophrologue il y a deux ans maintenant. Je vais proposer des séances pour les professeurs, il m'a dit oui le vendredi je prenais sur mon temps je venais faire des séances de sophrologie aux professeurs. Vous voyez c'est comme ça c'est petit à petit qu'on construit voilà.

Youcef : Arrivez-vous à joindre tous les parents ?

Madame G : S : Eh bien étonnamment c'est marrant que vous me posez cette question, je me souviens la première réunion où j'étais c'était une réunion sur les ateliers qui sont proposés pour les jeunes sur le harcèlement les petites choses comme ça qui sont proposés par l'espace santé par divers dispositifs. Quand j'ai proposé le café des parents au collège le principal m'a répondu oui c'est bien ce que vous faits mais ça sera toujours les mêmes parents les parents du quartier du village où il y a le plus de parents car il y a un milieu social plus élevé que les parents des Agnettes, et là je lui réponds vous avez un parent des Agnettes monsieur parce que ces parents aussi viennent. Il a ce regard lui aussi sur les Agnettes c'est lui aussi il a ce regard sur les Agnettes, et en fait au café des parents comme moi j'ai mon association, quand les gens vous connaissent et en fait j'ai une crédibilité ça je m'en suis rendu compte au fur et à mesure ils nous font confiance donc en fait j'arrive à mobiliser les parents. Ils me connaissent depuis 10 ans sur le terrain donc quand il voit leurs enfants au collège ils me disent ... on va venir OK si c'est toi qui le fait et vous voyez ce que je veux dire quand je veux dire c'est ça le rôle d'être représentants de parents d'élèves c'est pas juste de faire des instances derrière une table et voilà c'est du terrain en permanence en permanence et voilà c'est des choses comme ça donc voilà c'est créer un lien de confiance avec les institutions et puis avec aussi les parents ou quoi pour que ils savent que ils peuvent compter sur moi.

Youcef : Vous vous retrouvez au niveau de l'implication des autres ?

Madame G : Oui je l'ai remarqué cette année parce que j'ai pris j'aime pas être forcément la tête de liste mais j'ai dû le faire parce que c'était Fanny n'avait plus d'enfants au collège donc il fallait que je prenne le relais parce qu'elle connaissait mieux le collège que moi et ses enfants y étaient avant et je me suis dit bon ça va être un peu difficile avec le confinement la communication j'ai réussi à faire une première réunion 20 septembre beaucoup sont venus et j'ai réussi à maintenir un lien qui se crée, un relais qui se crée automatiquement. Vous voyez ce que je veux dire, et moi comme je ne suis pas quelqu'un qui me positionne en tant que chef je coordonne vas-y y'a pas de soucis je leur laisse aussi prendre leur place parce que moi demain je peux partir mais il faut aussi qu'il soit reconnu au niveau des instances parce que y'a pas que Madame G vous voyez ce que je veux dire c'est pour ça qu'il faut aussi voilà quand je fais des

points par exemple avec la direction et j'avais toujours une maman du groupe comme ça elle est reconnu aussi elle est visible et je fonctionne comme ça aussi.

Youcef : Vous essayez de créer une sorte de solidarité ?

Madame G : : Oui il y a un roulement, on a décidé que les choses peuvent se faire voilà et en général les mamans qui sont dans la liste sont voilà elles savent comment je fonctionne elles sont tranquilles, , en plus il y a des mamans qui ont des caractères différents comme Stéphanie c'est une maman qui va dire les choses lui directement, moi on se complète je vais faire un peu plus preuve de diplomatie et c'est vrai que parfois il faut sortir les crocs et c'est quelque chose que je ne sais pas trop faire. Ce n'est pas dans ma nature sortir les crocs on se complète.

Youcef : Est-ce que vous pensez que on peut être délégué de parents d'élèves sans avoir d'enfants dans l'école ?

Madame G : Non on n'a pas le droit.

Youcef : Sans le côté règles en fait c'est vrai que la plupart des parents me disent qu'on n'a pas le droit mais est-ce que vous pensez que ça pourrait être compatible ?

Madame G : Je ne pense pas parce que quand ses enfants sont sortis du système scolaire c'est difficile de prendre la température, de s'impliquer complètement vous voyez ce que je veux dire voilà. Je pense qu'il y a une distance qui se crée sans le vouloir parce que votre enfant n'est plus dans l'école parce que vous avez moins de contacts avec les équipes pédagogiques au quotidien donc je pense que c'est plus difficile. Par contre moi ce que je vais proposer à ma commune depuis toujours c'est installé un poste de coordinateur de représentants de parents d'élèves, ça c'est quelque chose qui dans le quartier serait pertinent il y a deux groupes scolaires avec quatre écoles primaires et deux maternelle sur le quartier. Moi je pense que ça serait bien d'avoir des parents d'élèves de représentants de parents d'élèves bénévoles, qui ont envie un ou deux de coordonner les choses pour assembler parce que on retrouve tous les mêmes difficultés, on essaye de mettre les choses en commun de lier moi je travaille beaucoup avec la maternelle et je travaille avec Henri B et Joliot On est reconnu comme association de parents d'élèves, et puis aussi avoir un espace à moi ce qu'il faut savoir c'est que ça fait 10 ans que je suis dehors monsieur, je suis obligé de demander une salle alors que la FCPE a son local. Et pourtant on est reconnu comme association de parents d'élèves.

Youcef : Elle a le local à l'intérieur de l'école ?

Madame G : Non elle a un local à l'extérieur, en dehors sur la commune et nous on est obligé de demander à l'antenne au conseil de quartier si vous voulez j'appelle pour pouvoir bénéficier d'une salle

ponctuellement et ça fait 10 ans que je demande un bureau et même si je dois le partager je m'en fiche avec une autre association je le partagerai mais bon et donc ça fait 10 ans que je suis sur le terrain avec mon sac et mon petit crayon et on travaille comme ça mais ça c'est une volonté après politique je pense. Parce que je pense qu'on soulève beaucoup de lièvres et de dysfonctionnements avec ces élus et cette commune ça ne leur plaît pas donc si en plus il nous laisse un espace pour pouvoir on va dire recentrer et centraliser les choses ça n'ira pas dans leur sens.

Youcef : Vous voyez-vous délégué de parents d'élèves encore longtemps ?

Madame G : je pense que tant que mes enfants seront à l'école oui, oui je vais vous dire honnêtement même si aujourd'hui j'avais les moyens je ne mettrai plus mes enfants à l'école je prendrai un professeur des écoles et il ferait la classe différemment parce que je trouve que les conditions de travail se détériorent. Vous venez de commencer peut-être que vous n'avez pas eu le temps de vous en apercevoir mais-moi en dix ans j'ai vu que les conditions se dégradent fortement. Mes enfants apprennent de la même façon que j'apprenais à l'école c'est-à-dire nous y'a des professeurs qui essaient d'améliorer, que ce soit moi je ne dirais pas ludique mais dans la façon d'enseigner on est à l'ère numérique pourquoi on galère pour avoir des tablettes des tableaux numériques pourquoi ? vous connaissez le Rased ? Et bien en dix ans j'ai vu le nombre d'enfants suivis par le Rased qu'augmentait vous avez 15 gamins des fois trois par classe ça veut dire quoi ça veut dire qu'il y a un problème c'est une volonté politique on peut pas aller plus loin il y en a certains qui vont s'en sortir et il y en a d'autres pas c'est comme nous à ... moi mon sentiment c'est que mes enfants n'ont pas le droit de s'élever intellectuellement vous comprenez ce que je veux dire et pourtant on se bat on se bat on est des mamans sur le terrain on aimerait donner les moyens aux équipes pour que voilà il y ait des tableaux numériques. Il faut remplir un dossier il faut que ce soit validé parce que ça aussi c'est pris en charge par la mairie et pourquoi toutes les classes ne sont pas équipés d'un tableau numérique pourquoi il faut se battre enfin voilà moi c'est des choses qui aujourd'hui on peut enseigner autrement, je ne sais pas comment ça se passe sur ... vous avez eu un changement de maire.

Youcef : Vous avez quelque chose à ajouter ?

Madame G : Je vous ai dit ce que je pensais ça fait dix ans que je suis sur le terrain, j'ai vu les choses se dégrader et ce n'est pas pour ça que je lâche parce que voilà humainement ce n'est pas possible pour moi je me suis engagée et je ne me vois pas arrêter sauf si un jour je quitte la commune ou si je vais vivre ailleurs ça sera une des seules raisons pour laquelle j'arrêterai.

Youcef : Merci beaucoup !

Durée : 53'44 / Femme entre 40-45 ans / Situation : Gestionnaire d'un foyer d'accueil / Situation familiale : mariée/ Enfants : 2

Entretien Monsieur D

Consigne de démarrage : Quand j'ai fait mes études pour devenir professeur des écoles, j'ai travaillé sur la relation parents école car c'est un sujet qui m'intéresse énormément. En tant qu'étudiant qui vient de finir ses études et qui commence tout juste à enseigner face à des élèves je continue à me poser cette question concernant la relation entre les parents et l'école et plus particulièrement sur la « carrière » du délégué du parent d'élèves. Je fais donc des entretiens pour que vous les délégués de parents élèves puissiez m'aider à comprendre. Naturellement ces entretiens seront anonymes.

Monsieur D : Je suis donc Monsieur D, j'ai 50 ans j'ai deux enfants, un qui a 19 ans et un qui a 17 ans et ils suivent leur scolarité sur ... dans l'école à Victor Dans le collège Jean.... Niveau professionnel on est plutôt cadre privé avec ma femme et puis voilà.

Youcef : Comment êtes-vous devenu délégué de parents d'élève ?

Monsieur D : Et bien cela a commencé lorsque mon premier enfant est rentré en maternelle ou en fait bah j'ai dû m'intéresser à ce qui se passait dans l'école on va dire pour permettre de mieux suivre la scolarité de mes enfants, de ma fille à l'époque et voilà c'est comme ça que je suis rentré en contact avec la fédération des parents d'élèves qui était présente sur l'école. Je m'étais présenté à une réunion et puis c'est comme ça que je suis rentré dans la boucle donc en participant aux réunions pour les parents d'élèves une tous les deux mois, une tous les trimestres, et c'est comme ça que je suis rentré et moi dans mon fonctionnement quand j'aime bien l'association je m'investis pour l'association c'est-à-dire que je suis adhérent pour l'association et je ne suis pas un adhérent passif je deviens actif dans l'association. Au fur et à mesure voilà je me suis investi dans l'association je connais des éléments de l'association par rapport à la Kermesse de l'école etc. et au fur et à mesure des années je me suis retrouvé à être trésorier mais au bureau déjà puis trésorier et puis j'ai été président de l'association en fin d'année quand mon fils était en troisième et voilà actuellement j'ai un enfant au lycée je suis aujourd'hui simple adhérent mais j'ai été élu au conseil d'administration du lycées donc je participe au conseil d'administration au lycée.

Youcef : quel est l'élément déclencheur qui a fait que vous avez voulu rentrer dans une association ?

Monsieur D : Je dirais que le premier point d'entrée c'est d'en savoir plus concernant mes enfants, en savoir plus sur leur scolarité, sur ce qu'ils font, des choses comme ça quoi. Si on est simple parent sans être adhérent, l'école c'est juste un trottoir pour déposer son enfant, on ne sait pas ce qui se passe. J'avais envie d'en savoir plus sur la scolarité de mes enfants

Youcef : Quelles ont été vos motivations pour vous engager dans ce poste de délégué de parents d'élèves ?

Monsieur D : comme je vous le dis quand je m'investis dans les associations voilà moi je reste pas passif je ne reste pas, je ne paye pas l'addition pour juste être inexistant tout au long de l'année donc ma façon de faire c'est de m'investir dans un premier temps avec les parents de l'association et puis de fil en aiguille être présent au conseil d'école, et là avec les élections en connaissant mieux le fonctionnement de l'école ça me permet d'être beaucoup plus présent c'est un processus qui est assez lent et au fur et à mesure que l'enfant grandit effectivement on passe de l'école maternelle on est sûr de l'apprentissage social à un apprentissage en école primaire qui est vraiment scolaire l'apprentissage des connaissances donc voilà effectivement l'apprentissage devient important. De fil en aiguille, avec l'ancienneté dans l'association et puis en connaissant mieux le fonctionnement de l'école cela nous permet effectivement d'être beaucoup plus présent et ça c'est un processus qui est relativement long, ce n'est pas que je rentre et puis tout de suite je suis parent d'élèves et j'assiste au conseil d'école. De fil en aiguille on s'investit beaucoup plus dans l'association, on est plus, on a participé une fois ou deux fois à la kermesse et puis voilà on se sent un peu plus à notre place en tant que parents d'élèves donc on y va.

Youcef : Votre intégration s'était faite facilement ?

Monsieur D : la première année j'étais parti à ces réunions de parents d'élèves alors ce n'était pas des réunions d'entrée où on accueille tous les parents c'était une réunion en début d'année, ou on était obligé d'aller, donc je suis arrivé un petit peu comme un cheveu sur la soupe c'était des habitués qui se connaissaient donc moi je ne connaissais pas tout ce qui se passait dans l'école. Il n'y a pas eu la première année trop d'intégration on va dire je me suis présenté à des réunions, y'a pas eu vraiment d'intégration importante. Je me suis inscrit à l'association, je me suis retrouvé la première année, ce n'était pas le truc idéal on vous accueille les bras ouverts en vous présentant l'école en vous présentant le titre etc.. C'était progressif. A la rigueur si je m'étais présenté qu'à la seule première réunion je ne serai pas revenu parce que je ne connaissais personne je ne comprenais pas ce qu'ils racontaient, si je m'étais arrêté aux premières impressions « bof ». Après moi je suis quelqu'un, si je ne connais pas forcément, la structure ou les gens qui sont autour, je ne prends pas forcément la parole. Quand je ne connais pas j'écoute et j'observe. Donc je ne m'impose pas je ne pose pas de question. Il n'y a pas eu à cette intégration sur les premières réunions.

Youcef : Qui vous a demandé de devenir parent d'élève ?

Monsieur D : Donc au début c'était ouvert à tout le monde, je pense que c'est comme ça que je me suis le plus intégré mais je ne me rappelle plus précisément comment ça s'est fait.

Youcef : Sur la première la deuxième année c'était sur la même association que vous étiez ?

Monsieur D : oui car à l'époque il y en avait deux et y en avait qu'une qui faisait des réunions régulières sur l'école. Mais il y en avait qu'une qui faisait des réunions régulières sur l'école.

Youcef : Voyez-vous une évolution personnelle depuis votre entrée dans l'association ?

Monsieur D : Au sein de l'association avec l'ancienneté on connaît beaucoup plus de monde on connaît beaucoup plus de parents effectivement quand on a nos enfants qui vont au CM2 et que ça fait quatre ans qu'ils sont en primaire on connaît plein de parents parce qu'on connaît les parents des copains des enfants et on connaît aussi les parents qui sont dans l'association et qui sont dans d'autres classes. En connaissant plus de monde forcément, on connaît plus le fonctionnement de l'association et de l'école et puis les attentes de l'école vis-à-vis de l'association ce qui fait que c'est plus facile de s'investir en connaissance de cause, quand on s'investit au conseil d'école quand on connaît ce que ça représente on sait que c'est plusieurs réunions par trimestre avec des préparations avec l'association on connaît à peu près la charge de travail et puis la charge d'investissement que ça représente, se porter volontaire sur une action on ne sait pas ce que ça représente par exemple la Kermesse il faut venir sur la Kermesse par exemple à Victor ... on organisait des barbecues donc voilà il fallait acheter la viande, être présent sur l'école. L'évolution est de mieux connaître l'association et le fonctionnement et de savoir effectivement dans quoi on met les pieds concernant la charge d'investissement le temps consacré à l'école à l'association et puis c'est aussi une meilleure relation avec les professeurs de l'école et le directeur de l'école, on est forcément en contact avec eux et ça crée une relation de proximité qui permet aussi d'échanger avec eux concernant nos enfants, une relation informelle parfois très intéressante.

Youcef : Y a-t-il une différence entre l'élémentaire et le collège ?

Monsieur D : Oui parce qu'au collège il y a des enfants qui ne veulent plus qu'on les amène à l'école donc ils y vont tout seul donc autant en primaire les parents sont à la porte et on aperçoit l'enseignant, j'ai été un an au chômage donc j'allais récupérer mes enfants au à l'école donc j'avais cette relation de proximité avec l'enseignant, au collège il y a plus ça les enfants ne veulent surtout pas qu'on y aille il y a aucun contact avec les enseignants même visuel quand c'est l'entrée de l'école il n'y a plus aucun contact le seul contact avec la réunion de rentrée avec les enseignants et puis la remise des bulletins parce qu'au collège il y a des bulletins à remettre. Il n'y a plus ce contact là ce qui fait que l'intérêt d'être dans une association de parents d'élèves est beaucoup plus renforcé car ça ne permet d'être présent sur les conseils de classe sur les conseils d'administration sur les quelques rares événements qui sont au collège et si on a pas ce point d'entrée dans l'association et bien on se contente de la remise des bulletins et de la réunion d'entrée éventuellement de la journée portes ouvertes si on est concerné dans l'année l'accès donc beaucoup plus restreint sur l'information à l'accès au collège les enfants ils sont ados donc ils parlent moins de l'école et pas forcément de ce qui se passe au collège donc on a moins de contacts et pour le coup le fait d'être dans une association renforce l'intérêt d'être délégué.

Youcef : et au niveau des missions que vous avez en tant que délégué de parents d'élèves, sont-elles différentes au niveau du collège et au primaire ?

Monsieur D : on participe au conseil d'école, je crois qu'il y en a plusieurs dans l'année alors qu'au collège il y a effectivement un conseil d'administration et il y a les conseils de classe qui pour le coup on est sur le suivi d'une classe on est vraiment en plein rôle sur l'appréciation portée par les professeurs sur le cursus de l'enfant. Les élèves sont passés en revue et puis les difficultés des élèves sont passés en revue et puis il y a des appréciations qui sont données globalement et puis en tant que parent on a un vrai rôle entre les parents d'élèves et nous en tant que représentant des parents au conseil de classe et maintenant c'est assez distant c'est-à-dire que avant on donnait un questionnaire à papier en demandant quel est votre ressenti sur le trimestre comment s'est passé les enseignements est-ce que vos enfants ont des difficultés et de là on récupère les questionnaires et on faisait un petit bilan de classe au conseil de classe et puis s'il y avait des parents qui souhaitaient aborder dans ce champ particulier quand le cas de l'élève était passé en revue on pouvait intervenir et dire voilà cet enfant a-t-elle des difficultés on entre dans l'appréciation de l'élève et ce lien-là de préparation avant le conseil de classe n'était pas forcément fait, les parents n'en profitaient pas sur une classe de 25 élèves on avait quatre questionnaires retourner c'est très peu. Le conseil d'école qui est un point d'échanges entre le parent délégué et les profs pour avoir ce rôle de représentant ce n'était pas pris en compte par les parents il y avait très peu de parents qui s'investissaient sur ce temps d'échange qui pouvait y avoir avant le conseil de classe, et ça on le voit de plus en plus, plus on avance dans les niveaux de classe plus les parents s'éloignent et l'intérêt n'y est pas. On fait des réunions il y a de moins en moins de monde, les conseils de classe on a de moins en moins de retour des parents. Au lycée on a des conseils de classe où on y assiste on fait un compte rendu où on envoie des mails aux parents en disant voilà on a fait les comptes rendus si vous êtes intéressés faites-nous le savoir et on vous envoie le compte rendu de la classe de votre enfant et on a très très peu de retour, on a dit retour par trimestre sur un lycée où il y a 300 élèves. On se rend compte que plus on avance dans le cursus moi les parents sont investis dans le rôle de parent et de parent délégué. Peut-être qu'il y a un manque d'explications de fédération aux parents je ne sais pas, ces dernières années on a au moins de parents investis dans le rôle de parent et nous en tant que parent délégué on représente les parents adhérents à la fédération quelque part. Le lien entre les autres parents se fait très très peu autant devant l'école on se retrouve à discuter avec les autres parents autant devant le collège ça se fait pas du tout c'est très très rare. L'implication baisse et chaque année on demande au proviseur quand il fait une réunion avec les parents on demande toujours d'intervenir pour se présenter et le principal nous laisse toujours la parole pour voilà expliquer et au lycée les occasions sont très moins nombreuses

Youcef : pouvez-vous me donner des avantages et des inconvénients à être délégués de parent d'élèves ?

Monsieur D : il y a plusieurs avantages : être au courant de la vie de l'école du collège du lycée être au courant de ce qui se prépare en terme d'action pédagogique de projet pédagogique de sortie d'évolution dans le lycée et dans le collège et ça permet d'avoir une relation de proximité avec les professeurs, moi quand j'étais au collège je participais au conseil d administration ça nous permettait d'avoir un petit point informel sur la scolarité de nos enfants avec le professeur et à l'intérêt général de savoir ce qui se passe dans le lycée et puis aussi il y a aussi l'intérêt personnel soit parce qu'on a des occasions de rencontrer les professeurs en dehors du cadre du conseil de classe et puis voilà il y a cette proximité que l'on peut avoir et que l'on ne peut pas avoir lorsqu'on n'est pas parent délégué. C'est vraiment un avantage personnel que je tire. Y avait eu un petit problème avec mon fils et comme le principal me connaissait déjà il savait que je suivais la scolarité de mes enfants ce qui fait que ça a permis d'arrondir les angles. Un problème lambda d'un parent lambda peut-être que ça aurait été un petit peu plus différent ça n'empêche pas qu'on a été convoqué chez le principal et on a été au rendez-vous mais après ça s'arrange beaucoup plus facilement qu'un parent lambda parce que le principal me connaissait déjà. Une famille qu'il ne connaît pas, le message sera peut-être un petit peu plus différent au niveau des parents en cas de soucis ça permet d'avoir une relation beaucoup plus facile avec le principal ou avec le CPE. Les inconvénients sont que quand on a un rôle comme président de l'association c'est un rôle important qui prend beaucoup de temps, on est l'acteur principal avec la direction du collège, donc en fait quand il y a un parent d'élève qui a un souci avec son enfant il y a un conflit qui fait qu'il y a plus de dialogue entre le parent et le professeur c'est à moi d'aller voir le collège et de parler du problème en demandant de débloquer la situation ce qui fait que ça me prend du temps quand on bosse à côté ça prend du temps et je me suis quand même présenté même s'il y avait pas beaucoup de volontaires mais je l'ai accepté à un moment donné. Ce rôle important de représentants ça prend du temps et l'inconvénient est le temps, l'élargissement du temps. Ça peut être des soirées complètes ou une heure tous les soirs, une heure tous les jours à vérifier les mails sur la boîte après ça dépend des périodes c'est vrai qu'il y a des périodes où par exemple la rentrée scolaire il y a la réunion avec les parents, préparer les élections des parents d'élèves préparer les listes préparer les signatures donc ça prend beaucoup de temps parce qu'après c'est sur des traitements de la rentrée et les élections sont mi-octobre donc les listes doivent être prêtes fin septembre pour aller récupérer les adhésions et récupérer la liste sur la rentrée début septembre mi-octobre c'est beaucoup de temps après il y a la préparation des conseils de classe ce qui prend beaucoup de temps aussi par trimestre et puis après moi j'avais souhaité quand j'étais président qu'on fasse des réunions une fois par mois ou tous les deux mois entre adhérents. C'est très périodique y'a des choses que j'aurais pu déléguer, des choses que je n'ai pas déléguées comme les conseils de classe j'aurais pu en déléguer quelques-uns j'ai pas pris le temps de faire la démarche et donc effectivement c'est moi qui diffusait le planning des réponses donc je ne suis pas en retard je me suis pas organisé pour avoir le moins de charge de travail.

Youcef : L'implication des parents est-elle la même au sein d'une même association ?

Monsieur D : il faut passer par l'adhésion après chaque parent est investi en fonction de sa volonté et de son temps libre, c'est vraiment le message que l'on passe en début d'année. Il n'y a aucune obligation d'implication, d'investissement. Quelqu'un qui va être simple adhérent, il reçoit les mails d'information tout au long de l'année et puis s'il ne veut pas y répondre bah il ne répond pas, après on n'a jamais de soucis pour avoir des volontaires que ça soit pour être au bureau par exemple ou ensuite s'il y a des réunions au collège ou au lycée on n'a jamais de soucis après on n'est jamais en surplus, on a toujours une équipe disponible pour un événement ou pour une réunion. Ce qui va manquer sera le temps pour l'organiser. À la fin de la semaine s'il y a une réunion et qu'il faut une permanence de la FCPE à ce moment-là en trois jours on n'a pas le temps de s'organiser en plus pour une réunion qui est à 18h et les gens ont du boulot peut-être le temps de mise en place de disponibilité quand on a des informations qui sont tardives c'est compliqué, on a toujours du monde suffisamment pour les réunions.

Youcef : Il y a une différence entre les implications des parents mais elle n'affecte pas spécialement le fonctionnement de l'association

Monsieur D : c'est ça effectivement c'est parce qu'il y a le noyau dur que de parents qui comme moi commence à l'école continuent au collège et se retrouvent au lycée et ce noyau actif est toujours présent ce qui fait que l'association fonctionne. Chacun occupe ses tâches, un qui s'occupe de récupérer les disponibles pour les conseils de classe il y en a un qui est trésorier etc. on a 3 parents chaque année qui sont assez disponibles et il y a des parents qui s'attachent à suivre chaque année les mêmes classes pour avoir un suivi sur l'année.

Youcef : Ce noyau dur on le retrouve à tous les niveaux c'est ça

Monsieur D : oui là je pense à deux ou trois personnes, qui sont aujourd'hui comme moi sont toujours actifs. Ces parents constituent le noyau dur de l'association de parents d'élèves, il y a toujours un petit lot de parents investis sur la scolarité des enfants et qui se sont investis dans l'association.

Youcef : Votre point de vue sur l'école a-t-il changé en vous engageant dans une association de parents d'élèves.

Monsieur D : Oui forcément parce que comme je dis souvent moi j'ai constaté au collège et je constate aussi au lycée on a une équipe pédagogique qui est investie pour la réussite des enfants, si on n'était pas dans les instances du collège et du lycée on ne le ferait pas forcément voir on ne le verrait pas du tout et ça c'est important de le voir, de le dire aussi aux parents c'est aussi le message que l'on fera passer les hommes enseignants sont investis dans la scolarité des enfants. Ça a toujours été un constat de voir qu'en conseil de classe les enseignants sont bienveillants, dans l'accompagnement des enfants et ça faut être dans un conseil de classe pour le voir lorsque l'on passe en revue un élève et que chaque prof donne son

avis et c'est pas lui il faut rien on va pas l'aider c'est pas ça le discours c'est oui lui il est en difficulté on a déjà vu les parents, on a pensé à ça c'est une démarche constructive qui vise à aider les enfants en difficulté et c'est là où je vois l'implication des enseignants il y a vraiment un travail en échange entre enseignant. Et nous en tant que parent durant un conseil de classe on est là pour dire oui attention cette appréciation est un peu sévère il faut la formuler autrement parce que ça fait un peu sanction...

Youcef : vous voyez-vous encore délégué de parents d'élèves dans le futur.

Monsieur D : Je suis en première et je serai encore là l'année prochaine en terminale alors c'est vrai que la question par exemple si on prend le lycée ... ils ont une section BTS je crois qu'il y a trois classes de BTS donc si mon fils continue en BTS je m'interroge sur est-ce que je continue d'être adhérent à cette association comme l'association elle est liée au lycée et que dans les 700 élèves du lycée il y a aussi le BTS je me dis bon mon fils est majeur il est dans un lycée est-ce que je continue je ne sais pas. Mais c'est une question que je ne me poserais pas s'il partait à l'université par exemple, donc voilà je pense que je vais m'arrêter à la terminale mais c'est vrai que s'il est en BTS je pourrais effectivement continuer.

Youcef : comment avez-vous vu votre évolution dans le global de parents délégués ?

Monsieur D : Eh bien l'évolution c'est que on a de la légitimité on a un rôle en tant que parent dans les structures scolaires c'est qu'on a une vraie place et il se trouve que sur ... en tout cas sur la structure où je suis passé que ce soit le lycée ou le collège, la direction de chaque structure était partagée du fait que les parents devaient être présents dans les lycées je sais qu'il y a d'autres structures dans d'autres écoles, collèges ou les parents d'élèves ne sont pas forcément bien vus, bienvenus ce n'est pas le cas à ... c'est le combat des associations de dire que les parents ont leur place dans les structures parce que ils font partie des acteurs de l'éducation et j'en suis beaucoup plus convaincu aujourd'hui 10 ou 15 ans en tant que parents d'élèves dans les écoles collèges et lycées.

Youcef : Qu'est-ce que vous pensez qu'est-ce que vous auriez besoin en tant que délégué de parents d'élèves ?

Monsieur D : je souhaiterais beaucoup plus de parents investis, Si aujourd'hui on prend le taux de participation des parents ça s'élève à 10 % 20 % sur 2600 parents d'élèves du lycée Plus on est nombreux à voter plus ça veut dire que les parents sont impliqués. Qu'elle comprenne plus sur l'intérêt des parents délégués ça peut se traduire par le vote des élections, ça peut se traduire par les adhérents dans les associations de parents d'élèves. J'ai envie de dire que la tendance elle n'est pas dans ce sens-là, la tendance elle est plus dans le sens à dire que les parents sont de moins en moins concernés par le cursus de leurs enfants. Peut-être que c'est l'outil numérique qui fait qu'il y a une distance physique entre les

parents et les fédérations de parents d'élèves, peut-être que c'est un rôle mais je dirais qu'effectivement on n'a pas le sentiment que la tendance soit pour plus de parents présents dans la vie des structures.

Youcef : Et vous personnellement qu'est-ce que vous auriez voulu, qu'est-ce que vous auriez aimé avoir comme moyen personnel ?

Monsieur D : Peut-être l'horaire qui est la disponibilité à 18h, l'amélioration qu'il pourrait avoir cette incompatibilité d'horaire entre la vie de l'école et la vie des parents fait que le point de rencontre est assez bref à 18h et 19 heures c'est difficile d'avoir des points de rencontre avec les enseignants après 19 heures c'est difficile aussi pour nous d'être présent des conseils de classe en lycée on a des conseils de classe à 14h ou 15 heures,

Youcef : Avez-vous quelque chose d'autre à ajouter ?

Monsieur D : C'est vrai que le fait de s'investir tôt on est beaucoup plus à l'aise dans l'association de parents d'élèves, on est installés. On passe de la primaire au collège et lycée la transition se fait beaucoup plus facilement parce qu'on a assez rapidement le contact avec la structure suivante ce qui fait qu'on est beaucoup plus envie d'en introduit on est plus vite introduit dans l'équipe pédagogique on a beaucoup plus envie de s'investir il y a un effet positif du fait de commencer tôt.

Youcef : Merci beaucoup !

Durée : 1h02 / Homme entre 45-50 ans / Situation : Cadre privé / Situation familiale : Marié/ Enfants :
2

Entretien Monsieur F

Consigne de démarrage : Quand j'ai fait mes études pour devenir professeur des écoles, j'ai travaillé sur la relation parents école car c'est un sujet qui m'intéresse énormément. En tant qu'étudiant qui vient de finir ses études et qui commence tout juste à enseigner face à des élèves je continue à me poser cette question concernant la relation entre les parents et l'école et plus particulièrement sur la « carrière » du délégué du parent d'élèves. Je fais donc des entretiens pour que vous les délégués de parents élèves puissiez m'aider à comprendre. Naturellement ces entretiens seront anonymes.

Monsieur F : Ce thème est très très intéressant, et ça a beaucoup plus de sens en ce moment avec les confinements successifs avec les fermetures d'écoles pour en avoir discuté avec Boris ... qui est le nouvel élu en charge de l'école de la mairie de ..., c'est un grand thème qu'il a vu aussi, avec toutes les conséquences du confinement c'est la coupure qu'il y a entre la famille et l'école. C'est incroyable le fait de ne plus pouvoir entrer dans l'école, on rentre plus dans l'école on a plus de contacts avec les instituteurs et les institutrices donc il y a une coupure très très très franche entre l'école et les familles et du coup nous on essaye de garder le lien, d'entretenir le lien entre l'école et nous tout particulièrement parce qu'on a une directrice qui ne communique pas du tout avec les parents donc nous parents élus on a beaucoup plus de travail, on est dans un contexte d'école qui est toute neuve. Une école qui vient d'être construite, qui a ouvert en septembre d'avant, en septembre ça fera deux ans qu'elle est ouverte et il y a eu plein de problèmes avec les travaux et tout ça, ce qui a dû renforcer aussi notre intervention en tant que parents délégués. Pour reprendre le relais on avait un directeur qui est parti au bout de trois semaines, il a fallu soutenir les familles on a plein de rôle nous dans ce contexte particulier. En plus des associations consistent notamment à soutenir les familles qui en ont besoin et on en a besoin dans notre école on ne peut pas privilégier pas trop mais on a des familles qui sont en difficulté comme un peu partout.

Youcef : Pouvez-vous vous présenter ? nom, prénom, âge, CSP, enfants

Monsieur F : Alors moi je m'appelle Monsieur F j'ai 47 ans je suis un jeune vieux Papa puisque j'ai eu ma fille à 40 ans passé et c'est mon seul enfant, et en fait je suis issu d'une famille nombreuses avec plein de sœurs et une maman qui était très impliquée à la FCPE déjà. Donc, elle était déjà parents délégués et moi j'ai grandi en voyant ma maman s'occuper de nous, elle était plutôt dans le secondaire. Elle s'occupait des livres etc. donc voilà moi je me retrouve avec ma première rentrée des classes, parce que ma fille rentre en classe en petite section et se pose la question de s'impliquer ou ne pas s'impliquer et je me suis dit que j'allais m'impliquer, j'allais aller à la FCPE car c'est la seule association que je connais bien et j'adhère à ses valeurs donc voilà que vous dire d'autre donc oui je me suis dit que j'allais m'impliquer car je suis un papa actif. Avec la maman, on est séparés depuis deux ans et je me suis dit que c'était important même si j'étais un papa tout seul de m'impliquer dans la vie de ma fille. J'ai monté une liste de la FCPE que j'ai

défendu et puis voilà et donc ça fait deux ans que je suis parents d'élèves élu et on est un peu plus de 10 je travaille dans la communication en agence de communication et publicité et voilà en ce moment, j'ai beaucoup de temps parce que je suis au chômage partiel car mon secteur d'activité a pris cher avec l'événementiel qui s'est arrêté. J'ai pas mal de temps ce qui est en lien avec le parent délégué parce que c'est un métier qui est bénévole et ça prend du temps et ça peut prendre des du temps quand on est impliqué voilà sinon à l'école il n'y a pas une association mais trois donc il y a beaucoup de parents impliqués dans la vie de leurs enfants et de l'école.

Youcef : Comment êtes-vous devenu parents délégués d'élèves ?

Monsieur F : C'était l'exemple de ma maman parce que je l'ai vu elle-même parents d'élèves et déléguée élue, et je trouve ça important de m'impliquer dans la vie de ma fille comme je vous disais de pouvoir participer de pouvoir aider et puis même quand j'étais même quand j'étais au collège et au lycée j'étais délégué aussi mais là non donc j'aime bien l'idée de pouvoir être porte-voix et amplificateur de ce que peuvent penser d'autres personnes quand on est délégué élèves un amplificateur d'autres enfants, et quand on est délégué de parents on est représentants de parents d'élèves et on est porte-voix de ce que peuvent nous dire différents parents qui n'ont pas forcément envie de lever la main et de dire leur souci.

Youcef : Comment avez-vous connu ces associations ? Oui vous m'avez dit par rapport à votre mère mais par quel biais ?

Monsieur F : Oui comme je vous disais ma maman était à la FCPE pendant des années et des années et comme j'ai plein de sœurs, ma maman a été déléguée pendant très longtemps à la FCPE, il se trouve que là dans ma liste une maman d'élève représentante des parents d'élèves depuis plusieurs années, a plus d'expérience que moi donc on en a beaucoup parlé elle et moi et clairement le partage de valeurs, donc par principe le fait d'être sur des associations il y avait l'upic une autre association de parents d'élèves qui était sur ... et l'équipe de la FCPE, donc moi par principe le fait d'être sur une association qui a encore changé moi je n'adhérais pas donc il y avait trois associations on avait le choix pour moi des fois dont les mêmes valeurs par exemple il y a deux mois on a organisé une collecte pour des familles en difficulté sur ... là ou une autre association faisait une autre action qui consistait à vendre des graines et des bulbes de fleurs aux parents ou du chocolat moi je préférais mener une action un peu plus solidaire.

Youcef : Quel était l'origine qui a fait que vous avez voulu vous engager dans l'association ?

Monsieur F : Je suis un super papa, en fait ,depuis que ma fille est née, j'ai attendu assez longtemps pour avoir un enfant et c'est toujours depuis sa naissance était très impliqué dans sa vie et donc pour moi c'était assez logique de l'accompagner dans sa vie et de ne pas être un papa déconnectée qui va au boulot et qui prend le métro etc. donc pour moi ça me paraissait logique de m'impliquer au niveau de l'école et pour

moi y avait pas d'autres moyens de m'impliquer dans la vie de mon enfant que d'être parent élu dans une association de parents d'élèves et après comme vous l'avez constaté, j'adore parler, échanger réfléchir. C'est pouvoir écouter les parents parler avec les parents, écouter les instituteurs parler avec les instituteurs avec la directrice ce n'est pas toujours facile.

Youcef : Quelles ont été vos motivations même si vous me vous venez me le dire de vous engager dans ce poste ?

Monsieur F : Alors les motivations c'est pour ça que je parle de profession de foi c'est prendre des engagements, avoir des engagements et les tenir. Être un homme de promesses et non pas juste des paroles et ça c'est un point qui est important le deuxième. Le deuxième est de vouloir soutenir parce qu'en fait, j'ai un deuxième métier où je suis coach donc, entre le fait d'être porteur de projet, de défendre des projets pour l'école et pour les autres pour l'association, pour le scolaire et le périscolaire des enfants. Mais essentiellement pouvoir être actif et pour les familles et pour l'école et pour les enfants et il se trouve qu'il y a deux ans quand j'ai démarré ça l'école venait d'ouvrir donc il y avait beaucoup de besoin on a pris le confinement sur la tête autant vous dire que le rôle des associations était prépondérant pour soutenir les parents et on est en train de réfléchir par exemple combien de nouveaux protocoles sanitaires ont été publiés, c'est-à-dire en classe s'il y a un cas contact, on ferme l'école et pour éviter les brassage bah nous on a réfléchi à ça et on s'est dit ok très bien on a pu écouter les parents et maintenant on est en train de réfléchir aux protocoles qu'on pourrait mettre en place nous famille d'enfants et parents d'élèves élus dans le cas où une classe ferme de prendre en charge les élèves d'une classe en petit groupe et de faire des activités pour soulager les parents soit matériellement parce que les parents sont en télétravail, pour permettre concrètement de donner du temps aux parents et puis dans la tête de pouvoir les soulager aussi et de dire c'est bon je peux souffler pendant deux heures je sais que mes enfants sont pris en charge par des parents impliqués et je peux respirer un peu.

Youcef : Pouvez-vous me donner des avantages et des inconvénients à être délégué de parents d'élèves ?

Monsieur F : En fait c'est pas à mon niveau mais au niveau des enfants parce qu'on mène des projets avec les familles les avantages c'est de pouvoir mettre en place des projets c'est aussi pour ça que j'ai choisi cette association qui est puissante qui a beaucoup de moyens le premier avantage donc de mener à bien des projets pour les enfants et les familles et le deuxième avantage c'est gratifiant un moment c'est pas pour ça que je le fais mais voir des réactions de familles qui ont été dans le besoin d'avoir pu les aider. Je ne le fais pas pour qu'on me dise merci mais juste de voir que ça a pu les sortir de l'embarras. Et ça fait plaisir, le fait de voir le sourire sur le visage des enfants, le fait de soutenir une famille qui veut déplacer son enfant parce que la fratrie est explosée sur deux écoles. L'inconvénient c'est la frustration d'avoir plein d'idées et d'avoir plein de projets dans la tête, de proposer des choses et de ne pas pouvoir les mettre

en place donc ça vraiment c'est frustrant et le deuxième point que je viens de voir cette année est le temps que je peux prendre. On aimerait en faire plus mais on ne peut pas si on veut faire les choses bien. J'ai une équipe de 10 personnes mais clairement, ils ne sont pas actifs mais je peux les solliciter en fonction du temps qu'ils disposent. Pour résumer les avantages : mettre en place des projets et le deuxième avantage est de pouvoir aider les gens, le côté gratifiant des choses et les inconvénients c'est la frustration et le manque de temps. En avantage, on a aussi l'accompagnement personnel je suis coach donc forcément ça me plaît d'aider les autres, les échanges que j'ai avec des fois d'autres associations parfois c'est chaud car il y a des gens qui jouent leur vie là-dessus des délégués comme vous dites qui sont vraiment à fond, à fond, à fond qui mènent à des échanges qui sont parfois intéressants. Moi, je trouve intéressant de discuter avec une directrice qui a aussi ses propres problèmes pouvoir discuter avec les instituteurs bon là c'est un petit peu plus difficile avec le Covid et puis ça vous mais vous instituteur vous êtes dans des formes d'inconfort aussi on en est bien conscient donc le lien n'est pas toujours facile à entretenir. De pouvoir discuter avec des parents c'est un autre avantage c'est la communication soutenir une association après c'est du détail comme je l'ai dit soutenir des familles sur des cas très précis, pouvoir discuter aussi avec une équipe à la mairie ça serait intéressant aussi de pouvoir être actif à différents niveaux la qualité des repas dans les écoles, le fait d'avoir des menus qui soient différents selon sa religion et son régime alimentaire, le côté écologie aussi dans les projets dans les cantines y en a tellement et puis les inconvénients il y en a pas tant que ça finalement c'est plus la frustration l'envie de faire plein de trucs et de ne pas pouvoir tout faire

Youcef : Pour rebondir sur ce que vous venez de dire qu'est-ce qui vous empêche ?

Monsieur F : C'est très très clair on a une directrice qui est très à cheval dessus on a des projets qu'on va proposer pour les enfants pour qu'ils soient vraiment intégrés dans le projet pédagogique ça veut dire qu'on ne va pas faire une action partagée juste comme ça pour dire, il faut que tout soit intégré dans le projet pédagogique que ça soit intégré avec l'institutrice dans l'école y'a que des institutrices, tout doit être inscrit dans le projet et ça pour moi c'est un vrai frein parce qu'il faut discuter avec l'instituteur et avec la directrice. La directrice a à cœur de tenir les choses mais parfois elle freine beaucoup de projet, il faut que les associations demandent la permission à la directrice pour faire quoi que ce soit. Elle veut mettre son nez dans tout ce qui est super hein mais ça lui fait beaucoup je pense, les associations sont un vrai soutien en fait pour les instits et pour les directeurs et les directrices. Nous on est vraiment mis de côté ici dans cette école-là. On avait un projet qui a été mis en place mi-avril, il a été reculé à cause du Covid, tout le monde baisse les bras, la directrice a baissé les bras et et nous on lève les bras et on dit mais attendez les enfants dans cette histoire, on va appeler la mairie, on va voir si c'est possible de décaler les bus, et ce matin la directrice nous a mis un stop. Elle nous a dit vous nous laissez faire. Le truc c'est que les procédures elles sont là de toute façon, il faut avoir des bus il faut être en avance pour voir avec la mairie quand il y a un bus un truc annuler le bus on ne peut pas le décaler comme ça il y a des procédures

de toute façon pour la rentrée. Moi ce que je regrette aujourd'hui c'est que ça m'essouffle un peu, j'en ai marre mais le problème c'est d'avoir des personnes en face qui ne veulent pas travailler avec nous, on avait un autre projet qui devait être fait l'année dernière et la directrice se l'ai accaparé je trouve ça dommage parce que moi dans mon équipe j'ai une personne qui est directrice artistique donc elle peut nous aider sur le côté créatif, moi j'ai fait du management de projet événementiel pendant des années donc je peux donner des coups de mains. Il y a les procédures qui peuvent freiner certains projets et en même temps les procédures quand il s'agit d'enfants sont importantes car elle est cadre mais à côté des procédures c'est une question de personne en fait et puis la directrice d'Henri ... qui va être super impliquée adorait bosser avec les associations. Et puis à côté de ça il y a d'autres personnes des directeurs et des directrices qui au contraire « c'est oui mais attendez il faut être sûr pour qu'on puisse le faire » au bout d'un moment il y a un peu de lassitude.

Youcef : Voyez-vous une évolution personnelle depuis votre entrée en tant que délégué de parents d'élèves et maintenant ?

Monsieur F : D'un point de vue personnel je trouve ça très intéressant parce que je peux mettre en place des choses en rapport avec mon métier, la mise en place de projet, la stratégie, la réflexion stratégique, la communication avec différentes personnes, qui ont des points de vue et des caractères différents. Donc de ce point de vue là je trouve ça passionnant pour moi personnellement et après une évolution je sais qu'il y aura une limite un moment sur le temps que je pourrais y consacrer, donc je vois à la mairie le responsable de la communication de ... étant un ancien très très actif de la FCPE donc lui il a évolué comme ça je vois ma seconde liste qui arrive qui elle a plus de tant que moi donc elle est beaucoup plus manif on y va on y va, elle est ensemble flics au niveau de la FCPE dans un niveau un peu plus haut.

Youcef : Au niveau du temps vous évaluer à combien d'heures implication à c'est super compliqué

Monsieur F : Tout dépend du niveau auquel on veut se positionner, je n'ai pas d'horaire en termes d'heure parce que c'est très variable il y a des semaines où il ne se passe rien. Si on veut s'impliquer ça peut vite donner une demi-journée par semaine parce que moi au je suis au niveau de l'école donc mes interlocuteurs sont limités donc si on monte à un niveau supérieur par rapport à Karine elle communique au niveau de la ville, elle communique avec tous les représentants des autres écoles tous les délégués des autres écoles, je suis admiratif y'a certains parents délégués je ne sais vraiment pas comment ils font, ils bossent à mi-temps et je ne sais pas comment ils font, donc pour moi j'évoluerai si je peux être utile en fait et là pour le moment je sais que ça reste auprès de l'école de ma fille ou je peux être très utile.

Youcef : Au sein de l'association voyez-vous des différences d'implications ?

Monsieur F : Bien sûr on est 11, on est deux à être actifs sur tout ce qui est communication avec les autres associations, avec les équipes enseignantes avec la directrice avec le périscolaire au niveau de la mairie on est seulement deux, quand on met en place une action terrain on est cinq ou six et il y a toujours trois, quatre qui donnent leur avis qui est à leur point de vue mais qui ne font rien après c'est en lien avec la réunion parents de début d'année. Je leur avais dit qu'il pouvait adhérer à l'association mais pas forcément être présent tout le temps je les ai mis à l'aise et je leur ai dit à un moment adhérer à l'association si vous voulez faire partie de l'équipe faits partie de l'équipe on vous sollicitera en fonction du temps que vous disposez. Je ne peux pas imposer à d'autres parents de donner beaucoup plus de tant que ça. C'est très variable il y a des parents qui ont payé leur cotisation et qui ne font rien, y a des parents qui donnent leurs avis et y en a deux qui sont vraiment actifs.

Youcef : En vous engageant dans une association de parents d'élèves votre point de vue a-t-il changé ?

Monsieur F : Après énormément de choses je vais répondre à votre question elle est vraiment très très intéressante, j'avais une petite idée de la difficulté du fonctionnement de l'éducation nationale ça je le savais, je ne comprenais pas bien précisément pourquoi mais je le savais et là j'ai constaté en fait, j'ai constaté certaines aberrations, oui effectivement mon point de vue sur l'école avec le contexte sanitaire les attentats je mesure à quel point l'école est un lieu précieux, est fragile qui a besoin qu'on la protège d'où l'intervention de parents élus nous aussi l'intervention en tant que parent élu de parents délégués on pourrait dire de l'école que c'est un colosse aux pieds d'argile, c'est un colosse parce qu'il apprend quand même à nos enfants à se lancer dans la vie c'est le vrai départ pour moi, le vrai départ c'est lorsqu'on commence à lire, à écrire, à s'exprimer un colosse parce que comme je viens de le dire ce qui se passe dans l'école est majeur dans la vie d'adulte aux pieds d'argile. Moi, j'ai toujours évolué dans le milieu professionnel dans l'entreprise privée, j'ai tendance avoir l'école comme une entreprise j'ai eu tendance à considérer la directrice comme le chef d'entreprise et les enseignants comme son équipe et j'ai compris que non pas du tout, tout le monde est dans la même équipe, il n'y a pas de rapport hiérarchique. J'ai compris que le périscolaire c'était la mairie que le scolaire c'était l'éducation nationale qu'il fallait faire communiquer les gens entre eux oui mon point de vue il a changé mais qu'est-ce que c'est compliqué j'ai une amie qui est directrice d'école qui fait exactement la même chose que nous s'est tellement compliqué. Mon point de vue il a changé oui je pensais que c'était beaucoup plus simple que ça mais c'est hyper compliqué et je regrette d'ailleurs que ça soit aussi compliqué que ça les rapports avec les IEN, les rapports avec ses inspectrices, le fait qu'une même commune les écoles sont attachées à une inspectrice je trouve que c'est hyper

Youcef : Quelles sont vos tâches en tant que délégué de parents d'élèves vis-à-vis comment ça se passe ?

Monsieur F : Un rôle de représentation et de représentativité des parents vis-à-vis de ça. On a un rôle de représentation de l'équipe, c'est mon point de vue de l'équipe enseignante dont le directeur ou la directrice vis-à-vis des parents. C'est vraiment une relation pour moi, on est un peu le centre de gravité mais on les représente. Le deuxième rôle vis-à-vis de l'école qui est la présence au conseil d'école ça vous le savez. On remonte des questions, on partage les points, on fait des comptes rendus donc ça c'est le deuxième rôle. Et le troisième rôle, non des moindres, est d'être porteur de projet. En parallèle avec l'entreprise privée on est comme des représentants, comme dans les syndicats, on est un porte-voix. On est là pour trier les messages que l'on reçoit parce qu'un moment ce n'est pas parce qu'il y a un parent d'élève qui parle très très fort tu vois du coup il va falloir modéliser tout, pour trier aussi on partage beaucoup avec la directrice sur tel sujet sur les remontées des parents. S'il y a un seul parent d'élève qui se manifeste sur un problème social un problème financier, un problème sanitaire on ne peut pas tout voir.

Youcef : Lorsque vous recevez une plainte ou un problème au niveau matériel de l'école quelles sont les procédures, votre démarche ?

Monsieur F : Ca va dépendre du sujet en fait si on est en sur une question récurrente de sécurité de récréations, type de problème de sécurité par exemple le sol de la cour de récré était très glissant on en a parlé à la mairie de l'école pour changer le sol on a eu un autre problème de sécurité sur l'école des enfants étaient très turbulents qui tapaient qui cognaient qui poussaient qui faisaient tomber bon bah là c'est un peu plus délicat donc en général quand ça touche à l'intégrité de l'enfant, les parents en parlent tout de suite à la directrice mais si les parents en parle à l'association là en revanche on intervient non pas de façon musclée mais on remonte l'information à la directrice « est-ce que vous avez entendu dire que cet enfant a été bousculé dans la cour de récréations ». Si on est dans un cas un peu plus aiguë bon y'a pas eu ça dans notre école mais dans une autre école en mode de raquette ou de violence là c'est plus délicat, dans la FCPE on a la chance d'avoir un réseau et dans ces cas-là un parent délégué qui était concerné par cette école en a parlé sur notre groupe WhatsApp ... et donc du coup ça a permis de trouver des solutions avec l'intelligence collective. Les parents délégués ne savaient pas trop comment réagir, ils étaient désemparés donc ils en ont parlé pour trouver des solutions 60 à 70 % des élèves des écoles de ... à peu près et donc assez rapidement on a pu trouver une solution il fallait faire une médiation, il ne fallait pas punir l'enfant et qu'il y avait d'autres manières de procéder en gros la procédure qu'on a pas suivi c'est que face à un cas vraiment particulier vraiment dur le parent délégué ne s'est pas isolé il en a parlé nous en a parlé et tous ensemble on a pu réfléchir sur le sujet à porter des voies de solution qui était les meilleurs avec de la communication non violente des choses comme ça si vous voulez.

Youcef : Arrivez-vous à accrocher tous les parents d'élèves de l'école ou c'est un peu plus compliqué ?

Monsieur F : La concurrence c'est quelque chose pour moi de très positif parce que ça permet de déclencher l'émulation je parlais de concurrence positif tout à l'heure une association concurrente on va dire à une idée elle va nous partager son sujet et nous on va rebondir dessus etc. etc. donc ça devient super intéressant parce que j'ai une première idée on peut partir à une autre idée plus aboutie nous c'est un peu plus tendu il y a pas d'autres mots c'est au moment des élections parce que comme je vous le disais tout à l'heure il y a des parents délégués on a l'impression qu'ils jouent leur vie en fait sur leur rôle de parent délégué mais du coup au moment des élections ça donne lieu à des comportements comme en politique en fait et ça j'aime pas trop ça en fait c'est très concurrentiel. Ça tire dans les pattes, ça raconte des histoires sur l'association pour s'attirer les parents pendant la campagne parce que vous me parlez de l'adhésion en fait l'adhésion au programme d'une association c'est vrai que dans notre école on a la chance d'avoir trois associations mais c'est vrai que pour les parents sont un peu perdu. Parce que du coup ils ne comprennent pas forcément ce que l'un fait ce que fait l'autre, ce n'est pas toujours très très simple néanmoins mais globalement on a été élu parce qu'on a un siège au conseil d'école, en fait les parents apprécient les associations. Des astuces, des actions au quotidien c'est très apprécié il y a un an et demi on a fait une collecte et les parents étaient comme des dingues ils sont arrivés le premier jour et nous ont dit on a oublié et le lendemain on avait presque 2 m³ à donner à l'association donc les parents apprécient vraiment les actions des associations même si je trouve que moi dans notre école on est un petit peu museler.

Youcef : Arrivez-vous vraiment à les impliquer dans la vie de l'école ?

Monsieur F : c'est très compliqué avec la crise Covid que nous avons eu globalement on se voit beaucoup moins à la sortie de l'école on passe beaucoup moins de temps à papoter parce qu'à la sortie de l'école c'est quand même le lieu où les parents se parlent entre eux donc c'est beaucoup plus de communication digitale et du coup il y a une explosion des groupes WhatsApp dans tous les sens et donc c'est un peu plus difficile je trouve, je suis moi-même communicant de métier et je vous cache pas qu'à chaque fois qu'on a un message à faire passer je me pose quand même la question. Est-ce que je communique directement aux parents est-ce que je leur envoie un mail est-ce que je passe par WhatsApp donc c'est très compliqué comme je vous ai dit c'est la directrice, elle garde la main sur tout donc je vous donne une illustration la collecte que nous avons mis en place pour les vêtements pour l'association solidaire de ... j'ai fait une communication de remerciement pour tous les parents j'ai envoyé un flyer par mail à la directrice et c'est la directrice qui a fait le relais ça veut dire qu'en fait par écrit on a pas pu avoir de contacts direct avec les parents ça veut dire une communication dans chaque classe parce que chaque classe a son groupe WhatsApp mais qui est tenu par l'instituteur donc on a l'autorisation ponctuellement d'utiliser ce groupe là pour communiquer auprès des parents heureusement on a quand même ça, voyez ce que je veux dire. Notre école non on n'a pas de groupe avec tous les parents qui sont là ça c'est une grosse soustraction j'aurais adoré créer un groupe WhatsApp pour l'école et sur lequel on pourrait

communiquer en posant des règles et tout ça trois associations et pas une donc oui c'est un peu plus compliqué de mettre en place des règles et de les faire respecter par tout le monde.

Youcef : Cette pluralité pose-t-elle problème au niveau des décisions que vous devez prendre au niveau de l'école ?

Monsieur F : Cette question est super intéressante comme on a un cas particulier effectivement on a trois associations on a créé un groupe WhatsApp un énième groupe WhatsApp dans lequel il y a deux têtes de liste de chaque liste donc c'est un groupe où on est six et c'est un gros pour moi qui ai souhaité l'année dernière j'ai posé en fait je souhaitais qu'on travaille ensemble en fait. Il se trouve que l'année dernière je vous rappelle le contexte on a une école qui venait d'ouvrir, et on a eu des problèmes de travaux de sécurité dans les locaux il y avait tous ces problèmes-là donc du coup on était impliqué et il y avait rien de politique c'était pas des questions de points de vue un moment donné on se rend compte qu'il y a une barrière volante qui traîne dans la cour on est tous d'accord en fait donc c'est vrai qu'on a bossé vraiment en synergie à l'année dernière cette année c'était un peu compliqué tout le monde n'est pas forcément d'accord en général on respecte l'idée des autres associations voir même on soutient le projet dont je vous parlais de soutenir les familles lorsqu'une classe est fermée à cause d'un cas Covid moi j'ai partagé le sujet avec d'autres associations en leur proposant de participer et de s'impliquer. Et unanimement et les autres associations ont voulu participer donc non on bosse ensemble en synergie on se respecte les uns les autres. Oui voilà Youcef l'objectif il est clair pour nous trois c'est les enfants, donc il n'y a pas de question politique après la question politique parce que souvent on nous pose des associations de plutôt de gauche de droite moi je suis complètement apolitique donc ça m'agace beaucoup plus donc je calme le jeu dans ce cas-là mais globalement non c'est plus sur la façon de faire.

Youcef : Comment s'est passée votre adhésion au sein de l'association ?

Monsieur F : en fait comme je vous disais j'ai une seconde liste qui était déjà impliqué sur l'association donc elle connaissait un petit peu les rouages et le fonctionnement et en fait j'ai créé une liste mais c'est hyper simple une liste de parents d'élèves c'est hyper simple surtout quand vous êtes dans un réseau et moi je suis dans une grosse association donc il y a un réseau et donc du coup j'ai monté un bureau on a eu le soutien de l'association pour les supports de campagne pour les supports d'information électro grammes de l'association. Mais dès que ma fille est rentrée en petite section l'école venait d'ouvrir et là j'ai repris, en fait ce qui se passe l'école Georges a pris la suite de l'école Denis ... et c'était dans des préfabriqués qui était destiné à durer quelques années et qui finalement ont duré très très longtemps et en fait cette école a été détruite pour construire cette nouvelle école donc dans l'ancienne école il y avait les enseignants qui était là et il y avait déjà des parents d'élèves donc il y avait déjà deux associations et donc il y avait l'association FCPE l'équipe de l'association FCPE à la rentrée s'est dit on en a marre de la

FCPE on va se mettre en liste PEEP , du coup il y avait eu quelque chose de vacant et c'est là où on s'est dit que je vais monter une liste et c'est parti comme ça je me suis lancé directement.

Youcef : Donc vous vous êtes lancer directement ?

Monsieur F : bien sûr bah attends vas-y oui je me suis lancé direct là-dedans, et pour les adhésions vous sympathiser avec votre voisine avec des parents que vous voyez régulièrement ça m'a laissé en 2019 un mois et demi en fait pour embarquer des gens avec moi dans l'idée donc j'ai fait savoir que je faisais monter une liste FCPE y a des gens à qui ça parlait donc j'ai constitué un petit noyau l'année dernière, dans le bureau où on est 10, 11 et compte les adhérents on est bien plus. Le sujet de l'adhésion sur notre association à nous il y en a énormément dès que vous demandez à des parents de s'investir de donner un petit peu d'argent pour les associations y'a plus personne quoi, quand on est dans le secondaire collège lycée on adhère beaucoup plus facilement parce que toute la question des livres, des supports de travaux étaient gérés par les associations à mon époque.

Youcef : Donc il y a des sous statuts si je comprends bien ?

Monsieur F : Dans une association il y a trois niveaux, le premier niveau est en fait de ne rien faire pour l'association et vous payer une cotisation qui est de 18€ pour l'année car les projets de la FCPE ça vous ont parlé pendant des élections parce que vous avez un bonhomme qui est venu dans la classe de votre enfant et qui a raconté son histoire et ça vous a touché donc vous a intéressé, vous voulez y adhérer sans vous impliquer. C'est le premier niveau de participation dans l'adhésion qui est d'être adhérent sans être actif en donnant un peu d'argent, on a payé une cotisation. Le deuxième niveau est je suis actif, je veux être impliqué je suis impliqué dans l'équipe, donc vous êtes dans un bureau ou il y a un président, une vice-présidente et une trésorière comme dans toute l'association vous voyez. Et le troisième niveau sont des personnes actives au sein de l'association et occupe un siège au conseil d'école, ils sont sur une liste, ils ont donc payer une cotisation et en plus ils se sont inscrits sur une liste électorale. Et en fonction du nombre de votes, ils vont avoir plus ou moins un siège au conseil d'école. Ce qui veut dire que nous en fonction des résultats des élections ça nous a permis d'avoir trois sièges d'occuper trois sièges au conseil d'école j'ai donc trois titulaires et trois suppléants et les autres qui de toute façon n'irons jamais au conseil d'école de mon équipe. Est-ce que j'appelle le bureau c'est la liste en fait quand les parents qui sont dans la liste sont des parents qui sont dans le bureau qui en fonction du nombre de votes qu'ils gagnent seront amenés ou pas à siéger au conseil d'école. Après vous pouvez très bien participer à la vie de l'association sans être sur cette liste, mais vous payer une cotisation vous êtes adhérents. En politique c'est pareil je vais payer une cotisation pour adhérer à un parti mais je ne vais pas pour autant me présenter aux élections. Nous à l'école il y a trois associations il y a la FCPE, il y a l'UPIIC qui est une association ... qui est présente dans plusieurs écoles et il y a une association qui se qualifie de concurrente qui est la plus

représenté à l'école qui est l'ancienne FCPE la PEEP dont les parents sont là depuis plusieurs années qui ont un énorme réseau beaucoup de copains parents d'élèves et tout ça. Et eux cette année sont totalement indépendant c'est-à-dire qu'ils ont créé une association qui n'existe que dans cette école donc autant vous dire qu'ils n'ont pas de réseau qui n'ont pas d'appui au niveau de la commune au niveau départemental, national comme la FCPE ou la PEEP ou l'UPIIC. Ils sont complètement indépendants leur liste n'existe que pour l'école Georges ... et ils ont des adhérents des gens qui payent des cotises mais ils se sont fédérés en association ce qu'on appelle les ape associations de parents d'élève.

Youcef : Vous voyez vous parent délégués dans le futur ?

Monsieur F : Ah ah ah ça c'est une super question, un métier la vision qu'on a c'est une profession qui est rémunéré une activité rémunérée plutôt moi je vois une profession de foi c'est pour dire qu'il y a une question de foi quand même il faut avoir la foi pour un moment batailler avec l'équipe, batailler avec les mairies, tant que j'ai la foi je continuerai. En fait cette année ça a été un petit peu compliqué bon alors là c'est très perso ce que je veux dire ce n'est pas une généralité je veux dire mais cette année pour moi en tant que président de mon petit groupe ça a été difficile parce que on a une directrice qui nous a mis des bâtons dans les roues et moi à des moments j'ai des personnes qui ne veulent pas écouter qui ne veulent pas avancer ça a tendance à me gonfler mais là comme je sens qu'il y a de la résistance devant moi, moi qui cherche juste à faire avancer les choses ce n'est pas pour moi c'est pour l'école et les enfants ce que je fais est en face de moi. J'ai une directrice qui bloque et qui dit non à tout ce que je propose au bout d'un moment je me dis bah voilà quand c'est comme ça je me dis ah bon bah demain j'arrête, trop de frustration bref...

Youcef : Quels moyens auriez-vous besoin pour vraiment pouvoir faire ce métier de délégué de parents d'élèves ?

Monsieur F : Il y en a un en fait Youcef, un essentiel c'est le temps, le temps parce que l'argent quand on veut monter un projet en fait l'argent on trouve. On a un compte en banque au niveau de l'école qui est le nôtre donc on a des moyens au niveau départemental régional national qui sont des supports de communication de la logistique mais d'un point de vue financier met en place des actions pour collecter des fonds. À Noël on a mis en vente des sapins de Noël pour collecter des fonds avec l'école Jacques Prévert on a organisé ça parce que chaque sapin vendu à 15 € on a récupéré 5 € c'est de l'argent pour les enfants l'année dernière il y a une association qui a fait une vente de crêpes ils ont vendu des centaines de crêpes ça leur a permis de mettre de l'argent dans leur caisse. Ouais c'est beaucoup plus moral les instituteurs, les instituteurs, les institutrices, le périscolaire sont à l'écoute, ils sont volontaires et puis après comme je vous l'ai dit c'est le temps avoir du temps parce que les idées on n'en manque pas.

Youcef : Merci beaucoup !

Durée : 1h13 / Homme entre 40-45 ans / Situation : Cadre dans la communication actuellement en chômage partiel / Situation familiale : Divorcé/ Enfants : 1

Entretien Monsieur J

Consigne de démarrage : Quand j'ai fait mes études pour devenir professeur des écoles, j'ai travaillé sur la relation parents école car c'est un sujet qui m'intéresse énormément. En tant qu'étudiant qui vient de finir ses études et qui commence tout juste à enseigner face à des élèves je continue à me poser cette question concernant la relation entre les parents et l'école et plus particulièrement sur la « carrière » du délégué du parent d'élèves. Je fais donc des entretiens pour que vous les délégués de parents élèves puissiez m'aider à comprendre. Naturellement ces entretiens seront anonymes.

Youcef : Pouvez-vous vous présenter ? nom, prénom, âge, csp, enfants

Monsieur J : Moi je suis Monsieur J, j'ai deux enfants à l'école primaire à ... un donc en cm2 et un en petite section de maternelle. Ils sont à Marcel ... à ... alors moi dans la vie je suis comédien de théâtre mais par contre j'ai beaucoup travaillé en associatif et c'est aussi un peu ce qui m'a amené vers les associations de parents d'élèves en fait dès le début avec mon fils qui est né, qui est rentré en maternelle. Je me suis rapproché des associations de parents d'élèves à Victor ... à ... et j'ai tout de suite eu envie de participer à cette vie de parents parce que ça me semble important qu'il y ait des liens entre l'école et les parents parce qu'au final il y a pas beaucoup dans le fonctionnement de l'école d'échanges entre les parents et l'école mais ce qui est aussi normal parce que l'école c'est un temps pour les enfants voilà en revanche ce qui est bien c'est qu'il y a des échanges entre l'école l'organisation de la vie scolaire et les familles et pour ça le plus naturel c'est les associations de parents d'élèves donc moi j'ai rejoint la FCPE et depuis donc ça va faire 7, 8 ans que je suis que je me rengage chaque année à la FCPE et autrement je suis le président du conseil local de la FCPE à Marcel ...

Youcef : Comment êtes-vous devenu délégué de parents d'élèves ?

Monsieur J : En fait moi la première année où mon fils était à l'école je suis allé à une réunion d'information sur de la FCPE parce qu'il y avait que la FCPE qui était présente dans mes souvenirs à Victor ... et c'est vrai qu'une réunion comme ça qui s'est faite après la rentrée scolaire en septembre, tout de suite ça m'a plu donc comme les associations de parents d'élèves cherchent toujours des forces nouvelles très vite en fait on se voit dedans en général. Il y a quand même pas forcément énormément de gens de candidats donc il y a beaucoup de place mais en général il y a un siège de parents par classe dans une école par exemple dans mon école où je suis il y a 15 places ça représente 15 parents d'élèves et on fait des listes différentes d'associations de parents d'élèves et on fait un suffrage qui attribue le nombre de sièges donc moi j'ai fait partie rapidement d'une liste et j'ai été délégué comme ça parents d'élèves bah depuis cette année en fait l'ancienne présidente à Marcel ... a eu envie de me passer la main et donc je lui ai dit que j'étais prêt à prendre cette responsabilité même si, c'est avant tout une responsabilité sur le

papier parce qu'en fait l'idée c'est de travailler en équipe d'être un collectif de parents, d'être en lien avec l'école sur les sujets qui nous intéressent.

Youcef : Quel a été l'origine ou l'élément déclencheur qui a fait que vous vous êtes engagés ?

Monsieur J : c'est vrai que moi dans mon parcours j'ai beaucoup été en contact avec des associations donc c'est vrai qu'à la fois parce que dans mon milieu professionnel en fait moi je travaille comme comédien dans une compagnie de théâtre donc on est une association on a ce fonctionnement là et dans ma vie dans mes centres d'intérêt la vie citoyenne locale je suis très attaché à ma ville, ou des associations culturelles qui ont été les principaux centres d'intérêt. Aujourd'hui je suis encore membres d'associations concernant l'écologie et voilà c'est vrai que j'avais envie aussi au sein de l'école c'est vraiment intéressant cette envie-là qui m'a qui a été enlevée et qui m'a fait franchir le pas mais c'est vrai que souvent les parents se font une grande idée des délégués de parents d'élèves en imaginant que c'est un engagement très important et que ça prend un temps monstrueux et en fait pas vraiment il y a l'envie de se retrouver avec les parents être en lien avec la direction de l'école avec les professeurs et voilà c'est juste un lien privilégié entre l'équipe éducative et les parents en fait.

Youcef : Quelles ont été vos motivations pour vous engager ?

Monsieur J : C'est vrai que moi j'avais ce désir la motivation c'était aussi d'être une voix dans le fonctionnement de l'école malgré tout quand on participe au conseil d'école on a trois dans l'année c'est pas beaucoup mais y a toute l'équipe d'éducation les professeurs la direction en général quelqu'un de l'inspection académique qui est là, des adjoints de la mairie et c'est des gens qui ont un pouvoir de décision sur le fonctionnement de l'école que ce soit dans le fond ou dans la forme et moi je trouvais ça hyper intéressant d'avoir un mot à dire. D'avoir une fois porter sur ces sujets là et surtout de faire des propositions c'est vrai qu'à l'école il y a des problématiques récurrentes notamment voilà on est dans des grandes villes en région parisienne où c'est qui a souvent 30 élèves par classe donc voilà ça me paraît important de défendre la qualité des enseignements à la qualité des locaux la qualité des enseignants de porter cette fois-là aux représentants et aux élus.

Youcef : Avez-vous vu des avantages ou des inconvénients à être délégué de parents d'élèves ?

Monsieur J : Oui je pense qu'il y a les deux je pense que les avantages c'est d'être au plus proche de ce qui se passe à l'école en avance moi c'est vrai que à l'heure actuelle, je suis proche de la directrice de l'école qui nous convoque souvent pour nous donner des infos pour savoir ce qu'il va se passer, les problématiques d'anticipation ça c'est sûr que c'est un avantage on connaît bien l'école, on y va souvent, potentiellement je pense qu'un parent pourrait ne jamais rentrer dans l'école de son enfant à part le premier jour de la première année est très vite les enfants y vont seuls et les parents ne sont pas conviés à

l'intérieur donc ça c'est un avantage d'être dans l'école de savoir comment ça se passe d'avoir des retours. L'inconvénient mais je ne sais pas si ça en est vraiment un, en tant que parents d'élèves on est souvent sollicité par d'autres parents des fois pour des raisons qui ne nous concerne pas forcément veulent régler des différends des conflits entre les équipes et les parents après on essaye d'être de te faire avec modération mais je dirais que l'inconvénient c'est ça c'est qu'on est sollicité pas forcément pour les bonnes raisons. Mais bon après ça fait partie du jeu. Moi quand les gens viennent me voir pour me dire pourquoi ma dérogation a été refusé ? Moi je réponds qu'elle a été refusée parce qu'il y a des règles qui font qu'elle a été refusée et qu'il y a des arbitrages, on ne peut pas intervenir comme passe-droit pour changer les choses.

Youcef : Quelles sont vos rôles et vos tâches en tant que parents d'élèves ?

Monsieur J : Ça c'est intéressant parce qu'en fait il y a deux manières de voir les choses, il y a deux aspects importants : un aspect où nous on fait remonter les informations auprès de la direction. Des informations des parents et à l'inverse on est aussi là pour faire une descente d'information ça veut dire que souvent on a des informations qui viennent de l'école et c'est à notre charge aussi de les rediffuser auprès des parents parce que finalement combien même on est en 2021 à l'air de l'Internet des mails etc. En fin de compte l'école n'a pas forcément énormément de moyens de contacter tous les parents. Ça a été un vrai sujet pendant l'après confinement où il y a eu plein d'infos qui ont changé on a été amenés à envoyer beaucoup d'informations aux parents et plein de parents ont dit qu'ils n'ont pas eu d'informations au niveau de l'école et je me suis rendu compte que la direction de l'école ne lisait pas forcément les mails des parents et qu'en plus il n'avait pas non plus le droit de les contacter directement par mail etc. Donc que nous on organise aussi cette montée et cette descente d'information aujourd'hui c'est vrai qu'on peut avoir la chance d'avoir plein d'outils, on crée les groupes WhatsApp, on crée des pages Facebook pour chaque école et c'est vrai que ça nous permet d'avoir un échange d'information qui est rapide et efficace donc ça je dirais que l'information c'est une des priorités comme mission pour les parents d'élèves. Après pour moi, une autre mission qu'on se donne nous c'est de réfléchir à qu'est-ce qui pourrait être amélioré et mieux dans l'école et pour ce qui est des exemples à ... on a des des problématiques de locaux parce que l'école est pleine d'enfants beaucoup plus que ce qui était prévu à la construction de l'école parce que c'est une école qui est récente bon et bien voilà nous on est en train de travailler avec la mairie sur un projet d'extension de l'école d'agrandissement etc. nous on revendique d'avoir clairement un avis, un mot à dire et une place à prendre dans ce genre de projet ça c'est hyper important autre exemple à ... il y a des problématiques d'entretien des locaux c'est une société privée qui font l'entretien ça ne fonctionne pas aussi bien que ça devait l'être, on se fait la voix des parents mais aussi de l'équipe enseignante de remonter ça à la mairie et faire pression mais c'est pas le bon terme mais faire en sorte que le dossier soit suivi et que et que la tension y soit portée ce sont des tâches de fond bien entendu après y a tout ce qui est aspect festif les associations de parents d'élèves sont sollicités sur les kermesse, sur les temps comme ça

périscolaire aussi pour apporter des moyens humains, on est sollicité, des bénévoles, des parents pour participer à la vie de l'école en fait assez naturellement alors eux quand je parle de L4upic qui s'occupe beaucoup de ce qui est festif, qui organise des brocantes dans l'enceinte de l'école, qui rapporte beaucoup d'argent à la coopérative scolaire. Ils ont fait une collecte de jouets pour les restos du cœur, des tas d'actions qui sont faits par eux, on est très en lien avec la mairie on suit les dossiers de près quant aux effectifs scolaire, aux locaux et ce genre de choses et après moi c'est mon avis je pense que chaque association de parents d'élèves à toute la liberté et la responsabilité de se créer ses propres missions c'est-à-dire qu'à chaque école est différente et je veux bien croire qu'à ... il y a quatre ou trois parents délégués et les taches ne sont pas les mêmes comme dans une autre école avec des fois, l'échelle qui est un peu plus petite et les parents d'élèves ont d'autres missions de proximité avec les équipes.

Youcef : Avec cette autre association arrivez-vous à avoir une relation complémentaire ou c'est conflictuel ?

Monsieur J : Alors ça c'est vraiment une très bonne question parce que c'est un sujet qui peut toujours des fois être un peu chaud pour une raison qui m'échappe et je pense qu'il y a beaucoup de concurrence entre les associations de parents d'élèves moi ça m'échappe parce que j'ai toujours l'impression que les associations de parents d'élèves ont les mêmes sujets à défendre et d'ailleurs dans les faits en général les mêmes sujets sont abordés etc. Après il y a de la concurrence parce que c'est historique peut-être parce que la FCPE c'est une association nationale, connu au départemental, régional et national donc oui c'est une grosse machine alors après on est indépendant en tant que parents d'élèves mais voilà il y a des grosses machines derrière et le commun des mortels a toujours des méfiances donc oui le LUPIC c'est créer à ..., c'est une association qui se revendique indépendante parce que ce sont des parents indépendants de ... et je pense qu'ils ont raison de se revendiquer indépendant moi en tant que la FCPE je revendique aussi toute l'indépendance au même titre mais voilà c'est vrai qu'il y a une concurrence qui peut apparaître moi je trouve que c'est dommage la concurrence qui peut apparaître moi je trouve que c'est dommage la concurrence elle existe aussi parce qu'il y a des élections par nature les élections c'est un match il y a des gagnants et il y a des perdants donc moi je suis à titre personnel pas beaucoup là dans le nombre de sièges qu'on gagne au conseil d'école. Il est un peu anecdotique et moi j'encourage les associations à travailler ensemble, pour le coup moi je dis qu'il faut travailler ensemble après on peut avoir ses spécificités et ses sujets de prédilection mais je pense que de manière globale il ne faut pas faire jouer la concurrence parce que tous les intérêts sont communs tous les parents vont vous dire on a envie que nos enfants soient contents à l'école que ça se passe bien qu'il y ai une bonne ambiance c'est évidemment l'objectif de chaque parent et donc de chaque association de parents d'élèves donc il y a eu des soucis sur des sujets des courriers qu'on écrit voilà c'est démocratique aussi mais moi je trouve que c'est une force ou il y a au moins deux associations dans une école c'est une petite école ça n'a pas beaucoup de sens mais il y a deux associations plus ça crée beaucoup plus de matière à réflexion et tout

ça pour se mêler et travailler ensemble. Mais vraiment je crois qu'il y a une réalité historique qui est très forte et il y a d'autres exemples quand on va sur un concert il y a la Croix-Rouge et la protection civile mais en vrai quand on regarde un peu l'intérieur la Croix-Rouge et la protection civile font la même chose, ils ont le même but mais il y a une énorme concurrence entre eux bon moi ça m'étonne parce que le but c'est de rendre service aux gens c'est faire la prévention tout le monde a le même objectif bon après peut-être qu'il y a des méthodes différentes mais voilà cette conférence je la trouve des fois un petit peu dérangeante on perd l'énergie à se valoriser. Si on se fait concurrence un petit peu dommage mais bon on est dans un monde de concurrence il y a de la concurrence entre les écoles entre plein de choses donc on retrouve ça à tous les niveaux de la société enfin je dis ça après est-ce qu'il y a de la concurrence au niveau des écoles j'ai quand même l'impression aussi qu'il y a un débordement oui il doit y avoir de la concurrence entre les différentes écoles moi je suis un grand défenseur de l'école publique égalitaire donc moi par exemple ça c'est un autre sujet moi on me sollicite enfin on nous sollicite l'association de l'extérieur nous contacte pour nous dire est-ce que votre école c'est une bonne école moi ma réponse c'est toujours la même j'ai dit je ne sais pas si c'est une bonne école par rapport à une autre école pour moi ça ne veut rien dire c'est une bonne école oui parce que c'est l'école de la république et normalement l'école d'à côté bah c'est la même école parce que c'est le même programme scolaire c'est le même fonctionnement y'a sans doute des professeurs, des directeurs de qualité différente mais ça c'est parce que c'est les gens mais pas les écoles aujourd'hui y a l'école Victor ..., il y a une équipe elle sera peut-être régler, renouveler la nouvelle équipe dans 10 ans il y aura d'autres personnes et ils ont leur manière de faire donc moi je me refuse un petit peu de vouloir juger les écoles. Je vois très bien les raisons pour lesquelles s'est fait, c'est vrai qu'il y a des quartiers c'est pour une idée sociologique mais je trouve ça un petit peu dommage, je pense qu'il y a une politique de fuite de certaines écoles de toute façon c'est ce que révèle les dossiers de dérogation pour des écoles il y a des dizaines de dérogation pour les départs ou les arrivées.

Youcef : Comment s'est passée votre entrée dans l'association ?

Monsieur J : Bah, en fait, c'est relativement simple parce que voilà comme je le disais tout à l'heure il n'y a pas toujours, bon c'est vrai qu'au début on était plus de 20, je n'ai jamais fait une réunion ou on était 50 donc au final on arrive à une réunion il y a des gens qui sont en place, on discute un petit peu il nous demande si on veut être sur la liste donc oui etc. on s'inscrit sur la liste et finalement, on entre dans l'association avec une cotisation qui est de 18 € pour l'année à la FCPE. C'est vraiment une démarche qui est tout à fait simple d'ailleurs, il y a même des gens qui adhèrent à l'association parce qu'en début d'année on a discuté avec eux, ils sont intéressés, ils donnent leur adhésion et ils sont membres de l'association mais on les voit jamais à aucune réunion mais c'est pas grave du tout moi je trouve que c'est bien qu'il y ait des gens qui sont simples soutien financier parce que ça fait aussi partie du jeu, Ça avec les sous qu'on mobilise l'association a fait un petit journal, on fait un prix mais il faut faire un petit peu de sous c'est pas

grand-chose mais ça nous permet d'avoir une ligne téléphonique à laquelle on peut répondre, les gens de contacts donc voilà en terme d'entrer dans l'association c'est pas grand-chose hein on entre un petit formulaire après ce qui est très important là ça c'est l'investissement que l'on donne il y a des gens qui donnent beaucoup d'un fait investissement et y en a certains qui en donne pas du tout et c'est pas grave du tout y'a pas de minimum réglementaire moi je dis toujours quelqu'un qui vient juste à la kermesse a déjà beaucoup fait pour la vie de l'école c'est déjà bien.

Youcef : Donc de ce que je comprends l'implication au niveau des parents elle est-elle variée selon les parents ?

Monsieur J : Oui elle varie chacun décide de son niveau d'investissement, être là c'est déjà montré qu'on est impliqué c'est important moi je pense que y'a certains parents qui ne connaissent même pas le nom des enseignants et de la direction très vaguement je trouve ça un petit peu dommage l'enfant il passe quand même huit heures par jour à l'école c'est le principal de son temps à la journée je trouve que c'est bien d'être un minimum impliqué dans la vie de l'école après je peux comprendre qu'en tant que parent c'est difficile y'a plein de gens qui ont de très grosses contraintes de manière générale. Les associations de parents d'élèves c'est aussi un moyen de connaître un petit peu mieux qui est à l'école, ce qui se fait à l'école c'est avoir un regard sur l'école, un regard bienveillant en tant qu'association de parents d'élèves on émet pas de jugement sur ce qui se fait à l'école sur le contenu pédagogique etc. à la rigueur on peut avoir un regard sur ce que propose l'éducation nationale dans sa globalité ça c'est des sensibilités de chacun, faut respecter le travail des enseignants et de l'équipe pédagogique et voilà nous on a un autre regard nous on est parents on représente les parents on est parents des enfants qui sont là et le but ce n'est pas d'aller juger quoi que ce soit ce qui se fait à l'école et si ça se fait si ça existe sans doute pour moi c'est une mauvaise chose il faut que les parents et les enseignants travaillent ensemble et ne pas être du tout dans un jugement ou un regard négatif, je pense que les enseignants ne font pas ça, il faut pas que les parents le fassent non plus en retour.

Youcef : Sur votre évolution personnelle en tant que délégué de parents d'élèves avez-vous remarqué une évolution entre votre entrée et maintenant parce que comme vous l'avez dit ça va faire huit ans ?

Monsieur J : Bah oui parce que de fait, la première année c'est comme tout le monde on est nouveaux parents, on arrive donc d'un côté on découvre l'école 25 ans après qu'on y soit allé donc on est observateur. J'étais passif vraiment, observateur et puis au fil des années, j'ai commencé à avoir des choses, à proposer des choses, à dire l'envie d'organiser certaines choses et puis bah voilà aujourd'hui je suis responsable sur l'école et je suis aussi au bureau de la FCPE à l'échelle de la ville. Donc l'union locale qui représente toutes les associations de parents d'élèves, je suis au bureau après on peut aller beaucoup plus loin on peut être délégué départemental voir délégué national je n'en suis pas du tout là et puis je n'ai

pas vocation à aller sur des échéances enfin des responsabilités plus haute en tout cas, à plus haute échelle, de prendre ses responsabilités et d'avoir des projets d'avoir des envies d'échanger avec les équipes et après moi il se trouve que l'année prochaine mon fils rentrera en sixième et je pense que j'irai voir les associations de parents d'élèves dans le collège et c'est encore différent le collège c'est d'autres fonctionnement d'autres problématiques et après le lycée aussi.

Youcef : Qu'est-ce qui maintient à votre engagement dans cette association ?

Monsieur J : Eh bien c'est une très bonne question parce que qu'est-ce qui maintient dans cette engagement pour moi c'est une position très importante c'est les gens que je rencontre aussi dans l'association c'est-à-dire que bah d'autres parents et c'est vrai que de fait on rencontre les parents et très franchement c'est agréable dans le cadre très général on rencontre des parents et ça devient des copains parce qu'on les voit tous les jours on les voit devant l'école les enfants sont dans la même classe donc on se fait des copains et là d'ailleurs on prévoit d'ailleurs de se revoir d'aller boire des coups c'est une bonne occasion de le faire donc ça c'est plutôt sympa c'est sûr que le jour où je ne m'entends pas avec les gens de l'association ou qu'il n'y a pas de plaisir à faire ça ensemble oui je pense que je ne resterai pas ou alors il faut avoir un engagement tellement fort qu'on considère comme métier c'est un temps qu'on accorde dans l'intérêt de nos enfants mais c'est aussi nous on se retrouve en tant qu'adulte quand on se fait des copains c'est hyper important pour moi c'est une condition importante donc voilà c'est la rencontre avec les gens qui sont sympas. Oui c'est le côté social qui me maintient car c'est au service de l'intérêt donc c'est sûr que bon évidemment on peut aller boire des coups avec des gens sans prétexte mais en fait les parents d'élèves c'est des gens que l'on voit tous les jours on a tous plein de visage on voit tous les jours ce qui est sympa c'est de se connaître c'est voilà c'est comme deux familles qui se rencontrent, à partir du moment où on a des intérêts communs en tout cas c'est un moteur.

Youcef : En vous engageant dans une association de votre point de vue global a-t-il changé ?

Monsieur J : Alors moi non mon point de vue n'a pas changé parce que je pense que j'avais une bonne vision de ce qui était l'école moi je considère l'école comme quelque chose de majeur dans la société moi souvent je m'étonne qu'on ne mise pas plus sur l'école pour moi l'école c'est le meilleur pari qu'on peut faire sur l'avenir je suis convaincu que tous les gens qui travaillent dans l'éducation nationale le font parce qu'il y a un véritable intérêt à l'enseignement, à l'éducation, à la transmission des valeurs j'en suis intimement convaincu et moi aujourd'hui mon regard sur l'école c'est que je pense que l'école est mal considérée par les pouvoirs publics clairement on a de la chance dans un pays où tout le monde va à l'école il y a des moyens et tout oui c'est vrai mais c'est pas parce que on est bon qu'on ne peut pas être très bon donc je pense que il y a aussi dans une crise majeur comme on vient de traverser et qu'on traverse encore il n'y a pas plus de moyens donnés à l'école, après peut-être que je me trompe mais l'éducation

nationale n'a pas investi un euro de plus pour gérer cette crise et grosso modo je pense que les équipes pédagogiques ont trouvé les solutions pour faire perdurer cette école et ça c'est fait avec la bonne volonté de chacun je trouve ça dommage que lorsqu'on dit dans une école il y a 23 élèves et 24 élèves par classe à bah du coup on va fermer une classe on va remettre des classes à 29. Je ne comprends pas cette logique je sais qu'elle est financière mais je ne comprends pas pourquoi on ne met pas plus les moyens de donner un cadre plus agréable aux enfants alors oui il y a le dédoublement des classes en CP CE1 mais pourquoi qu'en rep et pas partout moi ça ne me semble pas logique il me semble important que tout le monde aie les mêmes droits à l'éducation et ça je pense qu'on pourrait et qu'on devrait le mettre en place après je suis admiratif de ce que fait l'école. C'est un moment hyper important dans la vie d'un enfant, moi j'ai de très bons souvenirs de l'école j'ai envie que mes enfants aient un très bon souvenir de l'école et surtout que les enfants s'épanouissent à l'école donc je pense que voilà j'ai un regard sur l'école qui n'a pas changé. Il s'est affiné parce que du coup on est plus en contact aujourd'hui en tant qu'assistant de parents d'élèves, on est en contact avec la mairie de ..., le maire adjoint les services, je connais plusieurs directeurs et directrices d'école donc voilà c'est plutôt agréable comme l'école c'est une grosse machine donc ça peut être un peu impressionnant pour des enfants mais aussi pour les adultes je pense qu'il y a plein d'adultes pour qui c'est c'est impressionnant il suffit que dans des familles où il y ait pas une totale maîtrise de la langue française, tout d'un coup l'école ça devient un obstacle d'ailleurs il y a des exemples. À ... il y a des familles où les parents très vite sont dépassés par le niveau scolaire de leurs enfants c'est-à-dire que par exemple de la fin de l'école élémentaire jusqu'au collège je pense que beaucoup de parents ne sont plus au niveau eux-mêmes et que du coup l'école peut être impressionnant pour eux, pour la famille en général et pas que pour l'enfant donc pour ça c'est bien d'humaniser l'école et c'est pour ça aussi que c'est important encore une fois. Moi mon fils aîné était à Victor ... et il était en moyenne section ou grande section en janvier 2015 quand il y a eu les attentats de Charlie hebdo et le lendemain des attentats le plan Vigipirate a été à son maximum donc on amenait les enfants devant l'école de Victor ... et la grille était fermée il y avait 200 enfants dans la rue des ... , c'était impressionnant tous les enfants sont là et en fait tous les enfants de maternelle se sont mis à hurler ou une espèce de peur panique alors qu'ils allaient à l'école comme tous les jours et là je me dis, on a créé encore plus de peur en mettant 200 enfants, beaucoup plus d'insécurité.

Youcef : Comment arrivez-vous à raccrocher les parents d'élèves ?

Monsieur J: Pour être très franche c'est très dur parce que je pense que pour aussi des raisons historiques il y a une certaine méfiance des parents d'élèves à l'égard des associations de parents d'élèves moi chaque année j'entends un petit peu c'est très politisé donc il y a une méfiance bon moi mon avis c'est que politisé ça peut être très péjoratif comme ça peut être oui à partir du moment où on est dans la gestion de quelque chose c'est un rôle très politique le mot politisé pour moi n'est pas péjoratif du sens où il peut être entendu mais c'est dommage donc il n'y a pas beaucoup de candidats voilà j'ai traversé toute l'école

primaire de mon fils ça fait huit ans on est voilà un taux de renouvellement de chaque année où on a trois ou quatre nouveaux parents qui viennent s'investir réellement sur une école de 400 familles on a 1 % des parents qui sont mobilisés. Donc oui c'est très peu encore une fois c'est très très dur de prendre le temps d'avoir le temps bon je pense que dans l'absolu il y a les élections en début d'année on arrive à 8h50 à l'école on a l'enveloppe on met le truc et même si on est pas là 8h50 quatre jours avant il y a eu un mot dans le carnet de correspondance il y a qu'à mettre le bulletin dans l'enveloppe et puis la remettre à l'enfant qui le remet à la maîtresse et c'est voté et pourtant on a à peine 50 % des parents c'est-à-dire qu'il y a une famille sur deux qui ne prend même pas le temps, qui ne fait même pas le geste de voter pour une association de parents d'élèves donc je comprends qu'on me dise ouais on ne connaît pas on sait pas pour qui voter oui mais il n'y a qu'une liste ça ne sert à rien de voter oui mais quelque part de montrer qu'on a voté c'est hyper important. Si les instances de l'éducation nationale viennent voir et disent oui bon vous êtes des parents d'élèves mais il y a à peine des parents qui ont voté pour vous ce n'est pas représentatif bah je ne suis pas en position de force pour dire que je suis représentant des parents d'élèves donc oui je pense qu'il faut quand même faire la démarche de voter. Donc mon regret c'est ça et d'ailleurs pour l'année prochaine je compte organiser une grande journée de parents d'élèves à ... dans une salle à la mairie, un samedi sans doute une journée avec des gens qui sont dans l'éducation nationale pour promouvoir ce que c'est qu'une association de parents d'élèves et montrer tout l'intérêt que ça a pour moi il y a que des avantages à avoir une association de parents d'élèves, l'éducation nationale reconnaît les associations de parents d'élèves qui sont au conseil d'école qui sont consultés sur un tas de sujets donc on est pas du tout ignoré, on est considéré comme tel.

Youcef : Comment avez-vous évolué dans la FCPE ?

Monsieur J : Alors la FCPE elle est structurée parce qu'on appelle ça un conseil local de parents sur une école. Nous à Marcel Pagnol on a un conseiller, un local où on regroupe maternelle élémentaire et après au niveau de la ville il y a l'union locale donc ça c'est un bureau qui s'entraîne un petit peu sur ce que fait la FCPE au niveau de la ville et puis après à côté départementale et d'ailleurs quand on adhère à la FCPE on adhère au département donc on est membre en l'occurrence des Hauts-de-Seine pour nous et après il y a la fédération nationale qui est gérée, on est complètement indépendant je veux dire moi je ne reçois pas du tout, on est 15 parents à la FCPE de l'école Marcel ... et on organise notre activité autour de l'association le seul intérêt à être organisé en fédération c'est que la FCPE a un poids au niveau de l'éducation nationale quand la FCPE lance des grands chantiers de réflexion il y a deux ans le thème national de la FCPE, y avait un slogan qui disait les toilettes propres dans nos écoles donc oui l'hygiène à l'école c'est important moi je suis convaincu qu'il y a de gros problèmes d'hygiène dans les écoles donc voilà après on développe dans notre école ou pas il y a trois ans le thème c'était le harcèlement à l'école donc si une école n'est pas du tout concernée par le harcèlement et j'espère qu'il y en a voilà on est pas obligé de suivre la directive ce sont des thématiques qui sont lancées, on les suit ou on ne les suit pas y'a

pas de problème après voilà. Victor ... qui a été rénové en 2013 historiquement c'est un combat de la FCPE et au final l'extension a eu lieu. C'est aussi un poids politique de dire voilà on fait aussi pression sur la mairie car il y a des besoins il faut les identifier donc oui c'est très important on a aussi l'intérêt d'une fédération il y a des soutiens au niveau du département, une association qui est beaucoup plus local aura moins de poids que la FCPE.

Youcef : Vous voyez vous délégués de parents d'élèves dans le futur ?

Monsieur J : Oui je pense oui oui oui tant que le temps et la disponibilité me le permet oui je pense que ça me donne envie et encore une fois tant que je me retrouve avec d'autres parents j'ai envie et puis j'ai un enfant qui est en CM2 et qui rentre au collège donc c'est une nouveauté et j'en ai un qui entre en petite section donc j'ai tout le parcours à refaire après évidemment il y a un jour où il faut lâcher surtout parce que il y a d'autres parents et les parents qui arrive il faut leur laisser la place et c'est hyper important l'école dans 10 ans ne sera pas la même qu'aujourd'hui, j'ai envie de m'investir, moi j'ai vraiment envie de rester dans le concret sur le terrain. Je ne crois pas que j'ai envie d'être délégué départemental parce que quand on est délégué à plus grande échelle comme ça on n'est pas sur le terrain, on représente différentes écoles donc moi ce qui m'intéresse c'est d'être à 8h50 devant l'école de voir ce qui se passe discuter avec les parents et de rentrer chez moi et d'avoir vécu quelques minutes de la vie de l'école et pareil à 17h30 de voir ce que c'est que les accueils de loisirs, de voir ce qui se passe. Moi je vois souvent le directeur de loisirs, on échange sur ce qui se passe et il fait comme on a une mission de faire passer l'info et on n'en profite aussi c'est chouette.

Youcef : Qu'est-ce qui vous permettrait de mieux faire votre rôle de parent d'élève ?

Monsieur J : Moi je pense que ce qui pourrait être amélioré c'est l'organisation même du temps d'échanges c'est-à-dire que nous quand on est délégué de parents et qu'on commence en fait quelque part on a pas d'aide extérieure si ce n'est les anciens quand on veut savoir à qui on s'adresse qui est responsable qui est le directeur ou la directrice de l'éducation sur la ville responsable des bâtiments responsables des centres de loisirs responsable du recrutement des personnels tout ça il faut le découvrir par soi-même et en plus c'est une grosse machine l'éducation nationale, on parle d'inspection académique, du rectorat. Il y a plein de termes pour les parents c'est très flou parce qu'on n'a jamais la pédagogie de ça moi je suis persuadé que certains parents ne comprennent pas le rôle d'un directeur dans l'école. Donc c'est vrai que parfois on n'a pas les infos, on ne connaît pas le maire adjoint et il faut le découvrir par nous-mêmes donc ce qui serait intéressant ça serait que tout ça soit institutionnalisée c'est pour ça que moi je vais faire une grande journée des parents d'élèves en début d'année. La mairie si elle reçoit les parents d'élèves qu'elle leur donne les bons tuyaux voilà qu'elle explique les échéances qui sont importantes là pour le coup je le dis parce que c'est vraiment vrai et je le pense la nouvelle municipalité qui vient d'arriver à ... fait énormément

ce travail l, on a été conviés au commission de dérogation avant on écrivait au service pas de réponse on écrivait au maire adjoint pas réponse on a dû taper sur la table pour dire que ce n'est pas normal nous on essaie toujours de s'organiser avec les autres écoles. Tout le monde arrive à savoir qui est qui rapidement quoi tout le monde connaît, ces réunions en visio on passe 1h30 à faire le tour de table et à se présenter, on peut parler des sujets concrets donc oui c'est l'accès à l'information. Une organisation qui est amélioré parce que c'est très très dur dans le monde associatif de débarquer et de dire bah tiens j'ai toutes les infos je sais à qui m'adresser etc. etc. mais nous voilà dans notre école il y a des parents qui ne lisent pas le panneau d'affichage, qui ne savent même pas qu'on existe quand on arrive à rendre transparent au mieux. On invite les parents ça serait sur un groupe WhatsApp qu'on a créé on donne des dates de conseil d'école, on fait un petit bilan après le conseil d'école. À tous, alors oui ça s'est amélioré avec le confinement car il y a eu un besoin d'informations là y'a eu les tests salivaires, deux sessions de tests salivaires à Marcel ... donc oui les parents veulent toujours savoir tout de suite combien de classes fermées donc oui là ils vont chercher l'information même quand c'est quelque chose qui est beaucoup plus dans l'intérêt général. Merci de m'avoir sollicité, je trouve que c'est un travail intéressant et très important.

Youcef : C est moi qui vous remercie !

Durée : 1h10 / Homme entre 40-45 ans / Situation : Comédien dans un théâtre / Situation familiale : Marié/ Enfants : 2